

**CEE-ONU**

Nations Unies  
Commission économique  
pour l'Europe



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

# REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS



NATIONS  
UNIES



Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ECE/TIM/SP/22

CEE-ONU



Section du bois, Genève, Suisse

**Études de Genève sur le bois et la forêt, n° 22**

# REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS 2006-2007



**NATIONS UNIES**  
New York et Genève, 2007

## NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La série «Bulletin du bois» a été abandonnée en 2005. Depuis 2006, la présente publication paraît dans la série «Études de Genève sur le bois et la forêt».

## RÉSUMÉ

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2006-2007* de la CEE/FAO contient des données générales et statistiques sur les marchés des produits forestiers et les politiques qui s'y rapportent dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants). Le premier chapitre, qui donne un aperçu général, est suivi d'une description des grandes lignes d'action des pouvoirs publics et des milieux professionnels, qui ont une incidence sur les marchés des produits forestiers. Après un exposé de la situation économique et de la demande liée au secteur de la construction dans la région, cinq chapitres s'appuyant sur des statistiques annuelles fournies par les pays sont consacrés à la matière première bois, aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois et aux papiers et cartons. D'autres chapitres analysent les marchés de la dendroénergie, des produits forestiers certifiés, des produits du bois à valeur ajoutée et des bois tropicaux. Chaque chapitre passe en revue la production, le commerce et la consommation, et fournit des données concernant des marchés particuliers. Les tableaux et graphiques qui figurent dans le corps du texte apportent des informations sommaires. Des tableaux statistiques supplémentaires sont affichés sur le site Web du Service d'information sur les marchés dans le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO.

## MOTS CLEFS

Marchés des produits forestiers, marchés du bois, étude de marché, politique forestière, consommation, production, importations, exportations, industrie forestière, commerce forestier, statistiques forestières, Europe, Amérique du Nord, Communauté d'États indépendants, Chine, responsabilité sociale des entreprises, changements climatiques, marché du logement, construction, bois, industrie du bois, industrie des pâtes et papiers, combustibles ligneux, certification, produits du bois, bois tropicaux, foresterie durable, sciages, sciages résineux, feuillus, bois d'œuvre, panneaux dérivés du bois, panneaux de particules, panneaux de fibres, OSB, MDF, contreplaqués, cartons, pâtes de bois, bois de trituration, grumes de sciage, grumes de trituration, bois ronds, bois ronds industriels, valeur ajoutée, dendroénergie, bois de chauffage, produits forestiers certifiés.

ECE/TIM/SP/22
---------------

PUBLICATION DES NATIONS UNIES
----------------------------------

Numéro de vente:
------------------

ISBN
------

ISSN
------

## AVANT-PROPOS

L'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers donne des avis au Comité du bois de la CEE et à la Commission européenne des forêts de la FAO sur la structure des marchés des produits forestiers, les lignes d'action et les débouchés potentiels dans la région de la CEE. Elle fonde ses travaux sur l'hypothèse d'une croissance durable et rationnelle des marchés des produits forestiers de la région. Pour mener à bien sa tâche, elle examine une multitude de faits et de facteurs sociaux, économiques et environnementaux ayant une incidence sur les marchés et la commercialisation des produits forestiers. Les membres de l'Équipe font partie des auteurs, collaborateurs et correcteurs de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2006-2007*.

De vigoureux et importants changements continuent de se produire à l'échelle mondiale dans les filières bois, notamment aux niveaux de l'aménagement des forêts, de l'exploitation forestière, de la transformation, de la distribution et de la demande des utilisateurs finals, comme on a même pu le constater au cours des douze mois qui se sont écoulés depuis la publication de la *Revue 2006*. Ce sont ces mutations, les politiques qui leur sont associées ainsi que leurs répercussions sur les marchés des produits du bois et des articles en papier produits durablement dans la région de la CEE, qui sont examinées dans la présente *Revue*.

L'analyse de l'évolution des marchés et des politiques présentée dans la *Revue* s'appuie sur les premières statistiques disponibles communiquées par les correspondants nationaux officiels et constitue la première analyse complète disponible chaque année pour la région de la CEE. Elle porte sur tous les secteurs de la transformation primaire du bois et des produits du bois à valeur ajoutée.

Outre le fait qu'elle fournit des informations aux participants au débat du Comité du bois sur le marché, la *Revue* est un outil précieux pour les spécialistes des marchés, les autorités responsables de l'élaboration des politiques, les économistes et les autres parties prenantes du secteur forestier. Elle facilite les choix de la CEE et de la FAO en fournissant une analyse objective de l'évolution des marchés et des politiques et en suscitant des débats de fond constructifs au sein des instances internationales.

La *Revue* appelle l'attention sur l'évolution des marchés dans les secteurs suivants:

- Matière première bois;
- Dendroénergie;
- Sciages résineux;
- Sciages feuillus;
- Panneaux;
- Papiers, cartons et pâtes de bois;
- Produits forestiers certifiés;
- Produits du bois à valeur ajoutée;
- Bois tropicaux.

La *Revue* appelle aussi l'attention sur les faits nouveaux intervenant au plan de l'action:

- Dilemmes d'orientation dus à la demande croissante de bioénergie;
- Évolution des échanges et questions de politique générale;
- Recours à la certification et à la responsabilité sociale des entreprises pour réduire l'empreinte du secteur forestier à l'échelle mondiale;
- Réforme du secteur forestier russe: nouveau code forestier et nouveau régime d'exportation;
- Politiques de recherche-développement.

Je tiens à remercier les membres de l'Équipe de spécialistes, l'équipe du secrétariat en charge de la *Revue* et toutes les autres personnes qui ont fourni des informations et des statistiques. Je suis convaincu que la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* continue d'être une source exceptionnelle d'information pour les pouvoirs publics, les milieux professionnels, les enseignants et les autres parties prenantes de toute la région de la CEE et de la communauté forestière mondiale.

Le Chef de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO  
des marchés et de la commercialisation  
des produits forestiers



Richard Vlosky

## PRÉFACE

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) s'emploie à promouvoir l'intégration économique des 56 pays de la région. Elle fournit analyses, conseils pratiques et assistance aux pouvoirs publics dans le cadre des mandats internationaux conférés à l'ONU dans le domaine économique, en coopération avec d'autres acteurs mondiaux et parties prenantes de première importance, en particulier avec les milieux d'affaires.

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2006-2007* concourt à la réalisation de ces objectifs en analysant les évolutions du marché des produits forestiers ainsi que les grandes lignes d'action des pouvoirs publics et des milieux professionnels avec lesquelles elles interagissent. La *Revue* traite de questions intéressant le secteur de la forêt et des industries forestières aussi bien que de l'influence des autres secteurs, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Comme la région de la CEE est celle qui produit, consomme et vend le plus de produits forestiers au monde, elle se doit de veiller à la durabilité, tant au niveau de l'aménagement des forêts qu'en aval du secteur forestier.

L'évolution du climat est aujourd'hui l'un des problèmes majeurs, qui est évoqué de façon récurrente tout au long de la *Revue*. En 2006 et 2007, les forêts de la région de la CEE ont été durablement endommagées par des vents violents, des incendies et des insectes qui, tous, sont dus, au moins en partie, aux changements climatiques. Quand bien même le secteur forestier pourrait être bien placé pour atténuer ces changements, par exemple en fournissant de l'énergie renouvelable tirée du bois, les actions à mener doivent être envisagées d'une manière globale, en tenant compte des besoins existants des industries du bois et du papier, de l'environnement forestier et des personnes tributaires des forêts.

La demande de dendroénergie a un impact à travers tout le secteur forestier. Bien que les forêts de la région de la CEE produisent plus de bois qu'il en est récolté, il existe, à court terme, des limitations aux volumes que l'on peut mobiliser pour satisfaire les besoins croissants tant des industries de transformation du bois que du secteur énergétique.

La présente *Revue* est un document de base fondamental pour le débat annuel du Comité du bois qui, pour la première fois, tiendra des délibérations conjointes sur le marché avec la Conférence internationale sur le bois résineux, les 8 et 9 octobre 2007. Les échanges entre organisations professionnelles, gouvernementales et internationales devraient conduire à une plus grande convergence de vues sur l'évolution du marché et des orientations.

La *Revue*, comme une grande partie des travaux de la CEE, est le fruit d'un effort collectif. Elle est élaborée dans le cadre du programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO. Elle repose sur les statistiques communiquées par les correspondants nationaux officiels pour les statistiques et constitue la toute première analyse complète du secteur dont on puisse disposer chaque année pour la région de la CEE.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à notre partenaire de la FAO et mes remerciements aux 150 experts, collaborateurs, fournisseurs d'informations et membres du secrétariat qui ont œuvré à l'élaboration de la présente *Revue*.

La *Revue* est destinée aux autorités responsables de l'élaboration des politiques, aux analystes industriels et aux spécialistes des marchés dans le secteur et en dehors. J'espère qu'elle atteindra son but, qui est de donner une analyse factuelle et neutre de l'évolution des marchés et des politiques et de susciter des débats de fond constructifs au sein des instances internationales.

Le Secrétaire exécutif de la Commission économique  
des Nations Unies pour l'Europe



Marek Belka

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Avant-propos .....	iii
Préface .....	v
Remerciements.....	viii
Liste des collaborateurs .....	xvi
Liste des correspondants pour les statistiques.....	xviii
Sources des données .....	xix
Notes explicatives .....	xx
Symboles conventionnels et abréviations .....	xxi
<b>Chapitre 1. Reconfiguration du secteur forestier tout entier sous l'influence des politiques et des marchés de la dendroénergie: Aperçu des marchés des produits forestiers et des orientations, 2006-2007 .....</b>	<b>1</b>
1.1 Introduction .....	2
1.2 Évolution du marché .....	2
1.3 Évolution des politiques .....	11
1.4 Références .....	18
<b>Chapitre 2. Grandes orientations concernant les marchés des produits forestiers en 2006 et 2007.....</b>	<b>21</b>
Introduction du secrétariat .....	22
2.1 Aperçu général du chapitre.....	22
2.2 Dilemmes d'orientation dus à la demande croissante de bioénergie.....	23
2.3 Évolution des échanges et questions de politique générale.....	30
2.4 Moyens mis en œuvre pour réduire l'empreinte du secteur forestier à l'échelle mondiale .....	32
2.5 Réforme du secteur forestier russe: nouveau code forestier et nouveau régime d'exportation.....	34
2.6 Politiques de recherche-développement.....	38
2.7 Références .....	39
<b>Chapitre 3. Nombreux pays touchés par la dégradation du marché du logement aux États-Unis, mais perspectives encourageantes dans le secteur européen du logement: Facteurs économiques influant sur les marchés des produits forestiers, 2006-2007 .....</b>	<b>43</b>
Introduction du secrétariat .....	44
3.1 La situation économique des pays de la région de la CEE en 2007 .....	44
3.2 Évolution du secteur de la construction.....	51
3.3 Références .....	56
<b>Chapitre 4. La fermeté des marchés des sciages et de la pâte fait monter les prix des bois ronds à des niveaux sans précédent: Marchés de la matière première bois, 2006-2007 .....</b>	<b>57</b>
Introduction du secrétariat .....	58
4.1 Introduction .....	58
4.2 Europe .....	60
4.3 CEI .....	62
4.4 Amérique du Nord.....	63
4.5 Prix des matières premières.....	64
4.6 Références .....	67



## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
<b>Chapitre 5. Envolée pour l'Europe et la Russie, mais repli pour l'Amérique du Nord: Marchés des sciages résineux, 2006-2007 .....</b>	<b>69</b>
Introduction du secrétariat .....	70
5.1 Introduction .....	70
5.2 Europe .....	71
5.3 CEI (Russie principalement) .....	74
5.4 Amérique du Nord.....	76
5.5 Références .....	79
<b>Chapitre 6. La Russie tente de relancer la production, tandis que la Chine fait monter la pression: Marchés des sciages feuillus, 2006-2007 .....</b>	<b>81</b>
Introduction du secrétariat .....	82
6.1 Introduction .....	82
6.2 Europe .....	84
6.3 Amérique du Nord.....	86
6.4 CEI .....	88
6.5 Le marché des sciages feuillus en 2007 .....	89
6.6 Références .....	92
<b>Chapitre 7. L'industrie de panneaux bridée par les coûts de l'énergie, l'approvisionnement en fibres et la mondialisation: Les marchés des panneaux dérivés du bois, 2006-2007 .....</b>	<b>95</b>
Introduction du secrétariat .....	96
7.1 Introduction .....	96
7.2 Europe .....	97
7.3 CEI (Russie principalement) .....	99
7.4 Amérique du Nord.....	100
7.5 Références .....	103
<b>Chapitre 8. La production de papiers et de pâtes continue d'augmenter en Europe et en Russie, mais diminue en Amérique du Nord: Les marchés des papiers, cartons et pâtes de bois, 2006-2007 .....</b>	<b>105</b>
Introduction du secrétariat .....	106
8.1 Introduction .....	106
8.2 Europe .....	108
8.3 CEI (Russie principalement) .....	111
8.4 Amérique du Nord.....	115
8.5 Références .....	116
<b>Chapitre 9. Les politiques énergétiques modifient la configuration du secteur forestier: Développement de la dendroénergie dans la région de la CEE, 2006-2007 .....</b>	<b>117</b>
Introduction du secrétariat .....	119
9.1 Introduction .....	120
9.2 Europe .....	120
9.3 Développement de la dendroénergie en Russie.....	127
9.4 Évolution en Amérique du Nord .....	128
9.5 Références .....	135

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
<b>Chapitre 10. La biomasse utilisée à des fins énergétiques et les plantations – nouveau moteur de la certification: Les marchés des produits forestiers certifiés, 2006-2007 .....</b>	<b>139</b>
Introduction du secrétariat .....	140
10.1 Introduction .....	140
10.2 Offre de PFC .....	141
10.3 Demande de PFC.....	147
10.4 Questions de politique générale .....	151
10.5 Références .....	159
<b>Chapitre 11. L'augmentation de la demande mondiale favorise le commerce des produits à valeur ajoutée, mais le repli du secteur du logement aux États-Unis nuit aux produits de haute technologie: Les marchés des produits du bois à valeur ajoutée, 2006-2007 .....</b>	<b>163</b>
Introduction du secrétariat .....	165
11.1 Introduction .....	165
11.2 Importations de produits du bois à valeur ajoutée en 2005 et 2006 .....	166
11.3 Évolution du marché des produits du bois de haute technologie .....	173
11.4 Références .....	178
<b>Chapitre 12. La diminution des exportations de bois tropicaux fait monter les prix: Évolution de la production et du commerce des bois tropicaux, 2005-2007.....</b>	<b>179</b>
Introduction du secrétariat .....	181
12.1 Forêts et résineux tropicaux .....	181
12.2 Évolution de la production .....	183
12.3 Évolution des exportations .....	184
12.4 Évolution des importations.....	186
12.5 Prix .....	188
12.6 Produits du bois de deuxième transformation .....	191
12.7 Références .....	192
<b>Annexes .....</b>	<b>193</b>

## LISTE DES TABLEAUX

1.1.1	Consommation apparente de sciages, de panneaux dérivés du bois et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2002-2006.....	3
3.1.1	Taux de croissance du PIB réel dans la CEE, 2005-2007 .....	50
3.2.1	Évolution du secteur de la construction en Europe, 2005-2007 .....	55
4.2.1	Bilan des bois ronds en Europe, 2005-2006 .....	60
4.3.1	Bilan des bois ronds dans les pays de la CEI, 2005-2006 .....	62
4.4.1	Bilan des bois ronds en Amérique du Nord, 2005-2006 .....	63
5.2.1	Bilan des sciages résineux en Europe, 2005-2006 .....	72
5.3.1	Bilan des sciages résineux dans la CEI, 2005-2006 .....	74
5.3.2	Production, consommation, exportations et importations de sciages résineux de la Fédération de Russie pour 2000, 2005 et 2006.....	74
5.4.1	Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2005-2006 .....	76

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<i>Page</i>	
6.2.1	Production de sciages feuillus en Europe, 2002-2006.....	84
6.2.2	Bilan des sciages feuillus en Europe, 2005-2006.....	85
6.3.1	Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2005-2006.....	86
6.4.1	Bilan des sciages feuillus dans les pays de la CEI, 2005-2006.....	88
7.2.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe, 2005-2006.....	97
7.3.1	Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI, 2005-2006.....	99
7.4.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2005-2006.....	100
8.2.1	Bilan des pâtes, papiers et cartons en Europe, 2005-2006.....	108
8.3.1	Bilan des papiers et cartons et des pâtes de bois dans la CEI, 2005-2006.....	112
8.4.1	Bilan des papiers et cartons et des pâtes de bois en Amérique du Nord, 2005-2006.....	115
10.2.1	Superficie forestière certifiée et production de bois ronds certifiés par région, 2005-2007.....	146
11.2.1	Importations de meubles en bois des cinq principaux pays importateurs, 2005-2006.....	168
11.2.2	Importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2005-2006.....	171
11.2.3	Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2005-2006.....	172
11.3.1	Consommation, production et commerce de lamellés-collés en Amérique du Nord, 2005-2007.....	174
11.3.2	Consommation et production de poutres en I en bois en Amérique du Nord, 2005-2007.....	176
11.3.3	Consommation et production de LVL en Amérique du Nord, 2005-2007.....	177
12.2.1	Production et commerce des produits en bois tropicaux de première transformation dans l'ensemble des pays membres de l'OIBT, 2005-2007.....	183

**LISTE DES GRAPHIQUES**

1.1.1	Consommation de produits forestiers de la région de la CEE, par sous-région, 2002-2006.....	4
1.1.2	Consommation par secteur de produits du bois en Europe et en Amérique du Nord, 2002-2006.....	4
1.2.1	Mises en chantier de logements aux États-Unis, 2004-2007.....	7
1.2.2	Production de bois ronds industriels, de bois de chauffage et de sciages en Allemagne, 1996-2006.....	8
1.2.3	Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Europe et en Russie, 2003-2007.....	8
1.2.4	Superficie forestière certifiée selon les principaux systèmes de certification, 1998-2007.....	10
1.3.1	Production chinoise de produits forestiers, 1997-2006.....	14
1.3.2	Production chinoise de produits forestiers, 1997-2006.....	14
1.3.3	Exportations chinoises de produits forestiers, 1997-2006.....	14
1.3.4	Importations chinoises de produits forestiers, 1997-2006.....	15
1.3.5	Évolution des exportations russes de produits forestiers, 1998-2006.....	16
3.1.1	Taux de change de certaines monnaies par rapport au dollar des États-Unis, 2005-2007.....	45
3.2.1	Mises en chantier de logements aux États-Unis, 2004-2007.....	52
3.2.2	Prix des matériaux de construction aux États-Unis, 2003-2007.....	52
3.2.3	Production du secteur de la construction en Europe, par branche, 2005-2007.....	54

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

## Page

3.2.4	Marchés du logement en Europe, 2003-2008.....	54
3.2.5	Comparaison entre les secteurs de la construction d'Europe occidentale et d'Europe orientale, 2006.....	55
4.1.1	Consommation de bois ronds résineux dans la région de la CEE, 2002-2006.....	59
4.1.2	Consommation de bois ronds feuillus dans la région de la CEE, 2002-2006.....	59
4.1.3	Courants commerciaux de bois ronds industriels, 2001-2005.....	59
4.2.1	Production de bois ronds industriels en Allemagne, 1996-2006.....	61
4.5.1	Prix mondiaux des grumes de sciage feuillues, 1995-2007.....	65
4.5.2	Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Europe et en Russie, 2003-2007.....	65
4.5.3	Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Amérique du Nord, 2003-2007.....	65
4.5.4	Prix à la livraison des grumes de sciage feuillues, 2003-2007.....	66
4.5.5	Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Europe, 2003-2007.....	66
4.5.6	Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Amérique du Nord, 2003-2007.....	67
5.1.1	Consommation de sciages résineux dans la région de la CEE, 2002-2006.....	70
5.1.2	Courants commerciaux de sciages résineux, 2001-2005.....	71
5.2.1	Exportations de sciages résineux de certains pays européens vers les États-Unis, 2002-2006.....	72
5.2.2	Exportations européennes et russes de sciages résineux vers le Japon, 2002-2006.....	73
5.3.1	Production et exportations russes de sciages résineux, 2000-2006.....	75
5.3.2	Marchés d'exportation des sciages résineux russes, 2006.....	75
5.4.2	Évolution des prix des sciages résineux aux États-Unis, en Europe et au Japon, 2004-2007.....	77
5.4.3	Exportations nord-américaines vers l'Europe et le Japon, 2005-2007.....	78
6.1.1	Exportations chinoises de sciages feuillus, 2003-2006.....	83
6.1.2	Importations chinoises de sciages feuillus, 2003-2006.....	83
6.1.3	Essences européennes de feuillus pour revêtements de sol, 2005-2006.....	83
6.1.4	Consommation de sciages feuillus dans la région de la CEE, 2002-2006.....	84
6.2.1	Prix des sciages de hêtre allemands et français, 2003-2007.....	85
6.2.2	Production européenne de revêtements de sol en feuillus, 1997-2006.....	86
6.3.1	Prix des sciages feuillus aux États-Unis, 2003-2007.....	87
6.5.1	Prix des sciages de chêne blanc européens et américains, 2003-2007.....	90
6.5.2	Courants commerciaux de sciages feuillus, 2001-2005.....	91
7.1.1	Consommation de panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE, 2002-2006.....	96
7.1.2	Courants commerciaux des panneaux dérivés du bois, 2001-2005.....	97
7.2.1	Coûts du bois et de la résine pour les fabricants de panneaux européens, 2002-2007.....	98
7.2.2	Prix des panneaux en Europe, 2002-2007.....	98
7.4.1	Prix des panneaux de particules, des OSB et des panneaux structuraux aux États-Unis, 2002-2007.....	101
7.4.2	Capacité supplémentaire de production des OSB en Amérique du Nord, 2004-2011.....	102
8.1.1	Consommation de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2002-2006.....	107
8.1.2	Principaux courants commerciaux de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2001-2005.....	107

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
8.1.3 Principaux courants commerciaux de pâtes de bois dans la région de la CEE, 2001-2005 .....	107
8.3.1 Production de pâtes, papiers et cartons dans la Fédération de Russie, 1995-2006.....	112
8.3.2 Exportations des produits forestiers russes, par catégorie, 2000 .....	113
8.3.3 Exportations des produits forestiers russes, par catégorie, 2006 .....	113
8.3.4 Exportations de pâtes marchandes et de papiers et cartons de l'URSS (1987-1990) et de la Russie (1992-2006).....	113
8.3.5 Parts des papiers et cartons et des pâtes de bois dans les exportations de la Russie et de l'URSS, 1988-2006 .....	114
8.3.6 Balance commerciale des papiers et cartons en Russie, 2000-2006.....	114
8.4.1 Indices mensuels des prix des pâtes de bois, des papiers et des cartons aux États-Unis, 2000-2007 .....	116
9.2.1 Sources de combustibles ligneux dans 12 pays européens, 2005 .....	122
9.2.2 Utilisation de combustibles ligneux dans 12 pays européens, 2005.....	122
9.2.3 Proportion de dendroénergie dans la consommation d'énergie primaire des pays, 2005 .....	122
9.2.4 Ventes d'installations de combustion de granulés dans certains pays européens, 2003-2006 .....	125
9.2.5 Prix des granulés en Europe, 2006-2007 .....	125
9.3.1 Développement de la filière des granulés en Russie, 2003-2007 .....	128
9.4.1 Sources des combustibles ligneux en Amérique du Nord, 2005 .....	128
9.4.2 Utilisation des combustibles ligneux en Amérique du Nord, 2005 .....	129
9.4.3 Production et consommation de granulés de bois, 2000-2010 .....	129
9.4.4 Demande de déchets de bois et de liqueur noire pour la production d'énergie, 1990-2020 .....	130
10.2.1 Superficie forestière certifiée selon les principaux systèmes de certification, 1998-2007.....	141
10.2.2 Répartition de la superficie forestière certifiée par les trois principaux systèmes, 2007 .....	143
10.2.3 Répartition régionale de la superficie forestière certifiée par le PEFC et les systèmes qu'il a reconnus, 2007.....	144
10.2.4 Répartition régionale de la superficie forestière certifiée par le FSC, 2007.....	144
10.2.5 Répartition géographique de la superficie totale de forêts certifiées, 2005-2007 .....	145
10.2.6 Forêts certifiées en pourcentage de la superficie forestière totale par région, 2005-2007.....	145
10.2.7 Superficie forestière certifiée de cinq pays, 2004-2007 .....	147
10.3.1 Évolution du nombre de certificats de traçabilité délivrés dans le monde, 1998-2007.....	148
10.3.2 Répartition des certificats de traçabilité dans la région de la CEE, 2007.....	149
10.3.3 Répartition des certificats de traçabilité en dehors de la région de la CEE, 2007.....	150
10.3.4 Répartition des certificats de traçabilité FSC par secteur industriel, 2007.....	150
10.3.5 Répartition des certificats de traçabilité PEFC par secteur industriel, 2007 .....	151
10.4.1 Pourcentage des superficies totales certifiées par le FSC, selon le type de forêts, mars 2007 .....	158
11.2.1 Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2002-2006.....	167
11.2.2 Importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2002-2006 .....	170
11.2.3 Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2002-2006 .....	172
11.3.1 Production de lamellés-collés en Amérique du Nord, 2002-2007.....	173

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<i>Page</i>
11.3.2 Utilisations finales des lamellés-collés dans les logements en Amérique du Nord, 2006 .....	174
11.3.3 Utilisations finales des lamellés-collés dans les constructions non résidentielles en Amérique du Nord, 2006 .....	174
11.3.4 Part de marché des poutres en I aux États-Unis, 2001-2007 .....	175
11.3.5 Production de poutres en I en Amérique du Nord, 2001-2007 .....	175
11.3.6 Utilisations finales des poutres en I en Amérique du Nord, 2005 .....	176
11.3.7 Production de LVL en Amérique du Nord, 2001-2007 .....	177
11.3.8 Utilisations finales de LVL en Amérique du Nord, 2005 .....	177
12.1.1 Couvert forestier, pays producteurs membres de l'OIBT, 1980-2005 .....	182
12.3.1 Principaux exportateurs de grumes tropicales, 2004-2007 .....	185
12.3.2 Principaux exportateurs de sciages tropicaux, 2004-2007 .....	185
12.3.3 Principaux pays exportateurs de plaquages tropicaux, 2004-2007 .....	186
12.3.4 Principaux pays exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2004-2007 .....	186
12.4.1 Principaux pays importateurs de grumes tropicales, 2004-2007 .....	187
12.4.2 Principaux pays importateurs de sciages tropicaux, 2004-2007 .....	187
12.4.3 Principaux pays importateurs de plaquages tropicaux, 2004-2007 .....	187
12.4.4 Principaux pays importateurs de contreplaqués tropicaux, 2004-2007 .....	188
12.5.1 Évaluation des prix des grumes de feuillus tropicaux, 2006-2007 .....	189
12.5.2 Évolution des prix des sciages tropicaux, 2006-2007 .....	190
12.5.3 Évolution des prix des contreplaqués tropicaux, 2006-2007 .....	190

**LISTE DES FIGURES**

9.4.1 Centrales électriques alimentées en biomasse ligneuse aux États-Unis, 2004 .....	135
10.2.1 Exemples de logos de certification dans la région de la CEE .....	142
10.4.1 Répartition mondiale de la superficie forestière certifiée, en pourcentage de la superficie forestière totale, par pays, 2007 .....	154
10.4.2 Biomasse accumulée pour la production de bioénergie, 2000-2100 .....	158

## REMERCIEMENTS

C'est une fois encore un grand plaisir de remercier, au nom du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, les membres de l'équipe de Genève en charge de la *Revue* et le réseau élargi d'auteurs, de correspondants statistiques et de collaborateurs ayant participé à l'élaboration de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2006-2007*. S'ils citent expressément le nom de certaines de ces personnes ci-après, les auteurs de la *Revue* sont bien conscients aussi du soutien qu'elles ont reçu de leurs sociétés, institutions, organisations et administrations qui ont rendu possible leur mobilisation et leurs déplacements.

L'analyse présentée dans la *Revue* s'appuie sur les statistiques communiquées par les correspondants nationaux officiels, dont la liste suit également. Certaines informations données dans le chapitre sur les produits forestiers certifiés ont été fournies par le réseau de correspondants nationaux officiellement désignés pour les marchés des produits forestiers certifiés et la certification de la gestion durable des forêts, constitué par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts. Les auteurs tiennent à exprimer leur gratitude à toutes ces personnes sans le concours desquelles la *Revue* n'aurait pu voir le jour.

Chapitre par chapitre, il est pris acte de la précieuse contribution des auteurs et collaborateurs, dont bon nombre ne sont plus des nouveaux venus. La plupart des auteurs font partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Les auteurs de la *Revue* remercient de leur prestation tous ces experts avec qui ils espèrent continuer à collaborer.

Le chapitre 1, qui offre un aperçu général de l'évolution du marché et des politiques, a été rédigé par M. Ed Pepke, spécialiste de la commercialisation des produits forestiers (Section du bois de la CEE/FAO), qui a repris pour l'essentiel des informations fournies par les experts dont les noms apparaissent ci-après.

Le chapitre 2, consacré aux grandes orientations, a été rédigé par M. Jim Bowyer, Directeur du Responsible Materials Program de Dovetail Partners (États-Unis) et professeur émérite du Département des produits biologiques de l'Université du Minnesota. Il a été secondé par M. Helmuth Resch, professeur émérite de l'Université des ressources naturelles (Autriche). M<sup>me</sup> Franziska Hirsch, spécialiste des politiques et des institutions, Section du bois de la CEE/FAO (Genève) a donné son point de vue au plan international. La section traitant de la responsabilité sociale des entreprises a été rédigée par M<sup>me</sup> Natalia Vidal, doctorante, et M. Robert Kozak, professeur associé à l'Université de Colombie-Britannique (Canada), tous deux spécialistes dans cet important domaine.

Le chapitre 3, concernant l'évolution de la situation économique et du secteur de la construction, a été rédigé, pour ce qui est de la première section, par M. Robert Shelburne, économiste hors classe (CEE-ONU), qui a analysé le cadre économique de l'évolution du marché. La section consacrée à l'évolution du secteur de la construction a été rédigée par MM. Al Schuler, économiste chargé de recherches, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, et Craig Adair, Directeur des études de marché, APA – The Engineered Wood Association (États-Unis).

Le chapitre 4, qui porte sur la matière première bois, tire profit des réflexions et des données d'expérience de M. Håkan Ekström, Président de Wood Resources International. M. Ekström est rédacteur en chef de *Wood Resource Quarterly* et de *North American Wood Fiber Review*, deux publications qui suivent l'évolution des marchés mondiaux et des prix de la fibre de bois.

Le chapitre 5, sur les sciages résineux, a vu le jour grâce à la poursuite de la collaboration de trois auteurs: M. Russell Taylor, Président d'International WOOD MARKETS Group Inc. (Canada), qui a assuré la coordination du chapitre et rédigé l'analyse relative à l'Amérique du Nord; M. Jarno Seppälä, consultant, Pöyry Forest Industry Consulting (Finlande), qui a analysé les marchés d'Europe, et M. Nikolai Burdin, Directeur de l'OAO NIPIEIllesprom (Russie), qui a rédigé l'analyse concernant le marché russe.

Le chapitre 6, sur les sciages feuillus, a pu être établi grâce au soutien de l'American Hardwood Export Council (AHEC) et surtout de M. David Venables, Directeur européen d'AHEC. L'analyse a été réalisée par M. Rod Wiles, Broadleaf Consulting (Royaume-Uni), secondé par M. Rupert Oliver, Forest Industries Intelligence Limited (Royaume-Uni).

Le chapitre 7 consacré aux marchés des panneaux, a été coordonné par M. Ivan Eastin, Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington, qui a analysé les marchés nord-américains. M<sup>me</sup> Bénédicte Hendrickx, conseillère économique, European Panel Federation, a analysé les marchés européens des panneaux. Ils ont tous deux bénéficié d'informations sur le marché russe fournies par M. Burdin.

Le chapitre 8 a été établi par quatre personnes qui ont analysé les marchés des papiers, cartons et pâtes de bois: M. Eduard L. Akim, de l'Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Petersbourg et de l'Institut russe de recherche de l'industrie des pâtes et papiers; M. Peter J. Ince, chercheur forestier, Forest Products Laboratory, USDA Forest Service; M. Bernard Lombard, Directeur du commerce et de la concurrence, Confédération des industries papetières européennes (CEPI), aidé dans sa tâche, pour ce qui est des statistiques, par M. Eric Kilby et M<sup>me</sup> Ariane Crèvecoeur (CEPI); et M. Tomás Parik, Directeur général de Wood and Paper A.S. (République tchèque).

Le chapitre 9, consacré aux marchés de la dendroénergie, a été coordonné par MM. Bengt Hillring, professeur associé, et Olle Olsson, assistant de recherche, tous deux de l'Université suédoise d'agronomie. Ils se sont associés cette année à MM. Christopher Gaston, chef de groupe national, FPInnovations-Division Forintek, Warren Mabee, associé de recherche à l'Université de Colombie-Britannique pour l'analyse canadienne et Kenneth Skog, USDA Forest Service, pour l'analyse concernant les États-Unis. M<sup>me</sup> Tatiana Stern, professeur associé à l'Université suédoise d'agronomie, a fourni les éléments concernant la Russie. Le chapitre a pu être établi grâce au soutien financier du Ministère suédois de l'industrie, de l'emploi et des communications, avec l'aide de M. Peter Blombäck, chef de la Division internationale de l'Agence suédoise de l'énergie et de M<sup>me</sup> Birgitta Naumburg, Ministre de l'industrie, de l'emploi et des communications. M. Blombäck est Vice-Président de la Commission européenne des forêts de la FAO.

Le chapitre 10, qui porte sur les marchés des produits forestiers certifiés, a été rédigé par M. Florian Kraxner, chercheur universitaire, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (Autriche), secondé en qualité de coauteurs par M<sup>me</sup> Catherine Mater, Présidente de Mater Engineering (États-Unis) et M. Toshiaki Owari, maître de conférence à l'Université de Tokyo (Japon), qui a fourni une description de la situation à l'échelon sous régional.

Le chapitre 11, sur les produits à valeur ajoutée, comporte deux sections, dont la première a été établie par M. Tapani Pakkasalo, analyste des marchés, Indufor Oy (Finlande). MM. Adair et Schuler ont rédigé la seconde section qui traite des marchés des bois de haute technologie.

Le chapitre 12, consacré aux bois tropicaux, a été rédigé par nos collègues de l'OIBT: MM. Steve Johnson, statisticien et économiste forestier, Jairo Castaño, coordonnateur du Service de l'information commerciale, Jean-Christophe Claudon, assistant statisticien et James Cunningham, consultant. Ils ont fondé leur analyse sur l'*Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2006*.

Une fois de plus, les auteurs savent gré au Département d'économie forestière de l'Université d'Helsinki de leur avoir envoyé deux assistants pour l'élaboration de la *Revue*: M. Olli Kaukonen et M<sup>me</sup> Leila Räsänen. Ces derniers ont réalisé des études de marché ainsi que tous les graphiques. Ils ont également revu le système de production des graphiques, le manuel de production de la *Revue* et le système de planification pour la production de la *Revue*, ainsi que les sites Web associés. Leur contribution est essentielle pour que la publication soit de qualité et produite dans les délais. Ces stages annuels proposés par l'Université d'Helsinki ont été facilités par MM. Heikki Juslin, professeur, et Tomi Amberla, assistant.



Cinquante-trois personnes ont participé directement à l'élaboration de la *Revue* de cette année. M. Alex McCusker (Section du bois de la CEE/FAO) a rassemblé, validé et produit les statistiques. M. Ronald Jansen (Division de statistique de l'ONU) a fourni les toutes dernières statistiques sur le commerce des produits forestiers tirées de Comtrade et M. Bruce Michie, maître de recherche à l'Institut européen des forêts (EFI), a validé les données commerciales et produit la base de données qui a servi pour l'établissement des graphiques et tableaux sur les courants d'échanges. Qu'ils soient tous remerciés d'avoir créé la base de données contenant les statistiques mondiales les plus récentes qu'il ait été possible de rassembler.

M. Matt Fonseca (Section du bois de la CEE/FAO) a été chargé de la mise en page. M<sup>me</sup> Cynthia de Castro (Section du bois de la CEE/FAO) a mené à bien toutes les formalités administratives. M<sup>me</sup> Sefora Kifle (Section du bois de la CEE/FAO) a préparé les données concernant les prix et assisté les auteurs en leur fournissant documents et périodiques. L'édition a été assurée par M<sup>mes</sup> Barbara Hall, consultante, Christina O'Shaughnessy, rédactrice (Division du commerce et du bois de la CEE), et Line Konstat, fonctionnaire d'information adjointe (Division des transports de la CEE). M<sup>me</sup> Lindsey Farquharsen (Section du bois de la CEE/FAO) a également participé au corrigé des épreuves de la publication. Qu'ils en soient tous remerciés.

Les premières vérifications techniques dans la Section du bois de la CEE/FAO ont été effectuées, par ordre chronologique, par MM. Ed Pepke, Douglas Clark et Kit Prins. Les auteurs remercient M. Arvydas Lebedys (Division des industries et des produits forestiers du Département des forêts de la FAO) d'avoir procédé à des vérifications supplémentaires. D'autres vérifications ont été effectuées dans la Section du bois, notamment par MM. Sebastian Hetsch et Jan-Eirik Kjeldsen.

Le manuscrit a été achevé le 23 juillet 2007. C'est très sincèrement que je remercie personnellement tous les membres de l'équipe, les auteurs et les nombreux autres collaborateurs pour le zèle dont ils ont fait preuve au cours de l'élaboration de la présente livraison de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*.

M. Ed Pepke, Chef de projet  
Spécialiste de la commercialisation des produits forestiers  
Section du bois de la CEE/FAO  
Division du commerce et du bois  
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10, Suisse  
Courriel: [info.timber@unece.org](mailto:info.timber@unece.org)

## LISTE DES COLLABORATEURS

Le secrétariat tient à remercier sincèrement les personnes dont les noms suivent, qui lui ont communiqué des informations et apporté leur concours pour élaborer la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. Les données de base ont été fournies par les correspondants nationaux pour les statistiques, dont les noms sont mentionnés sur une liste distincte. Le secrétariat tient à s'excuser auprès de toutes les personnes dont il pourrait avoir involontairement omis le nom.

Martti Aarne, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande  
 Craig Adair, APA – The Engineered Wood Association, États-Unis  
 Yngve Abrahamsen, Euroconstruct, Institut suisse d'analyse conjoncturelle, Suisse  
 Eduard L. Akim, Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie  
 Tomi Amberla, Université d'Helsinki, Finlande  
 Harry Bagley, Lumber Quality Consulting, États-Unis  
 Peter Blombäck, Agence suédoise des forêts, Suède  
 John Bolles, Plum Creek Timber, États-Unis  
 Jim Bowyer, Université du Minnesota, États-Unis  
 Steve Bratkovich, USDA Forest Service, États-Unis  
 Michael Buckley, World Hardwoods, Royaume-Uni  
 Nikolai Burdin, OAO NIPIEIllesprom, Russie  
 Jairo Castaño, Organisation internationale des bois tropicaux, Japon  
 Jean Christophe Claudon, Organisation internationale des bois tropicaux, Japon  
 Roger Cooper, Université du Pays de Galles, Royaume-Uni  
 Ariane Crèvecoeur, CEPI, Belgique  
 Guillaume Daelmans, Fédération belge du commerce d'importation de bois, Belgique  
 Pierre-Marie Desclos, consultant en produits forestiers, Italie  
 Matthias Dieter, Université de Hambourg, Allemagne  
 Ralf Dümmer, Ernährungswirtschaft, Allemagne  
 Ivan Eastin, Center for International Trade in Forest Products, Université de Washington, États-Unis  
 Håkan Ekström, Wood Resources International, États-Unis  
 Lindsey Farquharson, Université du Pays de Galles, Royaume-Uni  
 Chris Gaston, FPInnovations – Forintek Division, Canada  
 Carl-Éric Guertin, Bureau de promotion des produits forestiers du Québec, Canada  
 Ben Gunneberg, Pan European Forest Certification Council, Luxembourg  
 Riitta Hänninen, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande  
 Eric Hansen, Université de l'État d'Oregon, États-Unis  
 Bénédicte Hendrickx, European Panel Federation, Belgique  
 Aimee Herridge, Bibliothèque de l'Office des Nations Unies, Genève  
 Sebastian Hetsch, consultant, Allemagne  
 Bengt Hillring, Université suédoise d'agronomie, Suède  
 Yanjie Hu, Académie chinoise de la foresterie, Chine  
 Peter Ince, USDA Forest Service, États-Unis  
 Filip de Jaeger, CEI-Bois, Belgique  
 Hans Jansen, CEE-ONU, Suisse  
 Ronald Jansen, Division de statistique de l'ONU, États-Unis  
 Heikki Juslin, Université d'Helsinki, Finlande  
 Emiko Kato, Japan Wood Products Information & Research Center, Japon  
 Olli Kaukonen, Université d'Helsinki, Finlande  
 Nick Kent, North American Wholesale Lumber Association, États-Unis  
 Eric Kilby, CEPI, Belgique  
 Jan-Eirik Kjeldsen, École supérieure du bois, France  
 Line Konstat, CEE-ONU, Suisse

Robert Kozak, Université de Colombie-Britannique, Canada  
Igor Krasavcevs, Fédération lettone de l'industrie forestière, Lettonie  
Florian Kraxner, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Autriche  
Arvydas Lebedys, FAO, Italie  
Nico Leek, Probos, Pays-Bas  
Fengming Lin, Académie chinoise de la foresterie, Chine  
Bernard Lombard, CEPI, Belgique  
Wenming Lu, Académie chinoise de la foresterie, Chine  
William Luppold, USDA Forest Service, États-Unis  
Warren Mabee, Université de Colombie-Britannique, Canada  
Elina Maki-Simola, Eurostat, Luxembourg  
Bruce Michie, Institut européen des forêts, Finlande  
Markie Muryawan, Division de statistique de l'ONU, États-Unis  
Birgitta Naumburg, Ministère de l'industrie, de l'emploi et des communications, Suède  
Sten Nilsson, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Autriche  
Michael O'Halloran, Western Wood Products Association, États-Unis  
Rupert Oliver, Forest Industries Intelligence Limited, Royaume-Uni  
Lars Göran Olsson, Association suédoise du bois, Suède  
Olle Olsson, Université suédoise d'agronomie, Suède  
Toshiaki Owari, Université de Tokyo, Japon  
Heikki Pajujoja, Metsäteho, Finlande  
Tapani Pahkasalo, Indufor, Finlande  
Tomás Parik, Wood and Paper, A.S., République tchèque  
Ewald Rametsteiner, Institut de politique et d'économie forestières, Autriche  
Leila Räsänen, Université d'Helsinki, Finlande  
Craig Rawlings, Smallwood Utilization Network, États-Unis  
Helmut Resch, Université des ressources naturelles, Autriche  
Al Schuler, USDA Forest Service, États-Unis  
Jarno Seppälä, Pöyry Forest Industry Consulting, Finlande  
Robert Shelburn, CEE-ONU, Suisse  
Kunshan Shi, Académie chinoise de la foresterie, Chine  
Ken Skog, USDA Forest Service, États-Unis  
Mike Smith, Forest Information Update, Nouvelle-Zélande  
Florian Steierer, Université de Hambourg, Allemagne  
Tatiana Stern, Université suédoise d'agronomie, Suède  
Kiwami Tamamoto, Japan Wood-Products Information & Research Center, Japon  
Xiufeng Tan, Académie chinoise de la foresterie, Chine  
Russell Taylor, R.E. Taylor & Associates, Ltd., Canada  
Jukka Tissari, Indufor, Suisse  
Endre Varga, Fédération européenne de l'industrie du parquet, Belgique  
David Venables, American Hardwood Export Council, Royaume-Uni  
Rebecca Westby, USDA Forest Service, États-Unis  
Roderick Wiles, Forest Industries Intelligence Limited, Royaume-Uni  
Nelson Y. S. Wong, International Forest List, Malaisie

## LISTE DES CORRESPONDANTS POUR LES STATISTIQUES

Les correspondants nationaux pour les statistiques dont les noms sont mentionnés ci-après sont les principaux fournisseurs de données pour la présente publication. Les auteurs les remercient de leur inestimable contribution et des efforts notables qu'ils ont déployés pour réunir et préparer les données. Les coordonnées complètes de ces correspondants figurent dans la publication *Forest Products Statistics*<sup>1</sup>.

Ashot Ananyan, Service national de statistique, Arménie  
Ramazan Bali, Ministère de l'environnement et de la foresterie, Turquie  
Anna Margret Björnsdóttir, Statistics Iceland, Islande  
Aija Budreiko, Ministère de l'agriculture, Lettonie  
Nikolai Burdin, OAO NIPIEIllesprom, Fédération de Russie  
Josefa Carvalho, Direcção Geral dos Recursos Florestais, Portugal  
Guillaume Daelmans, Fédération belge du commerce d'importation de bois, Belgique  
Mira Dojcinovska, Office de statistique de la République de Macédoine  
Simon Gillam, Forestry Commission, Royaume-Uni  
Branko Glavonjic, Université d'État de Belgrade, Serbie  
Hanne Haanaes, Statistiques Norvège – Statistisk sentralbyrå, Norvège  
Johannes Hangler, Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de la gestion de l'eau, Autriche  
Eugene Hendrick, COFORD (National Council for Forest R&D), Irlande  
James L. Howard, USDA Forest Service, États-Unis  
Aristides Ioannou, Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, Chypre  
Constanta Istratescu, Institut national du bois, Roumanie  
Surendra Joshi, Conseil national de la foresterie, Skogsstyrelsen, Suède  
Peter Kottek, Service forestier d'État, Hongrie  
Nico Leek, Probos, Pays-Bas  
Angelo Mariano, Ministère des politiques agricoles et forestières, Italie  
Anthony Mifsud, Centre de recherche et de développement agricoles, Malte  
Michel-Paul Morel, Ministère de l'agriculture et de la pêche, France  
Darko Motik, Université de Zagreb – Faculté de foresterie, Croatie  
Mika Mustonen, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande  
Yuri M. Ostapchuk, Comité d'État des statistiques d'Ukraine  
Tatiana Pasi, Office fédéral de l'environnement, Suisse  
Birger Rausche, Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs, Allemagne  
Annie Savoie, Ressources naturelles Canada, Canada  
Václav Stránský, Ministère de l'agriculture, République tchèque  
Wladyslaw Strykowski, Institut technique du bois, Pologne  
Rafael S. Suleymanov, Comité statistique d'État de la République d'Azerbaïdjan  
Verena Surappaeva, Service forestier d'État, Kirghizistan  
Roman Svitok, Centre forestier national (LVU), Slovaquie  
Irena Tomsic, Office statistique de la République de Slovénie  
Mati Valgepea, Centre estonien de la protection des forêts et de la sylviculture, Estonie  
Roberto Vallejo Bombin, Ministère de l'environnement, Espagne  
Darius Vizlenskaskas, Service chargé de l'étude sur l'état des forêts (SFSS), Lituanie  
Frank Wolter, Direction des eaux et forêts, Luxembourg

<sup>1</sup> La publication *Forest Products Statistics* est disponible sur: [www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm](http://www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm).

## SOURCES DES DONNÉES

Les données sur lesquelles est fondée l'analyse présentée dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* sont recueillies auprès des correspondants nationaux officiels<sup>2</sup> par le biais du questionnaire commun FAO/CEE/Eurostat/OIBT sur le secteur forestier, distribué en avril 2007. Dans la région de la CEE, qui comprend 56 pays, les données relatives aux 29 pays membres de l'UE et de l'AELE sont rassemblées et validées par Eurostat et celles concernant les autres pays de la CEE, par la CEE/FAO à Genève.

Les statistiques utilisées pour la présente livraison de la *Revue* sont tirées de la base de données TIMBER. Comme cette dernière est constamment mise à jour, l'analyse d'une livraison n'est toujours qu'une photographie à un instant déterminé. La base de données et les questionnaires évoluent en permanence. La qualité des données varie selon les pays, les produits et les années. Le secrétariat s'emploie sans relâche à améliorer la qualité des données, se souciant tout spécialement des pays de la CEI et de l'Europe du Sud-Est. Tout comme les organisations partenaires et les correspondants nationaux, les auteurs de la *Revue* sont convaincus que la qualité de la base statistique internationale sur laquelle est fondée l'analyse du secteur des produits forestiers s'améliore régulièrement. Leur objectif est d'avoir une base unique de données courantes et complètes validées par les correspondants nationaux, les chiffres devant être les mêmes, qu'ils viennent de la FAO à Rome, d'Eurostat à Luxembourg, de l'OIBT à Yokohama ou de la CEE/FAO à Genève. Ils sont persuadés que, depuis juillet 2007, la série de données utilisée dans la *Revue* est la meilleure qu'on puisse trouver. Les données figurant dans cette publication ne représentent qu'une petite partie des données disponibles. On trouvera toutes les données disponibles pour les années 2002-2006 dans la publication *Forest Products Statistics*. La base de données TIMBER peut être consultée sur le site Web commun du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts à l'adresse suivante: [www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Database](http://www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Database).

Le secrétariat est reconnaissant aux correspondants de lui avoir fourni des données concrètes pour 2006 et, en l'absence de statistiques officielles, leurs meilleures estimations. Partant, toutes les statistiques pour 2006 sont provisoires et sujettes à confirmation l'an prochain. Ce sont les correspondants nationaux qui ont pour mission de rassembler les informations concernant leur pays. Les données officielles qu'ils communiquent forment la grande majorité des données enregistrées. Dans certains cas, lorsque aucun chiffre n'était fourni ou que les données étaient confidentielles, le secrétariat a établi des estimations pour que les totaux par région ou par produit soient comparables et le restent dans le temps. Ces dernières sont signalées dans la présente publication, mais seulement pour les produits au niveau d'agrégation le plus bas.

Bien qu'aucun effort n'ait été épargné par l'ensemble des parties intéressées, un certain nombre de problèmes non négligeables demeurent. Les plus importants concernent les différences existant entre les définitions, en particulier quand celles-ci ne sont pas indiquées, ainsi que les quantités enlevées et les volumes de production non déclarés. Dans certains cas, entre autres celui des quantités enlevées de combustibles ligneux, les données communiquées officiellement peuvent ne représenter que 20 % des chiffres réels. Par ailleurs, les conversions dans les unités normalisées utilisées ici ne sont pas nécessairement effectuées partout de la même façon.

Outre les statistiques officielles rassemblées à l'aide du questionnaire, des données émanant d'associations professionnelles et des statistiques gouvernementales ont été utilisées pour mener à bien l'analyse concernant 2006 et le début de 2007. Des données d'appoint ont été fournies par des experts, y compris les correspondants nationaux pour les statistiques, ou tirées d'un certain nombre de revues spécialisées et de sites Internet. La plupart de ces sources sont citées dans le texte, à la fin des chapitres, sur la liste des collaborateurs et dans la liste de références figurant dans l'annexe.

---

<sup>2</sup> La liste des correspondants figure, avec leurs coordonnées complètes, sur le site: [www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm](http://www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm).

## NOTES EXPLICATIVES

La «consommation apparente» d'un pays est sa production, plus ses importations et moins ses exportations. Les volumes de consommation apparente ne tiennent pas compte des variations de stocks.

Le «solde» est la différence entre les exportations et les importations; il est positif lorsqu'il s'agit d'exportations nettes (exportations supérieures aux importations) et négatif lorsqu'il s'agit d'importations nettes (importations supérieures aux exportations). Les données commerciales concernant les 25 pays de l'Union européenne comprennent le commerce intracommunautaire, qui fait souvent l'objet d'estimations de la part des pays. Les données d'exportation englobent généralement les volumes réexportés. Dans les tableaux, les agrégats relatifs au commerce sous-régional correspondent aux échanges entre pays de la sous-région.

Pour la subdivision des régions, le lecteur voudra bien se reporter à la carte qui figure dans l'annexe. Les références à l'UE correspondent aux 25 pays membres de l'Union européenne en 2006. Le sigle CEI désigne les 12 pays de la Communauté d'États indépendants.

Tout au long du texte, le terme «résineux» est employé comme synonyme de «conifère» et le terme «feuillu», comme synonyme de «non-conifère» et «non-résineux». D'autres définitions sont données dans l'annexe de la version électronique.

La mention «tonne» ou «tonnes» renvoie, dans tous les cas, à l'unité de poids de 1 000 kilogrammes (kg).

Il est à noter que toute la production et tous les échanges de bois d'œuvre résineux des États-Unis et du Canada sont donnés en m<sup>3</sup> de bois brut, obtenus par conversion à partir de m<sup>3</sup> exprimés en valeur nominale, comme cela est expliqué dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2001-2002*, page 88.

Le terme «anhydre» (séché à l'étuve) est utilisé ici par rapport au poids d'un produit complètement sec; ainsi, une tonne de fibre de bois anhydre correspond à 1 000 kg de fibre de bois ne contenant aucune humidité.

**SYMBOLES CONVENTIONNELS ET ABRÉVIATIONS****(Des abréviations peu utilisées explicitées dans le texte peuvent ne pas figurer sur cette liste)**

...	Chiffre non disponible
AELE	Association européenne de libre-échange
ATFS	American Tree Farm System
CEI	Communauté d'États indépendants
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
CSA	Association canadienne de normalisation
dollar	Dollar des États-Unis, sauf si suivi du nom d'un autre pays
EFI	Institut européen des forêts
EQ	Équivalent de bois brut
FMI	Fonds monétaire international
FSC	Forest Stewardship Council
GES	Gaz à effet de serre
GWh	Gigawattheure
ha	Hectare
kWh	Kilowattheure
LVL	Lamibois
m <sup>2</sup>	Mètre carré
m <sup>3</sup>	Mètre cube
MDF	Panneaux de fibres de densité moyenne
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
ONG	Organisation non gouvernementale
OSB	Panneaux de grandes particules orientées
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PFC	Produit forestier certifié
PIB	Produit intérieur brut
PJ	Petajoule
RAS	Région administrative spéciale [de Hong Kong]
SFI	Sustainable Forestry Initiative
STEM	Agence suédoise de l'énergie
t.m.	Tonne métrique
UE	Union européenne





## Chapitre 1

# ***Reconfiguration du secteur forestier tout entier sous l'influence des politiques et des marchés de la dendroénergie: Aperçu des marchés des produits forestiers et des orientations, 2006-2007<sup>3</sup>***

---

### Faits saillants

- En 2006, le secteur de la construction de logements aux États-Unis a marqué un très net recul, entraînant à sa suite les marchés nord-américains de produits forestiers, en particulier celui des sciages, tandis que le renforcement des marchés d'Europe et de la CEI portait la consommation de produits du bois et d'articles en papier dans la région de la CEE à des niveaux sans précédent.
- Pour faire face aux changements climatiques et aux problèmes de sécurité énergétique, les politiques des pouvoirs publics en Europe et en Amérique du Nord stimulent la demande de combustibles ligneux pour atteindre les objectifs fixés en matière d'énergie renouvelable.
- L'augmentation de la demande de dendroénergie, conjuguée à la demande croissante de matières premières bois dans l'industrie du bois et du papier, oblige à mobiliser davantage de ressources en bois, ce qui transforme le secteur forestier tout entier, avec des perspectives à long terme et des conséquences à court terme.
- À la mi-2007, la superficie forestière certifiée dans le monde atteignait 292 millions d'hectares, principalement concentrés dans la région de la CEE où il est procédé à la certification non seulement du bois mais aussi d'autres produits, comme les combustibles ligneux et les produits forestiers non ligneux.
- La Chine est aujourd'hui, dans le monde, le chef de file des importateurs de bois ronds et des exportateurs de meubles, ce qui a encouragé les importations de bois ronds et de sciages en provenance de la région de la CEE, et menace l'existence de certains fabricants de meubles de la région.
- En Europe, la production et la consommation de sciages résineux ont beaucoup augmenté en 2006, et les prix des grumes et des sciages ont monté; en revanche, les marchés nord-américains se sont orientés à la baisse et les prix ont chuté.
- Les investissements effectués en capacité de transformation du bois en Europe, parfois avec l'aide de l'UE et parfois par des sociétés multinationales, ont fait augmenter la demande de bois ronds industriels ainsi que la production de produits dérivés du bois destinés au marché intérieur et à l'exportation.
- La Russie a mis en œuvre un code forestier ambitieux visant à réformer le secteur tout entier, puis a commencé, au milieu de l'année 2007, à relever les taxes à l'exportation frappant les bois ronds; toutefois, il y a eu au départ de nombreuses complications.
- Un accord sur le bois d'œuvre résineux, existant depuis longtemps entre les États-Unis et le Canada, a été remplacé par un nouvel accord commercial de sept ans en 2006, mais ce dernier reste controversé.
- L'Allemagne est devenue, en 2004, le plus gros producteur de sciages, et sa production de sciages résineux s'est encore accrue en 2006 (de 12 %); allant de pair avec la progression de la demande de bois pour la production d'énergie et d'autres produits, les enlèvements de bois ronds ont continué d'augmenter rapidement en 2006 (de plus de 9 %).

---

<sup>3</sup> Par M. Ed Pepke, Section du bois de la CEE/FAO.

## 1.1 Introduction

Le présent chapitre de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2006-2007* (la *Revue*) fournit une analyse succincte de l'évolution des marchés des produits forestiers et des politiques dans la région de la CEE et dans ses trois sous-régions (Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants (CEI)). Le premier chapitre retrace tout d'abord l'évolution des marchés, puis celle des orientations; néanmoins il est impossible de séparer totalement leurs interactions.

Deux thèmes irriguent la présente *Revue*: la dendroénergie et la mobilisation de matières premières bois supplémentaires, d'une part, et, de l'autre, les marchés des résineux. Le premier thème rejoint celui du forum de politique générale de la CEE/FAO, intitulé «Perspectives et répercussions des politiques et des objectifs en matière de bioénergie sur le secteur forestier et d'autres secteurs», prévu le 10 octobre 2007. Le second est en cours de préparation pour le premier débat sur le marché qui se déroulera conjointement entre le Comité du bois de la CEE et la Conférence internationale sur le bois résineux les 8 et 9 octobre 2007.

Le présent chapitre ne pouvant que résumer les principales conclusions de l'analyse de cette année, le lecteur désireux d'avoir de plus amples informations sur les marchés et les orientations est invité à se reporter aux 11 chapitres suivants qui présentent tout d'abord une analyse des grandes orientations, puis les facteurs économiques influant sur les marchés des produits forestiers. Un chapitre est consacré à chaque secteur du marché des produits du bois de transformation primaire, à savoir les matières premières bois, les sciages résineux, les sciages feuillus, les panneaux, les papiers, cartons et pâtes de bois, la dendroénergie et les bois tropicaux. Deux autres chapitres portent sur les marchés des produits forestiers certifiés et sur les produits du bois à valeur ajoutée.

Beaucoup d'autres informations peuvent être trouvées dans les tableaux statistiques figurant dans les annexes électroniques de la *Revue*, disponibles sur le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO<sup>4</sup>.

Le deuxième chapitre de la présente *Revue*, intitulé «Grandes orientations concernant les marchés des produits forestiers en 2006 et 2007» analyse les

questions de fond suivantes, qui sont présentées succinctement dans le présent chapitre:

- Dilemmes d'orientation dus à la demande croissante de bioénergie, y compris la mobilisation durable de ressources en bois supplémentaires;
- Évolution des échanges et questions de politique générale;
  - Influence croissante de la Chine sur les marchés mondiaux, en tant que consommateur et acteur commercial;
  - Mesures prises pour venir à bout de l'abattage et du commerce illégaux;
  - Accord sur le bois d'œuvre résineux conclu entre les États-Unis et le Canada;
  - Moyens mis en œuvre pour réduire l'empreinte du secteur forestier à l'échelle mondiale: responsabilité sociale des entreprises;
- Réforme du secteur forestier russe: nouveau code forestier et nouveau régime d'exportation;
- Politiques de recherche-développement.

## 1.2 Évolution du marché

### 1.2.1 Évolution régionale et infrarégionale

Les marchés des produits forestiers de la région de la CEE ont légèrement progressé en 2006 pour conserver un niveau élevé de consommation (tableau 1.1.1). Toutefois, l'évolution a été loin d'être uniforme entre les trois sous-régions (graphique 1.1.1). Présentement, en Amérique du Nord, la plus grosse sous-région consommatrice, la consommation a chuté de 1,8 % en 2006, principalement sous l'effet d'un important repli de la construction de logements aux États-Unis (13 % en 2006); une nouvelle régression est prévue pour 2007. Par ricochet, au Canada, la production de produits du bois, dont la plus grande partie est destinée aux États-Unis, a aussi fléchi, situation qui a été aggravée par la réduction des abattages dans certaines provinces, le raffermissement de la monnaie et les attaques d'insectes. En Amérique du Nord, l'accumulation de tous ces problèmes a entraîné la fermeture de scieries, de papeteries et de fabriques de panneaux, ainsi qu'une réduction de la production et de la rentabilité des entreprises qui ont continué à produire. Les analystes du marché ont jugé la situation catastrophique dans certaines localités et dans certains secteurs.

<sup>4</sup> [www.unecce.org/trade/timber/mis/fpama.htm](http://www.unecce.org/trade/timber/mis/fpama.htm).

TABLEAU 1.1.1

**Consommation apparente de sciages<sup>a</sup>, de panneaux dérivés du bois<sup>b</sup>  
et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2002-2006**

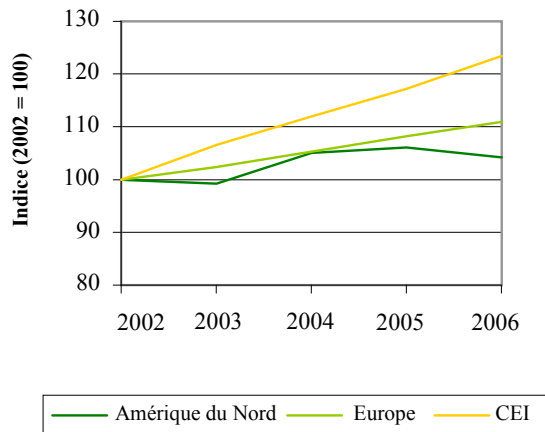
	Milliers d'unités	2002	2003	2004	2005	2006	Variation de 2005 à 2006	
							Volume	%
<b>Europe</b>								
Sciages	m <sup>3</sup>	107 807	110 692	114 636	116 485	120 389	3 904	3,4
Panneaux dérivés du bois	m <sup>3</sup>	55 382	57 968	62 716	65 328	67 347	2 019	3,1
Papiers et cartons	t.m.	89 582	91 002	91 721	94 592	96 272	1 680	1,8
Total	m <sup>3</sup> EQ <sup>c</sup>	564 786	578 351	594 699	611 568	626 740	15 172	2,5
<b>Dont: Europe des Vingt-cinq</b>								
Sciages	m <sup>3</sup>	93 905	96 471	99 382	100 440	102 926	2 487	2,5
Panneaux dérivés du bois	m <sup>3</sup>	49 593	51 424	55 214	56 341	57 983	1 642	2,9
Papiers et cartons	t.m.	82 470	83 770	84 349	85 585	87 292	1 707	2,0
Total	m <sup>3</sup> EQ <sup>c</sup>	509 169	520 612	533 298	540 982	553 375	12 394	2,3
<b>CEI</b>								
Sciages <sup>d</sup>	m <sup>3</sup>	13 217	12 319	12 443	11 591	10 584	-1 007	-8,7
Panneaux dérivés du bois	m <sup>3</sup>	6 740	8 212	9 132	10 197	11 879	1 681	16,5
Papiers et cartons	t.m.	5 706	6 432	6 763	7 444	8 075	630	8,5
Total	m <sup>3</sup> EQ <sup>c</sup>	51 276	54 653	57 445	60 098	63 314	3 216	5,4
<b>Amérique du Nord</b>								
Sciages	m <sup>3</sup>	144 148	140 129	155 488	157 372	149 815	-7 558	-4,8
Panneaux dérivés du bois	m <sup>3</sup>	60 106	62 580	66 524	69 070	69 577	507	0,7
Papiers et cartons	t.m.	97 248	96 570	98 614	98 603	98 298	-304	-0,3
Total	m <sup>3</sup> EQ <sup>c</sup>	656 476	651 708	689 521	696 571	684 257	-12 314	-1,8
<b>Région de la CEE</b>								
Sciages	m <sup>3</sup>	265 172	263 140	282 568	285 449	280 788	-4 661	-1,6
Panneaux dérivés du bois	m <sup>3</sup>	122 229	128 761	138 372	144 595	148 802	4 207	2,9
Papiers et cartons	t.m.	192 536	194 003	197 098	200 639	202 645	2 006	1,0
Total	m <sup>3</sup> EQ <sup>c</sup>	1 272 538	1 284 712	1 341 666	1 368 237	1 374 311	6 074	0,4

Notes: <sup>a</sup> Non compris les traverses; <sup>b</sup> Non compris les feuilles de placage; <sup>c</sup> Équivalent de bois brut; <sup>d</sup> La baisse de la consommation apparente de sciages dans la CEI n'est pas conforme à la réalité. 1 m<sup>3</sup> de sciages et de panneaux dérivés du bois = 1,6 m<sup>3</sup> et 1 tonne métrique de papier = 3,39 m<sup>3</sup>.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

GRAPHIQUE 1.1.1

### Consommation de produits forestiers de la région de la CEE, par sous-région, 2002-2006



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Les différents secteurs de production ne progressent plus de conserve dans la région. Le fléchissement de la demande de sciages nord-américaine a indiqué une tendance divergente en 2006, qui s'est poursuivie en 2007 (graphique 1.1.2).

En Europe, contrairement à ce qui s'est produit en Amérique du Nord, les marchés du bois et du papier ont crû, en volumes consommés, pour la cinquième année consécutive. Les économies se sont raffermies l'an dernier et, à la mi-2007, les indicateurs du marché donnent à penser que la croissance se poursuivra. La consommation de sciages a augmenté de 3,4 %, la totalité de l'accroissement étant due aux résineux, car la consommation de feuillus est restée stationnaire. Les fabricants de panneaux et de papier ont accru leur production et leurs exportations entre 2005 et 2006, et ont obtenu de meilleurs prix pour leurs produits.

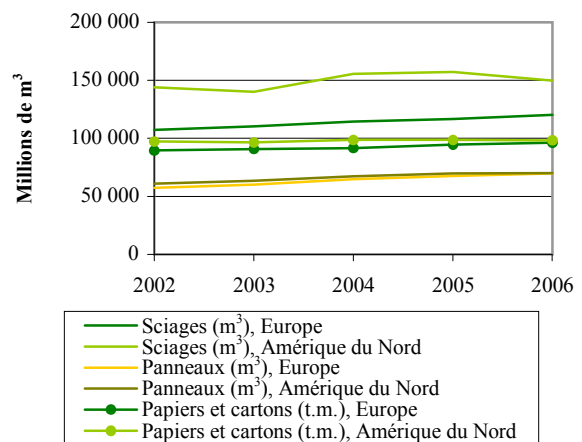
C'est dans la CEI qu'a été enregistré le plus fort accroissement global de la consommation, plus de 5,4 % en 2006. Cette progression est indiscutablement sous-estimée puisque, d'après les calculs, la composante la plus importante de la consommation, les sciages résineux, a encore diminué. Or, tous les analystes du marché estiment que la consommation de sciages a augmenté en 2006 et

qu'elle ne cesse de le faire depuis des années, contrairement à ce qu'indiquent les statistiques officielles. La principale raison avancée pour cette anomalie statistique est que la plupart des scieries sont des petites ou moyennes entreprises, qui travaillent pour le marché local, et ne déclarent pas leur production. En Russie, les 400 plus grosses scieries sont tournées vers le marché d'exportation. Partant, les déclarations en douane font état de volumes d'exportations importants, et ces derniers ont augmenté beaucoup plus rapidement que ceux consignés dans les statistiques de production officielles.

Les marchés de la dendroénergie se sont développés en 2006 et 2007, sous l'effet, principalement, de la hausse sans précédent des prix des combustibles fossiles et des politiques mises en place par les pouvoirs publics pour assurer la sécurité énergétique et lutter contre les changements climatiques. Le secteur forestier tout entier en a subi les répercussions, depuis les propriétaires de forêts jusqu'aux producteurs de dendroénergie, de produits du bois et d'articles en papier. La concurrence dont a fait l'objet la matière première bois a entraîné des pénuries locales et des hausses de prix. Si les propriétaires terriens et les fabricants de sous-produits en ont tiré avantage, les fabricants de panneaux et d'articles en papier en ont pâti, particulièrement en Europe.

GRAPHIQUE 1.1.2

### Consommation par secteur de produits du bois en Europe et en Amérique du Nord, 2002-2006



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Les variations du taux de change des monnaies ont été spectaculaires en 2006 et 2007 et ont influé sur les échanges et la rentabilité de bon nombre de secteurs de la filière bois. Le dollar des États-Unis a poursuivi son repli, se négociant aux alentours de 1,40 dollar pour 1 euro durant l'été 2007, du jamais vu encore jusqu'ici. Le Canada a été confronté à des problèmes qui se sont aggravés mutuellement en raison du raffermissement du dollar canadien qui a atteint son plus haut niveau à la mi-juillet, s'appréciant de 10 % par rapport au dollar des États-Unis. La détermination de la valeur des monnaies a eu une incidence directe sur les prix en dollars et a modifié la structure des échanges: les exportations européennes de sciages résineux à destination des États-Unis ont sensiblement diminué; celles de sciages des États-Unis ont profité de la faiblesse du dollar et de la hausse des prix de ces produits en Europe; et tant les exportations de sciages résineux que celles de sciages feuillus ont progressé au premier semestre de 2007.

Il y a donc une dichotomie entre les sous-régions de la CEE, situation qui contraste avec celle ressortant de l'analyse de 2005-2006, objet de la précédente *Revue*, où toutes les sous-régions avaient enregistré des records. Si globalement, la consommation de la région de la CEE a légèrement augmenté, celle de l'Amérique du Nord a décliné de 12,3 millions de m<sup>3</sup>, volume qui fort heureusement équivaut à peu près à la progression de la consommation de l'UE des Vingt-cinq. Toutes ces tendances de 2006 seront revues et les prévisions pour 2007 et 2008 analysées lors du débat sur le marché qui aura lieu conjointement entre le Comité du bois et la Conférence internationale sur le bois résineux en octobre 2007.

### 1.2.2 *Marchés des matières premières bois*

L'accroissement de la production de sciages, de panneaux et de pâte, avec les produits à valeur ajoutée qui en découlent, ainsi que le développement rapide de la dendroénergie dans la région de la CEE ont nécessité de plus gros apports de matière première bois. Il n'en demeure pas moins qu'en 2006, les récoltes forestières ont quand même régressé de 1,4 % à 1,4 milliard de m<sup>3</sup>, car les bois ronds<sup>5</sup> abattus par la tempête, qui restaient depuis 2005, ont été utilisés. Environ 75 % des bois ronds industriels sont des résineux, qui sont transformés en sciages.

<sup>5</sup> Les bois ronds se répartissent en bois ronds industriels et bois de chauffage. La composition de ce groupe de produits est donnée dans l'annexe à la présente *Revue*.

Reconnaissant que le climat change, les pouvoirs publics, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, mettent en œuvre des politiques visant à développer l'utilisation des biocombustibles, dont le bois. Les États membres de l'UE ont pris des mesures pour atteindre le nouvel objectif de 20 % fixé par l'UE en matière d'énergie renouvelable à l'horizon 2020, mesures qui auront certaines conséquences pour le secteur forestier, positives pour les uns, négatives pour les autres.

Les changements climatiques sont tenus pour responsables de diverses catastrophes dont ont été victimes les forêts de la région en 2006 et 2007. L'hiver 2006-2007, exceptionnellement doux, a entravé les récoltes en Europe et en Russie. En 2007, des tempêtes ont endommagé les forêts en Europe. Des incendies de forêt se sont également produits en France, en Grèce, en Suisse, aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays.

Si les prix des bois ronds tendaient vers des niveaux records en Europe à la mi-2007, c'est en partie en raison de la concurrence que les ressources en bois suscitaient entre les industries de transformation du bois et les producteurs de dendroénergie. Les scieurs et les fabricants de panneaux européens ont été confrontés à des pénuries de grumes en 2006, malgré le niveau excédentaire, parfaitement établi, du matériel sur pied et de l'accroissement annuel dans les forêts. Les appels lancés en faveur d'une plus grande mobilisation des ressources en bois ont abouti à la tenue de toute une série de réunions de haut niveau, qui se poursuivront lors du forum de politique générale d'octobre 2007. La pénurie de grumes de 2006 s'est quelque peu résorbée lorsqu'une tempête de vent dévastatrice a balayé toute l'Europe orientale en janvier 2007. Néanmoins, la douceur de l'hiver 2006-2007 en Europe a freiné les coupes ainsi que le nettoyage des forêts endommagées par la tempête dans nombre de pays européens, tout comme en Russie.

L'industrie du bois européenne a puisé dans les ressources forestières de la Russie voisine, comme le montre le niveau record des exportations de bois ronds industriels russes en 2006. Mais, l'accroissement rapide des exportations de produits primaires n'a pas échappé aux responsables de l'action gouvernementale, qui ont instauré le prélèvement d'une nouvelle taxe à l'exportation sur les bois ronds à compter de juillet 2007, taxe qui, devant normalement augmenter jusqu'à atteindre 50 euros/m<sup>3</sup> en 2011, pourrait être de nature à

rendre les exportations non rentables. Cette taxe préoccupe si vivement les importateurs de grumes russes que des doléances ont été présentées à la Commission européenne et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Gouvernement russe a également adopté un nouveau code forestier (examiné plus loin) qui, conjugué à ces taxes à l'exportation a pour finalité de réformer le secteur forestier tout entier, et la filière bois-papier en particulier, en encourageant la production à plus grande valeur ajoutée. Pour information, les forêts russes s'accroissent annuellement de 900 millions de m<sup>3</sup>, qui viennent s'ajouter aux 82 milliards de m<sup>3</sup> de matériel sur pied. En termes de superficie, elles représentent 25 % des forêts de résineux du monde.

La production de bois ronds industriels nord-américaine a augmenté, bien que la demande des scieries et des usines à pâte ait fléchi. Les exportations de grumes à destination de l'Asie se sont accrues. Les coupes de pin ponderosa décimé par le dendroctone en Colombie-Britannique, et maintenant dans la province d'Alberta, ont été intensifiées afin d'empêcher la propagation des insectes et d'utiliser le bois avant qu'il se détériore ou soit brûlé.



Source: J. Bolles, 2007.

### 1.2.3 Marchés de la dendroénergie

L'évolution du climat est le problème qui suscite les réactions les plus diverses dans la filière bois de la région de la CEE, tant dans les industries forestières que dans celles de transformation du bois. Les propriétaires et les gestionnaires de forêts profitent de la possibilité qui leur est offerte aujourd'hui de vendre ce qui, auparavant, était des coupes de dégagement et de nettoyage, ainsi que d'autres déchets forestiers issus des activités

d'amélioration des peuplements. Certains pays savent de longue date récolter les déchets forestiers et les transformer en chaleur et en énergie électrique. La Finlande, par exemple, couvre environ 20 % de ses besoins énergétiques grâce aux déchets ligneux, dans lesquels entre une forte proportion de sous-produits industriels combustibles.

Dans l'industrie de transformation du bois, les avis sur le développement de la dendroénergie sont partagés. En Europe actuellement, environ la moitié des coupes sont tôt ou tard utilisées pour produire de l'énergie, quoique souvent en tant que sous-produits d'une transformation à plus forte valeur ajoutée (Steierer *et al.*, 2007). Les entreprises de sciage se félicitent de l'apparition de nouveaux marchés et des prix plus élevés auxquels ils peuvent vendre leurs déchets. Les fabricants de panneaux, en revanche, craignent que l'offre de matières premières s'amenuise et que les prix du bois augmentent. Les fabricants de pâte, eux aussi, sont inquiets au sujet de leur approvisionnement en matières premières de même qu'au sujet des prix, mais voient en même temps des possibilités de produire de l'énergie en plus de la pâte et du papier.

Ces changements ne s'observent pas encore partout dans la région de la CEE. Là où la demande de dendroénergie est inférieure à l'offre de bois disponible, de nouveaux circuits commerciaux se mettent en place. La Suède, par exemple, pays qui, il y a quelque temps, a institué des taxes et des mesures d'incitation pour promouvoir la dendroénergie, a entrepris d'importer du bois à des fins énergétiques, toujours davantage sous forme de granulés, qu'elle se procure dans des pays très éloignés de l'Europe, notamment en Colombie-Britannique (Canada). Actuellement, les taux de fret maritime sont abordables pour les expéditions au long cours; en revanche, le niveau sans précédent des prix du pétrole rend prohibitif le transport par camion sur de longues distances, même à l'intérieur de la Suède.

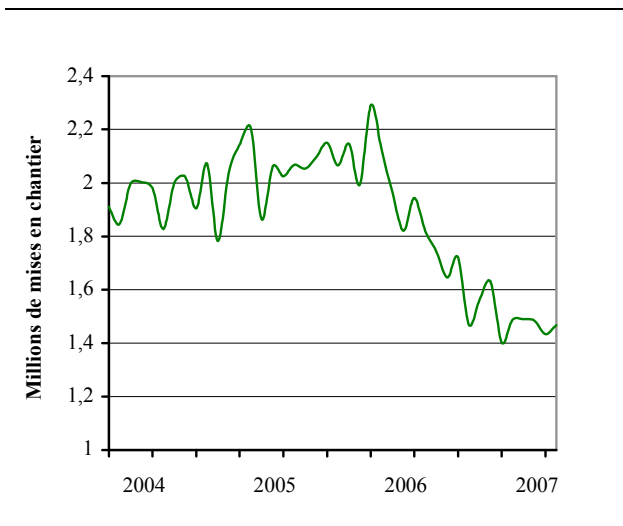
Les installations modernes et performantes brûlant du bois sont aussi rentables que celles fonctionnant aux combustibles fossiles, en particulier pour les utilisations collectives et le chauffage urbain. Cela dit, comme des craintes ont été émises au sujet des particules rejetées par les installations à faible rendement non équipées de filtres, certains pays ont établi des normes de pollution et des réglementations auxquelles sont soumis les nouveaux poêles.

### 1.2.4 Marchés des sciages résineux

Comme cela est parfaitement établi au chapitre 3, qui donne un aperçu de la situation économique et du secteur de la construction, au lendemain des résultats sans précédent enregistrés fin 2005 et début 2006, la spectaculaire récession du secteur de la construction de logements aux États-Unis a eu des répercussions sur tous les marchés de produits forestiers de la CEE et au-delà, atteignant aussi d'autres marchés exportant vers les États-Unis (graphique 1.2.1). Ce sont surtout les secteurs des sciages résineux et des panneaux qui en ont gravement souffert. La demande diminuant, les prix ont chuté au niveau des seuils de rentabilité et les usines ont réduit leur capacité de production, voire mis la clef sous la porte lorsqu'elles n'étaient plus en mesure de supporter d'être déficitaires. Les réductions de capacité et les fermetures d'usines ont des effets en cascade qui sont désastreux sur le plan local aux niveaux de l'emploi, de l'économie en général et de la gestion des ressources forestières.

GRAPHIQUE 1.2.1

#### Mises en chantier de logements aux États-Unis, 2004-2007



Note: Taux annuel corrigé des variations saisonnières.

Source: US Bureau of the Census, 2007.

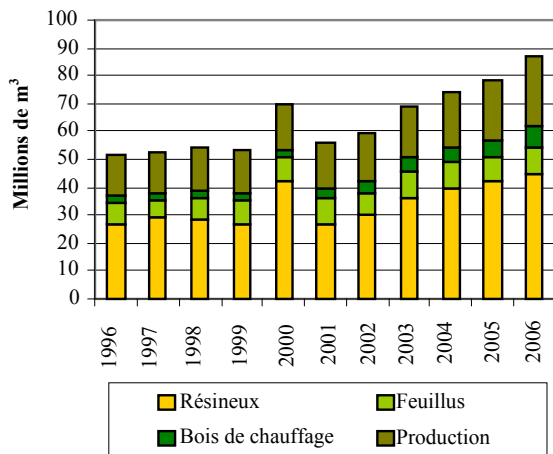
Connaissant une situation étonnamment différente de ceux d'Amérique du Nord, les marchés européens des sciages résineux ont été bien orientés en 2006 et au début de 2007. La production a de nouveau atteint un niveau sans précédent (110,5 millions de m<sup>3</sup>), la consommation également (110,4 millions de m<sup>3</sup>), et l'Europe est restée exportatrice nette, avec un volume d'exportations encore plus élevé (49,6 millions de m<sup>3</sup>). La demande de sciages a été soutenue à la fois dans le secteur des constructions neuves et dans celui des travaux de rénovation. Les prix ont sensiblement augmenté, d'environ 25 % entre le début de l'année 2005 et la mi-2007. Cette hausse des prix a contribué à assurer la rentabilité des scieries confrontées à l'augmentation des coûts des grumes et de l'énergie.

En 2006, il a été procédé à d'importants accroissements de la capacité de sciage dans les pays d'Europe centrale, notamment en Allemagne, en République tchèque et en Suisse. La demande allemande de grumes de sciage et de bois pour la production d'énergie a provoqué des pénuries en 2006, malgré des prix en hausse et des récoltes plus abondantes (graphique 1.2.2). La tempête de vent dévastatrice qui a soufflé dans le nord et dans l'est de l'Europe en janvier 2007 a permis de combler en partie le manque de grumes, mais les prix sont restés élevés (graphique 1.2.3).

Les exportateurs européens ont rapidement abandonné le marché des États-Unis, naguère juteux, et élargi leurs débouchés en Asie et au Moyen-Orient. En revanche, la faiblesse du dollar des États-Unis a permis aux exportateurs nord-américains de pénétrer les marchés européens où les prix des sciages étaient plus élevés. Avec les ajouts de capacité mis en place, les exportations russes ont de nouveau atteint des niveaux records. L'instauration d'une plus grande stabilité politique et économique favorise actuellement l'investissement direct étranger dans l'industrie russe des produits forestiers, en particulier dans les scieries, les fabriques de panneaux et les usines à pâte et à papier. Dans l'ouest de la Russie, des coentreprises ont été créées par des sociétés multinationales basées en Europe, attirées par l'essor tant du marché intérieur que du marché d'exportation. Dans l'est de la Russie, des investisseurs chinois ont construit des usines pour assurer la transformation des grumes avant exportation.

GRAPHIQUE 1.2.2

**Production de bois ronds industriels,  
de bois de chauffage et de sciages  
en Allemagne, 1996-2006**



*Notes:* Selon les auteurs, les statistiques officielles concernant le bois de chauffage sous-estiment la production réelle. La production anormalement élevée en 2000, qui a désormais été dépassée, était due aux tempêtes de décembre 1999.

*Source:* Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

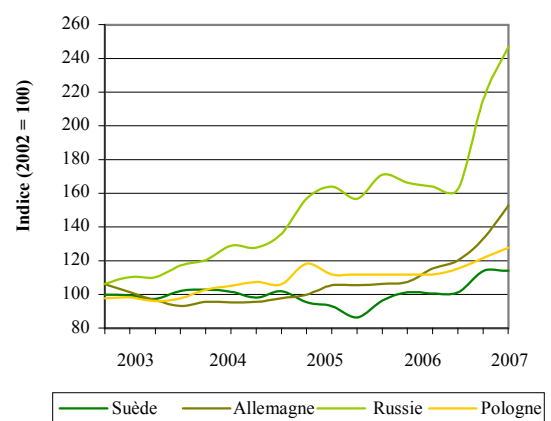
D'énormes ajouts de capacité de sciage ont été enregistrés en Europe en 2006 et d'autres sont prévus pour 2007 et au-delà. Certaines des extensions et des nouvelles usines étaient planifiées avant l'effondrement du marché des États-Unis, mais c'est à l'augmentation de la demande en Europe et sur les marchés d'exportation autres que celui des États-Unis qu'est due essentiellement cette évolution. Les millions de m<sup>3</sup> de capacité de production que l'on est en train d'ajouter suscitent un regain d'inquiétude concernant la disponibilité de grumes de sciage peu coûteuses à court terme. Cela étant, la capacité est installée pour le long terme et l'accroissement des forêts d'Europe ne cesse de dépasser de loin le volume des récoltes. Il est devenu difficile pour ceux qui suivent les marchés d'attribuer la production et les volumes échangés à un pays donné dans les cas où des sociétés multinationales sont concernées.

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux, conclu de longue date entre les États-Unis et le Canada, est entré dans une nouvelle phase lorsque l'ancienne

entente a pris fin en octobre 2006 et a fait place à un nouvel accord commercial de sept ans. Le différend s'est achevé par le remboursement de 80 % des droits versés par le Canada (environ 4 milliards de dollars) et l'attribution des 20 % restants, à parts égales, au Gouvernement et à l'industrie du sciage des États-Unis. Les avantages pour le Canada au titre du nouvel accord étaient, selon les dires: l'assurance de pouvoir accéder au marché des États-Unis pendant sept ans; une protection en cas de réduction de sa part de marché imputable aux exportations d'autres pays, notamment européens; et la liberté pour la Colombie-Britannique d'aménager sa formule de fixation des prix de manière à tenir compte de la pullulation du dendroctone du pin ponderosa. Le nouvel accord prévoit toujours le prélèvement de droits à l'exportation basés sur les prix des sciages et assorti d'une limitation de volume. À la mi-2007, l'interprétation des mécanismes de déclenchement de l'accord et des procédures de financement des programmes forestiers, fédéraux et provinciaux du Canada donnait déjà lieu à des litiges.

GRAPHIQUE 1.2.3

**Prix à la livraison des grumes de sciage  
résineuses en Europe et en Russie,  
2003-2007**



*Source:* Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2007.

### 1.2.5 Marchés des sciages feuillus

En Europe, la production de sciages feuillus a augmenté de 3,2 % pour atteindre 16,0 millions de m<sup>3</sup>. La consommation étant stationnaire par ailleurs, un volume plus important de sciages a été



exporté. Les activités de transformation à valeur ajoutée se sont développées en Europe orientale et en Asie où la majeure partie des sciages a été exportée. L'engouement pour les revêtements de sol en feuillus ne cesse de croître depuis 2004.

Dans la région de la CEE, la plupart des sciages feuillus sont produits et consommés aux États-Unis. Pendant plusieurs années, les importations de meubles, d'ouvrages de menuiserie et d'éléments constitutifs, parfois fabriqués à partir d'essences provenant des États-Unis, ont augmenté rapidement, ce qui a porté préjudice à l'industrie des feuillus. D'importantes restructurations ont eu lieu chez les fabricants de meubles, de revêtements de sol et de sciages, et se sont traduites par une réduction de la capacité de production. Confrontées à l'importation de meubles moins chers, les sociétés d'ameublement américaines ont gardé leur force de vente et investi dans des installations de production à l'étranger, notamment au Mexique et en Asie. Actuellement, 60 % des meubles exportés par la Chine sont fabriqués par des coentreprises américaines installées en Chine, et, pour 43 % expédiés vers les États-Unis<sup>6</sup>.

Les exportations de sciages feuillus des États-Unis ont augmenté, avec un volume plus important dirigé vers l'Asie. Celles de la CEI se sont fortement accrues, encore que portant sur des volumes plus faibles. Les prix européens également ont grimpé, comme l'ont fait ceux du chêne blanc des États-Unis; cela étant, les prix de nombre d'autres essences ont chuté.

### **1.2.6 Marchés des panneaux**

Les marchés des sous-régions, bien qu'ayant évolué différemment une fois encore, puisqu'ils ont été bien orientés en Europe et dans la CEI et déprimés en Amérique du Nord, ont tous connu une augmentation des coûts de production des matières premières bois, des résines et de l'énergie.

En Europe, tant la production que les exportations ou la consommation ont augmenté d'environ 3 % entre 2005 et 2006. Ce sont les panneaux non structuraux qui ont enregistré la plus forte progression (12,3 %), atteignant de nouveau un volume record (11,7 millions de m<sup>3</sup>). La sous-région, si elle ne l'est pas pour les autres panneaux,

est importatrice nette de contreplaqués dont elle se procure des quantités croissantes en Russie, en Chine et au Brésil, principalement. Cela dit, en 2006, les contreplaqués brésiliens ont perdu des parts de marchés aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, par suite d'une baisse de la production, d'une grève portuaire, de la concurrence des exportations chinoises et du durcissement de la politique mise en œuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts, qui a eu pour effet de réduire les coupes.

Les fabricants européens de panneaux ont eu à soutenir la concurrence du secteur énergétique pour leur approvisionnement en matières premières bois. Le coût du bois ainsi que d'autres coûts de fabrication, tels que ceux des résines et de l'énergie, ont augmenté, si bien que l'industrie cherche des moyens de mobiliser davantage de ressources en bois. La rentabilité a été soutenue par la hausse des prix des contreplaqués, des panneaux de particules et des OSB en 2006 et au début de 2007.

En Amérique du Nord, les résultats globaux ne font apparaître que peu de changements depuis 2005. Les marchés des panneaux, dont l'évolution a, certes, un lien avec l'effondrement du marché du logement des États-Unis, se sont repliés au second semestre de 2006, ce qu'ils ont continué de faire en 2007. Bien que la consommation ait baissé, quelques nouvelles unités de production de panneaux devraient entrer en service, ce qui pourrait précipiter la chute des prix. Il y a une certaine concurrence avec le secteur énergétique autour des matières premières, mais elle est moins vive qu'en Europe.

Les fabricants de panneaux russes ont tiré avantage de l'investissement étranger direct ainsi que de la vigueur des marchés intérieur et d'exportation. La Russie est actuellement importatrice nette de panneaux, mais cela pourrait changer, avec l'installation de nouvelles unités de production.

### **1.2.7 Marchés des papiers, cartons et pâtes de bois**

Dans la région de la CEE, en 2006, les marchés des papiers, cartons et pâtes de bois ont prospéré; néanmoins, ils ont évolué différemment selon les sous-régions, se développant en Europe et dans la CEI en règle générale et se contractant en Amérique du Nord.

<sup>6</sup> *China Forest Market Information*, avril 2007. OIBT et le Centre chinois d'information et de consultation sur les produits forestiers tropicaux.

Les fabricants nord-américains ont réduit leur capacité de production, si bien que, la demande n'ayant que très peu fléchi et le dollar des États-Unis s'étant affaibli, les prix ont atteint des sommets début 2007, du jamais vu en dix ans. En Europe également, les prix ont augmenté.

Le problème de l'évolution du climat a placé l'industrie de la pâte et du papier sous le faisceau des projecteurs, parce que c'est elle qui produit et consomme le plus d'énergie renouvelable tirée du bois. Les projets concernant la production de combustibles ligneux pourraient à la longue conduire les fabricants à produire davantage de valeur en énergie qu'en pâte et en papier. Les pouvoirs publics soutiennent les activités de R-D portant sur les bioraffineries intégrées.

L'International Council of Forest and Paper Associations a publié, en 2007, un rapport sur le développement durable, qui indique des progrès constants dans le domaine de l'environnement et l'élévation des objectifs de récupération des papiers.

En Russie, la consommation de papier par habitant a grimpé de 11,1 % et la production continue d'augmenter, grâce aux coentreprises créées avec des sociétés multinationales. Bien que la production et les exportations aient crû, le déficit des échanges de papier de la Russie s'est encore alourdi en 2006.

### 1.2.8 Produits forestiers certifiés

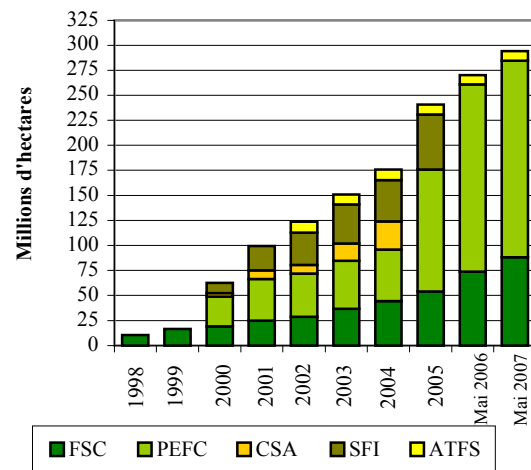
La superficie de forêts certifiées comme étant gérées durablement a augmenté plus lentement en 2006, atteignant 292 millions d'hectares à la mi-2007 (graphique 1.2.4). Environ 84 % des forêts certifiées se trouvent dans l'hémisphère Nord, ce qui signifie qu'elles se situent, pour l'essentiel, dans la région de la CEE. La majeure partie de la superficie certifiée se trouve en Amérique du Nord et en Europe, la Russie commençant à recourir timidement à la certification. Bien que cette dernière ait continué de s'étendre, seuls 8,3 % des forêts du monde ont été certifiées au cours des douze derniers mois. La déforestation des régions tropicales, cible originelle de la certification, se poursuit à un rythme inquiétant.

Outre le bois, d'autres produits font actuellement l'objet d'une certification, notamment les combustibles ligneux et les produits forestiers non ligneux. Le bois issu de plantations fait avancer la certification; de fait, quasiment la moitié des forêts

certifiées sont classées en plantations, plantations mélangées ou forêts semi-naturelles.

GRAPHIQUE 1.2.4

### Superficie forestière certifiée selon les principaux systèmes de certification, 1998-2007



*Notes:* En mai 2007, quelque 2,3 millions d'hectares avaient été certifiés par plus d'un système. Le graphique indique, de ce fait, une superficie totale de forêts certifiées légèrement supérieure à ce qu'elle est en réalité. FSC = Forest Stewardship Council; PEFC = Programme de reconnaissance des systèmes de certification des forêts; CSA = Association canadienne de normalisation (système reconnu par le PEFC en 2005); SFI = Sustainable Forestry Initiative (système reconnu par le PEFC en 2005); ATFS = American Tree Farm System.

*Sources:* Divers systèmes de certification, correspondants nationaux et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2007.

Le principal enjeu pour les systèmes de certification est de faire naître une demande pour les produits forestiers certifiés. Par suite du manque de sensibilisation du consommateur et, partant, de la faiblesse de la demande, comme en raison de la rareté des incitations pour le producteur, les produits forestiers certifiés, dans leur grande majorité, sont commercialisés sans aucune mention de leur certification. De l'avis du Comité du bois, l'un des éléments positifs de la certification est qu'elle permet l'instauration d'un dialogue entre vendeur et acheteur, possibilité qui échappe aux produits non labellisés.

Comme les deux principaux systèmes de certification ne se reconnaissent pas mutuellement, la double certification tend à se développer, car elle permet aux producteurs de se positionner sur les deux marchés correspondants.

### **1.2.9 Marchés des produits du bois à valeur ajoutée**

Certains changements sont en train d'intervenir sur les marchés des produits forestiers de la région de la CEE, divers pays encourageant leur propre industrie à «consommer» des sciages et des panneaux et à les transformer en produits du bois à valeur ajoutée pour l'exportation. La situation dans les pays baltes fournit un bon exemple de passage rapide de la production de sciages tournée vers l'exportation à la fabrication de produits du bois à valeur ajoutée plus rentables.

Quatre des cinq pays qui importent le plus de produits du bois à valeur ajoutée se trouvent dans la région de la CEE: ce sont les États-Unis, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni (le cinquième pays étant le Japon). Les importations des trois produits dont l'évolution est suivie dans la présente *Revue*, à savoir les meubles, les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction et les bois profilés, ont légèrement augmenté en 2006. L'accroissement des importations est sujet à controverses pour les fabricants locaux qui, de temps à autre et dans certains cas, ont réussi à obtenir l'application de droits antidumping. La création de la Confédération mondiale du meuble, à l'étude et attendue en septembre 2007, constitue une tentative à plus long terme de résoudre les problèmes qui se posent.

Les fabricants de produits du bois à valeur ajoutée, tels que les lamellés-collés, les lamibois et les poutres en I, se sont trouvés en difficulté lorsque leur principal marché, la construction résidentielle, s'est effondré aux États-Unis. Il faut savoir qu'entre 60 et 75 % de tous les produits du bois à valeur ajoutée sont destinés à la construction de logements.

#### **1.2.10 Marchés des bois tropicaux**

La production de produits en bois tropicaux a augmenté en 2006: pour les grumes, de 10,6 %; pour les sciages, de 13,0 %; pour les contreplaqués, de 10,2 % et pour les placages, de 2,9 %. La consommation s'est accrue dans les pays tropicaux, tandis que les exportations de grumes et de sciages ont fléchi, mais que celles de contreplaqués ont progressé. Si les exportations de grumes ont chuté, c'est en raison des mesures prises par les pouvoirs

publics pour favoriser la conservation des forêts et promouvoir la production à valeur ajoutée.

Les importations des pays tropicaux, y compris au sein des régions tropicales, sont restées stationnaires, de même que tous les produits susmentionnés ont continué de figurer au nombre des importations nettes, à l'exception des contreplaqués. La moitié des contreplaqués résineux brésiliens est exportée aux États-Unis, et ce, malgré le prélèvement d'une taxe à l'importation de 8 % et un taux de change défavorable. Avec le repli du marché des États-Unis, toutefois, les exportateurs s'emploient à trouver de nouveaux marchés, notamment dans l'Union européenne. La Chine est le pays qui importe le plus de grumes tropicales. Ces dernières, pour la plupart, servent à la production de contreplaqués, qui, selon l'Organisation internationale des bois tropicaux, devait doubler entre 2004 et 2007. Les marchés d'exportation brésiliens ont dû affronter une vive concurrence de la part des exportateurs chinois. Les prix de la plupart des produits en bois tropicaux se sont raffermis en 2006, en particulier ceux des contreplaqués.

Les produits à valeur ajoutée en bois tropicaux, qui ont dépassé le seuil des 10 milliards de dollars en 2005, poursuivent leur trajectoire ascendante. Les meubles en représentent 55 % en valeur. Les producteurs tropicaux ont à soutenir la concurrence acharnée de leurs homologues asiatiques sur les deux principaux marchés, à savoir les États-Unis et le Japon. La Chine ayant supprimé les droits qui frappaient les importations de meubles, les producteurs de produits à valeur ajoutée en bois tropicaux espèrent constituer une nouvelle filière d'exportation.

## **1.3 Évolution des politiques**

En 2006 et 2007, les mesures les plus importantes influant sur les marchés des produits forestiers sont celles associées au recours accru à l'énergie renouvelable pour atténuer les changements climatiques. Dans le secteur des produits forestiers, c'est sur la dendroénergie que les politiques ayant trait aux changements climatiques ont le plus gros impact. Nombre d'autres politiques nationales et internationales interagissent pour influencer sur les marchés des produits forestiers en 2006 et 2007, comme ils le feront dans l'avenir. Un fait à noter tout particulièrement est l'adoption par la Russie, en 2007, d'un nouveau code forestier et de nouvelles taxes à l'exportation, qui auront des répercussions au plan international.

### 1.3.1 Politiques concernant la dendroénergie

Le prix record atteint par le pétrole en 2007 (77 dollars le baril de Brent brut à la mi-juillet) a poussé décideurs, producteurs de produits ligneux et particuliers à rechercher d'autres sources d'énergie. Outre le niveau élevé des prix, d'autres éléments les ont motivés, notamment la nécessité de lutter contre les changements climatiques et d'assurer la sécurité énergétique.

Début 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, placé sous l'égide de l'ONU, a déclaré que les signes tangibles d'une tendance au réchauffement étaient «sans équivoque» et qu'il était «très probable» que l'activité humaine ait été l'élément moteur de cette évolution au cours des cinquante dernières années (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2007). Aux États-Unis, des associations professionnelles se sont réunies pour demander instamment l'élaboration d'une directive fédérale sur les émissions de gaz à effet de serre. L'intérêt du grand public a été éveillé par le documentaire «Une vérité qui dérange», de l'ancien Vice-Président des États-Unis, Al Gore, qui a été récompensé par un Oscar.

La production de dendroénergie n'est pas nouvelle et la technologie assurant une combustion efficace et propre existe dans la région de la CEE. Ce qui est nouveau, ce sont les politiques visant à la promouvoir, parfois à l'aide d'incitations et de subventions, afin d'encourager la réalisation d'objectifs tels que les 20 % d'énergies renouvelables dans l'UE à l'horizon 2020. Il y a des années que des pays comme la Suède ont légiféré pour promouvoir la dendroénergie, ce qui a abouti à la création de filières commerciales totalement nouvelles, telles que celles qui importent des granulés de combustibles ligneux de Colombie-Britannique (Canada). Les taux de fret maritime sont suffisamment bas pour permettre les expéditions au long cours, ce qui n'empêche pas que les coûts du transport par camion sont trop élevés pour autoriser des trajets plus courts par voie terrestre. La R-D s'emploie activement à trouver, en partant du bois, de nouveaux combustibles qui puissent être transportés sur de plus longues distances ou qui puissent remplacer avantageusement l'essence et les carburants diesel.

À court terme, il est difficile de simplement augmenter les coupes et développer l'utilisation de sous-produits pour satisfaire la demande croissante

d'énergie. C'est pourquoi, la concurrence dont fait l'objet la matière première nécessaire à la fabrication de produits du bois et d'articles en papier comme à la production d'énergie va en s'intensifiant, particulièrement en Europe. Avec la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et du transport, c'est là un facteur de plus qui a conduit au niveau sans précédent auquel se situent actuellement les prix des bois ronds en Europe.

L'industrie des produits forestiers a toujours produit et consommé de la dendroénergie et une bonne partie des quelque 50 % d'équivalent de bois rond servant à produire de l'énergie en Europe est utilisée par la filière bois pour couvrir ses propres besoins en chaleur, en vapeur et, de plus en plus, en électricité. Tant en Europe qu'en Amérique du Nord, le secteur peut être aidé pour investir dans la dendroénergie, notamment obtenir des garanties d'emprunt et des subventions.

Si le Gouvernement des États-Unis n'a pas fixé d'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), de nombreux autres États l'ont fait. Certains ont mis en place des systèmes d'échange de quotas d'émission de carbone contraignants, d'autres des systèmes fonctionnant sur la base du volontariat. L'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (US Environmental Protection Agency) a estimé à plus de 10 % les GES émis aux États-Unis, qui avaient été piégés en 2006 grâce à ces dispositifs.

Nombre de pays encouragent le développement de la bioénergie par le biais de subventions et d'autres mesures fiscales. Ce nouveau marché fournit des débouchés aux propriétaires forestiers pour la biomasse ligneuse et aux fabricants de produits du bois pour leurs sous-produits. Toutefois, de telles mesures ont fait augmenter le coût des matières premières dans certaines régions, mettant en difficulté des industries du bois implantées de longue date, qui sont vitales pour l'emploi dans les zones rurales. Il est nécessaire, par conséquent, d'adopter une approche globale, multisectorielle, dans les stratégies élaborées pour développer la dendroénergie. Ces stratégies doivent tendre à valoriser le potentiel global de marché et de recettes du secteur tout entier, sans compromettre l'avenir des industries utilisatrices de bois. Il y aurait lieu d'harmoniser les programmes forestiers nationaux et les plans d'action pour la biomasse, de manière à éviter les distorsions de marché dues à l'utilisation contradictoire de mesures fiscales. Il est indispensable de prendre en considération les

conditions particulières prévalant aux niveaux sous-régional, national et infranational lors de l'élaboration de stratégies relatives à la bioénergie, ce qui devrait concourir à l'accomplissement des engagements souscrits à l'échelle planétaire. L'un des principes à ne pas oublier est que toutes les stratégies et toutes les mesures mises en place doivent s'inscrire dans le cadre du développement durable des forêts, ce qui nécessite une réévaluation constante de la situation en fonction des nouvelles politiques et directives qui voient le jour (Comité du bois de la CEE et Commission européenne des forêts, 2007).

### 1.3.2 *Politiques concernant la mobilisation des ressources en bois*

Pour atteindre les objectifs en matière de dendroénergie et satisfaire la demande croissante d'autres industries de transformation du bois, il faudra récolter et récupérer davantage de bois. La majeure partie des sous-produits des activités de transformation est déjà utilisée. Il est possible d'augmenter les coupes tout en respectant les critères d'aménagement durable dans la région de la CEE. À court terme, des problèmes d'infrastructure empêcheront la situation d'évoluer rapidement. À moyen terme, on compte sur davantage d'engins d'exploitation et de moyens de transport. Pour atteindre les objectifs à moyen et à long terme, il est indispensable de se pencher plus avant sur l'équilibre entre l'offre et la demande; la CEE/FAO et certains partenaires ont entrepris une étude sur la question en 2007.

L'Atelier CEE/FAO sur la mobilisation des ressources en bois, organisé en janvier 2007, a achevé ses travaux sur les conclusions et recommandations suivantes concernant la mise en œuvre de mesures visant à mobiliser davantage de ressources en bois<sup>7</sup>:

- Les gouvernements, avec la participation de toutes les parties prenantes, devraient être les premiers à élaborer des stratégies et des politiques globales et exhaustives, coordonnées avec les plans définis pour d'autres secteurs, qui traitent des questions au niveau approprié (local, infranational, national ou régional) et reposent sur des informations sérieuses;

- Il est urgent de pouvoir disposer d'informations fiables sur les possibilités qui existent raisonnablement de mobiliser davantage de ressources en bois et sur les conséquences pratiques d'une telle mobilisation;
- Il faut donner aux propriétaires de forêts la possibilité de constituer des «groupements» et d'améliorer leur capacité d'offre par le biais de la coopération et de la fourniture de services aux unités professionnelles (coopératives);
- L'enseignement et la formation devraient jouer un rôle central au niveau de la mobilisation des ressources en bois;
- Les pouvoirs publics et les professionnels devraient faciliter l'accès à la ressource et en faciliter l'utilisation;
- Les pouvoirs publics, la communauté des chercheurs et les professionnels devraient favoriser la mise en valeur, l'identification et le transfert des connaissances, ainsi que l'innovation;
- Il faut analyser les possibilités qu'offrent les systèmes de certification forestière, pour permettre aux marchés du bois et de la biomasse ligneuse de lutter à armes égales.



Source: Institut finlandais de recherche forestière, 2007.

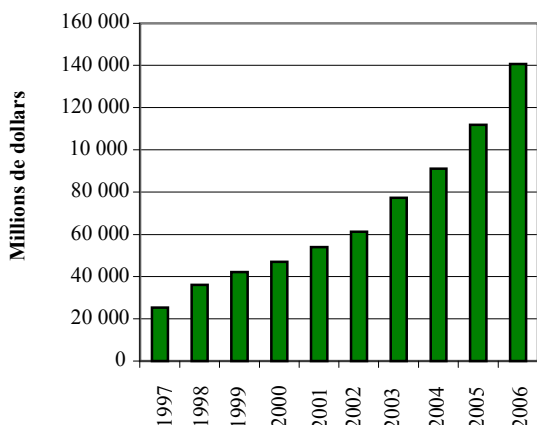
<sup>7</sup> [www.unece.org/trade/timber/workshops/2007/wmw/recomm.htm#top](http://www.unece.org/trade/timber/workshops/2007/wmw/recomm.htm#top).

### 1.3.3 Marchés des produits forestiers de la Chine

Cela ne sert à rien de cumuler les superlatifs pour décrire l'ascension rapide de la Chine en tant qu'importateur de produits forestiers primaires et exportateur de produits du bois de deuxième transformation (graphiques 1.3.1 à 1.3.4). Ce pays importe des matières premières bois provenant de la région de la CEE, de même qu'elle exporte de plus en plus de produits finis et semi-finis vers les marchés de cette région.

GRAPHIQUE 1.3.1

#### Production chinoise de produits forestiers, 1997-2006



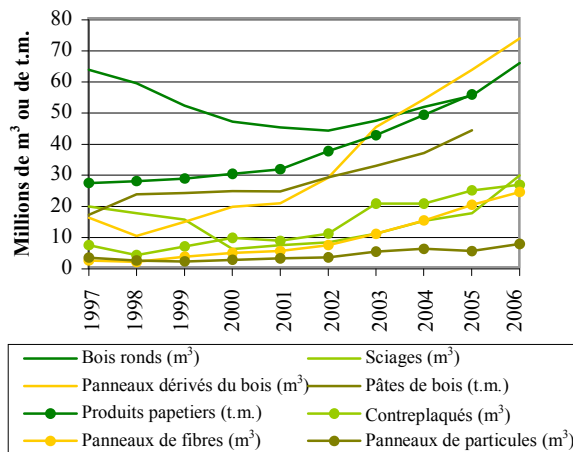
Note: Bois ronds, sciages, panneaux, papiers et pâte.

Source: Lu W., 2007.

En juin 2007, l'excédent commercial de la Chine, concernant la totalité des produits et non pas seulement les produits du bois, était supérieur de 83 % à celui du premier semestre de 2006. Selon certains économistes, cet excédent, qui avait atteint le montant record de 177 milliards de dollars en 2006, pourrait être de l'ordre de 250 à 300 milliards de dollars en 2007 (*Wall Street Journal Europe*, 2007).

GRAPHIQUE 1.3.2

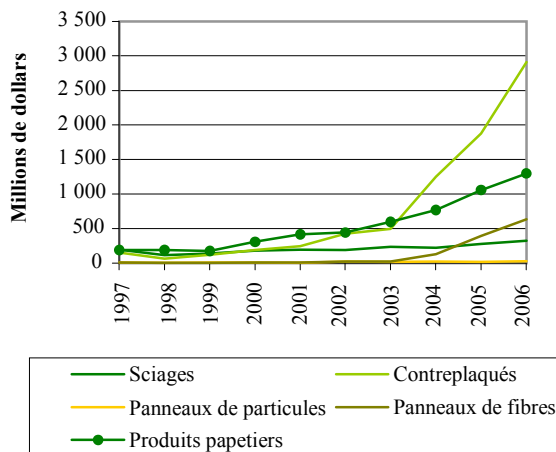
#### Production chinoise de produits forestiers, 1997-2006



Source: Tan X. et al., 2007.

GRAPHIQUE 1.3.3

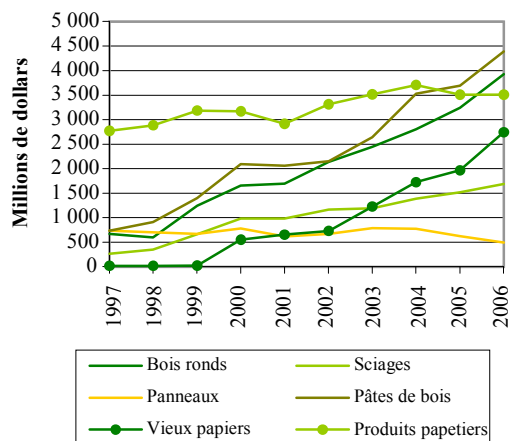
#### Exportations chinoises de produits forestiers, 1997-2006



Source: Tan X. et al., 2007.

GRAPHIQUE 1.3.4

### Importations chinoises de produits forestiers, 1997-2006



Source: Tan X. et al., 2007.

La Chine, dont les premières importations de bois ronds étaient pour une bonne part constituées de grumes tropicales, demeure le premier importateur de bois tropicaux. Il reste que, les pays tropicaux ayant pris des mesures pour encourager la transformation à valeur ajoutée sur place et la conservation des forêts, elle se procure aujourd'hui la plus grande partie des grumes qu'elle importe en Russie et dans d'autres pays de la CEI pour satisfaire ses besoins, apparemment insatiables, de bois ronds industriels et de matières premières pour la fabrication de papier. La production chinoise de papier, qui va en s'accroissant, repose en partie sur l'utilisation d'énormes quantités de papier de récupération, importées, pour l'essentiel, des États-Unis. La Chine vient aussi en tête des importateurs de sciages feuillus américains.

Les autorités chinoises ont réussi à attirer l'investissement étranger grâce à de généreuses mesures de promotion. La faiblesse du yuan a profité à leurs exportations. Les pays importateurs sont souvent divisés sur les avantages et les inconvénients que présentent les nouveaux circuits commerciaux. Aux États-Unis, par exemple, la moitié des meubles en bois importés en 2006 sont venus de Chine, principalement de coentreprises sino-américaines. Nombre d'autres pays sont en train d'investir en Chine, les coûts de fabrication y étant très bas.



Source: FAO, 2007.

De multiples produits chinois ont été frappés de droits d'entrée et de droits antidumping par des pays importateurs de la région de la CEE. Les meubles et les panneaux l'ont été naguère ou le sont actuellement. En mars 2007, les États-Unis ont imposé des droits de douane sur le papier brillant chinois.

#### 1.3.4 Politiques de lutte contre l'abattage et le commerce illégaux

Dans les trois sous-régions, les pouvoirs publics, tant au niveau fédéral qu'aux autres niveaux, prennent des mesures pour mettre fin à l'abattage illégal dans leur pays et enrayer le commerce de produits forestiers d'origine illicite. Les 10 à 30 % de grumes reconnues dans la CEI comme étant exportées illégalement vers la Chine sont au centre des préoccupations des pouvoirs publics de part et d'autre de la frontière.

Pour la première fois, le Congrès américain a déposé un projet de loi visant à interdire l'importation et l'utilisation de bois illégalement récoltés et de produits du bois d'origine illicite<sup>8</sup>. L'esprit du texte est analogue à celui de la législation FLEGT de l'UE (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux)<sup>9</sup>. Ces mesures, aux États-Unis et dans l'Union européenne, sont appuyées par une vaste coalition de représentants de l'industrie forestière, d'organisations environnementales et d'organismes publics.

Dans le cadre du Plan d'action pour le commerce du bois (TTAP) de l'UE, des membres de la Timber Trade Federation (TTF) et des représentants de pays de l'UE se sont engagés à ne se procurer que du bois

<sup>8</sup> [www.theoator.com/bills110/text/hr497.html](http://www.theoator.com/bills110/text/hr497.html).

<sup>9</sup> [ec.europa.eu/environment/forests.htm](http://ec.europa.eu/environment/forests.htm).

dont la légalité était attestée et à harmoniser leurs politiques d'achat avec celles d'autres organisations professionnelles européennes. Le TTAP s'emploie à mettre en place des systèmes de traçabilité et à vérifier la légalité des produits. En décembre 2006, il a publié une vue d'ensemble des codes de conduite et des politiques d'achat de certains membres de la TTF. L'adoption de ces codes de conduite fait partie des pratiques des sociétés et associations professionnelles de la filière bois en matière de responsabilité sociale des entreprises, ainsi qu'on le verra plus loin.

En juin 2007, la question de l'exploitation illégale des forêts a de nouveau été évoquée au Sommet du G-8, qui réunit les dirigeants des nations les plus riches. La déclaration du Sommet du G-8 établit un lien entre l'exploitation illégale, la déforestation et les changements climatiques, indiquant que les dirigeants continueront à «adhérer aux processus existant de lutte contre l'exploitation forestière illégale» et précisant que cette dernière «compte au nombre des obstacles les plus difficiles à lever pour faire progresser la gestion durable des forêts et, partant, la protection des forêts dans le monde entier»<sup>10</sup>.

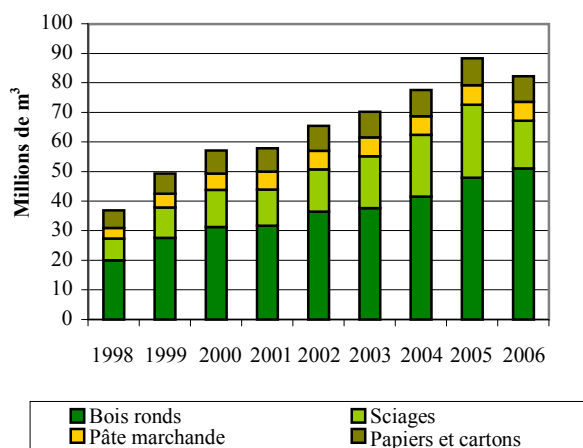
Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts se sont également penchés sur ce grave problème dans le cadre d'un certain nombre de réunions et ont dégagé des débats diverses actions possibles, qui demeurent valables, pour lutter contre l'abattage et le commerce illégaux, lors de leur atelier de 2004<sup>11</sup>.

### 1.3.5 Politiques concernant le secteur forestier russe

L'effondrement de l'Union soviétique a été une catastrophe pour le secteur forestier russe. La consommation, la production et le commerce de tous les produits forestiers ont chuté alors comme ils ne l'avaient jamais fait. Depuis le milieu des années 90, les exportations de bois ronds non transformés sont allées croissant, jusqu'à atteindre un tiers des volumes récoltés. Certes, tous les produits n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la transition, mais les exportations de bois ronds atteignent des sommets, ce qui n'échappe pas aux autorités.

GRAPHIQUE 1.3.5

### Évolution des exportations russes de produits forestiers, 1998-2006



Notes: Par pâte marchande, on entend la pâte de bois destinée à être vendue et non utilisée par le fabricant pour faire son papier. Les volumes sont exprimés en m<sup>3</sup> convertis en équivalent de bois rond, à l'aide des facteurs indiqués au tableau 1.1.1.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Maintes années de débats internes entre différents niveaux de l'administration et le secteur forestier ont débouché sur ces deux mesures qui feront date: l'adoption d'un nouveau code forestier et l'imposition de droits de douane plus élevés sur les exportations de bois ronds. Le code forestier russe, adopté en janvier 2007, repose sur «les principes d'utilisation rationnelle, de conservation, de protection et de reproduction des forêts ainsi que sur la valorisation de leur potentiel environnemental et des atouts de leurs ressources». Le nouveau code énonce une politique forestière nationale unifiée et favorise la réforme structurelle, octroyant aux autorités régionales des droits et des pouvoirs fondamentaux en matière de gestion forestière et plaçant l'aménagement, la protection, l'exploitation et la régénération des forêts sous leur responsabilité. À la mi-2007, bien des dispositions réglementaires n'avaient pas encore été appliquées et bon nombre de nouvelles directives attendaient d'être adoptées par les autorités fédérales.

<sup>10</sup> [www.g-8.de/Content/DE/Artikel/G8Gipfel/Anlage/2007-06-07-gipfeldokument-wirtschaft-eng.property=publicationFile.pdf](http://www.g-8.de/Content/DE/Artikel/G8Gipfel/Anlage/2007-06-07-gipfeldokument-wirtschaft-eng.property=publicationFile.pdf)

<sup>11</sup> [www.unece.org/trade/timber/docs/sem/2004-1/sem-2004-1.htm](http://www.unece.org/trade/timber/docs/sem/2004-1/sem-2004-1.htm)



L'entrée en vigueur du nouveau code forestier a été suivie du prélèvement de nouveaux droits sur les exportations de bois ronds en juillet 2007. Comme la Russie exporte sous forme de grumes et de sciages 82 % du volume total indiqué sur le diagramme et compte pour au moins 40 % des exportations mondiales de grumes de sciage, les importateurs sont tributaires de ce circuit commercial. C'est, de la sorte, hors de Russie qu'est concentrée la transformation à valeur ajoutée tant en produits primaires qu'en produits secondaires. La Russie a supprimé les taxes qui frappaient les exportations de sciages en mai 2007. Cela dit, le prélèvement de taxes plus élevées sur les exportations de bois ronds (15 euros (20 dollars)/m<sup>3</sup> au minimum), qu'il est envisagé de porter jusqu'à 50 euros (68 dollars)/m<sup>3</sup> en 2009, modifiera radicalement la structure des échanges de bois ronds.

Ces nouvelles mesures prises en Russie ont des répercussions dans la plupart des secteurs étudiés dans la présente *Revue*. Les concurrents et les partenaires commerciaux de la Russie ont des points de vue divergents qui pourraient évoluer si la restructuration de longue durée s'effectue comme prévue. Mi-2007, les associations industrielles russes qualifiaient la situation de «chaotique» dans le pays, aux conséquences néfastes pour les industries de transformation du bois et du papier et pour leurs associations professionnelles.

Ces nouvelles mesures prennent effet à la mi-2007, avec tous les espoirs qu'elles suscitent, mais il est impossible de prédire si elles atteindront leurs objectifs.

### **1.3.6 Politiques en matière de responsabilité sociale des entreprises**

Les sociétés de produits forestiers et leurs associations professionnelles, surtout en Europe et en Amérique du Nord, ont mis en place des politiques en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Elles protègent les intérêts de leurs membres et se penchent sur des questions qui préoccupent l'opinion publique au sujet de l'impact social et environnemental du secteur. Certains codes de conduite fournissent des directives générales, d'autres requièrent que les adhérents prennent des mesures plus précises.

Un certain nombre de directives et même de textes législatifs ont été adoptés par les pouvoirs publics dans la région de la CEE, notamment au Royaume-Uni et dans l'UE, et par des organisations

telles que le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable); même l'Organisation internationale de normalisation devrait sortir une norme sur la RSE en 2008. Parmi les domaines concernés par ces mesures figurent, par exemple, les pratiques d'achats responsables de bois et d'articles en papier produits légalement et durablement; la certification des sources d'approvisionnement est également souvent mentionnée. Nombre d'associations professionnelles, telles que l'American Forest and Paper Association, exigent, avant d'accepter un nouveau membre, qu'il ait fait certifier ses terres forestières. Si la certification n'est pas l'unique moyen d'apporter la preuve de la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux, elle est un moyen de s'assurer du comportement responsable d'une entreprise.

Le premier Sommet réunissant les dirigeants du Pacte mondial des Nations Unies s'est tenu en juillet 2007 à Genève (Suisse). Le Pacte mondial des Nations Unies<sup>12</sup>, signé par un millier de dirigeants d'entreprises, d'administrations et d'organisations internationales, a lancé d'importantes initiatives publiques/privées concernant le climat, l'éducation, l'investissement et l'eau. Le Secrétaire général a annoncé la création d'un nouveau mouvement international constitué d'entreprises spécialement chargées de faire progresser les pratiques commerciales responsables. Des entreprises de produits forestiers font partie des signataires, encore qu'actuellement elles ne représentent que 1 % des plus de 3 000 sociétés participant à ce programme, qui «invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence, un ensemble de valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption» (Pacte mondial des Nations Unies, 2007).

La RSE est devenue un important outil de marketing pour les entreprises du bois et du papier et leurs associations, qui exercent leur activité sur un marché de plus en plus soucieux de l'environnement et des intérêts de la collectivité. Le Comité du bois et son Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers ont attiré l'attention sur l'injustice d'une mise en application inégale des politiques de RSE dans la région de la CEE.

<sup>12</sup> [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org).

### 1.3.7 Politiques de recherche-développement

Le secteur forestier a un besoin vital d'activités intenses de R-D pour fabriquer en permanence des produits compétitifs et innovants qui satisfassent les besoins présents et futurs de ses clients. Les travaux menés par les universités et les instituts de recherche sur les biocarburants, en particulier sur la transformation de fibres cellulose en combustibles liquides pour remplacer les combustibles fossiles, sont un exemple actuel d'activité liée aux politiques susmentionnées.

Un événement important dans le secteur de la recherche sur les produits forestiers a eu lieu au Canada en 2007. Dans le cadre d'une restructuration, trois instituts existants ont fusionné en un nouvel institut, FPInnovations, dans le but de doter l'industrie forestière canadienne de l'un des instituts de recherche forestière les plus grands du monde et de renforcer l'aptitude de la filière bois canadienne à soutenir la concurrence mondiale et à relever les défis économiques et environnementaux qui lui sont associés. FPInnovations travaille avec un réseau d'universités et est financé par les entreprises qui en sont membres, Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et les gouvernements provinciaux.

En Europe, les activités de R-D sur les produits forestiers sont soutenues par des programmes nationaux et, à l'échelle internationale, par le septième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (7<sup>e</sup> PC) et la Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST). La COST a 29 programmes distincts concernant le secteur forestier. La plate-forme technologique «Forêt Bois Papier» est également opérationnelle et a adopté son programme stratégique de recherche. Tous ces programmes de R-D font appel à des partenariats publics-privés et visent à améliorer la compétitivité du secteur.

## 1.4 Références

Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Disponible sur: [www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber).

COMTRADE/EFI (ONU), 2007. Base de données Comtrade de l'ONU validée par l'Institut européen des forêts. Comtrade disponible sur: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponible sur: [www.efi.fi](http://www.efi.fi).

FAO, 2007. InfoSylva. Revues de presse transmises par le serveur de listes de diffusion de la FAO. Disponible sur: [www.fao.org/forestry/site/22449/en](http://www.fao.org/forestry/site/22449/en).

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2007. Climate Change 2007: Mitigation (Bilan 2007 des changements climatiques: L'atténuation des changements climatiques). Contribution du Groupe de travail III au quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Publié par B. Metz, O. Davidson, P. Bosch, R. Dave et L. Meyer. Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni) et New York (NY, États-Unis d'Amérique). Disponible sur: [www.ipcc.ch/SPM\\_040507.pdf](http://www.ipcc.ch/SPM_040507.pdf).

Lu, W., 2007. Informations statistiques sur les produits forestiers chinois. Académie chinoise de foresterie. Beijing (Chine), 18 juillet 2007. Non publié.

Martin, C., 2007. «The Environmental Third Way – Independent Certification» (La troisième voie environnementale – la certification indépendante). *Partenariats pour la Planète, Expériences de Genève*. Département fédéral des affaires étrangères, World Business Council for Sustainable Development, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union mondiale pour la nature, p. 32 et 33. Disponible sur: [www.partnerships4planet.ch](http://www.partnerships4planet.ch).

Organisation internationale des bois tropicaux et Centre chinois d'information et de consultation sur les produits forestiers tropicaux, 2007. *China Forest Products Market Information*. Institut de recherche en matière de politique et d'information forestières, Académie chinoise de foresterie, Beijing (Chine).

Pacte mondial des Nations Unies, 2007. Disponible sur: [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org).

Salle de presse FAO, 2007. Disponible sur: [www.fao.org/forestry/newsroom/en/news/index.html](http://www.fao.org/forestry/newsroom/en/news/index.html).

Service mondial d'information sur les forêts, 2007. Disponible sur: [www.gfis.net/gfis/home.faces](http://www.gfis.net/gfis/home.faces).

Steierer, F. et A. Fisher-Ankern, 2007. *Wood Energy in Europe and North America: A new estimate on volumes and flows*, ECE/FAO/AIE/UE. Étude en cours. Disponible sur: [www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf](http://www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf).

Tan, X., K. Shi et F. Lin, 2007. *The Production and Trade of Wood Products in China During 1997-2006*. Académie chinoise de foresterie, Beijing (Chine) (sous presse).

*Wall Street Journal Europe*, 2007. «China trade surplus rises despite quality concerns», 11 juillet 2007.



## Chapitre 2

# Grandes orientations concernant les marchés des produits forestiers en 2006 et 2007<sup>13</sup>

---

### Faits saillants

- La production accrue d'énergie à partir de la biomasse ligneuse suscite un vif intérêt de part et d'autre de l'Atlantique, les pouvoirs publics à tous les niveaux, en Amérique du Nord et en Europe, prenant d'importantes mesures d'incitation pour encourager les investissements et la croissance industrielle dans le domaine de la bioénergie.
- Les secteurs de la foresterie et de l'énergie forment de plus en plus souvent des coentreprises pour exploiter les synergies potentielles dans les domaines de la bioénergie et de la biochimie.
- Le développement de l'industrie de l'énergie verte offre aux propriétaires de forêts et aux fabricants de produits tirés du bois la possibilité de diversifier leurs sources de revenu; toutefois, l'action des pouvoirs publics doit mener à un juste équilibre entre le secteur bien établi des produits du bois et le secteur nouveau de la bioénergie.
- La Russie a adopté au début de 2007 un nouveau code forestier qui réoriente complètement la politique forestière et apporte de profonds changements dans la gestion et l'aménagement des forêts.
- Un décret promulgué par le Gouvernement russe en mars 2007 a fortement accru les droits frappant les exportations de grumes, ce qui pourrait conduire à un important réalignement des courants d'échanges actuels, en particulier avec la Chine, le Japon et la Finlande.
- Pour répondre à la demande croissante de matières premières bois dans toute la région de la CEE, il faut mobiliser des ressources en bois supplémentaires, d'une manière qui soit compatible avec les principes de l'aménagement durable des forêts.
- Les importations chinoises de bois ont continué d'augmenter en 2006, faisant incontestablement de la Chine le plus gros importateur de grumes, avec un volume en progression de 9,5 %, provenant, pour plus des deux tiers, de Russie et, pour un quart, de forêts tropicales.
- La responsabilité sociale des entreprises (RSE), notion encore peu connue dans la foresterie mondiale, si ce n'est à travers certains programmes de certification des forêts, gagne en importance, notamment grâce à la norme environnementale de l'Organisation internationale de normalisation et à la norme de RSE.
- De la fusion des principaux organismes de recherche sur les produits forestiers du Canada, en janvier 2007, est né l'un des plus grands instituts de recherche du monde dans le secteur forestier.
- Les universités de la région de la CEE collaborent de plus en plus avec le secteur de l'énergie à la conduite de recherches sur la bioénergie et les biocarburants liquides.

---

<sup>13</sup> Par MM. Jim L. Bowyer (Dovetail Partners Inc. et Université du Minnesota), Helmuth Resch (Université des ressources naturelles, Autriche) et M<sup>me</sup> Franziska Hirsch (Section du bois de la CEE/FAO, Suisse).

## Introduction du secrétariat

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* associe l'évolution des marchés et celle des politiques mises en œuvre dans différents secteurs marchands. Le présent chapitre analyse les grandes orientations qui influent sur la production, le commerce et la consommation de produits forestiers. Un certain nombre de faits nouveaux mentionnés ici sont examinés plus en détail dans les chapitres qui suivent.

Certaines questions de politique générale sont les mêmes que celles évoquées l'an dernier, mais on verra qu'elles ont beaucoup évolué. D'autres sont nouvelles, soulevées par les auteurs en raison de l'impact qu'elles ont actuellement et auront dans l'avenir sur le secteur forestier. Les auteurs présenteront les questions de fond analysées dans le présent chapitre lors du débat sur le marché qui se déroulera conjointement entre le Comité du bois et la Conférence internationale sur le bois résineux les 8 et 9 octobre 2007. La mobilisation des ressources en bois pour satisfaire à la fois les besoins de l'industrie de transformation du bois et les besoins énergétiques est un thème récurrent de la présente *Revue* et du débat sur le marché, que les auteurs abordent dans le présent chapitre.

Le secrétariat tient à exprimer ses sincères remerciements à M. Jim Bowyer<sup>14</sup>, Directeur du Responsible Materials Program de Dovetail Partners Inc., et professeur émérite du Département des produits biologiques de l'Université du Minnesota (États-Unis d'Amérique), qui a été de nouveau le principal auteur et coordonnateur du chapitre. Il a été associé, pour la deuxième fois, à M. Helmuth Resch<sup>15</sup>, professeur émérite de l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie appliquées, qui a livré un point de vue européen

particulièrement intéressant. M<sup>me</sup> Franziska Hirsch<sup>16</sup>, spécialiste des politiques et des institutions au sein de la Section du bois de la CEE/FAO (Genève), a apporté un éclairage international dans plusieurs sections et revu le chapitre tout entier. La section traitant de la responsabilité sociale des entreprises a été rédigée par M<sup>me</sup> Natalia Vidal<sup>17</sup> et M. Robert Kozak<sup>18</sup>, tous deux spécialistes dans cet important domaine. MM. Bowyer, Resch et Kozak font partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

## 2.1 Aperçu général du chapitre

Le présent chapitre est consacré aux principales orientations générales ayant des répercussions sur les marchés des produits forestiers, aux mécanismes du marché qui contribuent le plus à faire évoluer les marchés mondiaux en place et les politiques menées par les pouvoirs publics, ainsi qu'aux techniques nouvelles et émergentes susceptibles d'influer tant sur les marchés que sur la politique forestière.

Les questions traitées dans le rapport de cette année sont les suivantes:

- 2.2 Dilemmes d'orientation dus à la demande croissante de bioénergie;
- 2.3 Évolution des échanges et questions de politique générale;
- 2.4 Moyens mis en œuvre pour réduire l'empreinte du secteur forestier à l'échelle mondiale;
- 2.5 Réforme du secteur forestier russe: nouveau code forestier et nouveau régime d'exportation.

<sup>14</sup> M. Jim L. Bowyer, Directeur du Responsible Materials Program, Dovetail Partners Inc., 528 Hennepin Avenue, Suite 202, Minneapolis, Minnesota, 55403 (États-Unis d'Amérique) et professeur émérite du Département des produits biologiques de l'Université du Minnesota (États-Unis d'Amérique). Téléphone: +1 612 333 0430; télécopie: +1 612 333 0432; courriel: [jimbowyer@comcast.net](mailto:jimbowyer@comcast.net) site Web: [www.dovetailinc.org](http://www.dovetailinc.org).

<sup>15</sup> M. Helmuth Resch, professeur émérite de l'Université des ressources naturelles, Gregor Mendel Str. 33, A-1180 Vienne (Autriche). Téléphone: +43 147654 4254; télécopie: +431 476 544 295; courriel: [resch@boku.ac.at](mailto:resch@boku.ac.at); site Web: [www.boku.ac.at](http://www.boku.ac.at).

<sup>16</sup> M<sup>me</sup> Franziska Hirsch, spécialiste des politiques et des institutions, Section du bois de la CEE/FAO, Division du commerce et du bois, CEE-ONU, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse). Téléphone: +41 22 917 2480; télécopie: +41 22 917 0041; courriel: [Franziska.Hirsch@unece.org](mailto:Franziska.Hirsch@unece.org); site Web: [www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber).

<sup>17</sup> M<sup>me</sup> Natalia Vidal, doctorante, Faculté de foresterie, Université de Colombie-Britannique, Vancouver V6T 1Z4 (Canada). Téléphone: +1 604 822 2685; télécopie: +1 604 822 9104; courriel: [nvidal@interchange.ubc.ca](mailto:nvidal@interchange.ubc.ca); site Web: [www.forestry.ubc.ca](http://www.forestry.ubc.ca).

<sup>18</sup> M. Robert Kozak, professeur associé à l'Université de Colombie-Britannique, Faculté de foresterie, Université de Colombie-Britannique, Vancouver, V6T 1Z4 (Canada). Téléphone: +1 604 822 2402; télécopie: +1 604 822 9104; courriel: [rob.kozak@ubc.ca](mailto:rob.kozak@ubc.ca); site Web: [www.forestry.ubc.ca](http://www.forestry.ubc.ca).

Faute de place, le lecteur est renvoyé à la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* de l'an dernier<sup>19</sup> pour une analyse plus approfondie de quelques autres questions pertinentes.

## 2.2 Dilemmes d'orientation dus à la demande croissante de bioénergie

Les mesures concernant l'énergie, l'environnement et le secteur forestier, que les pouvoirs publics prennent aux niveaux national et infranational, favorisent le développement de la dendroénergie. La présente analyse est centrée sur l'évolution des politiques élaborées et décrit leurs répercussions générales sur le marché, en particulier à court terme. Le chapitre 10 consacré à la dendroénergie, à l'inverse, décrit l'évolution des marchés, qui est souvent déclenchée par les nouvelles mesures prises.

### 2.2.1 Accroissement de la demande de dendroénergie

Tant dans les pays développés que dans le monde en développement, le niveau élevé des prix et les nouvelles orientations en matière d'énergie et d'environnement incitent à recourir de plus en plus au bois pour produire de l'énergie. On sait depuis longtemps que, dans les pays en développement, le bois représente une importante source d'énergie, communément utilisée pour le chauffage et la cuisine. Ce que l'on sait moins, c'est que, dans les pays développés, on y a toujours beaucoup recouru pour produire de l'énergie et, de fait, en quantités bien supérieures à ce que l'on pense en général, les systèmes statistiques laissant à désirer<sup>20</sup>. La production de dendroénergie n'est donc pas nouvelle dans les pays développés. Ce qui est nouveau, c'est le grand intérêt que lui portent les pouvoirs publics et le fait que l'on s'attende à ce qu'elle augmente de façon spectaculaire au cours des prochaines décennies. Le développement des politiques bioénergétiques est motivé par le souci d'assurer la sécurité énergétique, la diversification des sources d'énergie et le respect des engagements

souscrits dans le cadre du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques et en dehors.

En Europe et en Amérique du Nord, les volumes de bois récoltés pour la production d'énergie sont sensiblement supérieurs à ceux dont font état les statistiques internationales officielles, si l'on en juge d'après les résultats d'une étude menée par la CEE/FAO et publiée en 2007 (Steierer *et al.*, 2007)<sup>21</sup>. Les ménages privés utilisent de plus en plus de très gros volumes de bois, en particulier dans certains pays comme la France et l'Allemagne, et sont plus souvent qu'auparavant considérés comme les principaux consommateurs. Le bois sert aussi à produire de l'énergie durant les opérations de transformation effectuées dans les industries de la filière bois, ou plus tard quand les produits du bois sont récupérés, une fois leur vie utile terminée. Il ressort de l'étude que, s'il y a des limites à la production sur le plan technique et en matière de viabilité, il est possible d'augmenter le volume de bois destiné à la production d'énergie (voir le chapitre 9 sur les marchés de la dendroénergie).

En Europe, l'électricité est produite par de grandes centrales qui utilisent la biomasse ligneuse ou un mélange de bois et de charbon (comme en Autriche – voir la section 2.2.4); la vapeur et l'électricité le sont par des chaudières brûlant du bois ou des liqueurs noires et par des installations de cogénération couvrant les besoins internes de l'industrie des produits forestiers; l'éthanol est tiré du maïs (1,56 milliard de litres en 2006); le biodiesel est fabriqué pour l'essentiel à partir de colza (environ 4,6 millions de tonnes en 2006); les granulés destinés au chauffage des habitations et à la production d'électricité sont produits à partir de bois ou d'autres formes de biomasse (4,7 millions de tonnes en 2006); quant à la chaleur, dans le chauffage urbain, elle est générée par des systèmes fonctionnant à la biomasse ligneuse. Un large éventail d'incitations fiscales et de subventions encourage le développement de l'industrie des biocarburants, avec des résultats remarquables. La production européenne d'éthanol a augmenté de 71 %, celle de biodiesel, de 45 % et celle de pastilles combustibles, de 38 % en 2006 par rapport à l'année précédente. Si le bois joue un rôle important dans le chauffage urbain et la production d'électricité, il ne compte pas encore dans la production de combustibles liquides, mais cela devrait venir, car les techniques de fabrication de

<sup>19</sup> [www.unece.org/trade/timber/docs/fpama/2006/fpamr\\_2006.pdf](http://www.unece.org/trade/timber/docs/fpama/2006/fpamr_2006.pdf) (p. 23 à 42).

<sup>20</sup> La *Cinquième étude sur les tendances du bois en Europe* (1996) et l'*Étude des perspectives du secteur forestier en Europe* (2005) montrent que la production d'énergie a toujours été la seule grande utilisation finale du bois en Europe, en volume.

<sup>21</sup> [www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf](http://www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf).

l'éthanol cellulosique et du biodiesel atteindront le stade de la commercialisation dans un proche avenir.

En Amérique du Nord, le bouquet bioénergétique est très différent de ce qu'il est en Europe, les différences venant en grande partie de la structure traditionnelle des utilisations de l'énergie et de l'accent mis sur le développement des biocarburants par le biais de diverses aides publiques. Le biodiesel, par exemple, n'y a pas autant la cote qu'en Europe; en revanche l'éthanol y est produit en bien plus grandes quantités. En 2006, il a été fabriqué aux États-Unis environ 1,0 million de tonnes de biodiesel (à partir des graines de soja pour l'essentiel), quantité représentant seulement 22 % de la production européenne; par contre, il a été fabriqué plus de 19 milliards de litres d'éthanol (à partir de maïs), soit 12 fois plus qu'en Europe. Les granulés de bois, dont une partie importante de la production annuelle (1,56 million de tonnes en 2006) est exportée vers l'Europe, ne se vendent bien que sur des marchés régionaux relativement modestes aux États-Unis et au Canada.

En Amérique du Nord, comme en Europe, l'industrie des produits forestiers produit de grandes quantités de bioénergie pour son usage propre. Cela étant, par suite de l'octroi de garanties d'emprunt, de subventions et d'autres incitations au niveau fédéral comme à celui des États, ainsi qu'à la faveur de changements d'orientation autorisant la vente d'énergie aux réseaux électriques régionaux aux prix en vigueur, les fabricants de produits ligneux, et d'autres d'ailleurs, ont beaucoup investi dans de petites centrales électriques (de 3 à 10 mégawatts) fonctionnant au bois dans certaines zones boisées du nord et de l'ouest des États-Unis, quelques installations nouvelles étant déjà en place, d'autres en cours d'aménagement. Comme en Europe, la production de biocarburants augmente rapidement. Aux États-Unis, celle de biodiesel a quadruplé en 2006, tandis que celles d'éthanol et de pastilles combustibles ont augmenté, chacune, de 25 % environ.

En Europe et en Amérique du Nord, il est probable que la production d'électricité à partir de bois se développera encore, à grande et à petite échelles, comme ne cesse de le faire celle reposant sur l'utilisation de pastilles combustibles, notamment en Europe. On peut s'attendre à ce que la production d'éthanol et de biodiesel continue de croître et que les carburants de substitution tels que le biobutanol deviennent plus courants. Si la technologie de

production de l'éthanol cellulosique fait une percée, la fabrication d'éthanol à base de farine de maïs sera abandonnée pour celle d'éthanol cellulosique au fur et à mesure de la mise à disposition de nouvelles techniques. Ce bouleversement technologique permettra au bois, dans les deux sous-régions, de commencer à jouer un rôle important dans la production de combustibles liquides, bien qu'il existe des cultures dédiées à la production d'énergie. Les déchets agricoles resteront néanmoins les matières premières les plus utilisées.

### **2.2.2 La bioénergie, vecteur de réduction des émissions de gaz à effet de serre**

En mars 2007, les pays de l'UE, allant au-delà des dispositions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 8 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2012, comme le prévoit le Protocole de Kyoto, se sont engagés à réduire leurs émissions de 20 % d'ici 2020, et à aller même jusqu'à 30 % si d'autres pays faisaient leurs ambitions européennes. La directive de l'UE sur les échanges de quotas d'émission, qui est entrée en vigueur en 2005 pour une période d'essai se terminant fin 2007, institue un système contraignant de «cap-and-trade» (plafonnement et échanges) pour favoriser les réductions d'émission avant la fin de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto (2008-2012), qui fait de l'échange de droits d'émission l'un de ses mécanismes flexibles de mise en œuvre.

En janvier 2007, la Commission européenne a fixé à 20 % la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique à l'horizon 2020, allant au-delà de l'objectif de 12 % fixé pour 2010 dans le livre blanc de 1997 intitulé «Énergie pour le futur: les sources d'énergie renouvelables». La Directive de l'UE sur les biocarburants (2003), le Plan d'action dans le domaine de la biomasse (2005) et la Stratégie en faveur des biocarburants (2006) ont renforcé la stratégie d'ensemble visant à accroître l'utilisation des combustibles renouvelables en fixant des objectifs concrets pour la production d'énergie issue de la biomasse. Le Plan d'action de l'UE pour la gestion durable des forêts, adopté en 2006 et fondé sur la Stratégie forestière de 1998, tend à promouvoir l'utilisation de la biomasse forestière pour produire de l'énergie. Il reconnaît la nécessité de rassembler des informations sur l'offre de bois et de déchets ligneux ainsi que sur l'utilisation du bois pour produire de la bioénergie, et d'étudier la possibilité de mobiliser des bois et



des déchets ligneux de petit diamètre et de faible valeur pour produire de l'énergie.

Si une telle initiative ambitieuse en faveur de l'environnement est louable, la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure ces engagements peuvent en toute vraisemblance être tenus. Depuis qu'en mars 2007, au Sommet européen sur le changement climatique et l'énergie, il a été décidé de fixer de nouveaux objectifs de réduction (pour l'ensemble de l'UE), aucun accord n'a encore été trouvé sur la façon de répartir la réduction de 20 % des émissions de GES entre les 27 États membres de l'UE. Comme le reconnaît la Commission européenne, il est à craindre que l'on rate les objectifs de 2010, du fait du retard pris, en particulier, dans la mise en valeur de l'énergie issue de la biomasse. Selon la Commission européenne, à ce stade, il apparaît que l'on atteindra seulement la moitié, environ, de l'objectif fixé en matière d'utilisation de la biomasse d'ici 2010.

Au Sommet du G-8 de juin 2007, réunissant les nations industrialisées les plus riches du monde<sup>22</sup>, la question du changement climatique et de la réduction des émissions de GES était au nombre de celles qui ont été évoquées. L'idée, défendue en tout premier lieu par l'Allemagne, pays hôte, était de fixer des objectifs de réduction de 50 % à l'horizon 2050. Les États-Unis ont quand même accepté de les «étudier sérieusement». Dans la déclaration du Sommet<sup>23</sup>, les pays du G-8 sont convenus de «la nécessité urgente d'une action internationale résolue et concertée afin de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre et d'améliorer la sécurité énergétique». Ils reconnaissent que réduire et faire cesser la déforestation, en particulier dans les pays en développement «contribuent d'une manière significative et rentable à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et à la conservation de la biodiversité en favorisant une gestion durable des forêts et en renforçant la sécurité des moyens d'existence». Ils conviennent de «continuer à adhérer aux processus existants de lutte contre l'exploitation forestière illégale qui compte au nombre des obstacles les plus difficiles à lever pour faire progresser la gestion durable des forêts et, partant, la protection des forêts dans le monde entier». La déclaration ne mentionne pas spécifiquement le bois, mais fait allusion aux

sources d'énergie de remplacement, notamment à la biomasse et aux carburants cellulodiques, pour les transports. Le Sommet s'est achevé sur un appel unanime des dirigeants du G-8 à parvenir, d'ici 2009, à un accord global pour l'après 2012 (accord pour l'après Kyoto) dans le cadre de l'ONU.



Source: M. Fonseca, 2007.

### 2.2.3 Répercussions possibles des marchés du carbone sur la gestion des forêts et l'offre de bois

Bien que le Gouvernement fédéral des États-Unis n'ait pas fixé d'objectifs pour la réduction des émissions de GES, plusieurs États, et plus particulièrement ceux du nord-est (New York, New Jersey, Vermont, Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Delaware et Maryland) avec New York comme chef de file, ont pris récemment des initiatives qui serviront de base à l'action future. Dans le cadre de l'accord passé entre les dix États, 188 millions de crédits carbone seront répartis entre chacun des États participants. Ceux-ci, de leur côté, vendront aux enchères tout ou partie des crédits qui leur seront alloués aux 230 centrales de la région produisant plus de 25 mégawatts. Le programme est imposé et prévoit de lourdes sanctions en cas d'infraction. Le but est de stabiliser les émissions d'ici à la fin de l'année 2008, puis de mettre en œuvre un programme de réductions planifiées. Les autres États qui ont fixé des objectifs de réduction des GES sont la Californie, l'Illinois, le Minnesota, le Nouveau-Mexique et Washington. À l'exception du programme adopté par les États du nord-est, toutes les initiatives visant à réduire ou à stabiliser les émissions de GES fonctionnent sur la base du volontariat, pour le moment. C'est pourquoi le Ministère de l'énergie des États-Unis, l'État de Californie et le Chicago Carbon Exchange ont établi des registres de notification volontaire pour la

<sup>22</sup> Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Russie.

<sup>23</sup> [www.g-8.de/Content/DE/Artikel/G8Gipfel/Anlage/2007-06-07-gipfeldokument-wirtschaft-eng.property=publicationFile.pdf](http://www.g-8.de/Content/DE/Artikel/G8Gipfel/Anlage/2007-06-07-gipfeldokument-wirtschaft-eng.property=publicationFile.pdf).

foresterie. Tous les registres forestiers prennent en considération le boisement, le reboisement, la conservation des forêts et la gestion forestière responsable qui préserve le patrimoine forestier. Les registres du Chicago Carbon Exchange et du Ministère de l'énergie des États-Unis, en outre, prennent en considération l'aménagement des forêts urbaines. Bien que reposant sur une adhésion volontaire, ces programmes paraissent donner de bons résultats. En examinant les émissions de GES liées à l'utilisation des terres, aux changements d'affectation des terres et à la foresterie (UTCATF) aux États-Unis en 2004, l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis a constaté que les activités du secteur UTCATF national (et surtout de la foresterie) piégeaient 780 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit 13 % des émissions de CO<sub>2</sub> des États-Unis ou encore 11 % de toutes les émissions de GES du pays (USEPA, 2006). Un nouveau registre, qui est en cours d'établissement dans le cadre d'une initiative de réduction des émissions de carbone conçue par sept États du nord-est et sur lequel il sera obligatoire de consigner les quantités de carbone forestier, deviendra opérationnel en 2009 (Ruddell *et al.*, 2006).

Les pays membres de l'UE ont ratifié le Protocole de Kyoto et établi un système d'échange de quotas d'émission (ETS) pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, considéré comme le principal GES. Le système communautaire englobe, durant la première période de mise en place (2005-2007), plus de 11 500 installations grosses consommatrices d'énergie, réparties à travers toute l'UE et représentant près de la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> de l'Europe, au nombre desquelles figurent les installations industrielles fabriquant de la pâte à partir de bois et d'autres matières fibreuses, du papier et du carton, dont la capacité de production excède 20 tonnes/jour. Parmi les autres installations concernées, on trouve les installations de combustion, les raffineries de pétrole, les fours à coke, les usines sidérurgiques et celles fabriquant du ciment, du verre, de la chaux, des briques et de la céramique. Les 27 États membres de l'UE, comme ils s'y sont engagés pour la deuxième phase de mise en œuvre de l'ETS, qui coïncide avec la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto (2008-2012), s'apprentent maintenant à élaborer leurs plans nationaux d'allocation, plans qui déterminent la quantité totale de quotas d'émission à allouer dont dispose chaque État membre et le quota alloué à chaque installation concernée par le système. En plafonnant les droits d'émission alloués, ce dernier vise à créer un marché d'échange de droits efficace

et, ce faisant, à permettre aux entreprises d'endiguer ou de réduire leurs émissions au meilleur coût.

La mise en œuvre du système d'échange n'est pas allée sans créer de sérieux problèmes depuis sa création en 2005, notamment en raison de la chute des cours du carbone. Certains États membres de l'UE ont alloué plus de droits d'émission qu'il n'en fallait au mieux à leur industrie. À la mi-2006, les prix se sont effondrés, chutant de niveaux supérieurs à 30 euros (40 dollars) la tonne à quasiment 10 euros (13 dollars), après que cinq pays aient fait état d'émissions effectives plus faibles que prévues. La plupart des grands «pollueurs» ont émis des quantités de CO<sub>2</sub> nettement inférieures aux quotas qui leur étaient alloués: l'Allemagne, par exemple, s'est retrouvée avec un crédit de droits d'émission de 44,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2006. Des voix se sont élevées aussitôt pour demander la fixation d'allocations plus réduites que celles prévues pour la phase à venir du système, qui débutera en 2008. En juin 2007, une version révisée de l'ETS devrait être présentée au Conseil de l'Union européenne et au Parlement européen, qui considéreront s'il convient d'englober dans le système d'autres secteurs et d'autres gaz à effet de serre. La Commission européenne avait déjà adopté une proposition de directive visant à intégrer le secteur des transports aériens à partir de 2011.

Dans le cadre de l'ETS, les entreprises sont autorisées à utiliser les crédits d'émission obtenus au titre du mécanisme de mise en œuvre conjointe (MOC) et du mécanisme pour un développement propre (MDP) à concurrence d'un certain pourcentage de leur allocation de droits d'émission, pour couvrir leurs rejets. Ni la législation de l'UE ni les dispositions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques n'autorisent l'éligibilité des projets de reboisement aux mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto que sont le MOC et le MDP. D'aucuns pensent que le secteur de la foresterie pourrait être englobé dans l'ETS quand la deuxième période d'engagement aura pris fin, c'est-à-dire à compter de 2013. Le Parlement européen a donné pour mission à la Commission européenne de trouver les moyens d'inclure la foresterie. La Conférence des Parties à la Convention est convenue, en novembre 2006, d'étudier de façon plus approfondie une proposition tendant à prévoir des incitations pour réduire les émissions résultant du déboisement dans les pays en développement; on peut s'attendre à ce qu'une décision soit prise en la matière au cours de

la Conférence des Parties (COP13) qui se tiendra en décembre 2007. Un certain nombre de pays et de groupements tels que la Coalition for Rainforest Nations ont demandé instamment que soit reconnu dans les textes le fait que les émissions dues à la déforestation étaient l'un des facteurs majeurs du réchauffement de la planète, responsable d'environ 18 % des émissions de GES dans le monde.

#### **2.2.4 Les perspectives offertes par les biocarburants encouragent les investissements de l'industrie forestière et de nouveaux modes de coopération entre les secteurs de la foresterie et de l'énergie**

Un certain nombre d'initiatives axées sur le développement de la bioénergie ont été prises, ces dernières années, par des entreprises de l'industrie des produits forestiers. Pour ne citer que deux exemples: en octobre 2006 dernier, la société UPM-Kymmene a annoncé qu'elle se préparait à d'«importants investissements» pour devenir un producteur majeur de biodiesel de deuxième génération utilisant la biomasse ligneuse comme matière première; et en janvier 2007, la société Flambeau River Papers a fait savoir qu'elle allait aménager une bioraffinerie pour fabriquer de l'éthanol cellulosique à Park Falls (Wisconsin).

Les secteurs de la foresterie et de l'énergie forment de plus en plus souvent des coentreprises pour exploiter les synergies potentielles. La plus grande centrale d'Europe fonctionnant à la biomasse ligneuse, qui est entrée en service au troisième trimestre de 2006 à Vienne (Autriche), est un exemple de collaboration visionnaire et novatrice. Il y a deux ans, Wien-Energie et Austrian Federal Forests Inc. ont créé une coentreprise, puis investi 52 millions d'euros (69,1 millions de dollars) dans le projet de centrale. Lorsque cette dernière sera pleinement opérationnelle, elle pourra, en utilisant environ 625 000 m<sup>3</sup> de biomasse forestière par an, fournir de l'électricité à 48 000 appartements environ et de l'eau chaude à 12 000 foyers. Le projet fournit une matrice éventuelle pour concevoir la façon dont l'industrie forestière peut travailler en partenariat, plutôt qu'en concurrence, avec d'autres secteurs à la réalisation d'objectifs en matière de bioénergie. L'annonce faite en avril 2007 par les sociétés Chevron et Weyerhaeuser est un autre exemple de coopération entre l'industrie forestière et le secteur énergétique. Les deux sociétés évalueront conjointement la possibilité de commercialiser, pour les voitures et les camions,

des biocarburants de deuxième génération, bon marché et propres, produits à partir de sources cellulosiques.

La mise au point de biocarburants de deuxième génération retient l'attention de l'industrie de la pâte et du papier partout dans le monde. Avec un procédé thermochimique, il n'y a pas production d'éthanol par fermentation, mais décomposition à haute température, puis synthèse par voie chimique. La biomasse peut être transformée par gazéification en un gaz de synthèse qu'il est possible de convertir à son tour en un certain nombre de produits tels que le méthanol, le diméthyléther et le diesel Fischer-Tropsch. Le but est de mettre au point des biocarburants de deuxième génération capables de soutenir la concurrence sur le marché sans être subventionnés. Selon les informations communiquées par STFI-Packforsk AB, les coûts de production des biocarburants de deuxième génération pourraient être sensiblement inférieurs à ceux de l'éthanol aujourd'hui. Ce n'est là qu'un exemple de techniques émergentes ne nécessitant pas le recours à des réactions enzymatiques – facteur, parmi d'autres, qui limite la commercialisation de l'éthanol cellulosique.

Ces évolutions et leurs semblables donnent à penser que, dans bon nombre de pays de la région de la CEE, le développement de la bioénergie pourrait bientôt arriver à un stade où l'intervention des pouvoirs publics pour l'encourager ne sera plus nécessaire. Cela dit, là où la dendroénergie est peu ou mal utilisée, comme dans les Balkans, il peut se justifier que l'on continue à la promouvoir pendant quelque temps encore.

#### **2.2.5 Mobilisation durable de ressources en bois supplémentaires**

L'accroissement de la demande de dendroénergie et la hausse des prix des matières premières bois augmentent l'intérêt économique du bois et renforcent la viabilité de la gestion forestière. Par contre, les industries de transformation du bois rencontrent davantage de problèmes du fait de la concurrence dont font l'objet leurs matières premières de la part des producteurs de bioénergie. Pour satisfaire les besoins croissants de matières premières bois dans l'ensemble de la région de la CEE, il devient de plus en plus nécessaire, on le sait, de mobiliser des ressources en bois supplémentaires dans le respect des principes de gestion durable des forêts.

Ce que l'on constate, c'est que l'offre de bois peut être considérablement accrue si chacune de ses composantes est mise en valeur et sa base élargie. Augmenter la superficie forestière exploitée chaque année, développer encore les plantations d'arbres à révolution courte et mieux utiliser les produits de bois récupérés après consommation sont au nombre des stratégies auxquelles on pourrait recourir pour y parvenir (Comité du bois de la CEE et Commission européenne des forêts, 2007).

Les évaluations des ressources forestières de la CEE/FAO ont invariablement montré que l'accroissement annuel des forêts en Europe et en Amérique du Nord était largement supérieur au volume de bois coupé. L'enquête commune sur l'énergie tirée du bois, réalisée par la CEE/FAO, l'AIE et l'UE a confirmé le rôle important que jouait le bois dans la production d'énergie et les énormes quantités qui pourraient être utilisées à cette fin. Cela dit, il est impératif d'être mieux informés pour déterminer le volume raisonnable de bois et de fibres qui pourrait être mobilisé, comme l'ont noté les experts au cours du récent Atelier sur la mobilisation des ressources en bois (CEE, 2007).

Telles qu'identifiées dans le plan d'action de l'UE en faveur des forêts (juin 2006), les actions qui pourraient être menées pour favoriser la mobilisation de ressources en bois supplémentaires consisteraient notamment à :

- Donner aux propriétaires forestiers la possibilité de constituer des «groupements» et d'améliorer leur capacité d'offre, en facilitant la coopération et la fourniture de services aux unités professionnelles;
- Faire en sorte que les pouvoirs publics et les professionnels facilitent l'accès aux ressources forestières ainsi que leur utilisation, en améliorant les infrastructures et la logistique;
- Élargir les possibilités offertes en matière d'éducation et de formation aux propriétaires et aux travailleurs forestiers, ainsi qu'aux entreprises ayant des activités forestières;
- Impliquer toute la chaîne d'approvisionnement en bois dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures appropriées pour promouvoir les sources d'énergie renouvelables.



Source: A. Korotkov, 2006.

### 2.2.6 Défis pour l'action gouvernementale

L'accroissement de la demande de bois à des fins énergétiques pose de nouveaux problèmes aux pouvoirs publics, car les forêts ont désormais non seulement à satisfaire les besoins environnementaux et sociaux de la collectivité et à procurer une assise économique à l'industrie, mais aussi à fournir de plus en plus souvent une part croissante du bouquet énergétique, tout en contribuant à atténuer les changements climatiques.

Si, dans nombre de régions, les mesures visant à encourager le développement de la bioénergie par le biais de subventions et d'autres incitations fiscales offrent de nouvelles occasions d'affaires aux propriétaires forestiers et aux fabricants de produits du bois, dans certaines d'entre elles, elles ont aussi fait augmenter le coût des matières premières, mettant en difficulté des industries du bois implantées de longue date, qui sont vitales pour l'emploi dans les zones rurales. Il devient donc de plus en plus important que les stratégies adoptées pour développer la dendroénergie soient axées sur la valorisation du potentiel global de marché et de recettes, sans compromettre l'avenir des industries utilisatrices de bois traditionnelles. Il serait bon, en outre, de faire concorder les objectifs des politiques forestières et énergétiques et de veiller à la cohérence de ces dernières avec les politiques agricoles, environnementales ou autres ayant des liens avec elles, ce qui implique l'harmonisation des programmes forestiers nationaux avec les plans d'action pour la biomasse afin d'éviter les distorsions que provoque sur les marchés l'utilisation contradictoire de mesures fiscales. Il faut prendre en considération les conditions particulières prévalant aux niveaux régional, national et infranational dans l'élaboration des stratégies relatives à la bioénergie,

ce qui devrait être favorable à l'accomplissement des engagements souscrits à l'échelle planétaire. L'un des principes à ne pas oublier est que toutes les stratégies et toutes les mesures mises en place doivent s'inscrire dans le cadre du développement durable des forêts, ce qui nécessite une réévaluation constante de la situation en fonction des nouvelles politiques et directives qui voient le jour (Comité du bois de la CEE et Commission européenne des forêts de la FAO, 2007).

Bien que la situation actuelle puisse être perçue comme particulièrement difficile pour une partie de l'industrie confrontée à l'envolée des prix des matières premières, elle peut aussi constituer un atout majeur pour le secteur tout entier. Les producteurs de bioénergie peuvent capter de nouveaux débouchés commerciaux. En tout cas, certaines industries de transformation du bois peuvent optimiser leur consommation de matières premières, rationaliser leur production de dendroénergie, éventuellement étendre leurs activités en exploitant des bioraffineries et peut-être, à cette occasion, devenir des fournisseurs nets d'énergie pour la société, comme on l'a constaté lors du récent Séminaire international sur l'énergie et l'industrie des produits forestiers (FAO, Rome, 2006).

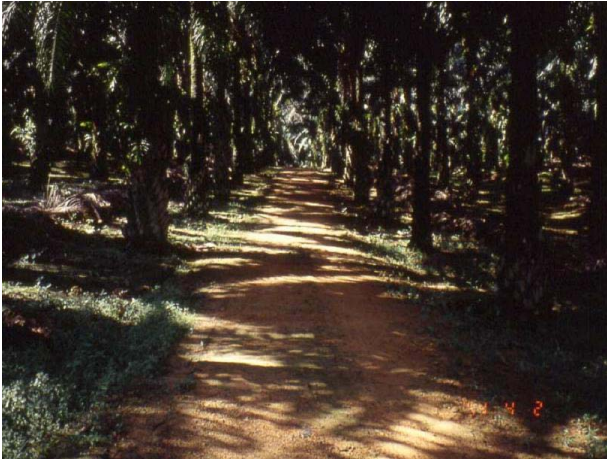
Les combustibles liquides tirés du bois et d'autres formes de cellulose occuperont probablement une place importante dans le bouquet énergétique du futur. Cela risque d'avoir d'importantes répercussions sur les marchés des bois de faible valeur, qui généreront à la fois de formidables opportunités et des défis de grande ampleur pour les gestionnaires de forêts. Des politiques rationnelles devront être mises sur pied pour faire en sorte que le passage à des marchés du bois intégrant une forte composante énergétique se fasse en douceur. Il faut que les pouvoirs publics veillent à la formulation de directives pour la récolte de biomasse forestière sur les terres publiques et privées. Il faut aussi que soient établies des directives pour le ramassage des déchets agricoles, compte tenu des paramètres sociaux intervenant dans la confrontation entre production de denrées alimentaires et de fibres et production d'énergie.

L'impact des mesures visant à promouvoir les biocarburants sur la demande mondiale d'huile de palme est un sujet de préoccupation en ce qui concerne ces carburants. Il a été constaté, par exemple, que la récente adoption par les États de l'UE d'un objectif visant à porter à 5,75 % la part

des carburants renouvelables dans les carburants routiers a fait augmenter la demande d'huile de palme utilisée pour la fabrication du biodiesel ainsi que les investissements en nouvelles plantations de palmiers à huile. Les États-Unis ont expressément inscrit l'huile de palme au nombre des matières premières servant à la fabrication du biodiesel dans leur code fiscal, ce qui donne droit à un crédit d'impôt pour son utilisation. La création de plantations de palmiers à huile en Malaisie et en Indonésie est depuis longtemps liée à l'exploitation des forêts tropicales naturelles (voir les photos). Le lien que l'on discerne entre le développement du marché des biocarburants de transport et la conversion de forêts tropicales donne à penser qu'il importe de faire preuve de discernement dans l'élaboration des politiques concernant le commerce des biocarburants.

D'aucuns s'inquiètent d'une possible augmentation de la pollution de l'air et de ses répercussions sur l'environnement et la santé si l'on brûle davantage de bois. De fait, les installations qui fonctionnent au bois et qui ne sont pas équipées de filtres suffisamment performants ou dans lesquelles la combustion est incomplète, rejettent des particules fines dont on sait qu'elles sont nocives pour la santé. Des particules fines sont émises par bon nombre d'autres sources, notamment par les moteurs diesel. Certains pays ont établi des normes pour les appareils de combustion, mais les meilleures intentions du monde peuvent être compromises par la mauvaise qualité du combustible (un bois humide, par exemple) ou des techniques de combustion inopérantes.

De toute évidence, il faudrait prendre en compte les risques de pollution atmosphérique lorsque l'on examine les politiques concernant la dendroénergie. Dans la mesure où l'accroissement du volume de biomasse brûlée a des conséquences non négligeables, dont bon nombre sont liées les unes aux autres, il est nécessaire d'adopter une approche globale au moment de fixer des objectifs ou de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques.



Source: J. Bowyer, 1994.



Source: J. Bowyer, 1994.

## 2.3 Évolution des échanges et questions de politique générale

Avec la mondialisation, les échanges entre les nations se sont accrus, suscitant de temps à autre des inquiétudes au sujet de la disponibilité des matières premières, amplifiant les problèmes commerciaux et faisant surgir des craintes pour l'environnement. La présente section met l'accent sur plusieurs questions d'actualité et sujets de préoccupation du moment, ainsi que sur diverses approches de résolution de problèmes.

### 2.3.1 *Les importations de grumes de la Chine continuent d'augmenter*

Le volume de grumes à l'état brut importé par la Chine s'est accru de 9,5 % en 2006, s'établissant à 32,15 millions de m<sup>3</sup>, venus de Russie, pour 68 %, et constitués d'essences tropicales, pour 24 %. Les importations de grumes ont augmenté plus de deux

fois plus vite en valeur qu'en volume, situation due à des problèmes d'approvisionnement, des pressions concurrentielles et des statistiques déficientes. Comme la Chine est grandement tributaire de la Russie pour ses approvisionnements en grumes, les hausses annoncées concernant les droits à l'exportation frappant les grumes russes (voir 2.5.2) feront sensiblement augmenter le coût de son approvisionnement en grumes, ce qui l'incitera fortement à trouver de nouveaux fournisseurs ou à transférer des installations de transformation plus près des sources de matières premières, notamment en Russie. Vu l'ampleur de la demande chinoise et des restrictions de fournitures à bas coût résultant des mesures prises par la Russie, il n'est pas impossible que l'on assiste à un réalignement des courants d'échange mondiaux de bois. En mars 2007, la Chine et la Russie ont signé un accord commercial incluant des dispositions en matière de coopération dans le domaine de la transformation du bois.

### 2.3.2 *Les importations croissantes de papier de récupération de la Chine ont des répercussions sur les marchés mondiaux et soulèvent des questions écologiques*

Les importations chinoises de papier de récupération en provenance d'Amérique du Nord ont progressé de 15 % en 2006 pour se chiffrer à 9,1 millions de tonnes. La quantité de papier de récupération importée d'Amérique du Nord a représenté quasiment un tiers du volume de papier de récupération recyclé en articles de papeterie dans cette sous-région. Les exportations européennes de papier de récupération à destination de la Chine ont augmenté d'environ 12 % l'an dernier, dépassant pour la première fois les 5 millions de tonnes. Globalement, la Chine a importé quarante fois plus de papier de récupération qu'en 1990, les quantités faisant plus que doubler rien que ces quatre dernières années. Au plan de l'action, la longueur des distances que les papiers de récupération ont désormais à parcourir couramment dans les chaînes d'approvisionnement fait que l'on en vient à se demander si l'utilisation de papier recyclé a forcément un impact plus faible sur l'environnement. Peut-être serait-il plus rationnel, par exemple, d'utiliser le papier de récupération pour produire de l'énergie que de s'abstenir de consommer des combustibles fossiles (Pearce, 1998).

### **2.3.3 *Le Congrès des États-Unis fixe son attention sur le commerce illégal de bois***

Un projet de loi visant à interdire l'utilisation de bois récoltés de façon illégale et de produits du bois d'origine illicite a été déposé à la Chambre des représentants des États-Unis le 14 mars 2007. Libellé dans des termes analogues à ceux utilisés dans le cadre du règlement FLEGT (Application des législations forestières, gouvernance et échanges commerciaux)<sup>24</sup>, le texte rendrait illégale l'entrée aux États-Unis de tout bois prélevé, transporté ou vendu sans autorisation dûment accordée ou en violation de toute loi en vigueur là où il est récolté. Ce projet de réglementation<sup>25</sup>, qui est soutenu par une large coalition de représentants de l'industrie forestière, d'organisations environnementales et d'institutions gouvernementales, représente la première tentative faite au États-Unis de traiter le problème de l'exploitation illégale des forêts par la voie législative.

### **2.3.4 *L'UE met au point les mesures FLEGT en vue de leur mise en œuvre***

Le règlement concernant la mise en place d'un régime d'autorisation FLEGT a été adopté par le Conseil de l'Union européenne en décembre 2005 et des faits nouveaux devraient normalement intervenir en 2007. Ce régime sera mis en œuvre par le biais d'une série d'accords de partenariat volontaires conclus entre l'UE et les pays tropicaux producteurs de bois. On espère que les premiers accords seront signés en 2007: des négociations sont en cours avec le Cameroun, le Ghana, l'Indonésie et la Malaisie. Une autre solution envisageable, à l'étude actuellement, est de rendre illégaux l'importation, l'achat et la commercialisation de bois produits illicitement à l'étranger (principe analogue à celui du Lacey Act aux États-Unis).

### **2.3.5 *Le TTAP publie l'étude menée sur un certain nombre de codes de conduite et de politiques d'achat***

Dans le cadre du plan d'action de l'UE pour le commerce du bois (TTAP), les membres de la Timber Trade Federation (TTF), avec des représentants des pays de l'UE, se sont engagés à ne se procurer que des bois dont la légalité a été vérifiée et à harmoniser leurs politiques d'achat avec celles

d'autres associations professionnelles européennes. Le TTAP, de son côté, s'emploie avec les fournisseurs d'entreprises européennes spécialisées dans le négoce du bois à mettre en place des systèmes de traçabilité et à vérifier la légalité de leurs produits. En décembre 2006, le TTAP a publié une vue d'ensemble des codes de conduite et des politiques d'achat de certains membres de la TTF. Il en est ressorti que, si rares sont les Fédérations du commerce du bois (FCB) en mesure de démontrer qu'elles s'emploient activement à respecter les engagements pris en matière d'achat, les deux tiers ont des codes de conduite qui engagent leurs membres à ne faire que du commerce de bois légal et à promouvoir la gestion durable des forêts, 42 % sont tenues de prendre des mesures à ces fins et 25 % considèrent que les codes de conduite devraient être impérativement respectés par tous les membres. Les Fédérations de la Belgique, de la France, des Pays-Bas, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reconnues comme étant celles qui ont le plus progressé vers la réalisation des objectifs du TTAP, celles des Pays-Bas et du Royaume-Uni étant aidées par des fonds publics octroyés dans le but de favoriser l'élaboration de politiques d'achat s'inscrivant dans le cadre d'un vaste objectif d'achats responsables. Il a été constaté, en outre, que les travaux menés par les FCB en vue de mettre sur pied des politiques d'achat ont souvent mobilisé des organisations non gouvernementales travaillant dans le domaine de l'environnement ainsi que d'autres d'ailleurs, et que la méthode paraît avoir intensifié la coopération et l'engagement tant avec les ONG agissant pour l'environnement qu'avec la société civile. Il est intéressant de noter que la plupart des FCB sont allées au-delà des objectifs d'achat écologique, tout en continuant de travailler sur eux, et ont commencé à fournir conseils et services à leurs membres pour tout ce qui concerne les questions environnementales. Au plan de l'action, la méthode du TTAP, consistant à œuvrer par l'entremise d'organismes nationaux chapeautés par l'industrie et à encourager la participation de tous à l'élaboration de normes, peut constituer un modèle utile à appliquer d'une manière plus générale lorsque l'on cherche à s'attaquer à certains problèmes comme celui de l'illégalité.

<sup>24</sup> <http://ec.europa.eu/environment/forests/flegt.htm>.

<sup>25</sup> <http://www.theorator.com/bills110/text/hr1497.html>.

### **2.3.6 L'Accord sur le bois d'œuvre résineux conclu entre les États-Unis et le Canada est peut-être en train de s'effiloche**

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux conclu entre les États-Unis et le Canada est entré en vigueur en octobre 2006, mettant apparemment fin à un différend commercial très ancien entre les deux pays. Maintenant certains hauts fonctionnaires américains chargés du commerce s'inquiètent des programmes de soutien à l'industrie forestière des provinces du Québec et de l'Ontario ainsi que de ceux du Gouvernement fédéral du Canada, se référant à une disposition de l'accord stipulant qu'aucune autorité publique ne peut «octroyer une subvention ou tout autre avantage qui annule, en tout ou en partie, le fondement ou l'exemption [des mesures d'exportation]». Pour les États-Unis, de tels programmes constituent des subventions, alors que pour le Canada ils visent uniquement à assurer la compétitivité à long terme de l'industrie forestière et ne violent pas l'accord. Dans le cas où de nouveaux problèmes ne pourraient être résolus par la consultation directe, le différend serait porté devant la Cour d'arbitrage international de Londres qui rendra une décision ayant force exécutoire.

### **2.3.7 Les exportations de papier de la Chine déclenchent l'instauration de droits de douane**

En mars 2007, les États-Unis ont annoncé l'imposition de droits de douane sur les importations chinoises de papier glacé. Alléguant qu'ils soupçonnaient le subventionnement du matériel de fabrication importé, sous forme de ristournes prises en charge par l'État, et l'octroi de prêts à faible taux d'intérêt, ils ont exigé de deux fabricants bien précis le versement de droits compensatoires de 10,9 % et 20,35 %, et prélevé des taxes de 18,16 % sur toutes les autres importations de papier brillant provenant de Chine. Certes, l'imposition a été immédiate, mais la mesure fait l'objet d'une révision administrative; une décision définitive devrait intervenir en octobre. La Chine a fait savoir qu'elle ferait appel de cette décision auprès du tribunal fédéral des États-Unis et de l'OMC. Les mesures prises à l'encontre du papier brillant suivent l'imposition par les États-Unis, en 2005, de droits antidumping sur le papier mousseline et le papier crépon chinois.

### **2.3.8 Une requête sans précédent tente d'invoquer la législation commerciale pour blâmer l'application laxiste des mesures de protection de l'environnement**

Le Sierra Club et le United Steelworkers ont récemment invité le Ministère du commerce des États-Unis à se demander si une application peu rigoureuse de la législation en matière d'exploitation forestière de la part de pays exportateurs de papier constituait un subventionnement commercial déloyal. Une réponse positive pourrait amener à utiliser le droit commercial pour faire pression sur les pays exportateurs en matière de performance environnementale.



Source: H. Bagley, 2007.

## **2.4 Moyens mis en œuvre pour réduire l'empreinte du secteur forestier à l'échelle mondiale**

### **2.4.1 La Russie s'emploie à renforcer les programmes nationaux de certification forestière**

En prévision de la mise en place de la certification obligatoire des fournitures de bois et des ressources forestières secondaires, prescrite dans le nouveau code forestier, les responsables de plusieurs initiatives de certification forestière – le Conseil national russe pour la certification des forêts, une initiative soutenue par le Ministère russe des ressources naturelles et la Banque mondiale, et le Conseil national de certification forestière volontaire en Russie – ont annoncé, mi-septembre 2006, qu'ils avaient entrepris de coopérer en vue d'obtenir l'agrément du PEFC. Cela étant, la superficie forestière certifiée par le Forest



Stewardship Council (FSC) dans la Fédération de Russie a sensiblement augmenté, passant de 6,7 à 14,7 millions d'hectares, le FSC s'adjugeant la majeure partie de la superficie certifiée dans le pays. Le Forest and Trade Network russe, placé sous l'égide du Fonds mondial pour la nature (WWF) en 2000 et regroupant 33 entreprises travaillant le bois qui se sont engagées à s'abstenir de se procurer du bois provenant de forêts de haute valeur pour la conservation et de coupes illégales, représente 67 % de la superficie certifiée FSC.

#### **2.4.2 Responsabilité sociale des entreprises dans le secteur forestier**

De plus en plus d'entreprises, tous secteurs confondus, désirent montrer qu'elles sont conscientes de leurs responsabilités à l'égard de la société et de l'environnement. C'est pourquoi, des associations industrielles, avec d'autres parties prenantes, notamment des comptables, sont en train d'établir des procédures types pour rendre les pratiques moins disparates et plus crédibles. Les nouvelles règles sont généralement évoquées en termes de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Outre les sociétés et les associations industrielles, les pouvoirs publics et l'UE participent aussi à l'établissement de procédures et de normes en matière de RSE.

Dans le secteur forestier, les pratiques en matière de RSE trouvent généralement leur expression dans l'adoption et de stratégies de certification forestière et de politiques d'achat rationnelles. Depuis plus d'une décennie, la certification forestière est considérée comme l'un des meilleurs indicateurs du comportement responsable dans le secteur forestier. Si elle n'est pas le seul biais par lequel apporter la preuve de la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux, elle demeure un moyen non négligeable de vérifier le comportement responsable, la légalité et les affirmations de pratique durable. Qui plus est, elle est devenue un outil de marketing couramment utilisé par les entreprises qui exercent leur activité sur un marché de plus en plus soucieux de l'environnement.

Les impacts sociaux aussi bien qu'environnementaux sont de plus en plus souvent pris en compte dans les achats de matières premières. Les associations industrielles et commerciales, notamment en Europe, ont élaboré des codes de conduite et/ou des politiques d'achat qui constituent, pour elles, l'un des moyens de protéger les intérêts de leurs membres et de prendre

en considération les préoccupations du public en général concernant les impacts sociaux et environnementaux du secteur. Si certains codes de conduite fournissent des directives générales, d'autres exigent de ceux qui les adoptent des actions plus précises. L'application de ce type de codes et de politiques peut aussi être facultative dans une organisation industrielle et obligatoire dans une autre (Hentschel, 2006). Quoi qu'il en soit, plusieurs de ces codes et politiques sont en cours d'élaboration ou en train d'être mis en place dans la région de la CEE.

Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) devrait publier son guide d'achat responsable pour les consommateurs en 2007. Dans le même temps, les présidents-directeurs généraux de toutes les entreprises adhérentes faisant partie du groupe de travail Sustainable Forest Products Industry (Industrie des produits forestiers exploités durablement) de cette organisation devraient adopter une série de principes et d'obligations que seront tenues de respecter les entreprises forestières souhaitant devenir membres du Conseil. Ces principes traduisent les aspirations au développement durable des entreprises adhérentes et renforcent leur engagement à recourir à des pratiques durables. Les entreprises devraient rendre compte des progrès réalisés en regard de ces principes dans les rapports sur le développement durable qu'elles publient régulièrement (WBCSD, 2007).

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) a publié son premier rapport sur le développement durable en février 2007. Ce rapport bisannuel sur l'initiative de l'APFC évalue les progrès réalisés par les membres de l'Association en regard de divers indicateurs environnementaux, économiques et sociaux. Les membres de l'APFC ont également adopté, en 2006, un énoncé sur l'exploitation forestière illégale dans lequel ils se sont engagés, notamment, à acheter et à utiliser uniquement du bois de sources légales ainsi qu'à «être en mesure, d'ici la fin de 2008, de retracer toute la fibre utilisée jusqu'à sa forêt d'origine» (APFC, 2007).

La politique et la législation en matière de RSE du Royaume-Uni, de même que la politique de la Commission européenne dans ce domaine, sont à même d'inciter le secteur forestier à recourir aux bonnes pratiques. La politique et la législation en matière de RSE du Royaume-Uni visent à encourager l'adoption et la notification de pratiques

socialement responsables. En juillet 2001, est entré en vigueur l'amendement au Pensions Act (loi sur les retraites) qui exige des gestionnaires de fonds de pension des travailleurs qu'ils indiquent clairement la façon dont ils prennent en compte les impacts sociaux, environnementaux et éthiques dans leur politique d'investissement. La Commission européenne a fait paraître un livre vert sur la RSE en 2001 ainsi que d'autres communications sur le sujet en 2002 et 2006. En octobre 2002, elle a mis sur pied le Forum plurilatéral européen sur la RSE, toujours pour encourager l'adoption de pratiques responsables, tandis que, dans sa communication de mars 2006, elle a recommandé des actions ciblées pour promouvoir la RSE et annoncé son soutien à l'Alliance européenne pour la RSE. Cette dernière constitue un «cadre politique général pour des initiatives nouvelles ou existantes prises dans le domaine de la RSE» par les entreprises, grandes ou petites, et les acteurs concernés, dans le but d'encourager l'adoption de pratiques socialement responsables dans les entreprises européennes (Commission européenne, 2006).

Au Royaume-Uni, une disposition du «Companies Act» (loi sur les sociétés) a franchi la Chambre des Communes et obtenu le consentement royal en novembre 2006. En vertu de cette loi, les entreprises du Royaume-Uni devront produire des rapports sur la RSE. La mesure exige des entreprises qu'elles signalent tout ce qui concerne la protection des employés, de la communauté, de l'environnement et de la société elle-même, autorisant les actionnaires et le public en général à juger la performance des entreprises dans les trois domaines. La législation prescrit un droit de regard sur le comportement des entreprises dans le domaine social et environnemental, mais est conçue de façon à ne pas porter atteinte à la confidentialité commerciale. Une disposition qu'il est envisagé d'ajouter dans le projet de loi obligerait les entreprises à fournir, entre autres, des informations sur leurs chaînes de distribution, ce qui conduit à craindre qu'elles aient effectivement à communiquer des informations confidentielles. Les entreprises de produits forestiers ont souvent du mal à suivre toute la chaîne de distribution, en particulier dans le cas des produits composites et des papiers. Le Companies Act, qui entrera en vigueur en octobre 2008, peut être considéré comme annonciateur de lois du même type dans d'autres pays.

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) publiera en 2008 un nouvel ensemble de prescriptions portant sur la responsabilité sociale. La norme ISO 26000 n'est pas une norme de certification en soi; elle fournira plutôt des lignes directrices en matière de responsabilité sociale. D'autres normes ISO, telles que les séries 14000 et 9000, étant largement adoptées, la norme ISO 26000 en préparation est peut-être juste ce qu'il faut pour amener le secteur forestier à se pencher sur les questions de responsabilité sociale.

Pour finir, en novembre 2006, le Bureau du Pacte mondial des Nations Unies et l'ISO ont signé un protocole d'accord pour collaborer plus étroitement à l'élaboration de la future norme ISO 26000. Le protocole d'accord aidera à garantir la cohérence entre la norme ISO 26000 et les 10 principes du Pacte mondial, et pourrait amener davantage de sociétés forestières à participer à l'initiative du Pacte mondial. Actuellement, les sociétés forestières ne représentent que 1 % des 3 056 entreprises participant à ce programme, qui «invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de 10 valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de la lutte contre la corruption» (Pacte mondial des Nations Unies, 2007).

## **2.5 Réforme du secteur forestier russe: nouveau code forestier et nouveau régime d'exportation**

Au lendemain de l'effondrement de l'Union soviétique, le secteur forestier russe a sérieusement périclité. Il s'en est suivi une intensification des exportations de bois non transformés ainsi qu'un mécontentement croissant des russes au sujet de la contribution du secteur forestier aux économies régionale et locale. Des années de débats ont abouti en 2007 à deux décisions qui feront date: l'une qui a intégralement changé les règles fondamentales de la gestion forestière, et l'autre qui a sensiblement relevé les droits frappant les exportations de bois non transformés. Ces deux mesures sont commentées ci-dessous.

### 2.5.1 *La Russie adopte un nouveau code forestier*

Un nouveau code forestier, fondé «sur les principes d'utilisation rationnelle, de conservation, de protection et de reproduction des forêts ainsi que sur la valorisation de leur potentiel écologique et des atouts de leurs ressources» a été adopté en Russie en janvier 2007. Le nouveau code établit une politique forestière nationale uniforme et encourage la réforme des structures en conférant aux administrations régionales des droits et des devoirs fondamentaux en matière de gestion forestière et en les chargeant de l'aménagement, de la protection, de l'utilisation et de la régénération des forêts. Les dispositions du code transfèrent la responsabilité première de la gestion forestière plus près des titulaires de baux forestiers et des utilisateurs des forêts. Les textes réglementant l'utilisation des forêts ont encore à être mis en application, 60 nouveaux textes attendant toujours d'être adoptés au cours du second semestre de 2007, selon les renseignements communiqués.

S'il maintient le statut de propriété publique des forêts du fonds forestier fédéral, le code forestier autorise la privatisation de quelques parcelles forestières. Il fait une place importante aux baux forestiers. Ses dispositions ramènent leur durée maximale de quatre-vingt-dix-neuf à quarante-neuf ans, stipulent que leur adjudication ne se fera que par voie d'enchères, et ne prévoient aucune restriction à leur acquisition par des entités légales étrangères. Les baux, dont la durée minimale est de dix ans, peuvent être prolongés (sans enchères) pour une nouvelle période de dix ans, ce qui peut rendre l'exploitation forestière plus intéressante pour les investisseurs. L'industrie russe craint une augmentation des charges afférentes aux baux forestiers ainsi qu'une incohérence dans les prises de décisions, et note que la réduction de la durée maximale des baux de quatre-vingt-dix-neuf à quarante-neuf ans n'incite guère à reboiser les terres exploitées lorsque les durées de révolution sont plus longues que celle des baux.

La mise en adjudication intensifiera la concurrence et facilitera l'entrée en scène de sociétés privées, mais elle risque, dans le même temps, de faire baisser la qualité de la gestion forestière et des activités sylvicoles assurées par des tiers, faute de prescriptions en matière d'octroi de licences et d'agrément. Les appels d'offres sont susceptibles de favoriser les grandes sociétés commerciales et étrangères, au détriment des petites

entreprises communautaires, réduisant ainsi les occasions offertes aux communautés locales de vivre durablement de la foresterie.

La nouvelle législation étend les droits et les obligations des entreprises qui louent à bail des terres forestières. Les titulaires de baux concernant des parcelles forestières peuvent s'en servir de garantie et ont le droit de sous-louer. Ils ont, par ailleurs, des obligations en matière d'aménagement forestier, dont celle de reboiser. C'est pourquoi, selon PriceWaterhouseCoopers (2006), le niveau de reboisement pourrait aller jusqu'à tripler. Le Fonds mondial pour la nature (WWF), Greenpeace et le Taiga Rescue Network, eux, notent qu'aucune obligation n'incombe aux preneurs de bail en matière de gestion durable des forêts, de conservation de la biodiversité et de résolution de problèmes sociaux. Ce groupe d'ONG craint qu'il n'en résulte une intensification de l'exploitation illégale et non viable des forêts, puis que cela signifie un accroissement des possibilités offertes aux entreprises d'exploitation forestière commerciale de prendre à bail des forêts et une réduction des obligations incombant aux preneurs de bail en matière de gestion durable des forêts.

Le code établit les bases juridiques du développement de l'infrastructure forestière. Comme il le stipule, les ressources forestières seront mises à disposition dans le cadre d'accords d'investissement liés à des projets de transformation du bois coordonnés au développement de l'infrastructure. Le nouveau code vise à créer un environnement favorable à l'investissement dans des activités de transformation du bois, notamment dans la fabrication de pâte et de papier, pour que les bénéfices que procure la valeur ajoutée profitent plutôt aux producteurs locaux qu'aux importateurs étrangers. Partant, les preneurs de bail sont encouragés à fournir du bois aux entreprises de transformation locales. Le code contient des dispositions de nature à éliminer les obstacles aux abattements, à intensifier l'exploitation des forêts et accroître les revenus qui en découlent, à promouvoir l'investissement intérieur et étranger dans le secteur ainsi que les partenariats entre l'État et les entreprises, et à décourager l'exportation de grumes non transformées. Il harmonise également les processus de délivrance de permis et prévoit des incitations d'ordre fiscal. Son adoption a été suivie de l'annonce de fortes augmentations des droits frappant les exportations de grumes, qui seront échelonnées sur une période de deux ans (voir 2.7.1).

Dans un souci évident de pondérer l'accent mis résolument sur le développement de l'infrastructure forestière et de l'industrie, l'une des dispositions du code forestier stipule qu'«il faut veiller à la préservation des fonctions écologiques des forêts de production dans l'approvisionnement en bois», tandis qu'une autre prescrit la certification des fournitures de bois et des ressources forestières secondaires par l'Agence fédérale pour l'économie forestière (voir 2.4.1). Malgré ces dispositions, le WWF-Russie estime que la nouvelle législation est plus favorable à l'industrie qu'à la foresterie<sup>26</sup>. Le code, qui détaille davantage les types d'utilisation des forêts (extraction de ressources minérales, construction, routes, pipelines, etc.) élargit le territoire dévolu à l'utilisation qui est faite de la forêt et paraît mettre l'accent sur la prospection industrielle, réduisant ainsi les restrictions touchant les activités de construction et de mise en valeur dans les zones forestières. Il ne rend plus obligatoire les évaluations d'impact environnemental pour les travaux d'aménagement exécutés dans les territoires boisés.

Les ONG s'inquiètent également de la reclassification des forêts en forêts de protection, réserves et forêts de production, faisant valoir qu'au bout du compte plusieurs catégories de forêts protégées (par exemple pour assurer la protection des bassins versants) ont disparu ou ont été rétrogradées à des niveaux de protection inférieure. Il est probable, par ailleurs, qu'il deviendra plus compliqué de désigner les zones protégées, du fait que celles dépassant les frontières régionales seront administrées par plusieurs autorités régionales alors que les zones non boisées seront administrées au niveau fédéral. Les ONG, au même titre que l'industrie, s'attendent à une période de transition difficile, sans règlements ni contrôles, et craignent que la réorganisation des structures de gestion forestière n'entraîne la disparition d'un grand nombre d'emplois dans les zones rurales ainsi qu'une intensification des problèmes sociaux et des abattages illégaux.

### **2.5.2 L'augmentation des taxes sur les exportations russes ébranle le commerce mondial des agrumes**

Les bois non transformés ont prédominé dans les exportations russes de ces dernières années, les grumes et les sciages représentant 70 % de tous les produits forestiers exportés. La Russie est notamment un gros exportateur de grumes résineuses, fournissant environ 40 % des exportations mondiales de ces produits et une part importante du volume de grumes résineuses importé par la Chine, la République de Corée, le Japon, la Finlande, la Suède, et plus récemment les États baltes. Les exportations de produits à plus forte valeur ajoutée, tels que les contreplaqués, la pâte et le papier journal, représentent à peu près un quart de la valeur totale des exportations. L'industrie russe des produits forestiers n'a donc joué un rôle au niveau mondial que sur des segments de marché à faible valeur ajoutée, de sorte que ce sont surtout aux pays importateurs qu'échoient les avantages économiques de la valeur ajoutée. Il semblerait qu'il existe en Russie d'importantes possibilités de développer la transformation du bois. Tandis que les exportations de bois non transformés (50 millions de m<sup>3</sup> en 2006) ont augmenté d'un facteur 2,5 au cours de la dernière décennie, tous les volumes de bois transformés, à l'exception des contreplaqués, ont été sensiblement inférieurs à ce qu'ils étaient durant l'ère soviétique.

Ces dernières années, le Gouvernement de la Fédération de Russie a adopté un certain nombre de résolutions tendant à attribuer des taux préférentiels aux exportations de bois transformés à valeur ajoutée tout en relevant les droits prélevés sur les produits forestiers non transformés. En janvier 2006, une seule taxe à l'exportation frappait les produits forestiers non transformés, au taux de 6,5 % de la valeur en douane du bois. En décembre 2006, il a été annoncé que ce «régime d'exportation très libéral», tel que vu par l'administration russe<sup>27</sup>, allait être modifié de manière à favoriser le développement des industries de transformation du pays, à encourager l'exportation de produits à plus forte valeur ajoutée et à réduire la dépendance à l'égard des importations. Le Président russe, Vladimir Poutine, s'est fait l'écho de ces propos dans un discours qu'il a prononcé en février 2007.

<sup>26</sup> M<sup>me</sup> Elena Kulikova, Directrice du programme forestier, WWF-Russie. «Russian forests: National and international dimensions». Exposé présenté lors d'une session d'information organisée durant la session du Comité des forêts de la FAO, le 13 mars 2007.

<sup>27</sup> M. Valery P. Roshchupkin, Directeur de l'Agence fédérale pour l'économie forestière, Fédération de Russie. «Russian forests: National and international dimensions». Exposé présenté lors d'une session d'information organisée durant la session du Comité des forêts de la FAO, le 13 mars 2007.

Dans le cadre de la nouvelle législation, la taxe à l'exportation, de 6,5 % actuellement, prélevée sur les bois ronds, les sciages résineux et les grumes de placage, doit passer à 20 % (et à non moins de 10 euros/m<sup>3</sup> (13 dollars/m<sup>3</sup>) au 1<sup>er</sup> juillet 2007, à 25 % (et à non moins de 15 euros/m<sup>3</sup> (20 dollars/m<sup>3</sup>) en avril 2008 et à 80 % (et à non moins de 50 euros/m<sup>3</sup> (65 dollars/m<sup>3</sup>) en janvier 2009. Les droits de douane sur les articles en pâte et en papier sont également concernés, mais les augmentations sont moins importantes, étant pour la plupart de 6,5 % et 10 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007. En application de la stratégie visant à promouvoir le développement de la transformation à valeur ajoutée dans le pays, les droits prélevés sur les importations de matériel de haute technologie pour la transformation du bois seront réduits.

Les industries russes de transformation du bois, en particulier, devraient tirer avantage du nouveau régime d'exportation et des autres mesures législatives tendant à encourager le développement de la transformation à valeur ajoutée sur place, tout en veillant à approvisionner abondamment en ressources forestières les marchés intérieurs et étrangers. En revanche, il est probable que l'imposition de droits à l'exportation plus élevés sur les bois non transformés fera grand tort aux importateurs actuels de bois russe et à leurs industries de transformation du bois. Par contrecoup, cela pourrait amener certains de ces importateurs à se tourner vers d'autres marchés et avoir, partant, des effets préjudiciables à la demande dont les grumes russes font l'objet actuellement. La Finlande, par exemple, pays qui se procure en Russie environ 17 % des bois dont ses usines ont besoin, a indiqué qu'elle pourrait décider d'importer des bois des États baltes et d'Amérique latine vers 2010, quand les taxes annoncées seront sur le point d'atteindre leur plus haut niveau. Des représentants de la société Stora Enso ont fait observer que, le coût actuel étant de 45 euros/m<sup>3</sup> (60 dollars/m<sup>3</sup>), l'imposition d'une taxe à l'exportation de 50 euros/m<sup>3</sup> (65 dollars/m<sup>3</sup>) le ferait plus que doubler et «réduirait à néant la rentabilité des importations de bois en provenance de Russie».

Si les nouveaux droits de douane risquent de faire reculer la demande étrangère de grumes, le développement escompté des industries russes de transformation du bois, stimulé par des investissements en infrastructures, des taux préférentiels pour les exportations de bois transformés à valeur ajoutée et d'autres mesures encore, peut faire augmenter la demande intérieure de matières

premières. Cela compenserait peut-être en partie le fléchissement attendu de la demande émanant des marchés étrangers, mais les prix des bois russes non transformés pourraient chuter, ce qui compromettrait la viabilité économique de la gestion forestière.

Les nouveaux droits de douane ont pour objet d'inciter les investisseurs à monter des installations de transformation en Russie. Il reste à voir si cette nouvelle stratégie donnera les résultats escomptés. Plusieurs mois se sont écoulés depuis l'adoption de la mesure tarifaire et les transformateurs de bois étrangers ne se sont toujours pas bousculés pour investir dans l'industrie du bois russe, en partie en raison des incertitudes liées à l'application du nouveau code forestier. S'il ne se produit aucun nouvel investissement important ni aucun accroissement de la demande intérieure de bois pendant la période où les droits de douane iront en augmentant, il est quasiment certain que les exploitants forestiers russes en pâtiront, notamment en 2009, quand les droits à l'exportation culmineront. Le Président de la société russe Ilim Pulp a fait savoir que les exportations annuelles actuelles de bois non transformés de la Russie ne seraient plus rentables au regard des nouveaux droits à l'exportation. Selon certains observateurs, il existe une certaine analogie entre la mesure russe concernant les bois non transformés et la politique énergétique mise en place, qui vise à faire rapidement passer le pays de fournisseur de matières premières à exportateur de produits finis.

Les préoccupations qu'a fait naître la nouvelle orientation en matière d'exportation dans les pays touchés, comme la Finlande, qui estiment l'introduction de nouveaux droits de douane prohibitifs «contraire à l'esprit de l'OMC», pourraient à la longue freiner le processus d'accession de la Russie, si elles étaient prises en compte dans les négociations en cours. La Finlande s'est adressée à l'Union européenne, faisant valoir que les hausses étaient contraires aux dispositions d'un accord de maintien de statu quo que la Russie avait signé avec l'UE avant qu'elle projette d'adhérer à l'OMC, accord dans lequel il était convenu qu'elle ne procéderait à aucun relèvement de droits de douane avant son accession.

## 2.6 Politiques de recherche-développement

C'est de l'investissement qui sera fait à court terme dans la recherche que dépendront dans une large mesure les réussites et les échecs qu'enregistrera le secteur forestier à plus long terme. C'est pourquoi l'on examine brièvement ci-dessous la façon dont ont évolué récemment l'organisation de la recherche et l'activité en elle-même.

### 2.6.1 Financement de la R-D

En janvier 2007, les trois principaux instituts de recherche sur les produits forestiers du Canada, à savoir Forintek Canada Corporation, l'Institut canadien de recherches en génie forestier (FERIC) et l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, ont fusionné pour donner naissance à un nouvel et unique institut: FPInnovations. Dans le cadre de la nouvelle structure, FPInnovations assurera la direction technique du Centre sur la fibre de bois du Service canadien des forêts. L'intention déclarée est de doter l'industrie forestière du Canada de l'un des plus importants instituts de recherche forestière du monde et de renforcer son aptitude à faire face à la concurrence mondiale et aux défis économiques et environnementaux qui lui sont associés. Cumulés, les budgets des instituts désormais réunis se sont chiffrés à quelque 60 millions de dollars canadiens en 2006. Des activités de recherche sur les produits forestiers sont également menées par d'autres entités au Canada, notamment par un réseau d'universités et par Ressources naturelles Canada. Elles sont financées par les entreprises membres des institutions de recherche, Environnement Canada et les gouvernements provinciaux. Un financement complémentaire est apporté dans les domaines liés à la bioénergie par le Programme de recherche et de développement énergétiques.

Aux États-Unis, la recherche sur les produits forestiers relève principalement du Service forestier (US Forest Service) et, au cours de la dernière décennie, a été financée par 12 agences fédérales différentes. C'est ainsi que les Ministères fédéraux de l'énergie, du logement et du développement urbain, de l'agriculture (en plus du Service forestier) et de la défense ont financé très largement la recherche sur les produits forestiers ces dernières années. Il n'y a pas de coopération institutionnalisée avec l'industrie forestière au niveau fédéral comme

cela existe au Canada. Au total, les fonds fédéraux versés pour épauler la recherche sur les produits forestiers ont atteint 54 millions de dollars annuellement en 2004 et 2005 (GAO, 2006). Les États financent aussi la recherche sur les produits forestiers par le biais d'un réseau d'universités et de divers organismes de recherche œuvrant au niveau étatique.

La recherche sur les produits forestiers est financée différemment à l'échelle européenne. Le septième programme-cadre en faveur de la recherche et du développement technologiques (7<sup>e</sup> PC) est le plus important instrument de financement communautaire de la recherche en Europe. Il est doté d'un budget de fonctionnement global pour sept ans de 50,5 milliards d'euros (67,1 milliards de dollars), pour soutenir certains domaines de recherche dans lesquels l'UE souhaite devenir ou rester leader mondial, ainsi que pour faire face aux besoins de l'Europe en matière d'emploi et de compétitivité. Les objectifs généraux du 7<sup>e</sup> PC sont regroupés en quatre catégories (coopération, idées, personnes et capacités): a) coopération entre l'industrie et les milieux universitaires pour consolider le leadership dans des domaines technologiques clefs (sous-programme le plus vaste disposant d'un budget sur sept ans de 32,4 milliards d'euros (43,1 milliards de dollars)); b) idées pour soutenir la recherche de base à l'initiative des chercheurs; c) actions pour favoriser la mobilité et promouvoir la carrière des chercheurs en Europe et dans le monde; et d) amélioration des capacités de recherche dont l'Europe a besoin pour être une économie de la connaissance prospère.

Un autre programme est celui de la coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST), dont l'objectif principal est de stimuler la constitution de nouveaux réseaux de recherche innovants et interdisciplinaires en Europe, y compris dans le domaine des forêts, produits et services forestiers.

Le domaine pertinent de la COST comprend 29 actions distinctes portant sur de très nombreux sujets intéressant le secteur, notamment sur les sujets suivants: éléments innovants à base de bois (E29), bois de récupération (E31), collage du bois (E34), amélioration de la durabilité du bois (E37), utilisation innovante des bois de construction de grandes dimensions (E40), stratégie de traitement du bois (E44), panneaux dérivés du bois (E49), intégration des politiques d'innovation et de développement concernant le secteur forestier

(E51), contrôle de la qualité (E53) et biotechnologie pour bioraffineries de lignocellulose (FP0602). Le programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation est une autre initiative sur laquelle le 7<sup>e</sup> PC met l'accent. Ce programme a pour objectif d'épauler les entreprises. Couvrant lui aussi la période 2007-2013, il est doté d'un budget d'environ 3,6 milliards d'euros (4,8 milliards de dollars) et se compose de trois sous-programmes, avec l'«éco-innovation» comme thème transversal entre eux. L'un de ces sous-programmes, le programme Énergie intelligente – Europe, encourage le développement de sources d'énergie nouvelles et renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique. Parmi les divers objectifs de ce programme, il est accordé un rang de priorité élevé à la production d'éthanol comme combustible de transport.

La plate-forme technologique «Forêt Bois Papier» (FTP) est maintenant pleinement opérationnelle. Elle fonde ses activités sur le programme stratégique de recherche (SRA), qui sert à canaliser les propositions de recherches à mener dans le secteur et définit les domaines de recherche prioritaires, notamment au regard du 7<sup>e</sup> PC. Quatre programmes de recherche nationaux sont d'ores et déjà complets et une base de données «Projets FTP» a été mise en service. La FTP évalue aussi la mesure dans laquelle le financement est en adéquation avec les priorités établies dans le SRA.

### **2.6.2 Les universités et le secteur énergétique collaborent de plus en plus souvent pour faire progresser les techniques de fabrication des biocarburants**

L'industrie forestière n'est pas seule à coopérer avec le secteur de l'énergie à la mise au point de biocarburants (voir 2.5.4), les universités collaborent aussi avec lui. Nombreux sont les exemples que l'on pourrait citer. On en retiendra trois, fournis par l'État de New York, la société British Petroleum et la Suède.

L'État de New York a récemment alloué 25,1 millions de dollars à deux sociétés, pour qu'elles conçoivent et construisent des installations pilotes de fabrication industrielle d'éthanol cellulosique. Mascoma Corporation doit construire une usine qui produira 1,9 million de litres par an (500 000 gallons) à Greece (NY). L'installation fabriquera de l'éthanol à partir de copeaux de bois et de résidus papetiers en recourant à une technologie élaborée par l'université Cornell,

l'université Clarkson et la société Genencor. Catalyst Renewables Corporation construira à Lyonsdale une usine qui produira 130 000 gallons d'éthanol par an à partir des plaquettes de bois en utilisant un procédé mis au point par le SUNY College of Environmental Science and Forestry.

British Petroleum a aussi annoncé, il y a peu, qu'elle investira 500 millions de dollars au cours des dix prochaines années dans la conception de nouvelles sources d'énergie propre et renouvelable au travers d'applications bioscientifiques. La société a également indiqué qu'elle s'était associée à l'université californienne de Berkeley, à l'université de l'Illinois et au Lawrence Berkeley National Laboratory pour créer l'Energy Biosciences Institute (Institut des biosciences de l'énergie).

Plus récemment encore, il a été signalé que l'usine pilote de fabrication d'éthanol d'Örnsköldsvik (Suède), qui appartient à deux universités, travaillait en collaboration avec Royal Dutch Shell et British Petroleum. Cette entreprise coopérative, dédiée à la recherche et à la définition de l'orientation des travaux à mener, s'emploie à produire de l'éthanol cellulosique à partir d'épicéa. La conclusion que l'on peut tirer provisoirement des premiers essais, réalisés au quatrième trimestre de 2006, est qu'en recourant à l'hydrolyse enzymatique pour décomposer certaines matières lignocellulosiques, on peut espérer des rendements supérieurs à ceux obtenus jusqu'ici avec un acide dilué.

## **2.7 Références**

Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, 2006. Disponible sur: <http://www.international.gc.ca/eicb/softwood/pdfs/SLA-en.pdf>.

Agence européenne pour l'environnement, 2006. How Much Bioenergy Can Europe Produce Without Harming the Environment? Copenhagen: Rapport n° 7 de l'AEE.

AIE, FAO, CEE-ONU, ICFPA, OIBT, 2006. Séminaire international sur l'énergie et l'industrie des produits forestiers. Rome, 30-31 octobre. Disponible sur: [http://www.iaa.org/dbtw-wpd/textbase/work/workshopdetail.asp?WS\\_ID=265](http://www.iaa.org/dbtw-wpd/textbase/work/workshopdetail.asp?WS_ID=265).

- Bureau of International Recycling, 2006. Recovered Paper Imports on Course to Increase in China. Sessions de tables rondes d'automne du BIR, Division Papier. Bruxelles. 31 octobre. Disponible sur: <http://www.bir.org/publications/news/detailednewspage.asp?NewsID=355>.
- CEE/FAO/CEPI/CMPFE/EFI, 2007. Atelier sur la mobilisation des ressources en bois: «Can Europe Satisfy the Increasing Demand for Raw Material and Energy Under Sustainable Forest Management?» Recommandations. Disponible sur: <http://www.unece.org/trade/timber/workshops/2007/wmw/recomm.htm#top>.
- Cha, A. et Goodman P., 2007. US puts tariffs on Chinese paper. Washington Post. 3 avril. Disponible sur: [http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/04/02/AR2007040201496\\_pf.html](http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/04/02/AR2007040201496_pf.html).
- Chuyko, V., Directeur du Conseil, CEO, RAO BUMPROM. The New Forestry Code and its Impact on the Russian Forestry and Pulp & Paper Enterprises. Communication présentée à Montréal (Canada), février 2007.
- CIBC, 2007. Russia plans to dramatically increase its export tax on logs: a structural change in global wood markets. Industry Update, 22 février.
- Code forestier de la Fédération de Russie, 2007. Loi fédérale n° 22-FZ. Adopté par la Douma d'État le 22 janvier 2007. Disponible sur: <http://www.forest.ru/eng/legislation/forestcode.html>.
- Commission européenne, 1997. Énergie pour l'avenir: les sources d'énergie renouvelables. Livre blanc établissant une stratégie et un plan d'action communautaires. COM (97) 599, novembre. Disponible sur: [http://ec.europa.eu/energy/library/599fi\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/energy/library/599fi_en.pdf).
- Commission européenne, 2003. Directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 octobre 2003 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la Directive 96/61/CE du Conseil. Disponible sur: [http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2003/l\\_275/l\\_27520031025en00320046.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2003/l_275/l_27520031025en00320046.pdf).
- Commission européenne, 2005. Plan d'action dans le domaine de la biomasse. COM (2005) 628, décembre. Disponible sur: [http://ec.europa.eu/energy/res/biomass\\_action\\_plan/doc/2005\\_12\\_07\\_comm\\_biomass\\_action\\_plan\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/energy/res/biomass_action_plan/doc/2005_12_07_comm_biomass_action_plan_en.pdf).
- Commission européenne, 2006. Communication au Parlement européen concernant un plan d'action de l'UE en faveur des forêts. COM (2006) 302, 15 juin. Disponible sur: [http://ec.europa.eu/agriculture/fore/action\\_plan/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/fore/action_plan/index_en.htm).
- Commission européenne, 2006. Communiqué de presse. Changement climatique: la Commission propose d'intégrer les transports aériens dans le système communautaire d'échange de droits d'émissions. (20 décembre). Disponible sur: <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1862&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>.
- Commission européenne, 2006. Stratégie en faveur des biocarburants. COM (2006) 34, décembre. Disponible sur: [http://ec.europa.eu/agriculture/biomass/biofuel/com2006\\_34\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/agriculture/biomass/biofuel/com2006_34_en.pdf).
- Commission européenne, 2007. Plan d'action pour l'efficacité énergétique: réaliser le potentiel – économiser 20 % d'ici à 2020. Direction générale de l'énergie et des transports. Disponible sur: [http://ec.europa.eu/energy/action\\_plan\\_energy\\_efficiency/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/energy/action_plan_energy_efficiency/index_en.htm).
- Directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 octobre 2003 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la Directive 96/61/CE du Conseil. Disponible sur: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32003L0087:EN:HTML>.
- Euractiv.com, 2006. Le secteur forestier pourrait être inclus dans le système d'échange de quotas d'émissions (30 novembre). Disponible sur: <http://www.euractiv.com/en/sustainability/forest-sector-seeks-inclusion-emissions-trading/article-160133>.
- Fairfield, H., 2007. Carbon currency: regional greenhouse gas initiative. When carbon is currency. New York Times, 6 mai 2007. Disponible sur: <http://environmental-economics.blogspot.com/2007/05/carbon-currency.html>.



- Financial Times, 2007. European climate change and energy summit, 9 mars, 2007.
- Financial Times, 2007. Finns fear that Russia aims to reduce their mills to pulp resources: ratcheting up export tax on logs brings echoes on Moscow's moves to manipulate oil and gas, 12 avril.
- Foreign Agricultural Service, 2007. Wood Market Update. US Department of Agriculture, FAS, Office of Global Analysis (mars).
- FPAC (Forest Products Association of Canada), 2007. Disponible sur: [http://www.fpac.ca/en/who\\_we\\_are/sustainability\\_initiative.php](http://www.fpac.ca/en/who_we_are/sustainability_initiative.php).
- Hamilton, G., 2007. China scooping up recycled newsprint. Vancouver Sun, 7 février. Disponible sur: <http://www.canada.com/vancouver/news/business/story.html?id=df97ec41-2040-46be-b2f0-a8e063518271>.
- Hentschel, G., 2006. Review of the European Timber Trade Federations' Codes of Conduct and Purchasing Policies. Plan d'action de l'UE pour le commerce du bois (TTAP), décembre 2006. Disponible sur: [http://www.timbertradeactionplan.info/uploads/Review\\_Purchasing\\_Policies\\_Final\\_draft.pdf](http://www.timbertradeactionplan.info/uploads/Review_Purchasing_Policies_Final_draft.pdf).
- Kommersant Online, 2007. Finland walks out from Russian forests. 19 mars. Disponible sur: [http://www.kommersant.com/p750970/Finland\\_Timber\\_Export/](http://www.kommersant.com/p750970/Finland_Timber_Export/).
- Kulikova, E., 2007. Coordinatrice des programmes forestiers, WWF-Russie. «Russian Forests: National and international dimensions». Exposé présenté lors d'une session d'information organisée durant la session du Comité des forêts de la FAO, le 13 mars 2007. Disponible sur: [http://www.fao.org/forestry/foris/data/cofo/2007/kulikova\\_elena\\_russian\\_forests\\_national\\_and\\_international\\_dimensions.pdf](http://www.fao.org/forestry/foris/data/cofo/2007/kulikova_elena_russian_forests_national_and_international_dimensions.pdf).
- Kulikova, E., 2007. WWF-Russie. Update on Russian Forest Sector: WWF View. Londres, 26 janvier 2007. Disponible sur: <http://www.illegal-logging.info/presentations/25-260107/Kulikova.ppt>.
- Lichte, Rocio, 2007. Reducing Emissions from Deforestation. Latest Developments within the UNFCCC. Communication présentée au cours de la session du Comité des forêts de la FAO, mars 2007. Disponible sur: [http://www.fao.org/forestry/foris/data/cofo/2007/lichte\\_rocio\\_reducing\\_emissions\\_from\\_deforestation\\_in\\_developing\\_countries.pdf](http://www.fao.org/forestry/foris/data/cofo/2007/lichte_rocio_reducing_emissions_from_deforestation_in_developing_countries.pdf).
- Moscow Times, 2007. Timber producers edgy as customs duty looms (25 mai).
- Note d'information du Taiga Rescue Network, 2007. Comments on the new Russian forest code. Disponible sur: <http://www.taigarescue.org/v3/files/pdf/201.pdf>.
- Pacte mondial des Nations Unies, 2007. Disponible sur: <http://www.unglobalcompact.org/AboutTheGC/TheTenPrinciples/index.html>.
- Palmer, D., 2007. US sets new duties on China goods. Toronto Star (30 mars). Disponible sur: <http://www.atlanticcallcentres.com/printArticle/197812>.
- Parlement européen et Conseil de l'Union européenne, 2003. Directive 2003/30/CE visant à promouvoir l'utilisation de biocarburants ou autres carburants renouvelables dans les transports. *Journal officiel* de l'Union européenne L123/42, 8 mai. Disponible sur: [http://ec.europa.eu/energy/res/legislation/doc/bio\\_fuels/en\\_final.pdf](http://ec.europa.eu/energy/res/legislation/doc/bio_fuels/en_final.pdf).
- Parlement européen, 2006. Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. Amendements 1-30 (19 septembre). Disponible sur: [http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004\\_2009/documents/am/630/630845/630845en.pdf](http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/documents/am/630/630845/630845en.pdf).
- Patzek, L. et Patzek T., 2007. The disastrous local and global impacts of tropical biofuel production. Energy Tribune. Disponible sur: <http://www.energytribune.com/articles.cfm?aid=403>.
- Pearce, F., 1998. Burn me. *New Scientist* 156 (2109): p. 26 à 30.

- PEFC, 2007. Russian forest certification initiatives sign historic agreement. 15 septembre. Disponible sur: [http://www.pefc.org/internet/html/news/4\\_1154\\_65/5\\_1105\\_1400.htm](http://www.pefc.org/internet/html/news/4_1154_65/5_1105_1400.htm).
- PriceWaterhouseCoopers, 2006. Risks & Rewards. Forest, paper & packaging in Russia (octobre).
- Roshchupkin, V.P., 2007. «Russian Forests: National and international dimensions». Exposé présenté lors d'une session d'information organisée durant la session du Comité des forêts de la FAO, le 13 mars 2007. Disponible sur: [http://www.fao.org/forestry/foris/data/cofo/2007/roshchupkin\\_valery\\_p\\_russian\\_forests\\_%20national\\_and\\_international\\_dimensions.pdf](http://www.fao.org/forestry/foris/data/cofo/2007/roshchupkin_valery_p_russian_forests_%20national_and_international_dimensions.pdf).
- SKRIN Market & Corporate News, 2006. Russia opened up for forest privatization (15 décembre).
- SKRIN Market & Corporate News, 2007. New forestry code hard to implement (5 mars).
- Society of American Foresters, 2007. Trouble ahead for softwood lumber agreement. Forestry Source 12(4): p. 20 (avril).
- Steierer, F. et Fischer-Ankern A., 2007. Wood Energy in Europe and North America: A New Estimate of Volumes and Flows. Étude en cours. ECE/FAO, février. Disponible sur: <http://www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf>.
- Stueck, W., 2007. Higher Russian log tax a boon for North American timber operations. Vancouver Globe and Mail, 5 mars.
- Wall Street Journal, Asia, 2007. China, Russia sign a trade deal (29 mars).
- Wall, J., 2006. «An overview of existing and emerging EU policies relating to energy from biomass and their effects on forest-based industries». Compte rendu du Séminaire international sur l'énergie et l'industrie des produits forestiers. Rome, 30 et 31 octobre. Disponible sur: <http://www.fao.org/forestry/webview/media?mediaId=11518&langId=1>.
- WBCSD, 2006. EU carbon trade firms «undershooting 2005 quotas». Disponible sur: <http://www.wbcd.org/plugins/DocSearch/details.asp?type=DocDet&ObjectId=MTkwMDM>.
- Weisman, S., 2007. In big shift, US imposes tariffs on Chinese paper. New York Times, 31 mars.
- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), 2007. Sustainable Forest Products Industry. Executive Briefing. Disponible sur: [http://www.wbcd.org/DocRoot/8qJMUoHCe1fj8ctrHgHD/Forest\\_200207\\_proof%204.pdf](http://www.wbcd.org/DocRoot/8qJMUoHCe1fj8ctrHgHD/Forest_200207_proof%204.pdf).

## Chapitre 3

### ***Nombreux pays touchés par la dégradation du marché du logement aux États-Unis, mais perspectives encourageantes dans le secteur européen du logement: Facteurs économiques influant sur les marchés des produits forestiers, 2006-2007<sup>28</sup>***

---

#### **Faits saillants**

- La croissance économique mondiale a été vigoureuse et devrait le rester, même s'il est probable qu'elle ralentisse un peu dans presque toutes les régions en 2007 et 2008.
- Les principaux facteurs risquant de freiner la croissance sont une hausse des taux d'intérêt, une dépréciation du dollar, un effondrement des marchés mondiaux de l'immobilier, une hausse des prix du pétrole ou encore une évolution imprévue des fonds spéculatifs ou des produits dérivés.
- Les taux d'intérêt ont augmenté dans presque tous les pays du monde, ce qui fera probablement reculer la demande de logements.
- Les mises en chantier de logements aux États-Unis ont baissé de 13 % en 2006, à 1,8 million d'unités, et devraient diminuer d'encore 18 % en 2007, ce qui nuit sérieusement à l'économie nord-américaine et a des conséquences pour l'industrie forestière.
- Compte tenu de l'évolution démographique, on prévoit un redressement du marché du logement aux États-Unis, en 2008.
- Il y a une dichotomie entre les marchés de la construction résidentielle et non résidentielle aux États-Unis, car ceux de la construction non résidentielle ont affiché une expansion de 13,4 % (en valeur) en 2006 et devraient croître d'environ 10 % en 2007.
- Le prix des matériaux de construction aux États-Unis reflète ces changements – les produits du bois ont fortement baissé par rapport aux niveaux élevés enregistrés en 2004 et 2005; par contre, le prix des matériaux autres que le bois continue d'augmenter.
- Les marchés européens de la construction, qui croissent régulièrement depuis treize ans, devraient poursuivre pendant trois ans encore leur expansion, stimulée par une augmentation de 5,6 % de la construction de logements neufs et une progression de 4,2 % des travaux de génie civil.
- La construction de logements neufs en Europe devrait se tasser en 2007 et ralentir un peu en 2008; toutefois, les rénovations freineront légèrement la perte de vitesse, le génie civil constituant l'autre marché porteur en 2007 et 2008.

---

<sup>28</sup> Par MM. Robert Shelburne (CEE), Al Schuler (USDA Forest Service) et Craig Adair (APA – The Engineered Wood Association).

## Introduction du secrétariat

Le secrétariat de la Section du bois de la CEE/FAO remercie sincèrement M. Robert Shelburne<sup>29</sup>, économiste hors classe (CEE), d'avoir participé à l'élaboration du présent chapitre sur l'évolution de la situation économique. Son exposé fournit les éléments essentiels sur lesquels reposent les analyses du marché par secteur présentées dans les chapitres suivants et est, par ailleurs, vivement apprécié des participants au débat annuel du Comité du bois sur le marché.

Le secrétariat se félicite également de continuer à collaborer avec M. Al Schuler<sup>30</sup>, économiste chargé de recherches au Service forestier du Ministère de l'agriculture des États-Unis (USDA Forest Service), et M. Craig Adair<sup>31</sup>, Directeur des études de marché (APA – The Engineered Wood Association), pour l'analyse constituant la deuxième section du chapitre, qui est centrée sur l'évolution du secteur de la construction, la construction d'habitations et de bâtiments non résidentiels générant aussi bien une demande de bois de structure qu'une demande de produits du bois à valeur ajoutée.

### 3.1 La situation économique des pays de la région de la CEE en 2007<sup>32</sup>

#### 3.1.1 Contexte mondial

La croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial a été spectaculaire en 2006, de 5,4 % (la plus forte enregistrée depuis le début des années 70), et ne devrait être que légèrement

inférieure à ce taux en 2007, de l'ordre de 4,9 %<sup>33</sup>. Depuis le ralentissement de 2001, l'économie mondiale a connu six années d'une croissance soutenue, particulièrement robuste au cours des quatre dernières. Globalement, il s'agit là des meilleurs résultats de l'économie mondiale sur une longue période, depuis le premier choc pétrolier de 1973. Cette croissance a été principalement due au dynamisme exceptionnel des économies de marché émergentes et en développement, qui ont compté pour la moitié environ du PIB mondial et dont la progression a été de 7,9 % en 2006 contre 3,1 % pour les économies développées. Les pays en développement ont toujours fait mieux que les économies industrialisées depuis 1990, l'écart ne cessant de se creuser dans le temps. La Chine, qui continue d'enregistrer des taux de croissance supérieurs à 10 %, et l'Inde dont la croissance a culminé à 9 % en 2006, viennent en tête des économies les plus performantes du monde en développement. La Communauté d'États indépendants (CEI), sans compter la Russie, se classe aussi parmi les régions qui se développent le plus rapidement, son PIB ayant augmenté de 9,5 %; la croissance a été forte partout ailleurs dans le monde en développement, notamment en Amérique latine et en Afrique.

En ce qui concerne les économies développées, la croissance a repris dans toutes les grandes régions, à savoir aux États-Unis, en Europe occidentale et au Japon, encore qu'elle paraisse s'alanguir en 2007, notamment aux États-Unis. Au Japon, la déflation des prix des actifs, qui avait fait des dégâts dans le pays, semble avoir pris fin, le prix du foncier ayant augmenté pour la première fois depuis 1990 et le cours des actions, doublé depuis 2003 où il avait été au plus bas. Pour la région de la CEE considérée dans son ensemble (c'est-à-dire pour les 52 pays ayant communiqué leur PIB<sup>34</sup>), qui représente 48,5 % du PIB mondial, la croissance a été de 3,7 % en 2006, mais devrait tomber à 3,1 % en 2007, taux correspondant à peu près à celui enregistré en moyenne ces huit dernières années (tableau 3.1.1).

<sup>29</sup> M. Robert Shelburne, économiste hors classe, CEE-ONU, Palais des Nations, CH-1211 Genève (Suisse). Téléphone: +41 22 917 2484; télécopie: +41 22 917 0107; courriel: [robert.shelburne@unece.org](mailto:robert.shelburne@unece.org); site Web: [www.unece.org](http://www.unece.org).

<sup>30</sup> M. Al Schuler, économiste chargé de recherches, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, 241 Mercer Springs Road, Princeton, West Virginia, 24740 (États-Unis d'Amérique). Téléphone: +1 304 431 2727; télécopie: +1 304 431 2772; courriel: [aschuler@fs.fed.us](mailto:aschuler@fs.fed.us); site Web: [www.fs.fed.us/ne](http://www.fs.fed.us/ne).

<sup>31</sup> M. Craig Adair, Directeur des études de marché, APA – The Engineered Wood Association, P.O. Box 11700, Tacoma, Washington, 98411-0700 (États-Unis d'Amérique). Téléphone: +1 253 565 7265; télécopie: +1 253 565 6600; courriel: [craig.adair@apawood.org](mailto:craig.adair@apawood.org); site Web: [www.apawood.org](http://www.apawood.org).

<sup>32</sup> La présente section est une version condensée d'un document de travail de la CEE, intitulé «The Economic Situation and Outlook in Mid-2007 for the UNECE Economies», qui est disponible sur: [www.unece.org/ead/ead\\_diss\\_pe\\_new.htm](http://www.unece.org/ead/ead_diss_pe_new.htm).

<sup>33</sup> Ces taux de croissance sont des moyennes pondérées du PIB ajustées en utilisant les taux de change à parité de pouvoir d'achat. La croissance mondiale serait inférieure à 4 % si elle était calculée sur la base des taux de change du marché.

<sup>34</sup> On ne dispose d'aucune donnée sur le PIB de quatre pays membres de la CEE, à savoir Andorre, le Liechtenstein, Monaco et Saint-Marin.

Sur la majeure partie de la planète, l'inflation a été faible, d'à peine 2,3 % en moyenne dans les économies développées et de 5,3 % dans celles en développement. Quant au chômage, il tend à reculer ces dernières années dans une bonne partie du monde, encore que l'on s'attende à ce qu'il se stabilise en 2007. Cette robuste croissance économique, conjuguée à des taux d'inflation et de chômage généralement faibles, est d'autant plus étonnante qu'elle s'est produite en période de forte hausse des prix du pétrole et des produits de base. Les bons chiffres enregistrés montrent que la structure économique de l'économie mondiale est en train de changer et que les politiques économiques élaborées depuis les chocs pétroliers des années 70 ont donné de meilleurs résultats.

Ce qui risque de mettre un frein à l'expansion mondiale actuelle, ce sont les perturbations que pourrait occasionner le réaligement de quatre prix importants:

- Le prix du produit de base le plus échangé: le pétrole;
- Le prix de la principale devise internationale: le taux de change du dollar des États-Unis;
- Le prix du plus gros élément d'actif que les gens possèdent: le logement;
- Le prix de base de la préférence temporelle: le taux d'intérêt mondial.

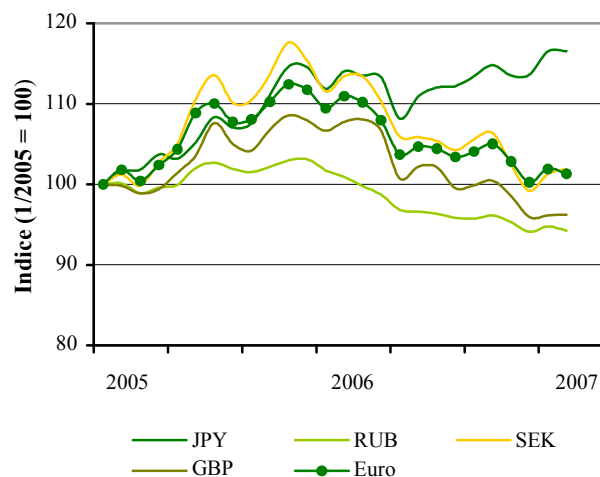
Le prix du pétrole brut en 2007 semble avoir trouvé une fourchette de cotation allant d'environ 60 dollars à 70 dollars le baril. Non seulement ce prix est élevé en valeur nominale, mais, de surcroît, il correspond en valeur réelle à celui, sans précédent, qu'avait atteint le pétrole en 1981. La relative facilité avec laquelle l'économie mondiale s'est adaptée aux récentes hausses a peut-être réduit les risques patents liés à de nouvelles fluctuations du prix de ce produit de base.

Le déficit de la balance courante des États-Unis n'a cessé d'augmenter depuis dix ans, pour atteindre 6,5 % du PIB en 2006, les importations représentant actuellement, en valeur, le double ou presque des exportations. Si l'on admet d'une manière générale, depuis plusieurs années, l'imminence d'une forte dépréciation du dollar, cette dernière a été grandement reportée dans le temps en raison du différentiel d'intérêt qui a avantaagé les actifs des États-Unis. Il reste que, la croissance décélérant aux

États-Unis et repartant ailleurs, ce différentiel d'intérêt a commencé à s'amenuiser et devrait se réduire encore. Le dollar a chuté, en règle générale, par rapport aux autres monnaies dans lesquelles se font les échanges de produits du bois et d'articles en papier (graphique 3.1.1).

GRAPHIQUE 3.1.1

### Taux de change de certaines monnaies par rapport au dollar des États-Unis, 2005-2007



Notes: Unité monétaire nationale par dollar. JPY = yen japonais; RUB = rouble; SEK = couronne suédoise; et GBP = livre sterling.

Source: Statistiques financières internationales du FMI, 2007.

Les prix de l'immobilier résidentiel se sont envolés ces dix dernières années sur la plupart des grands marchés du monde. Comme actuellement les prix des logements font fi de nombre de rapports permanents tels que ceux existant entre les prix et les revenus ou entre les prix et les coûts de location, il se peut qu'une bulle se soit formée sur nombre de ces marchés. En étudiant les bulles immobilières précédentes, on a constaté que, dans la moitié des cas, une période de récession succédait à une période de surchauffe et qu'elle était en général précédée d'une hausse importante des taux d'intérêt (comme cela s'est produit récemment). Une récession dans l'immobilier résidentiel a, d'ordinaire, des répercussions beaucoup plus graves sur le marché qu'un effondrement boursier et le secteur met beaucoup plus longtemps à s'en relever. Les prix des logements se sont tassés et ont même

baissé dans certaines régions des États-Unis en 2006. Cela dit, peut-être n'est-ce là que la partie émergée de la bulle, car sur certains marchés européens, notamment en Irlande, en Espagne et au Royaume-Uni, la hausse des prix a été plus du double de ce qu'elle a été aux États-Unis entre 1997 et 2005.

Ces dernières années, les taux d'intérêt ont beaucoup augmenté dans la plupart des grandes économies. Au cours des quarante dernières années, chaque fois que les hausses ont été importantes, en particulier quand la portée en a été plus générale, il s'est produit une crise financière ou monétaire, sous une forme ou sous une autre. Il serait, partant, quelque peu anormal que la hausse actuelle des taux d'intérêt ne débouche pas sur une forme quelconque de crise financière dans l'année qui vient; et, vu leur fragilité présente, les marchés du logement seraient, semble-t-il, les premiers touchés. Outre les fluctuations éventuelles des quatre prix susmentionnés, deux autres éléments pourraient conduire à une détérioration de la situation: premièrement, la croissance explosive des fonds spéculatifs et des produits dérivés; deuxièmement, les conséquences que pourrait avoir au niveau mondial une pandémie de grippe aviaire.

Hormis les risques généraux évoqués ci-dessus, les marchés émergents de la région de la CEE ont un point faible, plus spécifique à la région, qui a trait à la croissance rapide des crédits qu'empruntent à l'étranger tant leurs établissements de crédit que le secteur privé. Le volume des crédits bancaires, notamment de ceux accordés aux ménages, croît extrêmement vite depuis quelques années. Bien que normale et caractéristique d'un renforcement de l'intensité capitaliste dans les pays émergents, cette croissance rapide, même à un niveau assez bas, suscite des craintes parce que les instances institutionnelles, aux niveaux réglementaire et financier, ne sont pas en place depuis très longtemps et n'ont pas encore été sérieusement mises à l'épreuve.

### 3.1.2 *Amérique du Nord*

En dépit d'une récente décélération de l'économie américaine, dont la progression du PIB devrait être de 2,1 % en 2007 contre 3,3 % en 2006, la situation économique reste dans l'ensemble favorable, les taux de chômage et d'inflation étant bas et le niveau de la dette du pays et des ménages, raisonnable. Le ralentissement de l'activité économique aux États-Unis est en grande partie dû

à la hausse sensible des taux d'intérêt à court terme, qui a débuté mi-2004 et s'est à présent stabilisée à 5,25 % depuis juin 2006. L'inflation est de l'ordre de 2,8 % en glissement annuel pour la période se terminant en mars 2007. Le chômage est tombé à 4,4 % en mars, taux qui est proche, voire légèrement en dessous, de ce que l'on considère être le plein emploi. Le marché du logement étant en récession aux États-Unis, il est assez étonnant de voir que, depuis mars 2006, les effectifs occupés dans le secteur de la construction ont augmenté de 21 000 personnes du fait que la croissance dans la branche de la construction non résidentielle a été plus que suffisante pour compenser la baisse d'activité dans celle de la construction résidentielle. La productivité, qui avait recommencé à s'améliorer au milieu des années 90, paraît être retombée à son niveau tendanciel à plus long terme puisque son taux annuel de croissance n'a été que de 1,6 % depuis le quatrième trimestre de 2004. L'investissement aussi a stagné, bien que les profits exprimés en pourcentage du PIB aient atteint un niveau record en 2006; l'investissement en achats de logements a été particulièrement faible et, vu le niveau relativement élevé du stock d'habitations invendues, devrait le rester quelque temps encore.

Les deux principales sphères de préoccupation pour l'économie des États-Unis sont le marché du logement, avec les répercussions que son évolution peut avoir sur l'ensemble de l'économie, et l'énorme déficit courant du pays. Les mises en chantier de logements, qui végétaient, ont légèrement augmenté en février, encore que les demandes de permis de construire aient été peu nombreuses (voir la section suivante sur l'évolution du secteur de la construction). Le déficit courant des États-Unis s'est stabilisé légèrement au-dessus de 6 % du PIB et ne devrait pas tomber bien en dessous tant que le dollar ne se dépréciera pas plus, ce qui dépendra, en toute vraisemblance, d'une réduction du différentiel d'intérêt. À la base, les deux questions, celle de l'immobilier résidentiel et celle du déficit courant, sont liées d'un point de vue macroéconomique dans la mesure où le déficit courant vient du faible niveau de l'épargne nationale qui, lui-même, s'explique dans une large mesure par le fait que la hausse des prix des logements a accru la richesse des consommateurs et, partant, réduit le besoin d'épargner.

Nul ne sait de façon certaine quelles seront, au niveau mondial, les répercussions de la récession du marché de l'immobilier résidentiel aux États-Unis. Si le ralentissement d'activité touche uniquement

le secteur du logement, les importations des États-Unis et, partant, les exportations d'autres pays ne devraient généralement pas s'en ressentir parce que la construction de logements n'absorbe qu'une faible quantité de produits importés, encore que les États-Unis importent du Canada environ un tiers des sciages dont leur secteur de la construction a besoin. Par contre, si une baisse ou une stagnation des prix des logements réduit sensiblement l'extraction de capitaux propres par le biais de refinancements, les dépenses de consommation en subiront probablement le contrecoup, ce qui, en provoquant une réduction des importations, pourrait avoir des répercussions sur d'autres économies. Il y a lieu d'ajouter que, si les problèmes financiers observés sur le marché du crédit immobilier à risque (subprime) restent confinés dans ce secteur, il est possible alors que les répercussions financières à l'étranger soient minimales; en revanche, s'ils devaient s'étendre à l'ensemble du marché du crédit des États-Unis, des turbulences pourraient se produire sur les marchés financiers mondiaux.

Au Canada, l'économie s'est un peu essoufflée en 2006 où son taux de croissance a été de 2,7 % et où les résultats du quatrième trimestre ont été particulièrement décevants, mais elle devrait croître d'environ 2,5 % en 2007. Ce fléchissement est dû pour une large part au ralentissement de la croissance économique aux États-Unis, pays vers lequel vont 84 % des exportations canadiennes. Le contexte général en matière de politique monétaire et fiscale ne devrait guère changer, car les taux de croissance et d'inflation sont assez proches des objectifs fixés. Le Canada, qui exporte de nombreux produits de base, notamment du pétrole et des ressources minérales, a tiré avantage des augmentations récentes du prix de ces produits, avantage qui s'est traduit par un excédent commercial et l'appréciation de sa monnaie. Le secteur manufacturier, en revanche, en a pâti. Le marasme dans lequel se trouve la construction de logements neufs aux États-Unis a porté préjudice à l'industrie du bois canadienne.

### 3.1.3 Europe occidentale

En Europe occidentale, la croissance est nettement repartie en 2006 où elle a atteint son meilleur niveau depuis 2000; cela dit, elle devrait quelque peu fléchir en 2007, tout en restant légèrement supérieure à son niveau tendanciel à plus long terme. Le PIB de la zone euro a augmenté de 2,8 % en 2006 et a connu une progression particulièrement forte (3,3 % en moyenne annuelle)

au quatrième trimestre de l'année avant d'entrer dans une période de croissance plus tranquille au premier trimestre de 2007. En 2006, l'expansion économique a été particulièrement soutenue en Allemagne. Dans la zone euro, la croissance devrait légèrement faiblir en 2007 du fait de l'appréciation constante de l'euro, du niveau plus élevé des taux d'intérêt et du ralentissement de l'activité économique aux États-Unis, même s'il semble qu'elle ait vaillamment supporté un certain nombre de perturbations, dont l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) en Allemagne au mois de janvier. Les économies n'appartenant pas à la zone euro ont fait preuve d'un peu plus de dynamisme récemment que celles de la zone euro et cela devrait continuer, même s'il est vraisemblable que, dans la plupart d'entre elles, sauf peut-être au Royaume-Uni, la croissance connaisse une légère décélération en 2007.



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

Dans la zone euro, le chômage, qui a tendance à reculer depuis plusieurs années, est tombé à 7,2 % en mars 2007. C'est là le taux le plus bas pour la zone euro depuis 1993, année où Eurostat a commencé à publier des statistiques sur le chômage. L'inflation n'a pas dépassé de beaucoup le taux légèrement inférieur à 2 % fixé comme objectif par la Banque centrale européenne (BCE) ces dernières années, même si elle l'a atteint au premier trimestre de 2007. Au Royaume-Uni, elle a été plus élevée que dans la zone euro, d'un point, et a atteint 3,1 % en mars 2007. Les taux d'intérêt ont continué de grimper durant la majeure partie de l'année dernière, bien que les taux d'inflation soient redescendus au-dessous des 2 % pour la première fois depuis des années. Début mars 2007, la BCE a remonté son principal taux de refinancement à 3,75 % pour la septième fois depuis décembre 2005, projetant de le porter éventuellement à 4 % en juin

et de le relever encore vers la fin de l'année. Le principal taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre n'a cessé d'être orienté en hausse jusqu'à atteindre 5,5 % au premier trimestre de 2007 et pourrait encore monter, un jour ou l'autre, au deuxième trimestre. La croissance assez soutenue en Europe a fait augmenter les recettes fiscales de la plupart des économies, ce qui a un peu amélioré leur situation budgétaire. Le déficit budgétaire global de la zone euro, qui représentait 2,4 % du PIB en 2005, est tombé à 1,6 % en 2006 et l'on s'attend à ce qu'il régresse encore en 2007, à 1,2 %. La situation budgétaire s'est aussi améliorée dans la plupart des économies ne faisant pas partie de la zone euro.

### 3.1.4 Nouveaux États membres de l'UE<sup>35</sup>

Dans les nouveaux États membres (NEM) de l'UE, la croissance économique se poursuit assez allègrement, puisqu'elle a été d'environ 6,4 % en moyenne pour 2006, même si elle devrait mollir et être de quelque 6,1 % en 2007. Elle a été particulièrement élevée dans les économies baltes, surtout en Estonie et en Lettonie; la Roumanie et la Slovaquie ont également engrangé de bons résultats. Cette croissance est tirée par la demande intérieure du fait de l'augmentation rapide des crédits et de l'investissement étranger (investissement étranger direct (IED) et placements de portefeuille), tandis que l'impulsion venant du commerce extérieur a été moins forte, même si ce dernier a bénéficié en 2006 de l'accélération de la croissance en Europe occidentale. L'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'UE s'est faite en douceur dans l'ensemble. Les principaux ajustements ont porté sur des questions techniques entourant l'adoption de règlements concernant l'environnement, la santé et la sécurité, sur le remaniement de la législation fiscale et la mise en place du système Intrastat pour les paiements de TVA, ainsi que sur des rationalisations de production dans les industries qui avaient bénéficié, jusqu'à l'admission, de certaines protections commerciales (concernant les denrées alimentaires). Le chômage, qui était plutôt élevé depuis une décennie dans bien des NEM, s'est finalement mis à régresser sensiblement. La croissance économique rapide qu'ont connue ces pays a fait grimper les prix, si bien que l'inflation s'est située, en moyenne, un peu au-dessus de 3 %. Bien que cette dernière soit actuellement un peu

plus forte dans les NEM que dans la zone euro, il a été fait pression sur nombre de ces États pour qu'ils revalorisent leur monnaie, ce qui a nécessité l'intervention de la Banque centrale ou une appréciation officielle, comme en Slovaquie. Alors que la Slovénie a adopté l'euro en janvier 2007, le calendrier d'adhésion des autres NEM reporte leur admission toujours plus loin dans le temps, principalement en raison de la difficulté qu'ont ces pays à respecter les critères de Maastricht, les plus grands défis qu'ils aient à relever paraissant être de réduire les déficits publics et de faire baisser l'inflation. Ce qui pourrait être l'un des points faibles de bien des NEM est leur déficit courant relativement important. Les États baltes et les deux plus récents membres de l'UE, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, ont des déficits dépassant 10 % du PIB.

### 3.1.5 Europe du Sud-Est

Malgré la grande incertitude qui entoure le règlement d'un certain nombre de questions comme la définition du futur statut politique du Kosovo ou les chances d'adhésion à l'UE de la plupart des économies de la région, la croissance économique et le niveau de l'investissement ont été assez élevés dans l'Europe du Sud-Est. Le taux de croissance a été un peu plus faible en 2006, de 5,9 %, et devrait se rétracter encore en 2007.

La Turquie, principale économie de la région, a poursuivi son expansion amorcée il y a cinq ans après la crise financière de 2001, enregistrant un taux de croissance de 6,1 % en 2006. C'est la plus longue période de croissance stable qu'ait connue ce pays depuis 1970. Toutefois, le développement de l'activité économique a engendré un déficit courant de plus en plus important, qui a atteint un peu plus de 6 % en 2006, ainsi qu'une inflation relativement élevée, légèrement supérieure à 10 %. Le déficit courant pose un problème à quelques autres économies, dont la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et l'Albanie. Le déficit budgétaire de ces pays est raisonnable; celui prévu en Albanie, 4,1 % du PIB, est le plus important; quant à celui de la Turquie, il s'est récemment creusé et devrait se situer aux alentours de 2,7 % en 2007. En dépit d'une croissance économique vigoureuse, le chômage demeure une grave préoccupation pour les économies de l'ouest de la péninsule balkanique, les taux officiels étant, en règle générale, supérieurs à 10 % et, dans le cas de la Bosnie-Herzégovine et de l'ex-République yougoslave de Macédoine, supérieurs à 30 %. Dans la structure de la

<sup>35</sup> Les nouveaux États membres (NEM) sont la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie; la Slovénie a rejoint la zone euro en 2007.



production de ces économies, l'agriculture et l'industrie cèdent lentement la place aux services et à la construction.

### **3.1.6 Communauté d'États indépendants**

Dans la Communauté d'États indépendants (CEI), la croissance a atteint 7,6 % en 2006 et devrait rester de l'ordre de 7 % en 2007. Cela étant, elle a été très variable selon les économies, avoisinant les 10 %, voire les dépassant, dans plusieurs d'entre elles, mais n'étant, par contre, que de 2,7 % seulement au Kirghizistan. En 2007, elle devrait fléchir légèrement dans les pays situés en Europe et dans le Caucase, mais être plus forte ou, en tout cas, rester élevée en Asie centrale. La Russie, dixième plus grande économie du monde désormais, a connu une croissance de 6,7 % en 2006, ce qui correspond au taux de progression moyen de ces sept dernières années; elle connaît actuellement sa plus longue période de croissance soutenue depuis l'éclatement de l'Union soviétique. L'incertitude politique freinera probablement la croissance dans plusieurs économies, notamment en Ukraine en 2007. Pour que celle-ci devienne plus durable, il faudra que ces économies se diversifient davantage en s'orientant vers la fabrication à plus forte valeur ajoutée et vers les services.

Grâce à la vigueur de la croissance économique, le chômage a tout doucement reculé dans l'ensemble de la région, retombant, en 2006, à 7,3 % en Russie et aux environs de 8 % au Kazakhstan; cela dit, son taux reste très élevé à Moldova, supérieur à 20 %. Dans la CEI, l'inflation a eu tendance à baisser ces cinq dernières années, mais, à 9,5 % en 2006, demeure néanmoins notable, dépassant 10 % dans plusieurs économies. Si l'on considère le niveau relativement modeste de l'inflation partout dans le monde, le taux enregistré dans la région demeure le plus élevé de la planète. En Russie, l'inflation a renoué avec un taux à un chiffre (9,7 %) pour la première fois depuis l'effondrement de la planification centralisée. Dans les pays exportateurs d'énergie, elle est due à la fois à l'expansion rapide du crédit intérieur et à l'amélioration des termes de l'échange. Afin de limiter des afflux de capitaux qui risqueraient d'entraîner une intensification des pressions inflationnistes et des tensions sur le taux de change, la Russie a conservé des taux d'intérêt réels négatifs bien que les taux nominaux aient augmenté tout au long de 2006.

TABLEAU 3.1.1

## Taux de croissance du PIB réel dans la CEE, 2005-2007

<i>Pays</i>	2005	2006	2007	<i>Pays</i>	2005	2006	2007
Albanie	5,5	5,0	6,0	Danemark	3,1	3,3	2,5
Bosnie-Herzégovine	5,0	6,0	6,0	Suède	2,9	4,7	4,3
Croatie	4,3	4,6	4,7	Royaume-Uni	1,9	2,8	2,7
ex-Rép. de Macédoine	3,8	4,0	4,5	<b>UE-16</b>	<b>1,6</b>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>
Monténégro	4,3	6,5	6,5	Bulgarie	5,6	6,2	5,9
Serbie	6,2	5,4	5,0	Chypre	3,9	3,8	3,9
Turquie	7,4	6,1	5,7	République tchèque	6,1	6,1	5,5
<b>Europe du Sud-Est (non UE)</b>	<b>6,9</b>	<b>5,9</b>	<b>5,6</b>	Estonie	10,5	11,4	9,9
Arménie	14,0	13,4	9,0	Hongrie	4,2	3,9	2,5
Azerbaïdjan	24,3	31,0	29,2	Lettonie	10,2	11,9	10,5
Bélarus	9,3	9,9	5,5	Lituanie	7,6	7,5	7,0
Géorgie	9,6	9,0	7,5	Malte	2,2	2,5	2,3
Kazakhstan	9,7	10,6	9,0	Pologne	3,5	6,1	6,7
Kirghizistan	-0,2	2,7	6,5	Roumanie	4,1	7,7	6,5
Rép. de Moldova	7,5	4,0	4,5	Slovaquie	6,0	8,3	8,7
Russie	6,4	6,7	6,5	<b>NEM UE-11</b>	<b>4,7</b>	<b>6,4</b>	<b>6,1</b>
Tadjikistan	7,3	6,8	7,2	<b>UE-27</b>	<b>1,9</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>
Turkménistan	9,0	9,0	10,0	Islande	7,5	2,9	0,8
Ukraine	2,7	7,1	5,0	Norvège	2,7	2,9	3,1
Ouzbékistan	7,0	7,2	7,7	Suisse	1,9	2,7	2,1
<b>CEI</b>	<b>6,6</b>	<b>7,6</b>	<b>7,0</b>	Israël	5,2	5,1	4,8
Autriche	2,0	3,2	3,2	<b>Europe des Trente et un</b>	<b>2,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>
Belgique	1,5	3,0	2,5	Canada	2,9	2,7	2,5
Finlande	2,9	5,5	3,0	États-Unis	3,2	3,3	2,1
France	1,2	2,1	2,2	<b>Amérique du Nord</b>	<b>3,2</b>	<b>3,3</b>	<b>2,1</b>
Allemagne	0,9	3,0	2,9	<b>CEE-52</b>	<b>3,0</b>	<b>3,7</b>	<b>3,1</b>
Grèce	3,7	4,2	3,9	<i>Pour mémoire</i>			
Irlande	5,5	6,0	5,5	<b>CEI (sans la Russie)</b>	<b>6,9</b>	<b>9,5</b>	<b>8,0</b>
Italie	0,1	1,9	2,0	<b>UE-15</b>	<b>1,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>
Luxembourg	4,0	6,2	4,8	<b>NEM UE-10+2</b>	<b>4,7</b>	<b>6,3</b>	<b>6,1</b>
Pays-Bas	1,5	2,9	2,9				
Portugal	0,5	1,3	1,8				
Espagne	3,5	3,9	3,6				
Slovénie	4,0	5,2	4,5				
<b>Zone euro</b>	<b>1,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>				

Source: FMI, OCDE et banques centrales nationales, 2007.

La Russie et le Kazakhstan continuent d'affecter une partie importante des recettes tirées des exportations d'énergie à des fonds de stabilisation pétroliers et des réserves officielles, à la fois pour atténuer la volatilité macroéconomique venant du cycle du prix du pétrole et pour assurer une certaine équité intergénérationnelle. Cette forte augmentation des réserves officielles est logique vu l'imposante balance des opérations courantes de la Russie et son important excédent budgétaire, qui ont représenté, respectivement, environ 9,8 % et 5 % du PIB en 2006.

## 3.2 Évolution du secteur de la construction

### 3.2.1 Introduction

La *Revue* de l'an dernier a évoqué la contraction imminente du marché du logement des États-Unis. Elle a également analysé le rapport étroit existant entre l'économie, les marchés du logement et les prix des matériaux de construction. Ces dernières années, grâce à leur vigueur, le marché du logement et les activités qui s'y rattachent ont généré environ 20 % du PIB, si ce n'est plus. Comme les matériaux de construction rentrent pour un tiers environ dans le prix de vente d'un logement neuf, la forte demande dont ont fait l'objet la plupart des matériaux a tiré les prix vers le haut, ce qui a contribué à faire augmenter les coûts de construction. Mais la «correction» qui s'opère actuellement sur le marché du logement exerce une sérieuse pression à la baisse sur les prix de certains matériaux de construction, tels que le bois d'œuvre et les panneaux de grandes particules orientées (OSB). Cela n'a pas empêché pour autant l'inflation des prix de matériaux non ligneux, tels que le béton et l'acier.

Les marchés européens de la construction sont plutôt bien orientés, par ailleurs, surtout parce que la construction résidentielle (celle de logements neufs, en particulier) est en plein essor. On trouvera, dans la présente section, des informations sur les marchés de la construction européens et nord-américains.



Source: Wood Focus, 2007.

### 3.2.2 *Physionomie du marché de la construction des États-Unis*

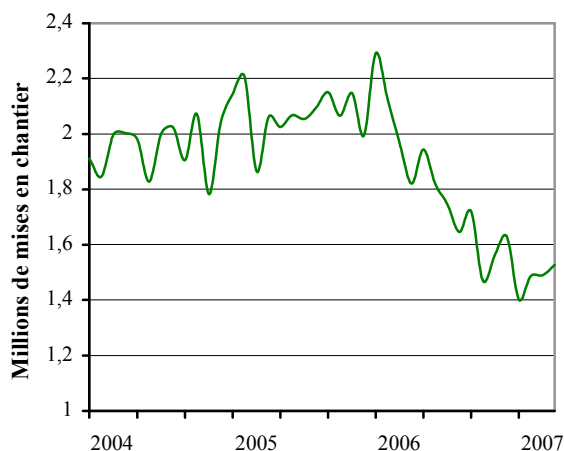
L'analyse prévisionnelle de McGraw Hill Construction (MHC) pour 2007 porte à la fois sur les marchés de la construction résidentielle et sur ceux de la construction non résidentielle. Bien qu'elle soit quelque peu dépassée, à compter des observations concernant mars 2007, les prévisions qu'elle fournit «tiennent toujours la route». Comme la construction d'habitations individuelles représente plus de la moitié de la valeur marchande des constructions, toutes catégories confondues, lorsque cette activité fléchit (comme elle l'a fait depuis le pic de 2005), cela a un énorme impact sur l'ensemble du secteur de la construction. Les marchés résidentiels et non résidentiels évoluent nettement dans des sens opposés, ce qui est réellement salutaire pour l'économie parce qu'ainsi les marchés de la construction parviennent à un meilleur équilibre et sont moins sujets à la formation de «bulles». De l'avis de plusieurs prévisionnistes de renom, les marchés de la construction non résidentielle se comporteront mieux que ceux de la construction résidentielle jusqu'à la fin de 2008.

Pour les lecteurs désireux de suivre l'évolution des mises en chantier de logements plutôt que celle de la valeur de la construction, les prévisions faites en mars 2007 tablaient sur 1 494 000 mises en chantier en 2007 (18 % de moins qu'en 2006), ce qui donne une baisse globale de 28 % entre 2005, année record, et 2007 (National Association of Homebuilders, 2007) (graphique 3.2.1). Ce fléchissement est surtout imputable au manque de vigueur de la construction d'habitations individuelles, branche dans laquelle les énormes stocks de logements invendus doivent retomber à des niveaux

plus acceptables avant que les constructeurs envisagent avec optimisme de se remettre à l'ouvrage. Il y a lieu d'ajouter que ces stocks sont plus importants qu'il n'y paraît, parce que le nouvel inventaire des logements neufs ne prend pas en compte les logements qui restent sur les bras des constructeurs par suite d'annulations et dont le nombre est monté en flèche en 2006. Le stock de logements disponibles (maisons individuelles et logements en copropriété) a atteint le niveau record de 3,6 millions d'unités en 2006, correspondant à une offre de 6,5 mois. La hausse record des prix enregistrée au cours de ces derniers mois a provoqué une baisse rapide du niveau de dépenses acceptable pour l'achat d'un logement (qui a été le plus bas de ces vingt dernières années), mais, à mesure que les prix fléchiront, les logements deviendront plus abordables, ce qui contribuera à déclencher un retournement de la demande de logements.

GRAPHIQUE 3.2.1

#### Mises en chantier de logements aux États-Unis, 2004-2007



*Note:* Taux annuel corrigé des variations saisonnières.

*Source:* US Bureau of the Census, 2006.

Les États-Unis ne sont pas le seul pays où les prix ont atteint des niveaux records sur les marchés du logement. Dans le monde, nombre de ces marchés demeurent fébriles, l'enchérissement des logements entre 1997 et 2006 surpassant celui enregistré aux États-Unis. À titre indicatif, ce dernier a été de 252 % en Irlande, 173 % en Espagne, 127 % en France, 123 % en Suède et 115 % au Danemark quand il était

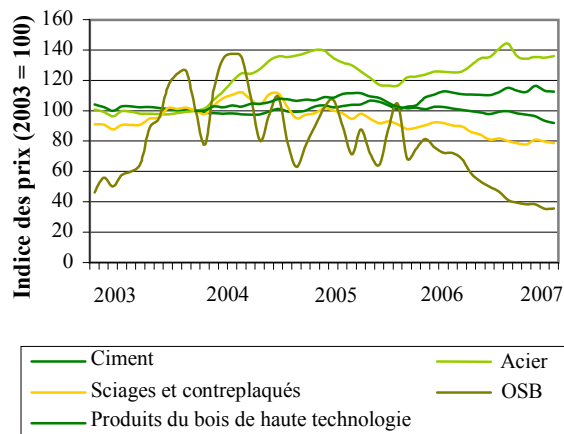
de 100 % aux États-Unis, sur la même période de temps. Cela dit, il est des pays où les prix ont chuté: l'Allemagne, par exemple, où ils ont baissé de 1 %. L'investissement immobilier a été encouragé par l'apathie du marché boursier mondial au début du nouveau millénaire (2000-2004), des taux d'intérêt au plus bas et des pratiques d'octroi de crédit offensives. Cela a conduit, dans un certain nombre de pays, à la formation de bulles immobilières qui ont déjà éclaté, pour certaines, ou qui pourraient éclater sous peu, comme en Espagne.

#### 3.2.2.1 Prix des matériaux de construction

Les prix de certains matériaux de construction ont augmenté bien plus vite que l'inflation (mesurée par l'indice des prix de gros). De fait, bien souvent, l'augmentation de la valeur de la construction entre 2004 et 2005 s'est accompagnée d'une montée des prix des matériaux de construction. Les prix de certains d'entre eux sont très changeants, tandis que ceux de certains autres sont relativement maîtrisés<sup>36</sup> (graphique 3.2.2).

GRAPHIQUE 3.2.2

#### Prix des matériaux de construction aux États-Unis, 2003-2007



*Source:* US Department of Labor, 2007.

<sup>36</sup> L'instabilité des prix est souvent due à une trop grande concentration sur un même marché: un exemple en est donné par celui de la construction résidentielle qui absorbe 70 % des bois d'ossature et sur lequel, lorsque l'activité changera brusquement de rythme, les prix des produits du bois subiront des fluctuations. Par ailleurs, quand les prix ne cessent d'augmenter plus vite que l'inflation, c'est généralement qu'il y a pénurie, et c'est là ce qui tire les prix de l'acier vers le haut.

Les OSB sont les produits dont les prix ont le plus fluctué, car ils ont évolué parallèlement aux logements individuels (la majeure partie des OSB servant à la construction de logements de ce type), montant en flèche en 2003-2004, se calmant un peu en 2005 où l'offre a rattrapé la demande, puis tombant «en chute libre» au cours des dix-huit derniers mois par suite du tassement brutal de la construction résidentielle. Les prix des sciages et des contreplaqués, dont la demande se répartit plus uniformément sur les marchés de la construction résidentielle (logements neufs et rénovations) et les autres marchés (construction industrielle et non résidentielle) ne sont pas autant sujets à fluctuations. Les matériaux non ligneux – acier et béton – ont, les uns comme les autres, constamment augmenté au cours de la période considérée, mais c'est l'acier qui s'est le plus renchéri, en raison de la demande particulièrement forte dont il a fait l'objet de la part de la Chine.

Les perspectives d'évolution des prix des matériaux de construction en 2007 sont variables. Il y a lieu de penser que les prix du bois resteront faibles, tandis que ceux des matériaux non ligneux demeureront fermes, au moins à court terme. Quant à ceux des produits du bois, ils devraient en principe rester faibles eux aussi, l'offre étant excédentaire face à une demande en repli sur le marché du logement.

### **3.2.2.2 *Le point sur l'évolution de la construction aux États-Unis***

L'économie devrait connaître un «atterrissage en douceur» en 2007, avec le retour à un meilleur équilibre, la croissance du secteur de la construction non résidentielle et des investissements des entreprises compensant la contraction des marchés résidentiels. L'orientation en baisse des prix des logements, conjuguée à l'existence de stocks mieux ajustés et à des taux de crédit hypothécaire toujours accommodants (compris entre 6 et 7 % pour un prêt sur trente ans), devrait contribuer au redressement du marché du logement dès 2008. Si les marchés résidentiels dépriment, les prix des produits du bois fléchiront (et les entreprises fabriquant ces produits verront leurs recettes diminuer), mais cela n'empêchera pas les prix du ciment, du béton et des autres matériaux de construction non ligneux de continuer à s'affermir, car la forte croissance mondiale exerce une pression sur les prix de sources d'énergie telles que le pétrole et le gaz naturel, matières premières indispensables pour fabriquer du ciment et de l'acier.

### **3.2.3 *Marché du logement canadien***

Il y a également eu un renchérissement sur le marché canadien du logement; toutefois, les prix n'ont pas grimpé partout autant qu'ils l'ont fait aux États-Unis. À titre indicatif, entre 1997 et 2006, ils ont augmenté de 69 % au Canada quand la hausse était de 100 % aux États-Unis et de 192 % en Angleterre. C'est pourquoi, les mises en chantier de logements au Canada ont progressé d'un modeste 1,7 % en 2006, pour s'établir à 228 000 unités (ce qui contraste avec le recul enregistré aux États-Unis), mais les grandes banques canadiennes s'accordent à penser qu'elles régresseront un peu, de 10 %, en 2007, pour tomber à 205 000 unités. Au Canada, les mises en chantier avaient atteint un niveau record en 2004, avec 233 000 unités, un an avant qu'elles culminent aux États-Unis.

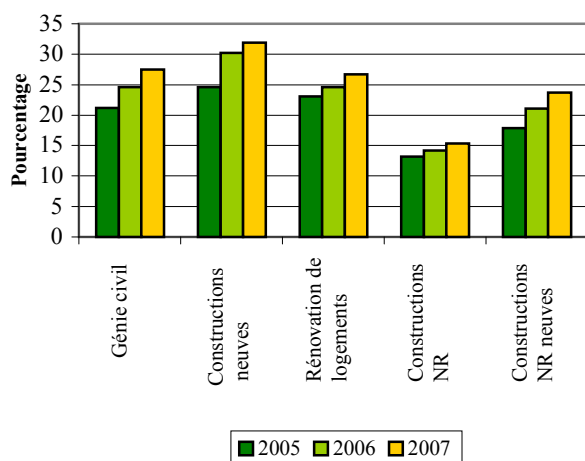
### **3.2.4 *Aperçu de l'évolution du secteur européen de la construction en 2006***

Le secteur européen de la construction ne cesse de se développer depuis treize ans et Euroconstruct prévoit pour lui encore trois années d'expansion (Euroconstruct, 2007). C'est la branche de la construction résidentielle (de logements neufs surtout) qui a été le principal moteur de la croissance, ces dernières années (graphique 3.2.3). Le marché résidentiel bénéficie de taux d'intérêt très bas, d'une évolution démographique favorable grâce, entre autres, à l'immigration et d'économies solides, à l'échelon tant national que mondial, qui stimulent les exportations. Selon les estimations, la production totale du secteur de la construction (soit en valeur réelle, soit corrigée de l'inflation) a augmenté de 3,2 % en 2006, c'est-à-dire deux fois plus qu'en 2005, à la faveur, principalement, d'une progression de 5,6 % dans la construction de logements neufs et de 4,2 % dans celle de nouveaux ouvrages de génie civil. C'est la croissance qui, pour une bonne part, a stimulé la construction résidentielle, ces dernières années, en Espagne, en France, en Irlande et en Italie, les taux d'intérêt ayant été beaucoup plus bas après l'entrée dans la zone euro à la fin des années 90. C'est aussi l'accroissement démographique dû à l'immigration, notamment en Irlande, mais aussi en France et en Espagne. La palme en matière de construction revient sans conteste à l'Espagne où 700 000 logements neufs ont été construits en 2006, représentant 28 % de la production totale de la zone euro et ayant contribué pour quasiment 40 % à l'accroissement de la production de logements entre 2002 et 2006. Le pays qui s'écarte le plus de la

tendance observée est l'Allemagne, où la construction résidentielle s'est développée vers le tout début des années 90, après la réunification, et n'a cessé d'être orientée en baisse depuis 1995, année où elle avait atteint un niveau record.

GRAPHIQUE 3.2.3

**Production du secteur de la construction en Europe, par branche, 2005-2007**



Notes: Les données concernant 2006 et 2007 sont des prévisions d'Euroconstruct. NR = constructions non résidentielles. La valeur totale, toutes branches confondues, a été de 1,3 milliard d'euros en 2005; selon les prévisions, elle devrait augmenter de 3,2 % en 2006 et de 2,2 % en 2007.

Source: Euroconstruct, 2006.

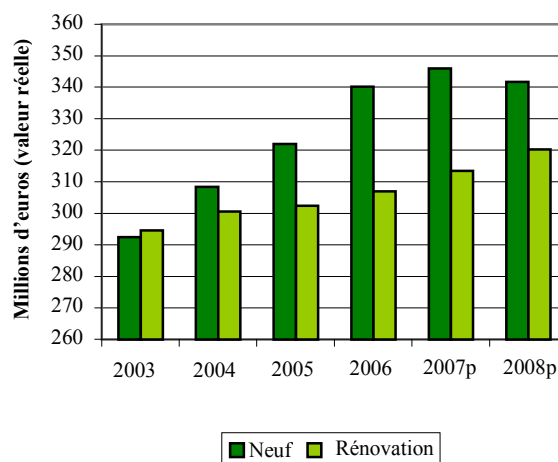
**3.2.4.1 Perspectives d'évolution du secteur résidentiel**

Le secteur résidentiel a prospéré, grâce principalement à la construction de logements neufs, mais cette activité s'essoufflera en 2007, puis entrera en légère récession en 2008. Durant cette période, les rénovations freineront un peu la perte de vitesse du secteur en jouant un rôle stabilisateur face à la branche des constructions neuves plus sujette à fluctuations et assureront le retour du quasi-équilibre entre les dépenses de construction neuve et celles de rénovation (graphique 3.2.4). L'activité de rénovation doit sa vigueur uniquement au nombre et à l'ancienneté des logements en Europe occidentale. Les plus gros marchés en valeur sont, par ordre d'importance, l'Allemagne, l'Italie, la France, le Royaume-Uni et l'Espagne, mais c'est

dans les pays d'Europe orientale nouvellement intégrés à l'Union européenne, tels que la Hongrie et la Slovaquie, qu'ils croissent le plus proportionnellement. Pour établir une comparaison, aux États-Unis où le marché de la rénovation de logements gagne du terrain par rapport à la construction de logements neufs, les dépenses de rénovation ont représenté 40 % des dépenses totales de logement en 2005 et devraient s'approcher des 50 % vers 2020. En Europe, elles ont représenté 48 % des dépenses de logement en 2005, c'est-à-dire qu'elles sont déjà d'égale importance.

GRAPHIQUE 3.2.4

**Marchés du logement en Europe, 2003-2008**



Note: p = prévision.

Source: Euroconstruct, 2006.

**3.2.4.2 Secteur de la construction non résidentielle**

Le marché non résidentiel se présente tout à fait différemment. En 2005, il a représenté au total 407 milliards d'euros, répartis entre les nouvelles constructions (58 %) et les améliorations apportées aux bâtiments existants (42 %). Il est plus restreint que le marché résidentiel, mais plus étendu que celui du génie civil. En termes de taux de croissance, il est très important en Finlande, en République tchèque et au Royaume-Uni, un peu moins en Allemagne et en Suède. Les différents segments constituant la branche de la construction neuve ont varié en taille en 2005, le plus vaste étant celui des bâtiments commerciaux

(45 milliards d'euros), le plus petit, celui des bâtiments hospitaliers (pour lesquels il a été dépensé 16,4 milliards d'euros). Dans le secteur non résidentiel, la croissance, qui était de -1,7 % en 2003 et de 0,4 % en 2004 et 2005, devrait devenir nettement plus forte et atteindre 2,3 % en 2006 et 2,0 % en 2007. Cette progression sensible viendra en partie compenser le fléchissement enregistré sur le marché résidentiel, tout comme cela se produit aux États-Unis.

### 3.2.4.3 Comparaison entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale

En Europe, les principales différences entre l'est et l'ouest résident dans l'importance relative des marchés résidentiels et dans le volume total des dépenses de construction. Ainsi, c'est dans l'ouest que se réalisent 96 % des dépenses de construction. Sur le volume total des mises de fonds, 48 % vont à la construction de logements, pour l'essentiel dans les pays occidentaux. Ces derniers, de fait, comptent pour environ 95 % des dépenses totales de construction résidentielle (constructions neuves et rénovations). Cinq pays occidentaux, à savoir le Royaume-Uni, l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, représentent, qui plus est, 75 % des dépenses de logement. Ce type de dichotomie persistera quelque temps encore, avec l'intégration de l'est aux économies occidentales. Dans les pays orientaux, le taux de croissance est sensiblement plus élevé que dans les pays occidentaux (tableau 3.2.1). Cela est tout particulièrement vrai en ce qui concerne les dépenses de génie civil et d'infrastructure. Dans l'ouest, ce sont des habitations que l'on construit et entretient, tandis que dans l'est, ce sont des infrastructures (ouvrages de génie civil) et des bâtiments non résidentiels, notamment des usines et des magasins (graphique 3.2.5).

TABLEAU 3.2.1

### Évolution du secteur de la construction en Europe, 2005-2007 (variation du volume en pourcentage)

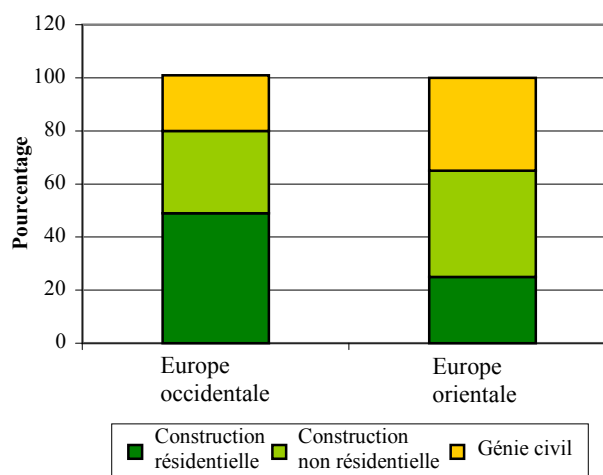
Pays d'Europe occidentale	2005	2006	2007
Construction résidentielle	3,0	3,6	1,8
Construction non résidentielle	0,3	2,1	2,0
Génie civil	0	2,8	2,6
Total	0,1	2,4	1,6
Pays d'Europe orientale <sup>1</sup>			
Construction résidentielle	3,1	5,6	5,9
Construction non résidentielle	3,1	4,6	3,0
Génie civil	15,1	11,9	7,8
Total	5,4	6,2	4,4

Note: p = prévision. <sup>1</sup> République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovaquie.

Source: Euroconstruct, 2006.

GRAPHIQUE 3.2.5

### Comparaison entre les secteurs de la construction d'Europe occidentale et d'Europe orientale, 2006



Source: Euroconstruct, 2006.

### 3.3 Références

APA – The Engineered Wood Association, 2007. Economics Report E73. Regional Production and Market Outlook. Tacoma (Washington).

Banque de Nouvelle-Écosse, 2007. Real Estate Trends, mars 2007. Disponible sur: [http://www.scotiabank.com/cda/content/0,1608,CID8339\\_LI\\_Den.00.html](http://www.scotiabank.com/cda/content/0,1608,CID8339_LI_Den.00.html).

Euroconstruct, 2006. Conférence de Munich, décembre 2006. Rapport de synthèse. Disponible sur: [www.euroconstruct.org](http://www.euroconstruct.org).

McGraw-Hill Construction, 2006. Engineering News Record. Special report – Forecast 2007 – Growth Pulse Weakens but the Patient is still Healthy. Auteur: Tim Grogan. Disponible sur: [www.enr.com](http://www.enr.com).

Moody's Economy.com, 2007. The Dismal Scientist, Economic analysis subscription service. Disponible sur: <http://www.economy.com/dismal/>.

National Association of Homebuilders, 2007. Housing Economics. Disponible sur: <http://www.nahb.org/generic.aspx?sectionID=140&genericContentID=26009>.

National Association of Realtors, 2007. Inventory of existing homes for sale. Disponible sur: <http://www.realtor.org/research/index.html>.

The Economist, 2006. Bubble and Squeak. Numéro du 7 décembre 2006. Disponible sur: <http://www.economist.com/>.

US Census Bureau, 2007. Construction Reports, Series C-25, New One Family Homes Sold and For Sale. Disponible sur: <http://www.census.gov/prod/www/abs/c25.html>.

US Department of Commerce, 2006. US Census Bureau. Construction Spending. Disponible sur: <http://www.census.gov/const/www/c30index.html>.

US Department of Labor, 2007. Bureau of Labor Statistics. Producer price series. Disponible sur: <http://data.bls.gov/cgi-bin/srgate>.



## Chapitre 4

# ***La fermeté des marchés des sciages et de la pâte fait monter les prix des bois ronds à des niveaux sans précédent: Marchés de la matière première bois, 2006-2007<sup>37</sup>***

---

### Faits saillants

- Le coût de la matière première bois pour la production de sciages est monté en flèche dans de nombreuses régions du monde en 2006 et 2007, le prix moyen mondial des grumes de sciage résineuses atteignant le niveau sans précédent de 82 dollars/m<sup>3</sup> en 2007.
- En 2007, les prix moyens mondiaux des fibres de bois ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis douze ans en raison de la vigueur des marchés de la pâte et du papier et d'un certain nombre de facteurs qui ont eu un impact sur l'offre, y compris, mais pas seulement, l'intensification de la concurrence dont fait l'objet la matière première de la part du secteur de l'énergie, l'atonie des marchés des sciages aux États-Unis et de mauvaises conditions météorologiques.
- Le volume total des abattages dans la région de la CEE en 2006 a été estimé à 1,4 milliard de m<sup>3</sup>, ce qui représente une baisse de 1,4 % par rapport au niveau exceptionnel de 2005, mais 10,0 % de plus qu'il y a cinq ans.
- En ce qui concerne les quantités totales enlevées, près de 1,2 milliard de m<sup>3</sup> ont été utilisés à des fins industrielles, avec 75 % de résineux dont une bonne partie est allée au secteur du sciage en plein essor.
- La forte baisse apparente (9 %) de la consommation de bois ronds résineux est trompeuse, car des volumes importants de bois endommagé par la tempête de 2005 en Europe septentrionale ont été recensés et bel et bien consommés en 2006.
- La consommation de bois ronds par le secteur de la pâte en Europe a augmenté de 8 % par rapport à 2005, atteignant 120 millions de m<sup>3</sup> en 2006, soit 76 % de la consommation totale de fibres de bois.
- Dans la Fédération de Russie, les coupes de bois ronds industriels ont augmenté de 22 % au cours des cinq dernières années, atteignant 144 millions de m<sup>3</sup> en 2006, dont 65 % ont été utilisés sur place, le reste étant exporté essentiellement vers la Chine, le Japon et les pays nordiques.
- La consommation de bois ronds a diminué au Canada, le secteur forestier pâtissant du fort ralentissement enregistré dans le secteur du logement aux États-Unis en 2006 et 2007, et du raffermissement du dollar canadien.
- Les quantités de bois de chauffage enlevées ont sensiblement augmenté ces dernières années, atteignant 27 % du total en 2006, du fait de l'augmentation de la consommation de dendroénergie encouragée par les pouvoirs publics, de la hausse du coût des combustibles fossiles et de l'augmentation de l'offre de bois endommagé par la tempête.
- La mobilisation de plus grandes quantités de bois ronds, à un moment où la demande de dendroénergie et celle de l'industrie du bois augmentent, surtout en Europe, devient plus problématique à cause des nouvelles taxes à l'exportation imposées par la Fédération de Russie.

---

<sup>37</sup> Par M. Håkan Ekström (Wood Resources International).

## Introduction du secrétariat

Le présent chapitre bénéficie de la parfaite connaissance qu'a M. Håkan Ekström<sup>38</sup> (Wood Resources International) des marchés mondiaux de la matière première bois. Le secrétariat se félicite vivement de la collaboration qu'il continue d'entretenir avec lui, pour son approche intéressante des marchés des bois ronds, des plaquettes et de la dendroénergie. M. Ekström est rédacteur en chef de deux publications, *Wood Resource Quarterly* et *North American Wood Fiber Review*, qui suivent l'évolution des marchés mondiaux des fibres de bois, y compris les cours. Il fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et devrait faire un exposé sur le présent chapitre lors du débat conjoint sur le marché organisé entre le Comité du bois et la Conférence internationale sur le bois résineux en octobre 2007.

Nous remercions également ses collaborateurs, par ordre alphabétique, en commençant par M. Nikolai Burdin, Directeur de l'OAONIPIEIllesprom (Moscou), qui est également notre correspondant chargé des statistiques pour la Russie. M. Burdin a été Président du Comité du bois de la CEE et du Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts. Il fait aussi partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Nous remercions, en outre, M. Ralf Dümmer, d'Ernährungswirtschaft (Allemagne), M<sup>me</sup> Riitta Hänninen, de l'Institut finlandais de recherche forestière, et M. Bernard Lombard, de la Confédération des industries papetières européennes et coauteur du chapitre 8 consacré aux pâtes et papiers.

Le lecteur trouvera dans l'annexe à la présente *Revue* un diagramme schématique de la ventilation des bois ronds en différentes sous-catégories.

### 4.1 Introduction

La région de la CEE est le premier producteur mondial de produits forestiers tirés de résineux, les essences résineuses dominant dans les forêts de cette région. Selon les estimations, 80 % de la production

mondiale de grumes résineuses sont fournis par l'Europe, la Russie et l'Amérique du Nord, pourcentage qui est resté relativement stable au cours des cinq dernières années. La production de bois ronds feuillus de la région représente à peu près la moitié du total mondial et une part importante des quantités enlevées de feuillus tempérés.

Le volume total des abattages dans la CEE en 2006 a été estimé à 1,37 milliard de m<sup>3</sup>, ce qui représente une baisse de 1,4 % par rapport au niveau exceptionnel de 2005, mais 10,0 % de plus qu'il y a cinq ans. Quasiment 1,16 milliard de m<sup>3</sup> ont été utilisés à des fins industrielles, dont 75 % étaient constitués d'essences résineuses qui ont été absorbées principalement par le secteur du sciage. Les 25 % restants étaient constitués d'essences feuillues dont le gros a été consommé par l'industrie de la pâte et du papier dans les pays nordiques et la péninsule ibérique.

Sans perdre de vue que les données concernant la dendroénergie manquent de fiabilité, les enlèvements enregistrés de bois de chauffage ont augmenté de 2 % depuis 2005 pour atteindre 205 millions de m<sup>3</sup> en 2006. Le chapitre 9 de la *Revue* étant consacré à la dendroénergie, il ne sera pas entré dans les détails ici.

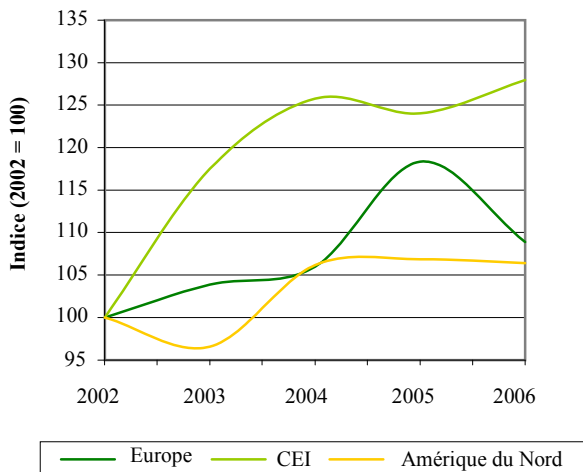
En 2006, la consommation totale de bois ronds résineux dans la région de la CEE a régressé pour la première fois depuis six ans (graphique 4.1.1), chutant de non moins de 9 % en Europe. Ce recul a été dû principalement à une réduction notable de la consommation apparente en Suède au lendemain de la forte tempête de 2005<sup>39</sup>. La consommation totale de bois ronds feuillus dans la région de la CEE est restée pratiquement inchangée ces cinq dernières années (graphique 4.1.2).

<sup>38</sup> M. Håkan Ekström, Président et rédacteur en chef, Wood Resources International, P.O. Box 1891, Bothell, Washington 98041 (États-Unis). Téléphone: +1 425 402 8809; télécopie: +1 425 402 0187; courriel: [hekstrom@wrilt.com](mailto:hekstrom@wrilt.com); site Web: [www.woodprices.com](http://www.woodprices.com).

<sup>39</sup> La forte réduction de la consommation de bois ronds industriels en Suède en 2006 (se reporter à l'annexe électronique pour des statistiques nationales détaillées) est trompeuse, car des volumes importants de bois endommagé par la tempête de 2005 (Gudrun) en Europe septentrionale ont été recensés en 2005 et bel et bien consommés en 2006. Comme la consommation de bois ronds de l'industrie de la pâte et du secteur du sciage a augmenté en 2006 par rapport à l'année précédente, la consommation réelle de bois ronds en Suède a été plus élevée en 2006 qu'en 2005.

GRAPHIQUE 4.1.1

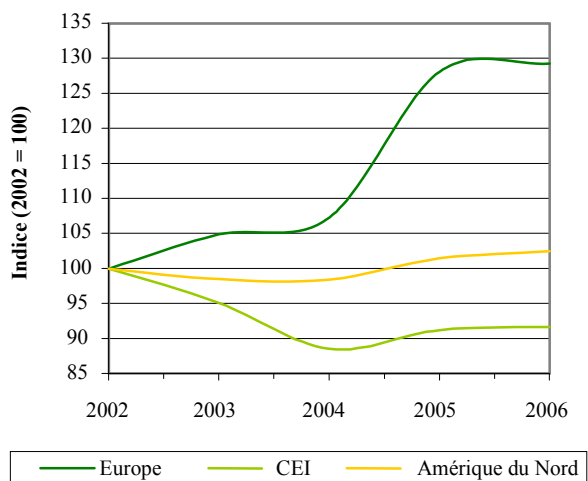
**Consommation de bois ronds résineux dans la région de la CEE, 2002-2006**



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

GRAPHIQUE 4.1.2

**Consommation de bois ronds feuillus dans la région de la CEE, 2002-2006**



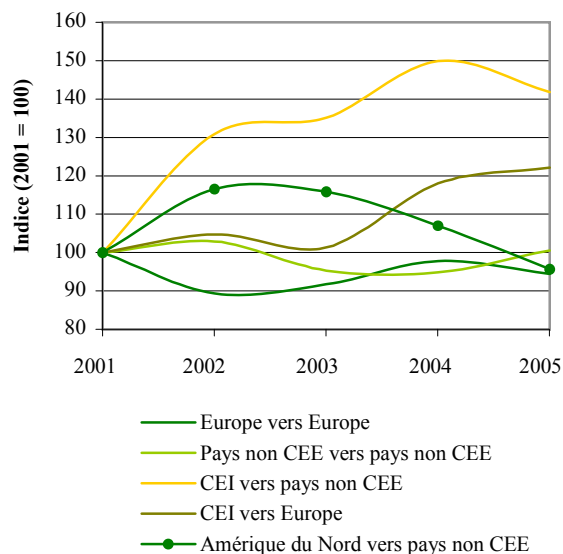
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Selon les estimations, 8,5 % des quantités enlevées de bois ronds industriels résineux et plus de 10 % des bois ronds feuillus ne sont pas transformés sur place dans la région de la CEE, mais exportés vers des usines à pâte et des scieries des pays voisins. Il y a donc eu progression, puisqu'il y a cinq ans, les proportions étaient de 7,9 % et 8,9 % respectivement.

La quasi-totalité de cet accroissement des échanges a concerné les grumes de résineux expédiées de Russie orientale vers des régions ne faisant pas partie de la CEE (essentiellement vers la Chine et le Japon) et les grumes de feuillus (bouleau et tremble), de Russie occidentale vers les pays nordiques (graphique 4.1.3). Cette tendance ne devrait pas se poursuivre, car les autorités russes prévoient d'imposer sur les grumes des taxes à l'exportation de plus en plus élevées pour encourager la transformation dans le pays.

GRAPHIQUE 4.1.3

**Courants commerciaux de bois ronds industriels, 2001-2005**



Note: Pour le tableau concernant les courants commerciaux correspondants, se reporter à l'annexe électronique.

Source: COMTRADE/EFI (ONU), 2007.

## 4.2 Europe

L'Europe a de nouveau été frappée par deux tempêtes dévastatrices, Kyrill et Per, en janvier 2007. Ces phénomènes apparemment annuels ont surtout touché l'Europe centrale, occasionnant les pires dégâts en Allemagne, dans le sud de la Suède et dans la République tchèque. Les tempêtes ont aussi fait des dégâts dans les forêts françaises, belges, autrichiennes et polonaises, mais moins importants, d'après ce que l'on sait. Selon des estimations récentes, plus de 50 millions de m<sup>3</sup> de bois ont été endommagés par Kyrill, dont plus de la moitié (35 millions de m<sup>3</sup>) en Allemagne. Quant à l'ouragan Per, qui s'est abattu sur le sud de la Suède, on estime qu'il a endommagé quelque 12 millions de m<sup>3</sup> de bois. La tempête s'est produite en Europe à un moment où les scieries et les usines à pâte se débattaient pour trouver les matières premières dont elles avaient besoin pour alimenter leurs installations, si bien qu'il n'a pas été difficile de trouver des acheteurs pour le bois endommagé. Par ailleurs, les tempêtes n'ont généralement pas eu de répercussions sur les prix des bois ronds, car l'industrie forestière a accru ses cadences pour transformer les volumes excédentaires.



Source: E. Pepke, 2007.

On estime qu'en 2006 il a été enlevé en Europe 472 millions de m<sup>3</sup> de bois ronds au total, dont 370 millions de m<sup>3</sup> à des fins industrielles et 101 millions de m<sup>3</sup> (chiffre très incertain toutefois), destinés à des usages énergétiques (tableau 4.2.1). Les quantités enlevées de bois ronds industriels résineux, qui représentent 77 % de tous les enlèvements de bois ronds industriels ont diminué de 9 % par rapport à 2005, tout en restant supérieures de 6 % à ce qu'elles étaient il y a cinq ans. Une bonne partie de cette baisse s'est produite

en Suède, en raison des dégâts occasionnés par la violente tempête de vent, ainsi qu'en Finlande où une nouvelle réforme de la fiscalité forestière n'a guère incité les propriétaires de forêts à couper leur bois. Le nouvel impôt ne taxe plus l'accroissement annuel d'un bien forestier; il est désormais calculé sur la base des volumes de bois effectivement vendus. Au début, ce nouveau système d'imposition a provoqué une réduction des coupes, qui intéressaient moins les petits propriétaires forestiers n'ayant pas un besoin absolu de tirer périodiquement des revenus de leurs forêts. En 2006, les quantités de bois ronds industriels enlevées en Finlande ont diminué pour la troisième année consécutive, pour s'établir à 45,5 millions de m<sup>3</sup>, niveau le plus bas enregistré en dix ans. La consommation de bois ronds de l'industrie forestière finlandaise a régressé de près de 5 % en 2006, tombant, de ce fait, à son niveau le plus bas en six ans.

TABLEAU 4.2.1

### Bilan des bois ronds en Europe, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Quantités enlevées	497 235	471 856	-5,1
Importations	69 439	66 767	-3,8
Exportations	39 768	38 345	-3,6
Solde	-29 671	-28 421	...
Consommation apparente	526 906	500 278	-5,1
Dont: Europe des Vingt-cinq			
Quantités enlevées	433 580	408 470	-5,8
Importations	62 996	60 817	-3,5
Exportations	35 951	33 636	-6,4
Solde	-27 045	-27 181	...
Consommation apparente	460 625	435 651	-5,4

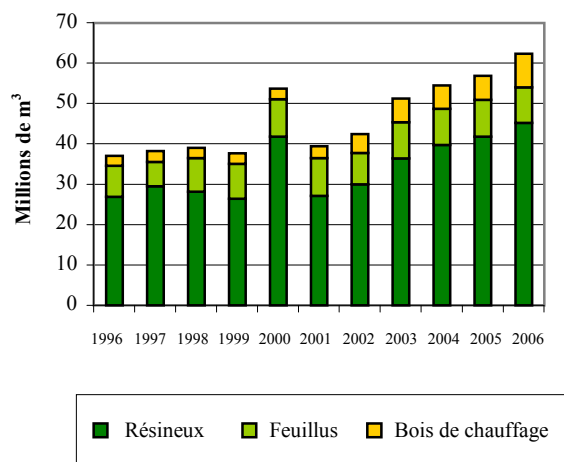
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

L'Allemagne et la République tchèque, par contre, ont vu leurs enlèvements de bois ronds industriels augmenter sensiblement ces cinq dernières années, de 51 % et 24 % respectivement. L'offre supplémentaire de bois a principalement bénéficié à un secteur du sciage en pleine expansion dans les deux pays. L'évolution de la situation en

Allemagne est tout particulièrement intéressante, car les quantités enlevées en 2006 (plus de 60 millions de m<sup>3</sup>) ont augmenté de quasiment 65 % par rapport au niveau moyen des années 90 (graphique 4.2.1). S'il a été possible d'augmenter les abattages, c'est notamment grâce au volume plus important de matériel sur pied dont faisait état le *Deuxième inventaire forestier national* de 2004 et à un accroissement annuel net supérieur à celui mesuré précédemment. À la lumière des nouvelles données de l'inventaire, la possibilité de coupe annuelle a été majorée de non moins de 85 millions de m<sup>3</sup>. Cet exemple allemand montre clairement qu'un inventaire à jour et fiable est un instrument utile et que son établissement peut être un bon investissement quand, dans le monde entier, des pays cherchent à mobiliser des ressources en bois et à calculer les possibilités de coupe.

GRAPHIQUE 4.2.1

### Production de bois ronds industriels en Allemagne, 1996-2006



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

L'accroissement des niveaux d'exploitation en Europe centrale et la réduction des abattages dans les pays nordiques figurent parmi les principaux changements survenus ces cinq dernières années au niveau de l'offre de bois. Ceux-ci ne devraient pas être nécessairement considérés comme constituant une tendance; il conviendrait plutôt de les voir comme résultant d'un certain nombre d'événements: plusieurs tempêtes dévastatrices, des grèves dans l'industrie forestière finlandaise et la mobilisation des ressources en bois en Allemagne.

Ces toutes prochaines années, les activités d'abattage devraient s'intensifier dans les pays nordiques, tandis qu'elles devraient se tasser en Europe centrale et en Europe du Sud-Ouest. Il est probable qu'en Suède les propriétaires forestiers en reviendront aux niveaux de coupe d'avant la tempête et augmenteront peut-être les enlèvements du fait de l'infestation de l'écorce des épicéas par divers coléoptères. L'industrie forestière finlandaise favorisera l'intensification des coupes dans son pays, car, avec les nouvelles taxes russes à l'exportation, il va devenir de plus en plus prohibitif d'importer des grumes de Russie.

En 2006 et 2007, la demande de matières premières bois, c'est-à-dire aussi bien de bois ronds que de déchets de bois, a été soutenue, du fait que les usines à pâte, les scieries et les fabriques de panneaux ont fonctionné à des cadences élevées et que tous les secteurs ont atteint des niveaux de production records.

La consommation de bois ronds de l'industrie de la pâte a augmenté de 8 % depuis 2005 et de 17 % depuis 2002, atteignant 120 millions de m<sup>3</sup> au total en 2006. Pour couvrir la totalité de ses besoins en fibres de bois, le secteur a fait appel aux bois ronds pour plus de 76 %, les 24 % restants étant constitués de plaquettes provenant de scieries et de fabriques de contreplaqués. La consommation totale de fibres de bois en 2006 (158 millions de m<sup>3</sup>) a été supérieure de 4,8 % à celle de l'année précédente. Au cours des cinq dernières années, la tendance générale a été à un recours accru aux bois ronds plutôt qu'aux plaquettes et à une augmentation des importations, tant de résineux que de feuillus.

La concurrence dont les fibres de bois font l'objet en Europe s'intensifie, les scieries, les usines à pâte et les installations de bioénergie s'agrandissant et ayant besoin de davantage de matière première. C'est ce que l'on a pu noter récemment en Allemagne et en Suède où il en a résulté une augmentation sensible du coût des grumes de sciage, des rondins de trituration et des plaquettes de bois. Dans une grande partie de l'Europe centrale et méridionale, le coût des fibres de bois pour l'industrie de la pâte est allé croissant, car la concurrence exercée par le secteur énergétique a influé sur le système d'établissement des prix des bois de trituration feuillus. La concurrence s'étant faite plus vive et les frais de transport ayant augmenté, le coût des bois de trituration s'est accru de 10 à 25 % en 2006, atteignant, dans certaines régions, des niveaux sans

précédent. Bien que l'Allemagne consomme peu de bois de trituration feuillus, les producteurs de pâte de ce pays ont été durement touchés, car les coûts ont pratiquement doublé au cours des trois dernières années.

Les données nationales concernant le bois de chauffage sont entachées d'un grand nombre d'incertitudes. Il reste néanmoins intéressant de noter que les enlèvements de bois de chauffage enregistrés ont atteint 101 millions de m<sup>3</sup>, représentant 27 % de toutes les quantités enlevées en 2006. L'augmentation de la consommation de bois de chauffage résulte non seulement des mesures prises par les pouvoirs publics et de la hausse des coûts des combustibles fossiles, mais également de l'offre plus abondante de bois endommagé par la tempête en 2005 et tout au long de 2007. (Le lecteur est invité à se reporter au chapitre 9 pour une analyse détaillée concernant la dendroénergie.)

L'Europe continue d'être importatrice nette de plaquettes de bois. En 2006, elle en a importé 24,7 millions de m<sup>3</sup>, tandis qu'elle en a exporté 21,1 millions de m<sup>3</sup>. L'excédent d'importation a été le plus faible enregistré depuis 2003. Les plaquettes ont été dirigées principalement vers les usines à pâte et les fabriques de panneaux composites d'Italie, de Finlande, de Suède, de Belgique et d'Allemagne, les principaux exportateurs étant des pays d'Europe centrale, parmi lesquels l'Allemagne, la Lettonie, la France, l'Estonie et l'Autriche. Les pays européens importent de plus en plus de sciures et de granulés de bois à des fins énergétiques.

### 4.3 CEI

Dans la CEI, les enlèvements de bois ronds industriels ont continué de battre des records et ont atteint 160 millions de m<sup>3</sup> en 2006, représentant une augmentation de 4,5 % par rapport à l'année précédente (tableau 4.3.1). La Fédération de Russie a compté pour 90 % des quantités enlevées dans cette sous-région, tandis que l'Ukraine et le Bélarus, ensemble, ont représenté une part du volume total des enlèvements recensés de 8,9 %. La Fédération de Russie a augmenté ses coupes de bois ronds industriels de 22 % au cours des cinq dernières années, coupes qui ont atteint 144 millions de m<sup>3</sup> en 2006. Elle demeure le plus gros exportateur de grumes du monde, vendant à l'étranger une grande partie des quantités de bois ronds enlevées dans les régions septentrionales et orientales du pays.

TABLEAU 4.3.1

#### Bilan des bois ronds dans les pays de la CEI, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Quantités enlevées	210 044	216 305	3,0
Importations	1 432	1 221	-14,8
Exportations	52 493	55 322	5,4
Solde	51 060	54 101	6,0
Consommation apparente	158 984	162 204	2,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

En 2006, les exportations de grumes ont représenté 35 % de la récolte totale. Cette part, calculée d'après les statistiques officielles, est supérieure de 31 % à ce qu'elle était il y a cinq ans. Outre les quantités officiellement récoltées, le Gouvernement russe admet qu'il y a aussi, selon les estimations, 10 % de coupes «clandestines», dont la majeure partie est exportée en Chine. D'autres études réalisées ces dernières années évaluent entre 15 et 20 % les coupes de bois qui pourraient être qualifiées d'illicites (Wood Resources International LLC et Seneca Creek Associates, 2004). Lors du débat du Comité du bois sur le marché qui a eu lieu en octobre 2006, la délégation russe a indiqué que jusqu'à 30 % des exportations de bois ronds vers la Chine pourraient être illicites pour diverses raisons. Les exportations de grumes, tant résineuses que feuillues, ont continué de croître en 2006, où elles ont atteint un nouveau record (quasiment 51 millions de m<sup>3</sup>). Elles ont été dirigées principalement vers la Chine (44 %), la Finlande (26 %), le Japon (10 %) et la Suède (4 %).

Le Gouvernement russe a approuvé le montant des droits d'exportation concernant les bois ronds pour les cinq prochaines années. Son objectif principal est de réduire fortement les exportations de matières premières et de développer la transformation des produits forestiers dans le pays. En même temps qu'il a majoré les taxes à l'exportation, il a réduit les taxes à l'importation sur le matériel pour encourager les investissements dans le secteur de la transformation.

Les grumes résineuses exportées seront frappées d'une taxe de 15 euros/m<sup>3</sup> (20 dollars/m<sup>3</sup>) au minimum dès avril 2008, taxe qui passera à 50 euros/m<sup>3</sup> (68 dollars/m<sup>3</sup>) au minimum dès 2009. Au départ, les grumes de bouleau devaient être si fortement taxées que, vers 2011, elles n'auraient plus fait l'objet d'exportations. Mais, suite aux protestations émises tant par le Gouvernement suédois que par le Gouvernement finlandais, les autorités russes ont décidé de suspendre l'augmentation des taxes sur les grumes de bouleau de diamètre inférieur à 15 cm fin bout jusqu'en 2011 et de n'augmenter que celles frappant les résineux et le tremble, du moins pour le moment. On reste encore nettement dans le flou en ce qui concerne les futurs droits qui frapperont les grumes. Il est possible qu'ils soient revus à la baisse, la Commission européenne étant actuellement en pourparlers avec les représentants du Gouvernement russe. Les Gouvernements finlandais et suédois ont saisi de l'affaire l'Organisation mondiale du commerce (OMC), faisant valoir que la Russie violait le traité qu'elle avait signé.

Les progrès réalisés dans le secteur forestier russe n'étant guère satisfaisants, le Gouvernement a adopté un nouveau code forestier à mettre en application en janvier 2007. L'intention, avec ce nouveau code, est de décentraliser le pouvoir de décision en le confiant aux autorités régionales, de rendre le système de gestion forestière plus transparent et de lutter contre la corruption grâce à la mise aux enchères publiques des baux forestiers. Ces derniers seront accordés pour quarante-neuf ans et pourront être prolongés. Tandis qu'il est encore trop tôt pour juger de l'impact qu'aura le nouveau code forestier sur l'offre de bois et sur la tarification des bois de construction à moyen terme, les perturbations attendues à court terme sont décrites dans le chapitre précédent consacré aux grandes orientations.

#### 4.4 Amérique du Nord

L'Amérique du Nord produit plus de bois ronds industriels que l'Europe et la CEI réunies. En 2006, la sous-région en a récolté 631 millions de m<sup>3</sup> (sans compter le bois de chauffage), répartis entre les États-Unis (428 millions de m<sup>3</sup>) et le Canada (203 millions de m<sup>3</sup>) (tableau 4.4.1). Bien que la production de produits forestiers ait été réduite, les quantités enlevées de bois ronds industriels ont été légèrement plus importantes en 2006 que celles de l'année précédente et de 4 % supérieures à celles d'il y a cinq ans.

TABLEAU 4.4.1

#### Bilan des bois ronds en Amérique du Nord, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Quantités enlevées	678 849	678 511	0,0
Importations	10 100	9 675	-4,2
Exportations	15 870	14 958	-5,7
Solde	5 771	5 284	-8,4
Consommation apparente	673 078	673 227	0,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

L'industrie forestière d'Amérique du Nord a pâti de l'effondrement du marché de l'immobilier aux États-Unis en 2006 et 2007. La demande de la plupart des produits du bois a chuté, si bien que nombre de scieries et de fabriques de panneaux, tant aux États-Unis qu'au Canada, ont été contraintes de réduire leur niveau de production et que plusieurs usines ont mis la clef sous la porte. En outre, les exportateurs canadiens ont perdu des parts de marché, le raffermissement de leur monnaie nationale les ayant rendus moins compétitifs. Le dollar canadien, de 0,86 dollar des États-Unis. En janvier 2006, est passé à 0,95 dollar des États-Unis en juillet 2007, ce qui représente une hausse record de 10,4 %. Ces deux événements importants ont entraîné une diminution de la consommation de bois ronds au Canada.

En 2006, l'épidémie provoquée par le dendroctone du pin ponderosa qui sévissait dans l'ouest du Canada s'est propagée à l'est, de la Colombie-Britannique (CB) à la province d'Alberta, et l'on estime à plus de 17 millions d'hectares la superficie couverte d'arbres morts, ou qui le seront sous peu, dans la seule province de Colombie-Britannique et à 580 millions de m<sup>3</sup> le bois endommagé. Si l'industrie du sciage a profité de l'offre accrue de bois en provenance des zones touchées, nombre de scieries devront réduire leur production dans les années à venir, car la qualité du bois va en se détériorant (voir également le chapitre 5 consacré aux sciages résineux).

Le secteur de la pâte est davantage tributaire des plaquettes résiduelles du sciage en Amérique du Nord que dans toute autre partie du monde. Généralement, les scieries locales couvrent entre 90 et 100 % de tous les besoins en fibres. Comme les scieries ont réduit leur production fin 2006, en

raison du fléchissement de la demande de sciages sur le marché d'exportation, le secteur de la pâte a été de plus en plus souvent contraint d'utiliser davantage de bois ronds, ce qui a fait augmenter le coût des fibres de bois.

En 2006, la consommation de bois ronds en Amérique du Nord a été estimée à 673 millions de m<sup>3</sup>, dont 74 % étaient constitués d'essences résineuses utilisées principalement par les industries des sciages et de la pâte. La sous-région continue d'être exportatrice nette de grumes de sciage, exportant 4,9 millions de m<sup>3</sup> de la côte ouest des États-Unis et du Canada vers le Japon, la Chine et la République de Corée. Le Canada a réduit ses exportations à destination des États-Unis, car l'industrie nationale, en particulier dans les provinces orientales, se heurte actuellement à un resserrement de l'offre de grumes.



Source: AHEC, 2007.

## 4.5 Prix des matières premières

En 2006 et 2007, les marchés mondiaux des sciages résineux ont été relativement vigoureux, la demande ayant été forte en Europe, en Asie et au Canada. Le marché des États-Unis est le seul grand marché mondial à s'être tassé: les mises en chantier de logements sont tombées d'environ 2,1 millions d'unités (chiffre corrigé annuellement) en 2005 à

tout juste un peu plus de 1,5 million d'unités en mai 2007. Cette évolution a eu des répercussions sur les prix des grumes de sciage. Ceux-ci sont plus élevés en Europe et en Océanie, tandis que le coût des grumes a été stable, voire en baisse, en Amérique du Nord et en Amérique latine.

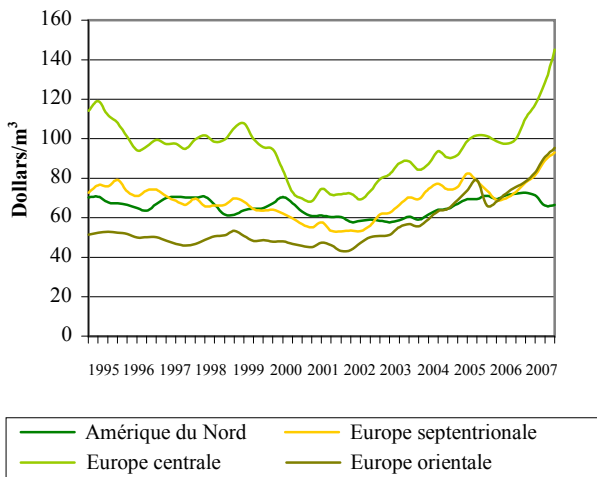
Le cours mondial des grumes de sciage résineuses donné dans la revue *Wood Resource Quarterly* (WRQ), qui est établi sur la base des essences locales généralement transformées en produits destinés à la construction et en produits de qualité supérieure dans 18 zones clefs du monde, a atteint 82 dollars/m<sup>3</sup>, un record, au premier trimestre de 2006. Cela tient au fait que le coût des grumes calculé par rapport au dollar des États-Unis a considérablement augmenté. Le cours mondial moyen a fluctué entre 53 et 78 dollars/m<sup>3</sup> au cours des douze dernières années. Une grande partie de la hausse peut être attribuée à l'affaiblissement du dollar des États-Unis, mais les coûts ont également suivi une pente ascendante dans les monnaies locales européennes, car l'offre de grumes s'est contractée ces deux dernières années. Au milieu des années 90, la différence de coût entre les régions étudiées dans la revue WRQ où les coûts étaient les plus bas (40 dollars/m<sup>3</sup> en Amérique latine) et celles où ils étaient les plus élevés (115 dollars/m<sup>3</sup> en Europe centrale) était de 75 dollars/m<sup>3</sup>, tandis qu'en 2007 elle était passée à quasiment 100 dollars/m<sup>3</sup>. En Europe, les prix moyens se situent tous actuellement au-dessus de la moyenne mondiale; dans les autres régions étudiées, ils sont inférieurs à la moyenne WRQ.

Début 2007, les prix des sciages étaient en hausse tant en Europe qu'en Russie, mais fléchissaient en Amérique du Nord. Dans la région de la CEE, c'est en Russie qu'ont été enregistrées les plus fortes augmentations, car les prix à la livraison sont montés très haut l'an dernier lorsque les entreprises de débardage et de halage par camions, du fait de la douceur du temps, ont rencontré de gros problèmes qui se sont soldés par une raréfaction de l'offre de grumes et la constitution de stocks de grumes étiqués (graphiques 4.5.1 et 4.5.2). En à peine douze mois, de fortes corrections à la hausse ont également été enregistrées en Europe centrale, où, calculés par rapport au dollar, les prix des grumes de sciage ont augmenté de 55 % en Allemagne et de 27 % en Autriche. Dans les pays nordiques et en Europe orientale, les prix moyens des grumes ont grimpé de 27 % et 36 % respectivement au cours de la même période.



GRAPHIQUE 4.5.1

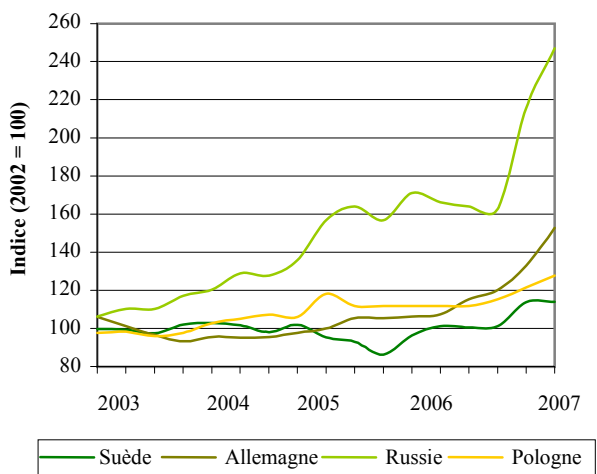
**Prix mondiaux des grumes de sciage feuillues, 1995-2007**



Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2007.

GRAPHIQUE 4.5.2

**Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Europe et en Russie, 2003-2007**



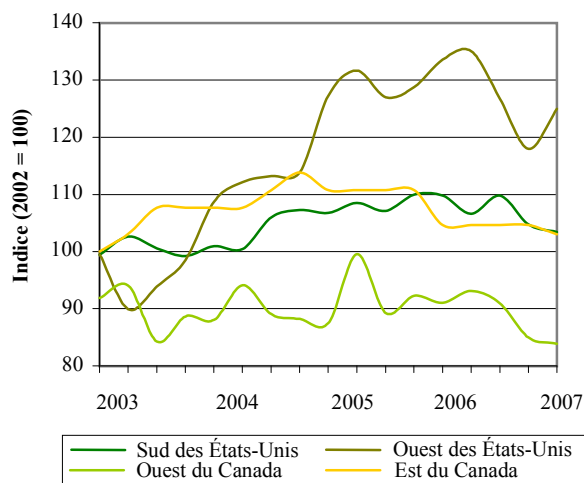
Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2007.

Il est intéressant de noter que les prix moyens dans les pays nordiques, les pays baltes et l'Europe orientale ont peu à peu convergé durant ces douze dernières années et sont arrivés quasiment au même niveau au cours des dix-huit derniers mois. Les pays riverains de la mer Baltique forment véritablement aujourd'hui un marché commun des matières premières bois.

En Amérique du Nord, le coût des grumes de sciage résineuses a baissé, car le marché des sciages s'est contracté en 2006 (graphique 4.5.3). Toutefois, dans l'ouest des États-Unis, les prix ont grimpé début 2007 à la faveur d'une relance de l'activité sur le marché d'exportation des grumes, la République de Corée comme le Japon s'étant mis à accroître leurs achats de grumes de sciage en provenance des États-Unis. Comme les grumes russes seront plus lourdement taxées au cours des prochaines années, il est vraisemblable que les importateurs de grumes asiatiques deviendront plus entreprenants aux États-Unis et au Canada, ce qui aura une incidence sur les coûts qu'auront à supporter les scieries locales en Amérique du Nord.

GRAPHIQUE 4.5.3

**Prix à la livraison des grumes de sciage résineuses en Amérique du Nord, 2003-2007**



Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2007.

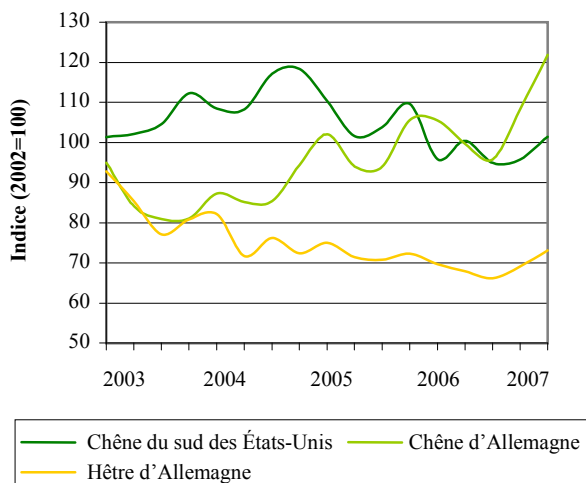


Source: Institut finlandais de recherche forestière, 2007.

Les prix des sciages de chêne en Allemagne sont orientés en hausse depuis pratiquement cinq ans et ont atteint un niveau sans précédent au premier trimestre de 2007 (graphique 4.5.4). S'ils ont grimpé, c'est principalement parce que la demande de sciages feuillus, de parquets et de meubles en bois émanant du marché d'exportation a augmenté. Les prix des grumes de hêtre en Allemagne ont baissé ces deux dernières années, la demande, notamment aux États-Unis et en Europe, ayant fléchi fin 2006 et durant les tout premiers mois de 2007.

GRAPHIQUE 4.5.4

**Prix à la livraison des grumes de sciage feuillues, 2003-2007**



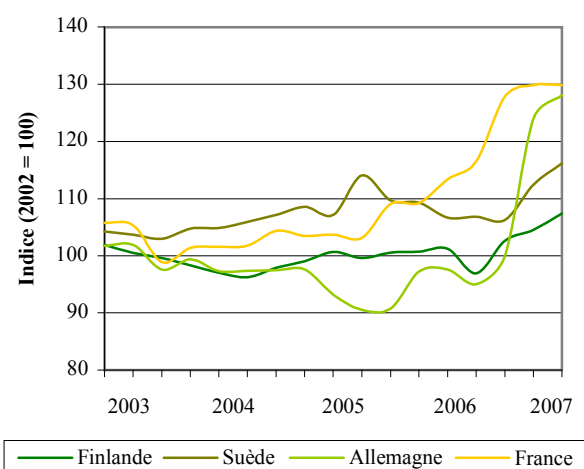
Source: *Wood Resource Quarterly*, Wood Resources International, 2007.

Les prix des grumes de sciage en chêne dans le sud des États-Unis sont descendus à 55 dollars/tonne l'été dernier, ce qui n'était pas arrivé depuis cinq ans, le ralentissement des mises en chantier ayant une incidence sur la demande de revêtements de sol, d'ouvrages d'ébénisterie et de meubles. Comme l'offre s'est légèrement contractée, les prix moyens sont un peu remontés, à 60 dollars/tonne en 2007.

Les cours moyens mondiaux des fibres de bois (basés sur les prix du bois dans les pays comptant pour 85-90 % de la capacité de production mondiale de pâte fabriquée à partir de bois) ont atteint leur plus haut niveau depuis douze ans au cours du premier trimestre de 2007 quand les fibres de résineux coûtaient en moyenne 102 dollars/tonne métrique anhydre (tma) et les fibres de feuillus 91 dollars/tma. La hausse du coût des fibres de bois partout dans le monde a été due à la vigueur des marchés de la pâte et du papier, ainsi qu'à un certain nombre de facteurs influant sur l'offre, notamment à la hausse des coûts de l'énergie, à l'intensification de la concurrence dont fait l'objet la matière première de la part du secteur énergétique (en Europe), à l'atonie des marchés des sciages (en Amérique du Nord) et aux mauvaises conditions météorologiques (en Russie). En 2006 et 2007, les prix des bois de trituration, tant résineux que feuillus, ont fortement augmenté dans la région de la CEE, les hausses les plus importantes étant enregistrées dans l'ouest des États-Unis, en Russie, en Finlande et en France (graphiques 4.5.5 et 4.5.6).

GRAPHIQUE 4.5.5

**Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Europe, 2003-2007**

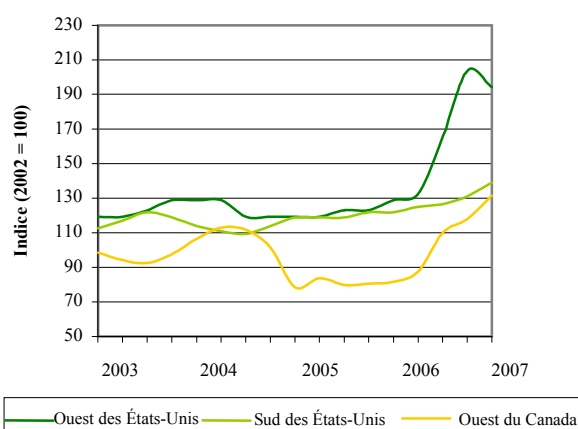


Source: *Wood Resource Quarterly*, Wood Resources International, 2007.

En 2006 et 2007, le coût de la matière première bois pour la fabrication de sciages et de pâte s'est accru dans nombre de régions du monde, à l'exception des États-Unis et du Canada. Les prix des grumes de sciage et des bois de trituration devraient se stabiliser sur le plan mondial dans le courant de 2007 et de 2008, car la demande et les prix des produits manufacturés se tassent.

GRAPHIQUE 4.5.6

**Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Amérique du Nord, 2003-2007**



Source: *Wood Resource Quarterly*, Wood Resources International, 2007.

## 4.6 Références

Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007. Disponible sur: [www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber).

COMTRADE/EFI (ONU), 2007. Base de données Comtrade de l'ONU validée par l'Institut européen des forêts. Comtrade disponible sur: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponible sur: [www.efi.fi](http://www.efi.fi).

Confédération des industries papetières européennes (CEPI), 2007. Disponible sur: [www.cepi.org](http://www.cepi.org).

Europäischer Wirtschaftsdienst (EUWID), 2007. Disponible sur: [www.euwid-wood-products.com](http://www.euwid-wood-products.com).

Timber Mart-South, 2007. Disponible sur: [www.tmart-south.com](http://www.tmart-south.com).

Wood Resources International LLC et Seneca Creek Associates, 2004. *Illegal Logging and Global Wood Markets: The Competitive Impacts on the U.S. Wood Products Industry*. Disponible sur: [www.afandpa.org](http://www.afandpa.org).

Wood Resources International, LLC. 2007. *North American Wood Fiber Review*. Disponible sur: [www.woodprices.com](http://www.woodprices.com).

Wood Resources International, LLC. 2007. *Wood Resource Quarterly*. Disponible sur: [www.woodprices.com](http://www.woodprices.com).

Zentrale Markt – und Preisberichtsstelle für Erzeugnisse der Land – , Forst- und Ernährungswirtschaft, 2006. Disponible sur: [www.zmp.de](http://www.zmp.de).



## Chapitre 5

### *Envolée pour l'Europe et la Russie, mais repli pour l'Amérique du Nord: Marchés des sciages résineux, 2006-2007*<sup>40</sup>

---

#### Faits saillants

- En Europe, on a assisté en 2006, puis jusqu'au milieu de l'année 2007, à une forte croissance de la production comme de la consommation de sciages résineux, tandis que les marchés nord-américains s'orientaient à la baisse.
- Pour la troisième année consécutive, l'industrie allemande a vu sa production augmenter sensiblement et, avec l'installation de nouvelles grandes scieries en Europe, l'approvisionnement en grumes de sciage suscite des inquiétudes.
- Pour les exportateurs européens, les marchés du Japon, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont gagné en importance par rapport au marché, auparavant intéressant, des États-Unis.
- Suite à une forte demande, les prix des sciages résineux ont sensiblement augmenté en Europe, et ce, jusqu'au début de 2007.
- La production et l'exportation de sciages résineux dans la Fédération de Russie ont de nouveau augmenté en 2006, et ces deux tendances devraient se poursuivre.
- Les mises en chantier de logements aux États-Unis ont connu une baisse de 13 % en 2006 et leur nombre devrait tomber à moins de 1,5 million d'unités en 2007, soit une réduction de 18 % par rapport à 2006, entraînant, dans ce pays, un effondrement de la demande et de la production de sciages résineux et une chute des prix en dessous des seuils de rentabilité.
- Les exportations de l'Amérique du Nord à destination de l'Europe ont progressé rapidement, grâce à la faiblesse du dollar des États-Unis et à une flambée des prix au Royaume-Uni et en Allemagne, soit un renversement des tendances observées ces dernières années.
- Les exportateurs européens qui vendaient aux États-Unis ont abandonné le marché en 2006 du fait de l'effondrement des prix – les exportations à destination des États-Unis ont baissé d'un tiers en 2006 par rapport à 2005, et de deux tiers au premier trimestre de 2007 par rapport à celui de 2006.
- L'offre de grumes de sciage a été instable dans la région de la CEE: baisses en Russie et dans les États baltes dues à un hiver doux, augmentations en Europe occidentale du fait des tempêtes de janvier 2007, augmentations en Colombie-Britannique (Canada) à cause du dendroctone du pin ponderosa et baisses au Québec (Canada) par suite de la diminution des abattages.

---

<sup>40</sup> Par MM. Nikolai Burdin (OAO NIPIEIllesprom), Jarmo Seppälä (Pöyry Forest Industry Consulting) et Russell E. Taylor (International WOOD MARKETS Group Inc.).

## Introduction du secrétariat

Nous nous félicitons de voir nos anciens analystes participer de nouveau à l'élaboration du chapitre sur les sciages résineux, dont nous tenons à remercier les auteurs (cités dans l'ordre alphabétique) ainsi que leurs collaborateurs.

Comme les années précédentes, M. Nikolai Burdin<sup>41</sup>, Directeur de l'OAO NIPIEIllesprom, qui est notre correspondant chargé des statistiques pour la Russie, a rédigé l'analyse concernant la Fédération de Russie. M. Burdin a été Président du Comité du bois de la CEE et du Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts. Il fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

M. Jarno Seppälä<sup>42</sup>, consultant principal de Pöyry Forest Industry Consulting, a rédigé l'analyse concernant l'Europe. Dans le secteur des produits en bois massif, il est intervenu dans les domaines du commerce international, du développement des marchés et des stratégies commerciales. Il a participé à l'élaboration de la *Revue* en qualité d'assistant marketing pendant son cursus à l'Université d'Helsinki et participe à l'élaboration du présent chapitre depuis 2006. Il devrait faire un exposé sur le présent chapitre lors du débat conjoint sur le marché organisé entre le Comité du bois et la Conférence internationale sur le bois résineux en 2007. Il fait aussi partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

M. Russell E. Taylor<sup>43</sup>, Président d'International WOOD MARKETS Group Inc., a, cette année encore, coordonné le chapitre sur les sciages résineux et analysé les marchés d'Amérique du Nord. Il fait partie de l'Équipe de spécialistes

<sup>41</sup> M. Nikolai Burdin, Directeur de l'OAO NIPIEIllesprom, Klinskaya ul. 8, RU-125889 Moscou (Fédération de Russie). Téléphone: +7 095 456 1303, télécopie: +7 095 456 5390, courriel: [nipi@dialup.ptt.ru](mailto:nipi@dialup.ptt.ru).

<sup>42</sup> M. Jarno Seppälä, consultant principal de Pöyry Forest Industry Consulting, P.O. Box 4, Jaakonkatu 3, FIN-01621 Vantaa (Finlande). Téléphone: +358 10 332 2078; télécopie: +358 10 332 2881; courriel: [jarno.Seppala@poyry.com](mailto:jarno.Seppala@poyry.com); site Web: [www.poyry.com](http://www.poyry.com).

<sup>43</sup> M. Russell E. Taylor, Président d'International WOOD MARKETS Group Inc., Forest Industry Strategic Services, Ste 501, 570 Granville Street, V6C 3P1 Vancouver, Colombie-Britannique (Canada). Téléphone: +1 604 801 5996; télécopie: +1 604 801 5997; courriel: [retaylor@woodmarkets.com](mailto:retaylor@woodmarkets.com) et site Web: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).

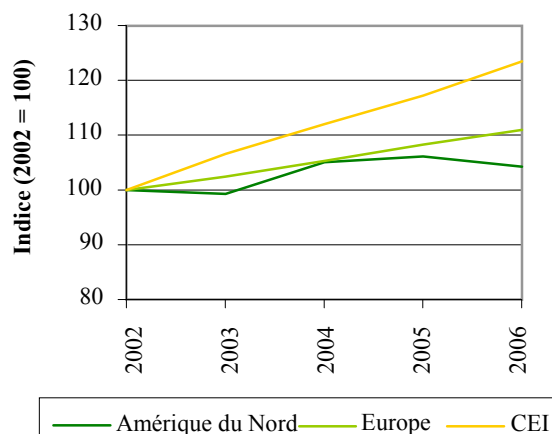
CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et a présenté une communication sur l'évolution du marché des produits forestiers et des politiques en vigueur au Comité du bois lors des débats sur le marché de 2004 et 2006. Il devrait faire un exposé sur le présent chapitre lors du débat conjoint sur le marché organisé entre le Comité du bois et la Conférence internationale sur le bois résineux en 2007.

## 5.1 Introduction

Dans la région de la CEE, la consommation globale de sciages résineux a légèrement régressé en 2006, de 1,6 %, à 231,2 millions de m<sup>3</sup> (graphique 5.1.1). Toutefois, elle a évolué de façon très différente selon les sous-régions, avec des augmentations plus sensibles en Europe et au Canada, qui ont été plus que neutralisées par les baisses enregistrées aux États-Unis et les volumes dérivés dans la CEI.

GRAPHIQUE 5.1.1

### Consommation de sciages résineux dans la région de la CEE, 2002-2006



*Note:* Bien que les statistiques officielles donnent la consommation apparente de la CEI en régression, les auteurs estiment qu'elle est en train d'augmenter. Voir la section 5.2.

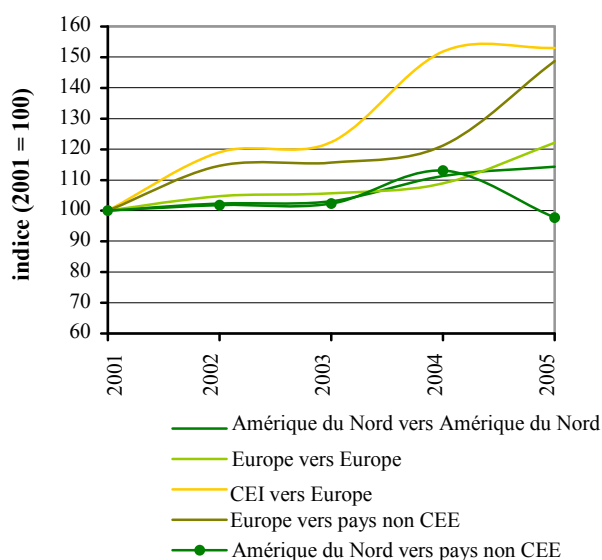
*Source:* Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

La production, qui est restée soutenue dans la région de la CEE depuis 2005, a atteint 256,8 millions de m<sup>3</sup>. L'année a surtout été caractérisée par de nouvelles tempêtes hivernales, l'accroissement continu de la capacité de sciage allemande et une évolution des prix opposant l'Europe, où ces derniers se sont envolés, à l'Amérique du Nord, où ils sont tombés au niveau des prix de revient.

Les courants commerciaux de sciages se sont écartés des tendances observées précédemment en 2005, pour l'essentiel en raison de la surabondance des grumes en Europe à la suite des tempêtes de janvier 2005, grumes qui ont été transformées ultérieurement en sciages (graphique 5.1.2). Les échanges intra-européens de sciages se sont intensifiés, comme l'ont fait les exportations en provenance d'Europe. La surabondance de l'offre a freiné les exportations russes à destination de l'Europe durant cette période. En janvier 2007, de nouveau, des tempêtes ont endommagé les forêts dans la région voisine de la mer Baltique; globalement, toutefois, les dégâts, en étendue et en volume, ont été moindres qu'en 2005, mais demeurent importants malgré tout.

GRAPHIQUE 5.1.2

### Courants commerciaux de sciages résineux, 2001-2005



*Note:* Pour le tableau concernant les courants commerciaux correspondants, se reporter à l'annexe électronique.

*Source:* COMTRADE/EFI (ONU), 2007.

## 5.2 Europe

En 2006, l'Europe dans son ensemble a vu sa production de sciages résineux augmenter de près de 4,9 millions de m<sup>3</sup> (4,7 %) pour atteindre au total quelque 110,5 millions de m<sup>3</sup> (tableau 5.2.1). La production de sciages résineux de l'Europe des Vingt-cinq s'est de nouveau fortement accrue, de 4,2 millions de m<sup>3</sup> (4,5 %), atteignant ainsi 98,3 millions de m<sup>3</sup>: ces pays ont représenté quasiment 85 % du gain de production total de l'Europe, l'Allemagne caracolant en tête. Les scieries allemandes sont parvenues à accroître leur production de près de 2,5 millions de m<sup>3</sup> (11,8 %), d'où un gain de production de plus de 5 millions de m<sup>3</sup> au cours des deux dernières années. Les stratégies d'expansion offensives adoptées par les sociétés allemandes ont reposé sur la construction de grandes scieries des plus performantes, ce qui a fait augmenter la demande de grumes de sciage et régresser les exportations de ces produits, notamment celles destinées à l'Autriche. Outre l'Allemagne, la République tchèque a enregistré un accroissement de plus de 1 million de m<sup>3</sup>, pour l'essentiel à mettre à l'actif d'une nouvelle scierie traitant jusqu'à 1,0 million de m<sup>3</sup> de grumes de sciage, ce qui a fait de ce pays le seul d'Europe à avoir eu un taux de croissance très élevé (29,5 %). La Suède vient en troisième position, avec une forte progression (400 000 m<sup>3</sup>) en 2006. Parmi les plus gros producteurs, la Finlande et l'Autriche, qui ont eu du mal à s'approvisionner en grumes, ont été confrontées à des baisses de production de 45000 m<sup>3</sup> et 620 000 m<sup>3</sup> respectivement.

Parallèlement, la consommation européenne s'est établie à 102,1 millions de m<sup>3</sup>, augmentant globalement de 3,9 millions de m<sup>3</sup>, dont 2,8 millions de m<sup>3</sup> (à peu près 70 %) ont été absorbés par les pays de l'Europe des Vingt-cinq. L'Allemagne et la République tchèque, à l'instar d'autres économies dynamiques, ont affiché de fortes augmentations de la consommation, de plus de 1,5 million de m<sup>3</sup> et de près de 850 000 m<sup>3</sup>, respectivement, qui ont été suivies d'accroissements notables de la production. De surcroît, la consommation de sciages résineux a sensiblement augmenté en Turquie, de 720 000 m<sup>3</sup>. En 2006, deux pays ont affiché d'importantes baisses de la consommation: la Suède, où elle a chuté de près de 900 000 m<sup>3</sup>, et la Slovaquie, où le recul a été de quelque 600 000 m<sup>3</sup>.

TABLEAU 5.2.1

**Bilan des sciages résineux  
en Europe, 2005-2006  
(en milliers de m<sup>3</sup>)**

	2005	2006	Variation en %
Production	105 608	110 545	4,7
Importations	40 199	40 669	1,2
Exportations	47 676	49 159	3,1
Solde	7 476	8 490	13,6
Consommation apparente	98 132	102 055	4,0
<b>dont: Europe des Vingt-cinq</b>			
Production	94 095	98 307	4,5
Importations	37 343	37 409	0,2
Exportations	44 396	45 925	3,4
Solde	7 053	8 517	20,8
Consommation apparente	87 042	89 791	3,2

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

L'Europe dans son ensemble a été exportatrice nette de sciages résineux en 2006, avec un solde positif, en volume, de 8,5 millions de m<sup>3</sup>. Les exportations ont augmenté d'environ 1,5 million de m<sup>3</sup> par rapport à l'année précédente, tandis que les importations se sont accrues d'environ 470 000 m<sup>3</sup>. En gros, on peut dire que l'Europe des Vingt-cinq a représenté la totalité de l'accroissement net des exportations, mais, par contre, une très faible partie de l'accroissement global des importations.

La Suède a conservé son rang de plus gros exportateur d'Europe (avec près de 13,2 millions de m<sup>3</sup>), affichant une progression de 1,3 million de m<sup>3</sup>. L'Allemagne a également accru son volume d'exportations, de 660 000 m<sup>3</sup> (10,0 %). Ces deux pays ont été suivis de la Slovaquie dont le volume des exportations a augmenté de plus de 400 000 m<sup>3</sup>. Parmi les exportateurs traditionnels, la Finlande n'a enregistré qu'une modeste progression de 64 000 m<sup>3</sup>, tandis que l'Autriche a connu un recul sensible de plus de 400 000 m<sup>3</sup>. Une autre baisse notable a été constatée dans les pays baltes: le volume d'exportations global de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie a chuté d'environ 653 000 m<sup>3</sup> (13,4 %) par rapport à l'année précédente. Les pays baltes exportent moins, car ils consomment une part plus importante de leur production, se consacrant davantage à la fabrication

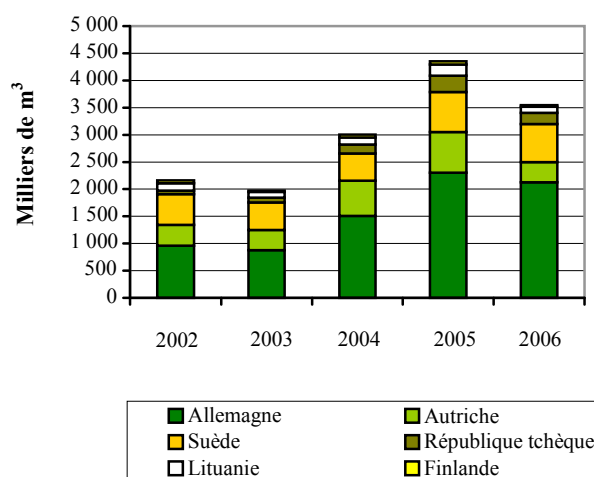
de produits résineux à valeur ajoutée, dont l'exportation leur rapporte plus que celle de sciages de base.

S'agissant des importations de sciages résineux, leur volume a augmenté en Italie, d'à peu près 230 000 m<sup>3</sup>, alors qu'il a nettement diminué au Royaume-Uni et en France, de quelque 370 000 m<sup>3</sup> (5,0 %) et 200 000 m<sup>3</sup> (6,0 %), respectivement. Il est intéressant de noter que les importations autrichiennes, stationnaires au début de la décennie, ont fait un bond de plus de 350 000 m<sup>3</sup> (27,6 %).

Après deux années consécutives au cours desquelles les exportations vers les États-Unis avaient augmenté de plus de 1 million de m<sup>3</sup> par an, les expéditions européennes ont chuté de plus de 800 000 m<sup>3</sup> par rapport au volume sans précédent enregistré en 2005 (graphique 5.2.1). Ce renversement de tendance est dû à l'évolution défavorable des prix aux États-Unis, qui a créé une situation où les affaires devenaient peu rentables, la demande étant forte et les prix en hausse en Europe. Toutefois, grâce à l'efficacité de leurs réseaux et de leurs opérations de promotion à l'exportation, les exportateurs allemands ont continué de vendre aux États-Unis plus de 2 millions de m<sup>3</sup>, tandis que l'Autriche (dont la production avait ralenti en 2006) a vu se contracter sa part de marché, ses exportations (quelque 380 000 m<sup>3</sup>) ayant chuté de 50,4 %.

GRAPHIQUE 5.2.1

**Exportations de sciages résineux de  
certains pays européens vers  
les États-Unis, 2002-2006**



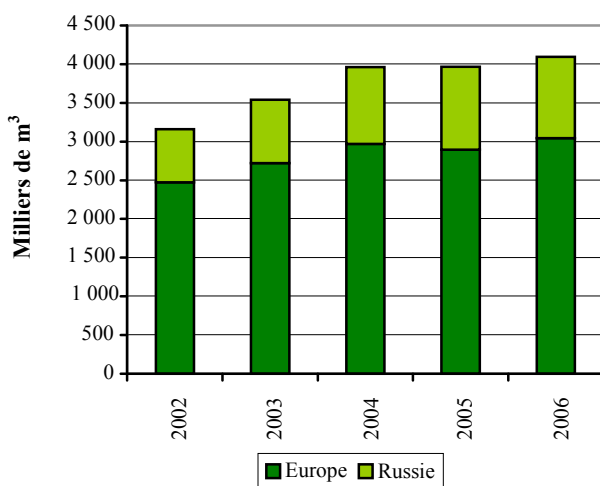
Source: Foreign Agricultural Service, US Department of Agriculture, 2007.



Au Japon, les expéditeurs européens ont renoué avec la croissance, dépassant pour la première fois les 3 millions de m<sup>3</sup> (graphique 5.2.2). Les exportateurs nordiques n'ont pas tous connu la même fortune, puisque le volume exporté par la Finlande a augmenté de 9 % à quelque 110 000 m<sup>3</sup>, soit de plus de 1,0 million de m<sup>3</sup>, tandis que celui exporté par la Suède a diminué de 2 %, pour s'établir à 825 000 m<sup>3</sup>. S'étant heurtés à des prix de plus en plus bas aux États-Unis, les pays d'Europe centrale ont tourné leur attention vers l'Asie. En 2006, l'Autriche a exporté 400 000 m<sup>3</sup> et l'Allemagne 100 000 m<sup>3</sup>, affichant comparativement, de loin, la plus forte progression (35,3 %). La Roumanie est devenue, pour l'Asie, l'un des principaux fournisseurs d'Europe orientale, avec un volume d'environ 200 000 m<sup>3</sup>, grâce, en partie, à l'entrée en service d'une nouvelle scierie de grande taille, sous contrôle autrichien, tournée vers l'exportation. Le pays devrait, de surcroît, renforcer sa position à brève échéance.

GRAPHIQUE 5.2.2

#### Exportations européennes et russes de sciages résineux vers le Japon, 2002-2006



Source: Ministère des finances du Japon, 2007.

La situation a également évolué favorablement sur d'autres grands marchés non européens. En Afrique du Nord, les Européens sont parvenus à accroître leurs exportations, la Finlande et la Suède en tête (+200 000 m<sup>3</sup> à elles deux), à la différence de la Russie qui a enregistré des volumes analogues à ceux de 2005, ce qui s'explique en partie par le fait que, des droits ayant été prélevés sur les importations de produits russes en Algérie, au

Maroc et en Tunisie, il lui est resté, au nombre de ses principales cibles, l'Égypte, qui a compté pour plus de 90 % dans le volume qu'elle a exporté en Afrique. De leur côté, les exportateurs d'Europe centrale ont continué à s'implanter plus fermement sur le marché, l'Autriche, la République tchèque et la Roumanie commençant à figurer au nombre des fournisseurs importants.



Source: H. Bagley, 2007.

Au Moyen-Orient, la Roumanie fait aujourd'hui partie des grands fournisseurs européens aux côtés de la Suède et de la Finlande, bien que le marché soit toujours dominé par la Russie. On a également commencé à voir réapparaître dans la région des sciages exportés d'Amérique du Nord, phénomène que l'on a également observé en Afrique du Nord ainsi que dans quelques-uns des principaux pays importateurs d'Europe occidentale, notamment au Royaume-Uni.

L'Europe a assisté à une envolée spectaculaire des prix. Ainsi, entre décembre 2005 et mars 2007, les prix moyens à l'exportation pour les sciages résineux bruts en provenance de Finlande et de Suède ont augmenté, à peu de chose près, de 30 % et de 25 % respectivement. Les scieries n'ont toutefois pas été en mesure de tirer pleinement avantage de ces hausses, car les prix des bois ronds ont suivi une courbe analogue dans toute l'Europe. Une raréfaction de l'offre est venue aggraver encore la situation. Les tempêtes qui ont soufflé sur l'Europe centrale et la Suède en janvier 2007, causant des dégâts se chiffrant globalement à plus de 60 millions de m<sup>3</sup>, ont permis de résorber quelque peu la pénurie de grumes antérieure.

Avec l'expansion de la capacité de production et la création de start-up de conception entièrement nouvelle planifiées en Allemagne (3 à 4 millions de m<sup>3</sup> au total), mais également en Suisse et en Autriche, l'offre de bois ronds devrait se contracter vers la fin de l'année 2007.

L'atonie de la demande et l'effondrement des prix aux États-Unis ont contraint les exportateurs européens à se mettre en quête d'autres destinations leur assurant de meilleurs profits. Les exportateurs russes de sciages devraient se trouver mieux positionnés sur le marché, du fait que le droit à l'exportation qui frappait les sciages résineux a été supprimé en juin 2007 et que les taxes prélevées sur les exportations de bois ronds résineux ont augmenté, passant d'un minimum de 4 euros/m<sup>3</sup> (5,50 dollars/m<sup>3</sup>) à un minimum de 10 euros/m<sup>3</sup> (14 dollars/m<sup>3</sup>), le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

### 5.3 CEI (Russie principalement)

En 2006, la production et les exportations de sciages résineux ont augmenté dans l'ensemble de la CEI (tableau 5.3.1). La consommation apparente s'affiche en baisse constante, mais cela tient en partie au fait que les petites scieries, qui sont légions, vendent leurs sciages sur les marchés locaux, comme cela est expliqué plus loin.

TABLEAU 5.3.1

#### Bilan des sciages résineux dans la CEI, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Production	23 365	23 618	1,1
Importations	1 660	1 673	0,8
Exportations	16 528	17 564	6,3
Solde	14 868	15 890	6,9
Consommation apparente	8 497	7 728	-9,1

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

L'industrie du sciage occupe depuis toujours une place importante dans le secteur forestier de la Fédération de Russie. En 2006, elle a compté pour 12,0 % de la valeur du secteur forestier. D'après les données du Service fédéral des statistiques d'État de la Russie (Rosstat), la production de sciages s'est établie, cette année-là, à 22,5 millions de m<sup>3</sup>. Les sciages résineux constituent le gros de la production totale de sciages de la Russie, à savoir 88,1 %, soit 19,8 millions de m<sup>3</sup> (84 % de la production de la CEI).

Les sciages sont couramment utilisés dans la construction industrielle et résidentielle, la réparation des bâtiments et des ossatures, la fabrication de meubles et la construction mécanique, entre autres.

À l'heure actuelle, plus de 10 000 entreprises se consacrent à la production de sciages, dont 400 seulement sont de taille moyenne à grande. Durant la période de transition vers une économie de marché, la production russe de sciages résineux est tombée à un tiers du volume le plus élevé atteint sous le régime soviétique. Ces dernières années, par contre, la production et les exportations de sciages sont allées en augmentant régulièrement (tableau 5.3.2 et graphique 5.3.1).

TABLEAU 5.3.2

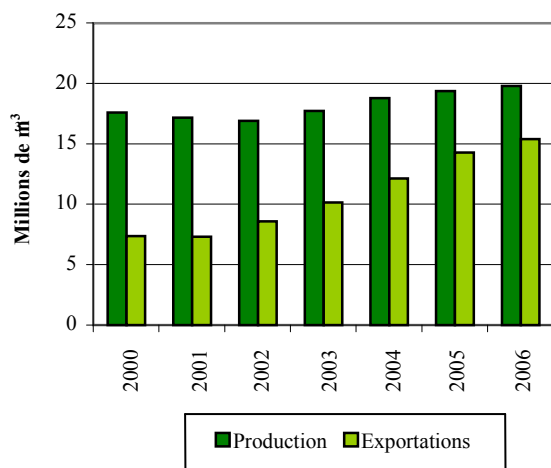
#### Production, consommation, exportations et importations de sciages résineux de la Fédération de Russie pour 2000, 2005 et 2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2000	2005	2006	Variation en % De 2000 à 2006	Variation en % De 2005 à 2006
Production	17 600	19 390	19 800	12,5	2,1
Exportations	7 332	14 312	15 391	109,9	7,5
Importations	4	17	3	-25,0	-82,4
Consommation	10 272	5 095	4 415	-57,0	-13,4

Source: Service fédéral des statistiques d'État de la Russie (Rosstat), 2007.

GRAPHIQUE 5.3.1

### Production et exportations russes de sciages résineux, 2000-2006



Source: Service fédéral des statistiques d'État de la Russie (Rosstat), 2007.

Entre 2000 et 2006, la production de sciages résineux s'est accrue de 12,5 %, à 19,8 millions de m<sup>3</sup>. Au cours de ces six années, les exportations de sciages résineux ont plus que doublé, atteignant 15,4 millions de m<sup>3</sup> en 2006. Cette même année, la production de sciages résineux a augmenté de 2,1 % par rapport à 2005, les exportations ont progressé de 7,6 %, tandis que la consommation intérieure induite paraît avoir diminué de plus de 13 %.

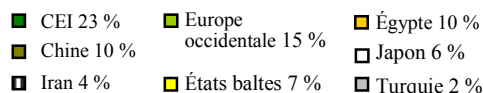
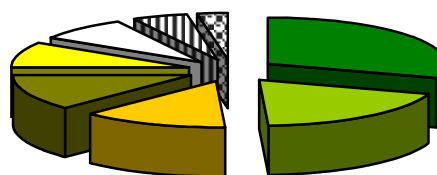
En ce qui concerne la consommation intérieure induite de sciages résineux durant la période 2000-2006, les tendances qui se dégagent des chiffres enregistrés doivent être examinées en regard de diverses données empiriques. S'il est vrai que la consommation apparente donne l'impression d'être en train de fléchir, les auteurs et certains experts de la profession estiment que le volume réel de la consommation de sciages résineux est plus vraisemblablement en train de croître et qu'il serait sensiblement supérieur à celui dont font état les statistiques nationales. À peu près les trois-quarts des sciages résineux produits en Russie proviennent d'une multitude de petites scieries qui fabriquent entre 1 000 et 5 000 m<sup>3</sup> de sciages par an. Ces petites entreprises de sciage utilisent des méthodes comptables simplifiées et ne consignent peut-être pas les véritables données concernant les volumes de sciages effectivement produits, notamment pour des raisons fiscales. Il en résulte, lorsque les bois

non consignés sont vendus sur les marchés locaux pour servir à la construction et à la réparation de maisons et de charpentes en bois dans les zones rurales, une sous-comptabilisation de la consommation.

En 2006, la Russie a exporté 15,4 millions de m<sup>3</sup> de sciages résineux (graphique 5.3.2).

GRAPHIQUE 5.3.2

### Marchés d'exportation des sciages résineux russes, 2006



Notes: Pour ce graphique ne sont compris dans la «CEI» que l'Azerbaïdjan (5,4 %), le Kazakhstan (6,5 %) et l'Ouzbékistan (6,5 %). Dans les «États baltes» ne figurent que l'Estonie (3,9 %) et la Lettonie (2,8 %) et dans l'«Europe occidentale», que la Finlande (2,8 %), la France (2,3 %), l'Allemagne (5,4 %) et la Grande-Bretagne (4,2 %).

Source: OAO NIPIEIIesprom, 2007.

Les exportateurs russes ont vu les prix de sciages se redresser plus vite même que les exportateurs européens. Cela a encouragé les exportations, qui devraient augmenter de plus de 10 % cette année. Depuis le début de l'année 2006, les prix plus élevés obtenus pour les sciages exportés ont sensiblement amélioré la rentabilité des scieries et ont incité davantage encore les propriétaires de scieries russes à faire de nouvelles dépenses d'investissement pour développer leur capacité de production et même monter des usines entièrement nouvelles pour pousser plus loin leur quête de marchés d'exportation (où les prix sont plus élevés). Récemment, de nouvelles capacités de production de sciages ont été mises en service dans les régions de Leningrad, Novgorod et Vologda, dans la République de Carélie ainsi qu'en Sibérie.

La production et les exportations de sciages résineux devraient continuer de croître en 2007. Dans le même temps, on s'attend à ce que la consommation apparente induite augmente.

Les principaux facteurs qui influenceront favorablement sur la production, la consommation et les exportations russes de sciages résineux sont:

- L'adoption d'un nouveau code forestier en décembre 2006;
- La suppression des droits de douane sur les exportations de sciages, toutes essences confondues, à compter du 15 mai 2007;
- L'imposition de droits de douane croissants sur les exportations de bois ronds, y compris les grumes d'essences résineuses convenant au sciage;
- Le développement de la construction de maisons en bois en Russie, qui donne lieu à un accroissement notable de la demande de sciages résineux.

À propos de ce dernier facteur, le Gouvernement russe est en train d'adopter une nouvelle politique en faveur de la construction de «logements abordables et confortables pour les citoyens russes». Vu la grave pénurie de logements, la Russie construira des maisons individuelles basses, en bois.

## 5.4 Amérique du Nord

En Amérique du Nord, la consommation de sciages résineux s'est légèrement relâchée et s'est établie, en 2006, à 122,6 millions de m<sup>3</sup> après un effondrement des mises en chantier de logements au troisième trimestre de l'année, ce qui représente une baisse de 5,0 millions de m<sup>3</sup> (3,9 %) par rapport à 2005 (tableau 5.4.1). Les États-Unis comptent pour plus de 85 % de toute la consommation nord-américaine de sciages résineux et pour 28,4 % de la consommation totale de la région de la CEE. Dans ce pays, la demande émane principalement du secteur de la construction résidentielle neuve, dont le volume d'activité dépend des mises en chantier et des taux d'intérêt, ainsi que de la branche réparation-rénovation. La consommation y a été de 102,5 millions de m<sup>3</sup> en 2006, en baisse de 6,9 millions de m<sup>3</sup> par rapport au volume sans précédent enregistré en 2005, tandis qu'au Canada elle a été plus stable, à 19,7 millions de m<sup>3</sup> (une augmentation de 2,1 %).

Les mises en chantier de logements sont un moteur essentiel de la demande et comptent pour plus de 40 % dans la consommation de sciages. Aux États-Unis, après avoir progressé annuellement de 5 % (soit de 100 000 unités par an, ce qui est prodigieux), les mises en chantier de logements ont commencé à dégringoler au second semestre de 2006 à cause d'une surabondance de logements neufs achetés pour l'essentiel par des spéculateurs. Elles ont, de ce fait, chuté à 1,81 million d'unités en 2006, soit de 13 % par rapport aux 2,07 millions d'unités enregistrés en 2005 (voir le paragraphe sur les mises en chantier de logements au chapitre 3). On s'attend à ce qu'elles soient inférieures à 1,5 million d'unités en 2007, reculant encore, de la sorte, de 18 % par rapport à 2006.

TABLEAU 5.4.1

### Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Production	127 656	122 616	-3,9
Importations	42 259	39 010	-7,7
Exportations	41 207	39 398	-4,4
Solde	-1 051	388	...
Consommation apparente	128 708	122 228	-5,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Entre la mi-2006 et la mi-2007, les niveaux de la demande de sciages ont baissé avec une rapidité qui ne s'était plus vue depuis la fin des années 80, amenant les prix à tomber en dessous des seuils de rentabilité pour les scieries. La consommation de sciages continuera de s'en ressentir pendant le reste de l'année 2007, avec peu de chances qu'elle reparte véritablement d'ici au second semestre de 2008, voire même plus tard. La mollesse de la demande et la faiblesse des prix restent l'une des grandes préoccupations des producteurs de sciages nord-américains comme des exportateurs en Europe et dans le monde entier. Les États-Unis n'ont connu que deux fléchissements minimes de l'activité de construction résidentielle depuis 1991. Comme cela avait été prévu dans le chapitre de l'an dernier, le tassement actuel est venu d'un volume de construction trop important.

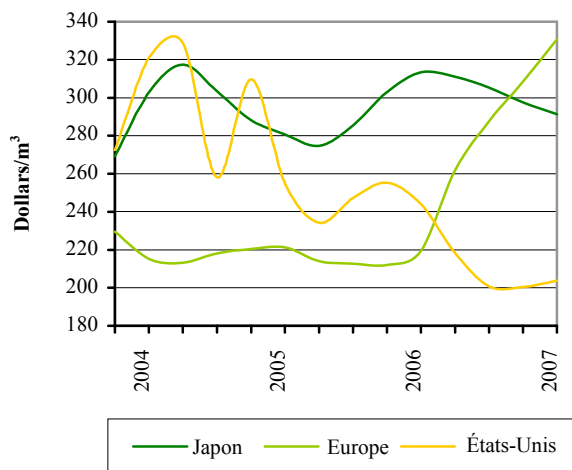
Les prix des sciages, après avoir atteint des niveaux astronomiques en 2004 et 2005, causant l'engorgement des marchés nord-américains à partir de la mi-2006, ont baissé peu à peu jusqu'à tomber au niveau des coûts vers la fin de l'année où ils se sont stabilisés (graphique 5.4.2).

La chute des prix a entraîné une diminution de la production et la consommation a régressé de 5,0 % à 122,2 millions de m<sup>3</sup> en 2006, soit un recul de 6,5 millions de m<sup>3</sup> par rapport à 2005. De nouvelles baisses ont déjà été enregistrées au premier semestre de 2007 où la production est sensiblement plus faible.

En Colombie-Britannique (Canada), l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa est en voie d'atteindre son paroxysme et le gouvernement provincial continue d'augmenter le volume d'abattage annuel autorisé, de manière à favoriser un accroissement des récoltes de bois ronds et de la production de sciages pour sauver le bois. On s'attend à ce que cette épidémie ravage près de 1 milliard de m<sup>3</sup> de bois, soit près de 90 % de tous les pins adultes de la province. La «durée de vie utile» du bois mort (sur pied) fait l'objet de moult controverses venant du fait que certains bois se détériorent en quelques années à peine au point qu'il ne soit plus rentable de les transformer en sciages, alors que d'autres, en divers endroits, peuvent se conserver bien plus de dix ans. Il entre une plus forte proportion de bois morts dans la production de sciages de la Colombie-Britannique, ce qui entrave les efforts de commercialisation au Japon (bleuissement) et, à un degré moindre, sur le grand marché des États-Unis (contrôles trop tatillons, allant jusqu'à traquer les petites fentes provoquées par un séchage trop rapide). Avec le programme de récupération du bois, la production des scieries de l'intérieur de la Colombie-Britannique, qui a déjà augmenté de 40 % depuis 2001, devrait atteindre un niveau record entre 2010 et 2012, légèrement supérieur à ceux enregistrés en 2006. Tout dépendra de la durée de conservation du bois et de l'intérêt économique que présentera la transformation des arbres morts en sciages ou en dendroénergie. Deux des changements intervenus au niveau des produits ont été l'augmentation des sciages classés par contrainte mécanique (MSR) et la diminution de la production de bois décoratifs ou sans bleuissement destinés au Japon et, dans une certaine mesure, aux grands magasins de bricolage des États-Unis.

GRAPHIQUE 5.4.2

### Évolution des prix des sciages résineux aux États-Unis, en Europe et au Japon, 2004-2007



*Note:* Les prix à l'exportation concernent les sciages structuraux (dimensions nettes) vendus sur les principaux marchés: 2x4, J-Grade, FOB Japon; 47x100, bois de charpente, FOB Europe; et 2x4, #2 et plus, livré à Chicago.

*Source:* WOOD MARKETS *Monthly Newsletter*, 2007.

La réduction de 23 % des fournitures de bois ronds, imposée par le Gouvernement du Québec, a déjà entraîné une baisse des coupes de bois et de la production de sciages de l'ordre de 20 % depuis 2004, encore qu'une partie du recul enregistré soit liée à l'état du marché. On a aussi constaté un resserrement de l'offre de bois ronds dans l'ouest des États-Unis où, grâce à l'instauration d'un nouveau régime de propriété, qui fait de plus en plus de place aux organismes de gestion de placements fonciers (TIMO), les «prix plancher» des bois ronds sont restés plus fermes comparativement aux prix des sciages.

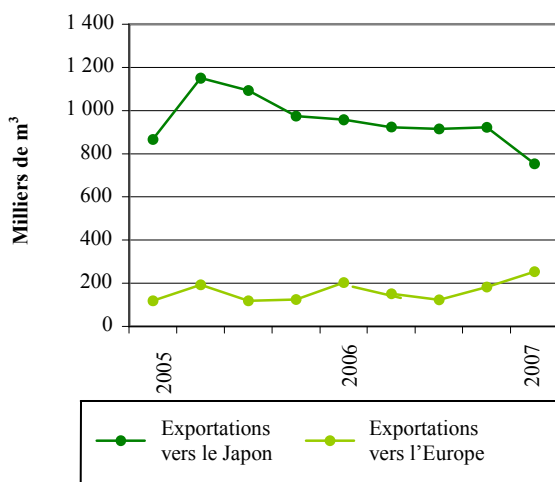
Partant de niveaux extrêmement bas, les exportations nord-américaines vers l'Europe, qui n'avaient cessé de diminuer depuis le début des années 90, se sont emballées, les exportateurs étant alléchés par la faiblesse du dollar et la montée des prix au Royaume-Uni et en Allemagne (graphique 5.4.3). À l'inverse, les exportations vers le Japon, qui portaient sur des quantités déjà modestes d'épicéa/pin/sapin sans bleuissement, ont décroché

face à la concurrence européenne. Les exportations canadiennes à destination du Japon se sont établies à 3,62 millions de m<sup>3</sup>, en recul de 367 000 m<sup>3</sup> (9 %) par rapport à 2005, tandis que celles des États-Unis vers ce pays sont restées globalement inchangées, à 122 000 m<sup>3</sup>, leur valeur augmentant même de 56 % au cours des quatre premiers mois de 2007, période durant laquelle celle des exportations canadiennes a diminué.

Les entreprises qui exportaient vers les États-Unis en 2006, par contre, ont réorienté leurs sciages vers d'autres destinations, par suite de l'effondrement des prix qui s'est produit au second semestre de l'année. Le Canada demeure le plus gros fournisseur de sciages résineux des États-Unis, mais ses expéditions en direction de ce pays ont régressé de 6,2 %. Les exportations européennes à destination des États-Unis ont rapidement fléchi, les prix ayant dégringolé dans ce pays alors qu'ils étaient montés en flèche en Europe. Elles ont chuté d'un tiers en 2006 par rapport à 2005 et des deux tiers au premier trimestre de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006.

GRAPHIQUE 5.4.3

#### Exportations nord-américaines vers l'Europe et le Japon, 2005-2007



Sources: US Department of Agriculture et Council of Forest Industries (Canada), 2007.

Pour l'essentiel, le reste des expéditions européennes vers les États-Unis était lié à des contrats de vente en gros au secteur du bricolage. La qualité reconnue des sciages européens a permis d'obtenir auprès des grandes surfaces de bricolage des surprix plus élevés que les années précédentes pour les sciages «avivés», ce qui a encouragé les scieries à continuer de faire quelques affaires aux États-Unis.

Au début du quatrième trimestre de 2006, le Canada et les États-Unis ont signé un nouvel «accord sur les résineux» pour sept ans, après quatre années d'action en justice. Le précédent accord prévoyait le prélèvement de droits compensateurs et antidumping sur les sciages canadiens, droits qui, de 27,2 % au départ, avaient fini par tomber à 10,8 % après diverses enquêtes menées et décisions prises par les États-Unis. Dans le cadre du nouvel accord, les droits à l'exportation sont basés sur une échelle mobile qui fait débiter l'imposition lorsque les prix des sciages atteignent des seuils et/ou des quotas prédéfinis. Les droits à l'exportation sont de 15 % au maximum pour les scieries ayant choisi l'«Option A» (provinces occidentales) et de 5 % avec une limitation de volume pour les scieries ayant choisi l'«Option B» (est d'Alberta). Comme les prix ont baissé, l'imposition du pourcentage maximal sur les expéditions de sciages canadiens a été déclenchée au début du troisième trimestre de 2006 et est restée en vigueur durant les six premiers mois de 2007. Du fait de la complexité du nouvel accord, il s'est déjà produit des différends qui appellent une interprétation du «mécanisme en cas de dépassement» ou du volume excédentaire expédié au cours d'un mois qui déclencherait une augmentation des droits de 50 %, ainsi que des consultations sur les procédures de financement des programmes forestiers fédéraux et provinciaux.



Source: H. Bagley, 2007.

Les prévisions concernant la consommation de sciages nord américaine pour la période allant de la mi-2007 à la mi-2008 sont à la stagnation, mais à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux de 2006 (de 10 à 12 %), du fait que les mises en chantier de logements végètent. Comme la capacité de production de sciages de la sous-région est trop importante, les prix devraient rester à des niveaux très bas qui pourraient contraindre nombre de scieries ayant des coûts élevés à mettre la clef sous la porte. Les importations d'origine extracontinentale devraient représenter la moitié de celles de 2005, les Européens faisant plus que les autres les frais de ce recul. Un retournement du marché n'est pas attendu avant le second semestre de 2008, ce qui indique que des temps difficiles s'annoncent.

## 5.5 Références

- Baltic Business Weekly, 27 juin 2007.
- Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007. Disponible sur: [www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber).
- Bases de données de Pöyry Forest Industry Consulting, 2007. Disponible sur: [www.poyry.com](http://www.poyry.com).
- EUWID Wood Products and Panels, 2007. Diverses livraisons. Disponible sur: [www.euwid-holz.de/holzspecial](http://www.euwid-holz.de/holzspecial).
- International WOOD MARKETS Group – Global Database, 2007. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Japan Lumber Reports, 2007. N° 475. Disponible sur: [www.n-mokuzai.com/english.htm](http://www.n-mokuzai.com/english.htm).
- Kauppalhti, 2007. Édition du 25 juin. Disponible sur: [www.Kauppalhti.fi](http://www.Kauppalhti.fi).
- Ministère des forêts de la Colombie-Britannique, 2007. *Mountain Pine Beetle Action Plan Update*, 2007. Disponible sur: [www.for.gov.bc.ca](http://www.for.gov.bc.ca).
- OAO NIPIEllesprom, 2006. Institut de recherche et d'études techniques, sous statut de société anonyme, sur l'économie, la gestion de la production et l'information des secteurs de la foresterie, des pâtes et papiers et du travail du bois, Moscou.
- Random Lengths International, 2007. N°s 6 et 11. Disponible sur: [www.randomlengths.com/base.asp?s1=Newsletters&s2=Random\\_Lengths\\_International](http://www.randomlengths.com/base.asp?s1=Newsletters&s2=Random_Lengths_International).
- The Global Wood Book – Trends & Statistics (Profils nationaux des industries des produits du bois résineux et feuillus), 2007. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Timber Trade Journal*, 2007. Numéros des 17 et 24 février 2007 et 9 et 16 juin 2007. Disponible sur: [www.tjonline.com](http://www.tjonline.com).
- Wood Focus, 2006 et 2007. Diverses livraisons. Disponible sur: [www.woodfocus.fi](http://www.woodfocus.fi).
- Wood Markets, 2006. The solid Wood Products Outlook: 2006 to 2010. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Wood Markets International Monthly Report, vol. 12, n° 5, juin 2007. Global Housing trends, 2007. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Wood Markets Monthly International Report, vol. 12, n° 4, mai 2007. US Imports of Wood Products – 2006. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Wood Markets Monthly International Report, vol. 12, n° 4, mai 2007. US & Canadian Exports Move up in 2006. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Wood Markets Monthly International Report, vol. 12, n° 3, avril 2007. US Housing Market Slump. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Wood Markets Monthly International Report, vol. 12, n° 2, mars 2007. Canada & US Top Lumber Producers. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Wood Markets Monthly International Report, vol. 12, n° 2, mars 2007. Japan Market Dynamics. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).
- Wood Markets Monthly International Report, vol. 12, n° 1, février 2007. US Homebuilders Facing Hard Times. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).

Wood Markets Monthly International Report, vol. 11, n° 10, décembre 2006. Global Lumber Outlook 2007. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).

Wood Markets Monthly International Report, vol. 11, n° 9, novembre 2006. MSR Lumber Output Increasing. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).

Wood Markets Monthly International Report, vol. 11, n° 8, octobre 2006. BC Exports. Disponible sur: [www.woodmarkets.com](http://www.woodmarkets.com).



## Chapitre 6

### ***La Russie tente de relancer la production, tandis que la Chine fait monter la pression: Marchés des sciages feuillus, 2006-2007<sup>44</sup>***

---

#### Faits saillants

- Marquant un renversement de tendance par rapport à l'année précédente, la production des sciages feuillus de l'ensemble de la région de la CEE a augmenté de 0,2 % en 2006, pour atteindre 49,1 millions de m<sup>3</sup>, du fait de l'accroissement enregistré en Europe.
- La consommation de sciages feuillus de la région de la CEE a diminué de 2,7 % en 2006, essentiellement parce que des activités de transformation secondaire continuent de se déplacer vers l'est.
- La production européenne a globalement augmenté en 2006, ce qui tient en partie à une reprise en Roumanie, mais aussi à la croissance de la production de revêtements de sol en bois feuillus et à l'intérêt porté aux essences européennes sur les marchés d'exportation.
- Le chêne a continué de dominer la consommation de feuillus, la demande augmentant en Europe et en Asie.
- La production de sciages feuillus en Amérique du Nord a baissé de 1,5 % en 2006, par suite du fléchissement de la demande intérieure et de la récession durable qui en a résulté dans l'industrie du sciage.
- Le fait que la Chine, naguère simple consommateur, soit devenue un concurrent, influera sans doute sur tous les aspects du commerce mondial de sciages feuillus en 2007 et au-delà, ce qui aura pour effet de peser sur l'approvisionnement en bois ronds et de faire grimper les prix des sciages feuillus dans la région.
- Les exportations de sciages feuillus des États-Unis ont repris en 2006 (hausse de 3,8 %), surtout à destination de l'Asie, l'importance relative des marchés d'exportation, qui ont absorbé 11,4 % de la production totale de sciages feuillus des États-Unis, ayant considérablement augmenté.
- Pour stimuler la production intérieure de sciages, la Russie a relevé sa taxe à l'exportation sur les grumes et prévoit d'autres majorations importantes au cours des deux années à venir.
- L'offre de grumes de feuillus européens certifiés a commencé à augmenter et les entreprises spécialisées dans le commerce des feuillus proposent à leurs clients davantage de produits du bois certifiés.
- Les États-Unis pourraient adopter prochainement des mesures réglementaires pour lutter contre le commerce international des bois illégalement exploités et s'appêtent à évaluer les risques concernant leurs propres ressources en feuillus.

---

<sup>44</sup> Par M. Roderick Wiles (Broadleaf Consulting).

## Introduction du secrétariat

L'équipe en charge de la *Revue* a la chance de collaborer avec le Bureau européen de l'American Hardwood Export Council (AHEC) et de pouvoir faire appel à des spécialistes des feuillus pour réaliser la présente analyse dont nos organisations ont besoin. M. Roderick Wiles<sup>45</sup>, de Broadleaf Consulting, est une fois encore l'auteur du présent chapitre. Il a été secondé par M. Rupert Oliver<sup>46</sup>, de Forest Industries Intelligence Limited. Tous deux ont déjà précédemment fait partie des auteurs et collaborateurs, sont intervenus lors des débats du Comité du bois sur le marché et doivent de nouveau faire un exposé sur le présent chapitre lors du débat conjoint sur le marché organisé entre le Comité du bois et la Conférence internationale sur le bois résineux. Ils font également partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

C'est grâce au soutien permanent de M. David Venables<sup>47</sup>, Directeur européen de l'AHEC (American Hardwood Export Council) à Londres (Royaume-Uni), qu'il a été possible de recruter des experts en feuillus. Cette collaboration entre l'AHEC et le secrétariat est fructueuse pour les deux parties, comme en témoigne, notamment, l'analyse présentée ici, qui est aussi fort utile pour l'AHEC. M. Venables fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers ainsi que du Forest Communicators Network de la CEE/FAO. Il est également intervenu lors des débats du Comité du bois sur le marché. Nous adressons nos sincères remerciements à M. Venables et à l'AHEC.

Le lecteur trouvera une analyse plus détaillée de la situation des feuillus tropicaux au chapitre 12.

## 6.1 Introduction

Dans le droit fil de l'évolution observée ces dernières années, l'accentuation de la mondialisation a continué, en 2006, à avoir des répercussions dans l'ensemble des secteurs du commerce et de l'industrie des feuillus du monde. L'impact chinois sur tous les aspects du commerce mondial des produits feuillus, quels qu'ils soient, est resté tangible et l'orientation en hausse des coûts des carburants, des transports et de l'énergie dans le monde entier a contribué à l'enchérissement de tous les produits du bois. En outre, les entreprises assurant la transformation secondaire des feuillus ont continué de rechercher de la main-d'œuvre bon marché partout dans le monde, tandis que la mobilité des investissements et des activités commerciales s'est accrue sur le plan géographique.

La Chine et les pays voisins d'Asie du Sud-Est, dont le Viet Nam, ont aussi continué d'accroître leur production et leurs exportations de produits feuillus autres que les meubles, si bien que les entreprises de transformation traditionnelles ont été privées d'importantes quantités de matières premières feuillues (c'est-à-dire, tout à la fois, de grumes de sciage et de grumes de placage) et que la concurrence entre les fournisseurs habituels de sciages feuillus s'est intensifiée sur les marchés d'exportation. De fait, les chiffres les plus récents montrent que la Chine a exporté quelque 470 000 m<sup>3</sup> de sciages feuillus en 2006, soit 36,1 % de plus que l'année précédente (graphique 6.1.1) et qu'elle a importé, par ailleurs, 12,4 millions de m<sup>3</sup> de grumes feuillues (en provenance de zones tempérées aussi bien que tropicales), volume en progression de 12,2 % par rapport à 2005 (graphique 6.1.2).

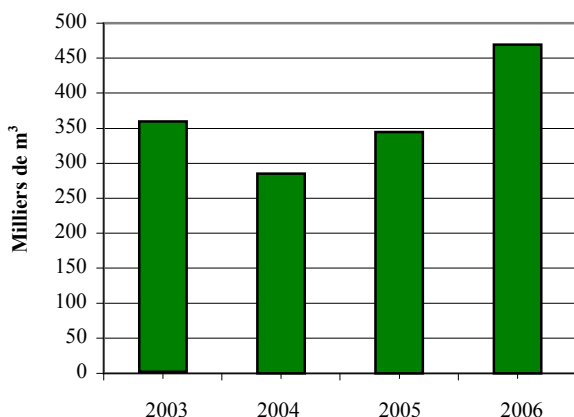
<sup>45</sup> M. Roderick Wiles, Broadleaf Consulting, Milehouse Cottage, Chittlehampton, Umberleigh, Devon, EX37 9RD (Royaume-Uni). Téléphone et télécopie: +44 1769 540 092; courriel: [rod@broadleafconsulting.com](mailto:rod@broadleafconsulting.com); site Web: [www.broadleafconsulting.com](http://www.broadleafconsulting.com).

<sup>46</sup> M. Rupert Oliver, Forest Industries Intelligence Limited, 19 Raikeswood Drive, Skipton, North Yorkshire, BD23 1NA (Royaume-Uni). Téléphone et télécopie: +44 1756 796 992; courriel: [Rupert@sustainablewood.com](mailto:Rupert@sustainablewood.com); site Web: [www.sustainablewood.com](http://www.sustainablewood.com).

<sup>47</sup> M. David Venables, Directeur européen, American Hardwood Export Council, 3 St. Michael's Alley, Londres EC3V 9DS (Royaume-Uni); Téléphone: +44 20 7626 4111; télécopie: +44 20 7626 4222; courriel: [David.Venables@ahec.co.uk](mailto:David.Venables@ahec.co.uk); site Web: [www.ahec-europe.org](http://www.ahec-europe.org).

GRAPHIQUE 6.1.1

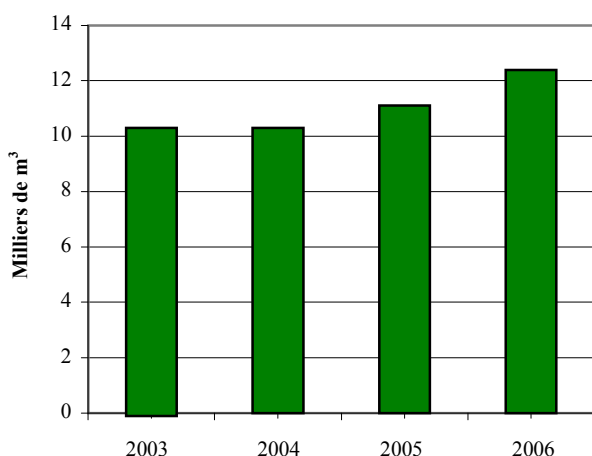
### Exportations chinoises de sciages feuillus, 2003-2006



Source: Sustainablewood.com, 2007.

GRAPHIQUE 6.1.2

### Importations chinoises de sciages feuillus, 2003-2006



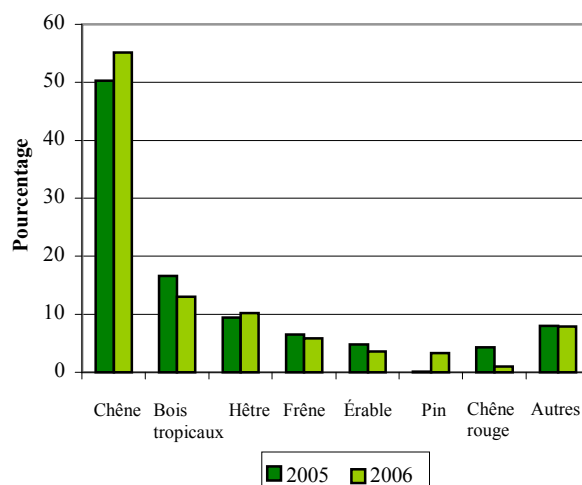
Source: Sustainablewood.com, 2007.

En 2006, la production de sciages feuillus dans les trois sous-régions de la CEE a atteint au total 49,1 millions de m<sup>3</sup>, une augmentation de 0,2 % par rapport à l'année précédente. Cette très faible progression est entièrement due à un accroissement de 3,2 % de la production européenne de sciages feuillus, qui a tout juste réussi à compenser les

baisses de production enregistrées aux États-Unis, au Canada et dans la CEI. Elle contribue néanmoins à mettre en évidence la place de plus en plus importante que les ressources européennes de feuillus commencent à prendre sur le marché mondial, les essences feuillues tempérées demeurant très recherchées dans toute la région de la CEE où la demande porte toujours principalement sur le chêne (blanc d'Europe et dans une moindre mesure, d'Amérique). La preuve en est donnée par les chiffres les plus récents dont on dispose sur la production européenne de revêtements de sol en bois, qui montrent qu'en 2006, 55,1 % de tous les revêtements de sol en bois ont été fabriqués en chêne, pourcentage en progression de 5,0 % par rapport à l'année précédente (graphique 6.1.3). La demande de hêtre – principale essence feuillue européenne – reste faible comparativement à celle de chêne, mais les exportations de grumes de hêtre vers la Chine se sont accrues de façon spectaculaire ces derniers mois. Par ailleurs, l'utilisation du hêtre dans la fabrication de revêtements de sol en feuillus a légèrement augmenté.

GRAPHIQUE 6.1.3

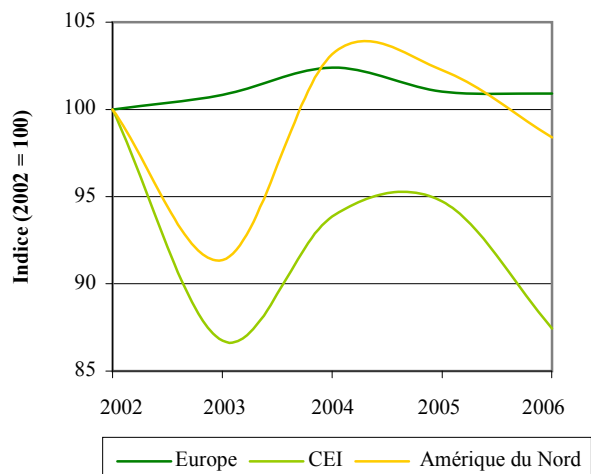
### Essences européennes de feuillus pour revêtements de sol, 2005-2006



Note: La catégorie «Autres» comprend des essences dont la part de marché est inférieure à 3 %: cerisier, bouleau, eucalyptus, acacia, pin et châtaignier.

Source: Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2006.

GRAPHIQUE 6.1.4  
**Consommation de sciages feuillus dans  
 la région de la CEE, 2002-2006**



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Dans les trois sous-régions, la consommation apparente de sciages feuillus a diminué en 2006, régressant de 2,7 % par rapport à l'année précédente à 48,8 millions de m<sup>3</sup> au total (graphique 6.1.4). Toutefois, le recul insignifiant de la consommation en Europe n'a représenté qu'une faible partie de la baisse enregistrée dans l'ensemble de la région de la CEE, ce qui montre bien le rôle important que

commencent à jouer les sciages feuillus dans le secteur du bâtiment en Europe, malgré une réduction de la consommation dans les industries du meuble de la région. Il est incontestable que les architectes et les autres prescripteurs en viennent à voir dans les feuillus des matériaux de construction et d'aménagement intérieur durables et de bon ton. D'autre part, la production de revêtements de sol en feuillus continue d'augmenter en Europe d'année en année, contribuant, ce faisant, à compenser dans une certaine mesure le fléchissement de la production de meubles. On ne peut en dire autant pour l'Amérique du Nord où la forte contraction du secteur de l'ameublement, conjuguée à un tassement de l'activité de construction de logements, a été préjudiciable tant à la production qu'aux importations de sciages feuillus.

## 6.2 Europe

La production européenne de sciages feuillus s'est accrue globalement de 3,2 % en 2006, progression grâce à laquelle, après avoir baissé en 2005, elle est remontée au niveau enregistré en 2004 (tableau 6.2.1). La Turquie a conservé sa position de principal producteur de la région, avec une production se chiffrant à plus de 2,7 millions de m<sup>3</sup>. Si ce volume est important, il reste que le gros des sciages feuillus produits en Turquie est issu de forêts locales de piètre qualité et de grumes de peuplier de plantation de petit diamètre, et que seule une infime partie de la production est réservée à l'exportation.

TABLEAU 6.2.1  
**Production de sciages feuillus  
 en Europe, 2002-2006**  
 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2002	2003	2004	2005	2006	Variation de 2005 à 2006	
						Volume	Pourcentage
Europe	15 173	15 351	15 862	15 490	15 986	495	3,2
dont:							
Turquie	2 564	2 629	2 590	2 658	2 756	98	3,7
France	2 329	2 099	2 057	1 967	1 950	-17	-0,9
Roumanie	1 432	1 550	1 780	1 737	1 850	113	6,5
Allemagne	1 140	1 071	1 089	1 128	1 178	50	4,4
Lettonie	848	868	1 108	1 002	1 024	22	2,2
Espagne	843	920	1 000	910	946	36	4,0
Europe des Vingt-cinq	9 815	9 737	9 593	9 197	9 423	226	2,5

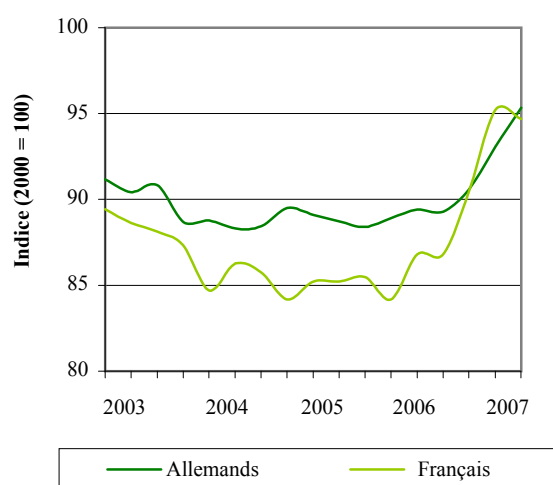
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

En France, la production de sciages feuillus a poursuivi sa lente décélération en 2006, l'offre et la demande s'égalisant progressivement après les tempêtes de décembre 1999. En Roumanie, dans le même temps, la production est repartie, après avoir fortement diminué en 2005 suite à des inondations catastrophiques et à une limitation de l'accès à de vastes étendues de forêts aménagées à des fins commerciales.

L'Allemagne, de son côté, a vu sa production augmenter pour la troisième année consécutive et atteindre au total quasiment 1,2 million de m<sup>3</sup>. Bien que ses exportations de grumes feuillues vers la Chine aient porté sur des volumes importants et croissants (quelque 470 000 m<sup>3</sup> en 2006, dont 285 000 m<sup>3</sup> de hêtre) et que, de ce fait, son secteur du sciage n'ait pu être approvisionné en quantités suffisantes, ce pays a réussi à garder et à accroître ses niveaux de production de sciages feuillus. De nouvelles scieries, en particulier, ont été mises en service pour satisfaire la demande croissante de sciages de hêtre (étuvés surtout) aux États-Unis, en Chine et sur bon nombre d'autres marchés non européens. Cette intensification de la demande de hêtre a fait que les prix du hêtre européen, qui avaient régulièrement baissé pendant de nombreuses années, ont commencé à s'envoler (graphique 6.2.1).

GRAPHIQUE 6.2.1

### Prix des sciages de hêtre allemands et français, 2003-2007



Sources: Centre d'études de l'économie du bois (France) et Statistisches Bundesamt Preise (Allemagne), 2007.

Cadrant avec la production, les exportations européennes de sciages feuillus, elles aussi, se sont accrues en 2006, de 3,6 %, pour atteindre 5,6 millions de m<sup>3</sup> (tableau 6.2.2). Il est intéressant de noter, à ce propos, que la demande de hêtre émanant des marchés extraeuropéens a contribué à stimuler les exportations, tandis que la demande intra-européenne de chêne est restée vigoureuse, si bien que tous les grands pays producteurs de sciages feuillus d'Europe, dont la Roumanie, l'Allemagne, la France et la Croatie, ont enregistré une progression de leurs exportations.

TABLEAU 6.2.2

### Bilan des sciages feuillus en Europe, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Production	15 490	15 986	3,2
Importations	8 277	7 959	-3,9
Exportations	5 414	5 610	3,6
Solde	-2 863	-2 349	...
Consommation apparente	18 354	18 334	-0,1
<b>dont: Europe des Vingt-cinq</b>			
Production	9 197	9 423	2,5
Importations	7 746	7 373	-4,8
Exportations	3 544	3 660	3,3
Solde	-4 201	-3 713	...
Consommation apparente	13 398	13 136	-2,0

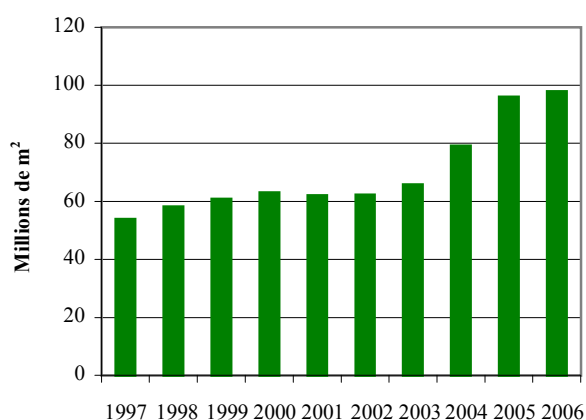
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

En 2006, pour la cinquième année consécutive, la consommation apparente totale de sciages feuillus est demeurée assez stable en Europe, s'établissant à 18,3 millions de m<sup>3</sup>, c'est-à-dire en recul d'à peine 0,1 % par rapport à 2005. Cela étant, dans l'ex-Europe des Vingt-cinq, la consommation n'a cessé de se tasser au fil du temps, ce qu'elle a continué de faire en 2006, où elle a régressé de 2,0 %. Ce repli est dû principalement au transfert d'activités de transformation vers l'est, car les importations de produits semi-finis et de produits de base dans l'UE ont augmenté. Il a toutefois été légèrement atténué grâce à deux secteurs clefs de l'UE dans lesquels la consommation de sciages feuillus est allée en s'accroissant. L'un des principaux facteurs qui ont conditionné l'évolution du marché en Europe a été la production de

revêtements de sol en feuillus, qui a sensiblement augmenté en 2006 (graphique 6.2.2). Un autre facteur déterminant a été la relative vigueur du secteur de la construction en Europe, qui, conjuguée à un intérêt croissant pour l'utilisation des feuillus comme matériaux de construction et d'aménagement intérieur, a quelque peu contrebalancé le tassement des besoins en feuillus dans le secteur de l'ameublement en perte de vitesse.

GRAPHIQUE 6.2.2

### Production européenne de revêtements de sol en feuillus, 1997-2006



Source: Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2007.

## 6.3 Amérique du Nord

La production totale de sciages feuillus nord-américaine a atteint 29,1 millions de m<sup>3</sup> en 2006, volume en recul de 1,5 % par rapport à 2005 (tableau 6.3.1). Si la production canadienne a régressé de 4,4 %, la baisse globale est en grande partie attribuable aux États-Unis, qui ont représenté quelque 94 % de toute la production nord-américaine (et environ 56 % de la production totale de la CEE). Certes, le recul de la demande de sciages feuillus enregistré dans les secteurs de l'ameublement et des revêtements de sol aux États-Unis est un facteur qui a joué un rôle considérable à ce niveau, mais, si la production a chuté, c'est aussi en raison de la restructuration assez importante de plusieurs organisations spécialisées dans la production et la vente des feuillus, ainsi qu'en raison de la fermeture de nombreuses scieries et du recours accru des utilisateurs finals locaux à des éléments constitutifs et des produits finis importés.

TABLEAU 6.3.1

### Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Production	29 550	29 109	-1,5
Importations	3 472	2 683	-22,7
Exportations	4 358	4 205	-3,5
Solde	885	1 522	71,9
Consommation apparente	28 665	27 587	-3,8

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO.



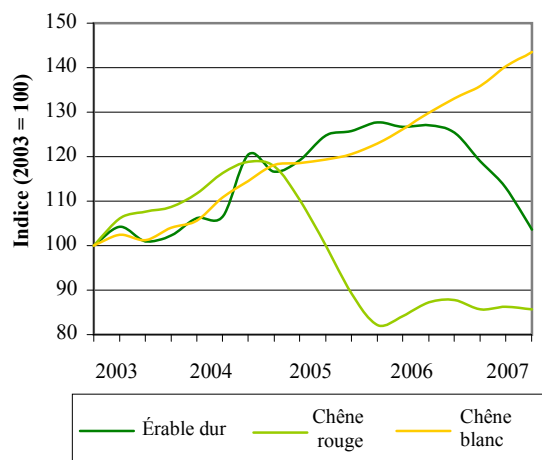
Source: S. Bratkovich, 2007.

Jusqu'à ces derniers temps, ce qui a frappé, entre autres choses, à propos de la récession de l'industrie des feuillus des États-Unis, a été la fermeté persistante des prix des grumes, qui a aggravé l'amenuisement de la rentabilité dans le secteur du sciage. De nombreuses scieries centrent désormais leur activité sur la production de sciages de qualité et non plus sur celle de produits industriels tels que les palettes et les traverses, qui sont jugés moins rentables. Cette orientation s'est traduite par un accroissement de la demande de grumes de qualité supérieure au détriment de celle de grumes de plus basse qualité. Les scieries ont accepté de payer plus cher pour disposer de grumes de meilleure qualité parce qu'elles sont devenues aujourd'hui plus performantes, que leurs coûts de production ont diminué et aussi parce que le marché des feuillus est un marché où joue la concurrence. Il y a lieu d'ajouter que la plupart des propriétaires de forêts de feuillus sont des gens qui ont la chance de ne pas être obligés de vendre leur bois en périodes de faible demande. Les baisses éphémères des prix des sciages n'ont donc pas forcément eu de répercussions

sur les prix des bois sur pied, les niveaux élevés atteints auparavant conduisant les propriétaires forestiers à tenir bon jusqu'à ce que les prix remontent de nouveau. Toutefois, la situation est en train de changer, car les scieries sont devenues beaucoup plus fermes dans leurs exigences et ont refusé que les propriétaires forestiers puissent avoir une telle influence sur les prix des grumes. De fait, les prix de certaines essences moins recherchées sont bel et bien en train de baisser. En 2006 et 2007, les prix des sciages de chêne blanc ont continué de grimper, tandis que ceux concernant le chêne rouge et l'érable ont été en net repli, par suite du fléchissement de la demande (graphique 6.3.1). Un autre facteur responsable de la réduction des quantités de grumes disponibles pour les scieries ces dernières années a été l'accroissement des exportations de grumes feuillues des États-Unis vers la Chine, qui ont atteint 384 600 m<sup>3</sup> en 2006, volume en augmentation de 38,3 % par rapport à 2005.

En 2006, bien que les expéditions à destination du Canada aient diminué, les exportations globales de sciages feuillus des États-Unis ont progressé de 3,8 % pour s'établir à 3,1 millions de m<sup>3</sup>. Tous les principaux marchés traditionnels des États-Unis ont accru leurs achats de sciages feuillus américains: la Chine (y compris la RAS de Hong Kong et la province chinoise de Taiwan), de 13,0 % à 751 014 m<sup>3</sup>; l'Europe des Vingt-cinq, de 7,7 % à 723 124 m<sup>3</sup>; le Mexique, de 6,7 % à 291 563 m<sup>3</sup> et l'Asie du Sud-Est, de 28,5 % à 233 036 m<sup>3</sup>. L'accroissement des exportations, conjugué au fléchissement de la production, s'est traduit par une augmentation sensible de l'importance relative des marchés d'exportation pour les producteurs de sciages feuillus des États-Unis. En 2006, 11,4 % de la production ont été exportés, soit 10,8 % de plus que l'année précédente et, selon les estimations, 7,5 % de plus qu'en 1998. Le repli de la demande intérieure a contraint les scieries de feuillus des États-Unis à davantage porter leur attention sur les exportations ces dernières années et, dans l'ensemble, les marchés d'exportation se sont montrés disposés à accepter des volumes plus importants de sciages feuillus des États-Unis.

GRAPHIQUE 6.3.1  
Prix des sciages feuillus aux  
États-Unis, 2003-2007



Source: *Weekly Hardwood Review*, 2007.

En termes de volume, la Chine est le marché d'exportation le plus important pour les sciages feuillus des États-Unis (exception faite du Canada), mais l'Union européenne reste, pour les États-Unis, le marché d'exportation le plus rémunérateur. L'écart en valeur de ces deux grands marchés pour les sciages feuillus américains peut s'expliquer en partie par la différence constatée au niveau des utilisations du bois. Tandis que dans l'UE, on s'intéresse de moins en moins au secteur de l'ameublement et de plus en plus à celui des menuiseries d'intérieur dont la valeur est plus élevée, en Chine, on privilégie toujours dans une très large mesure la fabrication de meubles, de revêtements de sol et d'éléments constitutifs. Toutefois, cette situation est en train de changer, parce que le marché intérieur chinois des produits du bois se développe lui aussi et que le secteur de l'aménagement intérieur, plus lucratif, est en plein essor. En 2006, par exemple, la valeur des expéditions de sciages feuillus des États-Unis vers l'Europe des Vingt-cinq, expéditions qui ont représenté 31,1 % de toutes les exportations de sciages feuillus des États-Unis, a atteint 503,5 millions de dollars, montant en progression de 6,5 % par rapport à l'année précédente. Cela étant, la valeur des achats chinois de sciages feuillus des États-Unis a également augmenté de façon notable, puisqu'elle est passée à 327,9 millions de dollars, alors qu'elle s'élevait à 261,2 millions de dollars l'année précédente. Cette augmentation peut aussi être attribuée en partie au renchérissement général des sciages feuillus des États-Unis.



Source: AHEC, 2007.

Si la production de sciages feuillus a diminué en Amérique du Nord en 2006, les importations aussi ont régressé, de 22,7 %, après avoir atteint des sommets en 2004. Toutefois, ce recul est en grande partie attribuable au Canada. Du reste, si les quantités importées du Canada par les États-Unis sont exclues de l'équation, les importations de sciages feuillus des États-Unis ont en réalité augmenté de 3,0 % l'an dernier, et non chuté de 14,2 %, comme cela a été indiqué. Celles en provenance du Brésil, du Pérou et d'Indonésie ont bel et bien diminué l'an dernier par rapport à celles de 2005, mais cette baisse a été plus que compensée par la progression des importations en provenance de Malaisie, de Chine et d'Allemagne, tout comme de celles provenant d'un certain nombre de pays producteurs d'Amérique latine. De fait, l'Allemagne a été le quatrième plus gros fournisseur de sciages feuillus des États-Unis en 2006 (si l'on exclut le Canada), avec des exportations de 63 141 m<sup>3</sup>, en progression de 49,8 % par rapport à l'année précédente et constituées pour l'essentiel de hêtre étuvé. Dans le même temps, la Chine a grimpé du 13<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> rang des plus gros fournisseurs, avec des exportations de sciages feuillus de 43 000 m<sup>3</sup>, en augmentation de 117,2 % par rapport à 2005. L'accroissement des importations est imputable en partie au secteur des rénovations et des restructurations, dont l'activité continue d'être soutenue malgré la fin du boom immobilier.

## 6.4 CEI

En 2006, la production totale de sciages feuillus de la CEI s'est élevée à 3,98 millions de m<sup>3</sup>, volume représentant à peine 8,1 % de la production de la région de la CEE considérée dans son ensemble (tableau 6.4.1). Il y a lieu d'indiquer, toutefois, que le chiffre de production est loin d'être exact, les données disponibles pour les principaux producteurs, tels que le Bélarus et l'Ukraine, laissant à désirer. La Fédération de Russie a représenté à peu près 2,7 millions de m<sup>3</sup> dans cette production totale, volume constituant, selon elle, un accroissement de production de 2,0 % par rapport à 2005. De leur côté, l'Ukraine et le Bélarus ont probablement représenté entre 550 000 et 650 000 m<sup>3</sup> chacun, leur production ayant diminué dans d'infimes proportions ou étant restée stable par rapport à celle de l'année précédente.

TABLEAU 6.4.1

### Bilan des sciages feuillus dans les pays de la CEI, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Production	3 989	3 982	-0,2
Importations	188	174	-7,8
Exportations	1 083	1 299	20,0
Solde	894	1 125	25,8
Consommation apparente	3 095	2 857	-7,7

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Bien que la production de sciages feuillus ait résolument augmenté dans la Fédération de Russie, le développement de l'activité de transformation des sciages feuillus a mis du temps à devenir tangible. Des efforts ont été faits pour encourager la transformation du bois en Russie, le Président Poutine en personne demandant que des mesures de grande ampleur soient prises pour moderniser le secteur. En 2005, par exemple, des réductions d'impôt ont été accordées pour les importations de machines à travailler le bois, tandis que, parallèlement, un droit de 6,5 % était imposé sur toutes les exportations de grumes. Ces mesures ont quelque peu encouragé la transformation des grumes dans le pays, mais les exportations russes de grumes feuillues continuent d'augmenter, la demande émanant de la Chine et d'autres marchés



allant en s'amplifiant. De fait, selon les statistiques officielles, la Chine a importé environ 3,7 millions de m<sup>3</sup> de grumes feuillues de Russie en 2006, volume représentant 29,8 % de toutes les importations chinoises de grumes feuillues. Il est probable que le volume réel de grumes feuillues russes expédiées vers la Chine a été beaucoup plus important, peut-être pas moins du double du volume que donnent les statistiques officielles.

Compte tenu de cet accroissement des échanges et de l'obstacle qu'il constitue pour le développement des activités de transformation des sciages feuillus, le Gouvernement russe a décidé de majorer progressivement les droits prélevés sur les exportations de grumes au cours des deux prochaines années, le Président Vladimir Poutine estimant que les voisins de la Russie continuent de tirer des milliards de dollars des forêts de Russie alors que le pays ne fait pas grand-chose pour développer sa propre industrie de transformation primaire et secondaire du bois (Président Vladimir Poutine, 2006). La première majoration, un prélèvement de 20 %, jamais inférieur à 10,00 euros/m<sup>3</sup> (14 dollars/m<sup>3</sup>) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2007. La seconde, un droit de 25 %, jamais inférieur à 15,00 euros/m<sup>3</sup> (20 dollars/m<sup>3</sup>), prendra effet le 1<sup>er</sup> avril 2008 et la troisième, une taxe énorme de 80 %, jamais inférieure à 50,00 euros/m<sup>3</sup> (68 dollars/m<sup>3</sup>), interviendra le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il est probable que les effets de cette mesure, qui équivaut à une véritable interdiction d'exporter des grumes russes, se feront sentir en tout premier lieu en Chine, au Japon et en Finlande, qui sont les pays les plus tributaires des grumes russes (feuillues aussi bien que résineuses). Tandis que de nombreux analystes estiment que la Russie prend les bonnes mesures, d'autres se demandent s'il n'en résultera pas une intensification de l'exploitation et des exportations illégales. Il pourrait en résulter aussi une diminution de la concurrence, qui serait bien accueillie par d'autres pays exportateurs de grumes feuillues, dont les États-Unis.

Si le secteur national russe de transformation des feuillus a été lent à se développer jusqu'à présent, les toutes dernières statistiques indiquent un accroissement notable de ses exportations de sciages feuillus. Ces dernières ont atteint 700 000 m<sup>3</sup> en 2006, volume en augmentation de 50,2 % par rapport à l'année précédente. Il n'est pas tout à fait certain, une fois encore, que ces chiffres soient exacts; ce qui ne fait pratiquement aucun doute, en revanche, c'est que les courants d'échange de sciages feuillus partant de Russie vont en s'intensifiant, sous l'effet d'une

demande soutenue et croissante de feuillus tempérés tant en Europe qu'en Asie.

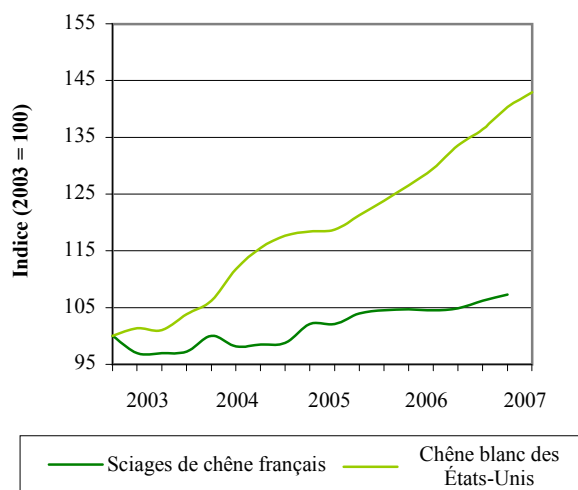
Les importations de sciages feuillus dans la CEI ont de nouveau été faibles en 2006, leur volume n'étant que de 177 000 m<sup>3</sup>. La Russie et d'autres pays de la CEI ne font guère appel de façon régulière aux marchés étrangers de sciages feuillus, leur capacité de transformation secondaire étant limitée et leurs secteurs d'utilisations finales, assez mal organisés.

## 6.5 Le marché des sciages feuillus en 2007

Le marché des sciages feuillus de la région de la CEE en 2007 s'est révélé jusqu'ici assez semblable à celui de 2006, la mondialisation étant le principal facteur influant sur son évolution. La Chine joue un rôle chaque jour plus important sur le marché mondial des sciages feuillus, du fait que sa consommation intérieure augmente et que la production destinée à être réexportée génère un besoin insatiable de grumes et de sciages de feuillus. De pays consommateur, elle s'est rapidement muée en pays concurrent pour ce qui est des sciages feuillus et il sera intéressant de voir quelle direction prendront ses exportations de produits du bois dans les années à venir. De toute évidence, il lui faut rapidement mettre au point de nouveaux produits du bois et trouver de nouveaux marchés si elle veut maintenir ses niveaux d'exportation, notamment du fait de la contraction du marché des États-Unis. Les besoins en bois du marché chinois, joints à la production destinée aux réexportations, ont fait monter les prix des sciages et des grumes de feuillus partout dans le monde, les approvisionnements devenant de plus en plus difficiles. Cela vaut tout particulièrement pour le chêne blanc d'Europe et d'Amérique, dont le prix a augmenté de 3 à 5 % par an ces quatre dernières années ou presque et pourrait prendre jusqu'à 10 % d'ici la fin de l'année 2007 (graphique 6.5.1). Cela a donné un coup de fouet, bien nécessaire, aux producteurs de sciages feuillus européens et américains, mais a également été à l'origine d'une pénurie dans l'approvisionnement en grumes de chêne des scieries européennes et américaines, et des marchés qui consomment traditionnellement du chêne. Allant de pair avec la progression de la demande, le renchérissement des combustibles et, partant, des coûts de production et de transport, a aussi contribué à la hausse générale des prix des sciages feuillus.

GRAPHIQUE 6.5.1

### Prix des sciages de chêne blanc européens et américains, 2003-2007



Source: Centre d'études de l'économie du bois et *Weekly Hardwood Review*, 2007.

Pour le chêne rouge, la situation, bien que toujours incertaine, a semblé montrer des signes d'amélioration à la fin de 2006 et au premier semestre de cette année. La production de sciages de chêne rouge des États-Unis n'a cessé de baisser ces trois dernières années au moins et a diminué de 500 000 m<sup>3</sup> depuis 2004. Les scieries ont régulièrement réduit leur production pour éviter l'engorgement au vu du fléchissement de la demande intérieure et nombre d'entre elles sont passées du chêne rouge au chêne blanc et à d'autres essences rémunératrices. Parallèlement, les exportations de sciages de chêne rouge ont aussi régressé, chutant d'un peu moins de 600 000 m<sup>3</sup> en 2004 à un peu moins de 490 000 m<sup>3</sup> l'an dernier. Toutefois, au cours des premiers mois de 2007, les analystes du marché et les statistiques tendraient à montrer que la demande de chêne rouge sur les marchés d'exportation est en train de repartir. L'American Hardwood Export Council (AHEC) a organisé une campagne vigoureuse pour stimuler la demande en Europe, mais il apparaît aussi que certains fabricants ont été contraints de revenir au chêne rouge en raison du prix élevé et de l'offre limitée de chêne blanc d'Europe et d'Amérique. De fait, les exportations de sciages de chêne rouge à destination de l'UE ont plus que doublé au cours des quatre premiers mois de 2007, par rapport à la période correspondante de 2006.

De même, la demande de hêtre européen sur les marchés d'exportation a commencé à mieux se porter en 2006 et devrait continuer à se redresser cette année. La demande chinoise de hêtre est à coup sûr en train d'augmenter, les importations de grumes de hêtre en provenance d'Allemagne, à elles seules, se chiffrant à 340 700 m<sup>3</sup> au cours des quatre premiers mois de 2007, volume en hausse de 23,9 % par rapport à la période correspondante de 2006. À cela s'ajoute le fait que l'Allemagne a exporté quelque 385 000 m<sup>3</sup> de sciages de hêtre en 2006, soit 10,8 % de plus que l'année précédente, tandis que les exportations de sciages de hêtre de la Pologne se sont accrues de 101,1 % à 143 000 m<sup>3</sup>. Tout comme en Chine, la demande de hêtre européen est allée en s'intensifiant ces dernières années aux États-Unis, où 57 000 m<sup>3</sup> de sciages de hêtre ont été importés d'Allemagne en 2006, c'est-à-dire 43,0 % de plus que l'année d'avant.

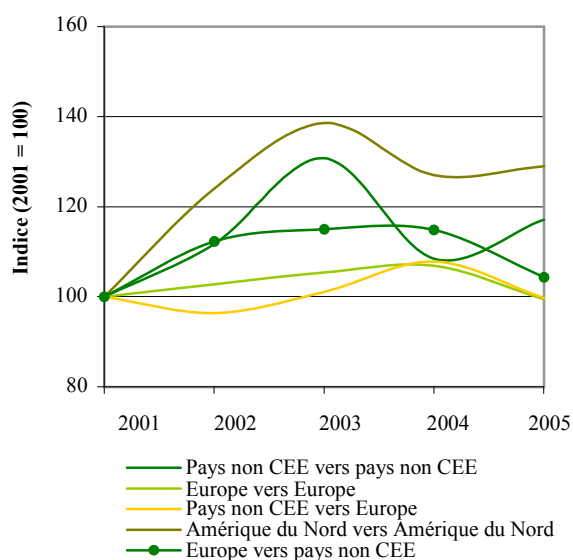
L'état du marché immobilier des États-Unis figure au nombre des autres facteurs influant grandement sur l'évolution du marché des feuillus de la CEE en 2007. Tout au long de 2004 et durant une bonne partie de 2005, la demande de sciages feuillus, tant de production locale que d'importation, a sensiblement augmenté, à la faveur d'une croissance sans précédent dans les secteurs de la construction de logements et des travaux généraux de construction. Comme 95 % des habitations neuves construites aux États-Unis sont en bois, tout changement intervenant dans ce secteur a un fort impact sur la demande globale de produits du bois. Cependant, en 2006 et cette année, les mises en chantier ont plafonné, voire même chuté aux États-Unis, tandis que les taux d'intérêt ont véritablement commencé à monter. De fait, les mises en chantier de logements enregistrées en mai 2007 ont été inférieures de 24,2 % à celles du mois correspondant de 2006. Il est, désormais, quasiment certain que le boom de l'immobilier touche à sa fin, ce qui veut dire que les fournisseurs de sciages feuillus des États-Unis devront se tourner davantage vers les marchés d'exportation, même si l'activité de restructuration et de rénovation au sein du secteur peut contribuer à donner un coup de fouet, éminemment nécessaire, à la demande intérieure.

L'un des autres grands facteurs qui pourrait influencer sur l'évolution du marché des sciages feuillus de la région de la CEE en 2007, et au-delà, est l'augmentation récente des droits d'exportation frappant les grumes russes et les majorations qui ont été prévues. Cela devrait contribuer à stimuler la production russe de sciages feuillus à la longue et

renforcera la concurrence livrée par les autres fournisseurs traditionnels pour obtenir une part du marché des sciages feuillus. Il est probable, par ailleurs, qu'une grande partie des sciages feuillus qui seront finalement produits en Russie le sera grâce à des investissements ou à des opérateurs étrangers. La Chine étant fortement tributaire des importations de feuillus russes, les entreprises chinoises de transformation du bois sont vivement incitées par l'État à étudier la possibilité de délocaliser leur production en Russie. L'instauration de ces taxes contribuera aussi à améliorer la situation sur le marché mondial pour d'autres exportateurs de grumes feuillues.

GRAPHIQUE 6.5.2

### Courants commerciaux de sciages feuillus, 2001-2005



*Note:* Pour le tableau concernant les courants commerciaux correspondants, se reporter à l'annexe électronique.

*Source:* ONU, COMTRADE/EFI, 2007.

Les données concernant les courants commerciaux de sciages feuillus dans la région de la CEE ne sont pas encore disponibles pour 2006, mais certaines des tendances indiquées ci-dessus devraient avoir persisté (graphique 6.5.2). La perspective la plus encourageante concerne les courants commerciaux allant de pays n'appartenant pas à la région de la CEE vers d'autres pays n'appartenant pas à cette région, courants qui sont

dominés par les expéditions des fournisseurs de sciages feuillus tropicaux vers des pays comme la Chine. Toutefois, en 2006, la courbe paraît avoir commencé à se tasser, parce que les approvisionnements en feuillus tropicaux sont devenus de plus en plus restreints et que la Chine a entrepris d'importer des volumes beaucoup plus importants de sciages feuillus de Russie.

La certification forestière et les politiques d'achats publics écologiques, qui ont continué à se développer, sont deux autres facteurs qui influent sur le marché des sciages feuillus de la CEE en 2007. Récemment encore, leur impact direct sur les sciages feuillus était relativement limité, les préoccupations environnementales des consommateurs concernant davantage les feuillus tropicaux en règle générale. Du fait du peu d'intérêt manifesté par le consommateur final et de l'absence totale de surprise, les producteurs de sciages tempérés n'ont guère été encouragés à adhérer à la certification. De plus, les sciages feuillus ont généralement beaucoup d'obstacles à franchir pour être admis sur les marchés des produits forestiers certifiés, car une forte proportion d'entre eux est issue de bois fournis par de petits propriétaires de forêts non industrielles en Amérique du Nord et en Europe. Partant, la chaîne de traçabilité est relativement complexe, de même que les coûts unitaires de la certification sont généralement plus élevés pour les petits propriétaires que pour les propriétaires de grandes forêts industrielles ou domaniales.

Cela dit, l'état du marché a changé ces dernières années pour un certain nombre de raisons. L'augmentation sensible de la superficie de forêts domaniales certifiées FSC en Europe orientale et PEFC en France et en Allemagne au cours de ces six dernières années a finalement commencé à avoir des répercussions sur le marché des sciages feuillus. Comme l'offre de produits certifiés a augmenté, les sociétés européennes spécialisées dans le commerce des feuillus ont recherché la certification de leur chaîne de traçabilité et se sont mises à vanter à leurs clients l'achat de produits du bois certifiés. Nombre de fournisseurs européens de sciages feuillus sont aujourd'hui en mesure d'offrir ces produits aux mêmes conditions que les produits courants, c'est-à-dire sans surprise, ce qui contribue à éveiller davantage l'intérêt du consommateur.

Les préoccupations que suscite partout dans le monde l'exploitation illégale des forêts incitent aussi, désormais, les pays consommateurs de bois à mettre en œuvre des mesures agissant sur la

demande. Les Gouvernements du Royaume-Uni, de la France, des Pays-Bas, du Danemark, de l'Allemagne, de la Belgique et du Japon se sont fermement engagés à veiller à ce que les bois achetés dans le secteur public proviennent bien de sources «licites et durables». Ces gouvernements sont aujourd'hui en train d'élaborer des normes techniques et de mettre au point des procédures visant à ce qu'elles soient mieux respectées. Il est probable que d'autres pays suivront leur exemple.

Par ailleurs, certains éléments donnent à penser que les États-Unis pourraient adopter une approche réglementaire pour s'attaquer au commerce international des bois illégalement exploités. La Hardwood Federation, qui est la plus importante association professionnelle dans le secteur des produits forestiers aux États-Unis et qui représente plus de 14 000 entreprises, travaille en étroite collaboration avec des groupements écologiques et des législateurs dans le but d'inciter le Gouvernement à amender le Lacey Act. Cette loi interdit l'importation, la vente ou la transformation de poissons ou d'animaux sauvages exploités illégalement dans des pays étrangers. L'amendement étendrait la portée aux produits du bois et créerait véritablement une disposition prescrivant aux importateurs de bois de veiller, avec toute la diligence voulue, à ce que les produits qui passent entre leurs mains proviennent de sources licites.

Comme pareilles dispositions ont encore à être pleinement mises en œuvre dans la plupart des pays, leur impact réel sur le marché reste flou. Ce qui semble certain, en revanche, c'est que les fournisseurs de sciages feuillus tempérés vont être de plus en plus vivement pressés de fournir des garanties fiables de la gestion durable de leurs sources de bois.

Tandis que les producteurs de feuillus européens donnent suite à ces mesures en recourant à la certification forestière, les producteurs de feuillus américains sont en train de poser les jalons d'une approche différente. L'AHEC a obtenu du Gouvernement des États-Unis des fonds pour mener une étude sur l'évaluation des risques qu'il pourrait y avoir que les feuillus américains proviennent de sources illégales. L'étude sera entreprise au second semestre de 2007 par un consultant indépendant et les résultats feront l'objet d'un examen critique réalisé par des confrères d'une société indépendante d'audit tierce partie. Des représentants d'AHEC ont engagé des discussions directes avec des responsables des achats en Europe et des

représentants des systèmes de certification pour faire en sorte que le projet réponde à leurs exigences en matière de vérification de la légalité des bois.



Source: AHEC, 2007.

## 6.6 Références

American Forest & Paper Association, 2007.  
Disponible sur: [www.afandpa.org](http://www.afandpa.org).

American Hardwood Export Council, 2007.  
Disponible sur: [www.ahec-europe.org](http://www.ahec-europe.org).

Base de données TIMBER de la CEE/FAO.  
Disponible sur: [www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm](http://www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm).

CEE-ONU. Timber Committee market forecasts.  
Disponible sur [www.unece.org/trade/timber/mis/forecasts.htm](http://www.unece.org/trade/timber/mis/forecasts.htm).

Centre d'Études de l'Économie du Bois, 2007. Paris (France).

- COMTRADE/EFI (ONU), 2007. Base de données Comtrade de l'ONU validée par l'Institut européen des forêts. Comtrade disponible sur: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponible sur: [www.efi.fi](http://www.efi.fi).
- EUWID* Wood Products and Panels, 2007. Disponible sur: [www.euwid-wood-products.com](http://www.euwid-wood-products.com).
- Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2007. Disponible sur: [www.parquet.net](http://www.parquet.net).
- Fédération Nationale du Bois, 2007. Disponible sur: [www.fnbois.com](http://www.fnbois.com).
- Forest Industries Intelligence Limited. Disponible sur: [www.sustainablewood.com](http://www.sustainablewood.com).
- French Timber. Disponible sur: [www.frenchtimber.com](http://www.frenchtimber.com).
- Gesamtverband Deutscher Holzhandel. Disponible sur: [www.holzhandel.de](http://www.holzhandel.de).
- Hardwood Markets. Disponible sur: [www.hardwoodmarkets.com](http://www.hardwoodmarkets.com).
- Hardwood Review Export. Disponible sur: [www.hardwoodreview.com](http://www.hardwoodreview.com).
- Président Vladimir Poutine, 2006. Remarques liminaires sur le développement du secteur forestier et de l'industrie du bois. Syktyvkar, République des Komis (Fédération de Russie). Disponible sur: [www.kremlin.ru/eng/text/speeches/2006/04/06/2344\\_type82913\\_104294.shtml](http://www.kremlin.ru/eng/text/speeches/2006/04/06/2344_type82913_104294.shtml).
- Sustainable Forestry Initiative. Disponible sur: [www.afandpa.org/Content/NavigationMenu/Environment\\_and\\_Recycling/SFI/SFI.htm](http://www.afandpa.org/Content/NavigationMenu/Environment_and_Recycling/SFI/SFI.htm).
- US Bureau of the Census. Disponible sur: [www.census.gov](http://www.census.gov).
- United States Department of Agriculture, Foreign Agriculture Service. Disponible sur: [www.fas.usda.gov](http://www.fas.usda.gov).
- United States Department of Agriculture, Forest Service. Disponible sur: [www.fs.fed.us](http://www.fs.fed.us).



## Chapitre 7

### ***L'industrie des panneaux bridée par les coûts de l'énergie, l'approvisionnement en fibres et la mondialisation: Les marchés des panneaux dérivés du bois, 2006-2007<sup>48</sup>***

---

#### Faits saillants

- En 2006, les marchés des panneaux se sont raffermis en Europe grâce à l'essor de la construction et à la reprise du secteur de l'ameublement, et ils ont continué à croître avec vigueur dans la Fédération de Russie, mais ont végété en Amérique du Nord.
- Les fabricants de panneaux ont dû faire face au renchérissement du bois, des résines et de l'énergie, lequel a toutefois été amorti par la hausse des prix en Europe; par contre, leur rentabilité a diminué en Amérique du Nord, où les prix étaient moins élevés.
- À la lumière des nouveaux objectifs fixés par l'UE en matière d'énergie renouvelable, la concurrence avec le secteur de la biomasse pour l'approvisionnement en matière première bois reste forte en Europe, malgré la douceur de l'hiver 2006-2007.
- Les producteurs européens tributaires des importations de bois s'inquiètent du relèvement des taxes à l'exportation de bois ronds appliquées par la Fédération de Russie.
- Les fabricants de contreplaqués aux États-Unis et en Europe restent confrontés à une augmentation des importations, provenant principalement de la Chine; par contre, celles en provenance du Brésil ont diminué.
- Le durcissement de la réglementation sur les émissions de formaldéhyde en Californie va avoir un profond retentissement sur le secteur des MDF et des panneaux de particules aux États-Unis.
- Une réglementation relative à la «maîtrise technique maximale réalisable» (MACT), qui a pour but de maîtriser les émissions dans le secteur des panneaux dérivés du bois, sera appliquée aux États-Unis à compter d'octobre 2007, ce qui va augmenter les frais d'exploitation.
- Comme la demande des fabricants de meubles a diminué, l'industrie des MDF et des panneaux de particules en Amérique du Nord compte sur la demande d'ouvrages d'ébénisterie et de moulages destinés à la construction résidentielle.
- Le petit nombre de mises en chantier de logements aux États-Unis et la forte augmentation de la capacité de production d'OSB en Amérique du Nord ont fait chuter les prix de ces panneaux.
- Dans la CEI, la production de panneaux a continué d'augmenter, de 7,8 % en 2006, et les quantités supplémentaires ont été absorbées par la consommation intérieure qui a fait un bond de 14,8 %.

---

<sup>48</sup> Par M. Ivan Eastin (Université de Washington), M<sup>me</sup> Bénédicte Hendrickx (Fédération européenne des fabricants de panneaux) et M. Nikolai Burdin (OAO NIPIEIllesprom).

## Introduction du secrétariat

Le secrétariat se félicite sincèrement de la poursuite de la coopération avec trois experts régionaux du secteur des panneaux et leurs collaborateurs dont la liste figure dans les références. M. Ivan Eastin<sup>49</sup>, Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington, a de nouveau coordonné la rédaction de ce chapitre et analysé les marchés nord-américains. Il fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

M<sup>me</sup> Bénédicte Hendrickx<sup>50</sup>, conseillère économique à la European Panel Federation (EPF), a réalisé l'analyse des marchés européens, analyse qui s'appuie sur le rapport annuel 2007 de l'EPF, récemment publié. Elle fait, elle aussi, partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. M<sup>me</sup> Hendrickx devrait normalement présenter ce chapitre lors du débat sur le marché organisé conjointement par le Comité du bois et la Conférence internationale sur le bois résineux, en octobre 2007.

Nous aimerions également remercier M. Nikolai Burdin<sup>51</sup>, Directeur de l'OAO NIPIEllesprom (Moscou), qui a rédigé l'analyse des marchés russes des panneaux. M. Burdin a présidé par le passé et le Comité du bois et le Groupe de travail CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts, et il fait partie de l'Équipe de spécialistes. Il est aussi le correspondant chargé des statistiques pour la Russie. Nous envisageons avec plaisir la poursuite de notre collaboration avec tous ces auteurs et leurs institutions.

<sup>49</sup> M. Ivan Eastin, professeur et Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington (États-Unis). Téléphone: +1 306 543 1918, télécopie: +1 206 685 3091, courriel: [eastin@u.washington.edu](mailto:eastin@u.washington.edu), site Web: [www.cintrafor.org](http://www.cintrafor.org).

<sup>50</sup> M<sup>me</sup> Bénédicte Hendrickx, conseillère économique à la European Panel Federation, 24 rue Montoyer, Boîte 20, 1000 Bruxelles (Belgique). Téléphone: +32 2 556 25 89, télécopie: +32 2 287 08 75, courriel: [benedicte.hendrickx@europanels.org](mailto:benedicte.hendrickx@europanels.org), site Web: [www.europanels.org](http://www.europanels.org).

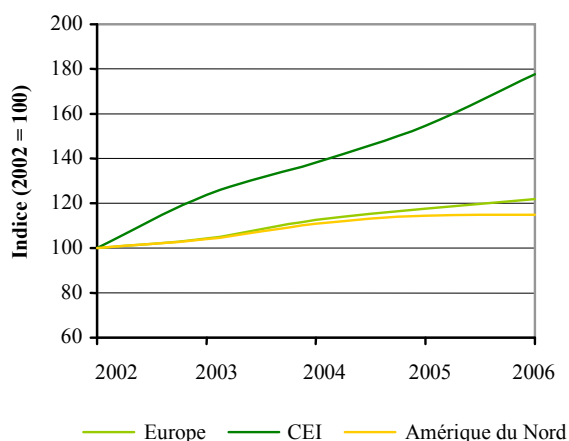
<sup>51</sup> M. Nikolai Burdin, Directeur de l'OAO NIPIEllesprom, Klinskaya ul. 8, RU-125889 Moscou (Fédération de Russie). Téléphone: +7 095 456 1303, télécopie: +7 095 456 5390, courriel: [nipi@dialup.ptt.ru](mailto:nipi@dialup.ptt.ru).

## 7.1 Introduction

En 2006, la consommation de panneaux dérivés du bois a augmenté dans chacune des sous-régions de la CEE (graphique 7.1.1). Dans la CEI, la demande de panneaux a poursuivi sa progression, même si la consommation totale de panneaux a fait un bond de plus de 14 % qui l'a portée à 12 millions de m<sup>3</sup>. Ce chiffre est cependant inférieur à celui de la consommation en Europe et en Amérique du Nord, qui s'est élevée, dans chacune de ces sous-régions, à plus de 68 millions de m<sup>3</sup>. Néanmoins, chaque sous-région a affiché une consommation sans précédent en 2006.

GRAPHIQUE 7.1.1

### Consommation de panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE, 2002-2006



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

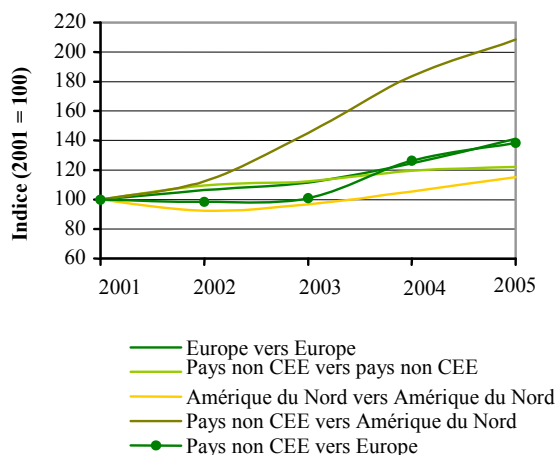
Le commerce des panneaux s'est montré dynamique dans la région de la CEE, et les exportations ont été supérieures aux importations. En Amérique du Nord, et en particulier aux États-Unis, les importations ont régressé pour la première fois depuis 2000 en raison d'une forte baisse des importations de contreplaqués en provenance du Brésil et du Canada (graphique 7.1.2). Les exportations européennes, y compris au niveau intrarégional, ont atteint un niveau record (32,6 millions de m<sup>3</sup>) en 2006. En Amérique du Nord, les exportations canadiennes se sont repliées, après avoir augmenté, en volume, pendant quinze années d'affilée, en raison du ralentissement de la demande du secteur de la construction résidentielle



aux États-Unis, et les exportations des États-Unis ont amorcé un recul par rapport au maximum atteint en 1992, suivant en cela la tendance observée pour d'autres produits du bois de première transformation.

GRAPHIQUE 7.1.2

### Courants commerciaux des panneaux dérivés du bois, 2001-2005



*Note:* Pour le tableau concernant les courants commerciaux correspondants, se reporter à l'annexe électronique.

*Source:* ONU, COMTRADE/EFI, 2007.

## 7.2 Europe

L'année 2006 a été une bonne année pour l'industrie européenne des panneaux dérivés du bois. L'accroissement de la production s'est accompagné d'une augmentation de la consommation grâce à l'amélioration de la situation macroéconomique et à l'intensification de l'activité de construction (tableau 7.2.1).

La production de panneaux de particules s'est accrue de 2,2 % pour atteindre 45,5 millions de m<sup>3</sup>, alors que la demande progressait de 1,0 %, jusqu'à 41,8 millions de m<sup>3</sup>. L'accélération de l'activité dans l'industrie de l'ameublement a soutenu la demande de MDF, qui a augmenté de 12,3 % et atteint le chiffre record de 11,7 millions de m<sup>3</sup>. La production, en progression de 6,8 %, s'est établie à 14,7 millions de m<sup>3</sup>. La capacité de production des OSB est passée à 3,4 millions de m<sup>3</sup>, et la demande a elle aussi augmenté. Pour chacun de ces produits, l'Europe est un exportateur net. Cependant, les

producteurs chinois accroissent le volume de leurs ventes de panneaux, en particulier de MDF, sur tous les continents.

TABLEAU 7.2.1

### Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Production	69 671	71 802	3,1
Importations	29 908	30 776	2,9
Exportations	31 839	32 777	2,9
Solde	1 931	2 001	3,6
Consommation apparente	67 740	69 801	3,0
<b>Dont: Europe des Vingt-cinq</b>			
Production	61 550	63 114	2,5
Importations	25 758	26 511	2,9
Exportations	28 863	29 487	2,2
Solde	3 105	2 976	-4,2
Consommation apparente	58 445	60 138	2,9

*Source:* Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

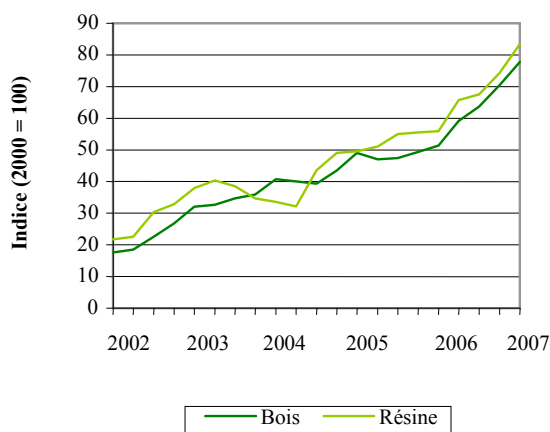
La production de contreplaqués est demeurée relativement stable entre 2005 et 2006, à 4,6 millions de m<sup>3</sup>, bien que la situation soit très différente d'un pays à l'autre. En Europe, la demande de contreplaqués a continué à croître (de 0,7 %) jusqu'à atteindre 7,6 millions de m<sup>3</sup>. Les importations ont favorisé l'expansion de la consommation. À la différence des autres panneaux dérivés du bois, l'Europe est un importateur net de contreplaqués, et la part du marché occupé par la Chine ne cesse de s'accroître. Les importations de l'UE en provenance de ce pays en particulier ont monté en flèche, progressant encore de 46 %. La Russie est devenue le principal fournisseur de l'UE alors que les importations provenant du Brésil ont reculé de 17 % en raison de la diminution de la production nationale et de la concurrence accrue exercée par d'autres pays d'Amérique du Sud et les pays asiatiques. Les producteurs européens de contreplaqués s'efforcent, en innovant et en apportant des améliorations sur le plan technique, de ne pas se laisser dépasser par les producteurs à faible prix de revient qui leur font concurrence sur les marchés des contreplaqués utilisés comme matière première.

La bonne situation du marché se trouve menacée par des majorations exceptionnellement élevées de la quasi-totalité des composantes du prix de revient, s'agissant en particulier des colles et de la matière première bois (graphique 7.2.1). Les prix du bois et des colles ont fait un bond de plus de 20 % en 2006, confirmant ainsi la tendance constatée en 2005. Celui du bois a souffert de l'âpreté de la concurrence exercée par le secteur de la biomasse pour s'approvisionner en matières premières. Celui des colles à base de pétrole a suivi l'envolée des cours du pétrole en 2005 et jusqu'au milieu de 2007. Cependant, les cours du pétrole ont baissé à partir du second semestre de 2006, contrairement aux prix des résines en général. De surcroît, le coût de l'énergie et celui des transports n'ont cessé d'augmenter. Face à ce scénario, toutes les entreprises se trouvent clairement soumises à rude épreuve afin de sauvegarder leur compétitivité pour le présent et pour l'avenir.

De toute évidence, l'accroissement des coûts de production met en péril la rentabilité des fabricants de panneaux. En 2006, les prix des panneaux ont, eux aussi, augmenté (graphique 7.2.2).

GRAPHIQUE 7.2.1

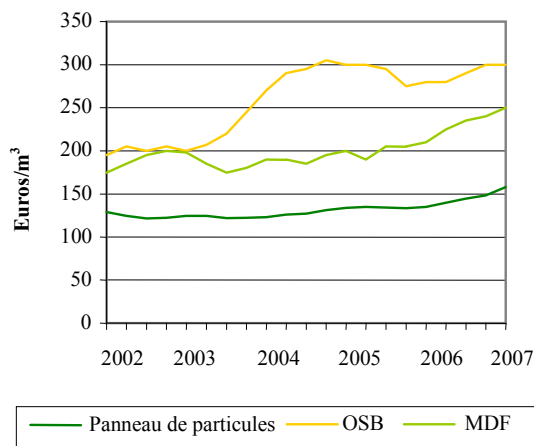
#### Coûts du bois et de la résine pour les fabricants de panneaux européens, 2002-2007



Source: European Panel Federation, 2007.

GRAPHIQUE 7.2.2

#### Prix des panneaux en Europe, 2002-2007



Sources: EUWID et Erzeugpreisse Index-VHI, 2007.



Source: EPF, 2007.

L'approvisionnement en bois est la principale préoccupation des producteurs de panneaux dérivés du bois. La douceur de l'hiver 2006-2007 a freiné les coupes dans les régions septentrionales. Les pays les plus touchés ont été la Russie, les États baltes et les pays nordiques, et certains producteurs de contreplaqués ont dû réduire leur production. Par contre, les températures exceptionnellement élevées de l'hiver ont modéré la demande de combustibles ligneux, en particulier de granulés. La demande de dendroénergie s'est donc atténuée.

En janvier 2007, la tempête Kyrill a pour un temps augmenté les quantités de bois disponibles autour de la mer Baltique, encore qu'elle ait accru les risques liés aux abattages et mis en danger les récoltes futures. Il est toutefois difficile pour les industries du bois de tirer parti de cette situation car la rapidité des changements qui interviennent dans les disponibilités en matière première est source d'anxiété. Les producteurs européens de panneaux s'inquiètent de l'imposition de droits à l'exportation des bois ronds annoncée par la Russie et du flou qui entoure cette question. De surcroît, les producteurs de contreplaqués pâtissent de l'accroissement discuté des exportations vers la Chine de bois tropicaux et de bois de peuplier. Les exportations chinoises de contreplaqués d'okoumé sont encore soumises à des mesures antidumping (66,7 %) appliquées par l'UE.

Tous ces éléments, conjugués, ont créé un climat d'incertitude et les producteurs de panneaux ont de ce fait du mal à établir une planification sur le long terme. Après l'été 2007, il risque d'y avoir pénurie de bois. C'est pourquoi la European Panel Federation (EPF) et la Fédération européenne de l'industrie du contreplaqué (FEIC) coopèrent avec les gouvernements, par le biais de la Section du bois de la CEE/FAO et de la Commission européenne, à la réalisation d'une étude visant à déterminer et prévoir les quantités disponibles et la demande de bois pour le présent et pour l'avenir; cette étude sera présentée au Forum de politique générale<sup>52</sup> qui aura lieu à l'occasion de la session du Comité du bois en octobre 2007.

### 7.3 CEI (Russie principalement)

S'agissant du secteur des panneaux de la CEI, la production, la consommation et le commerce ont le plus progressé dans la branche des panneaux de particules (tableau 7.3.1). En Russie, sur la période 2002-2006, la production de ces panneaux a augmenté de 67,8 % et les exportations de 94,5 %, avec un moindre volume; les importations ont fait un bond de 230,7 % et la consommation s'est accrue de 88,1 %, jusqu'à 5,6 millions de m<sup>3</sup>. Les panneaux de particules servent pour la fabrication de meubles, la construction et la fabrication de machines. Ils sont utilisés pour fabriquer diverses parties de mobilier domestique, par exemple des

ouvrages d'ébénisterie, des tables et des meubles de chambre à coucher. La Fédération de Russie importe des panneaux de particules de Pologne, d'Allemagne, du Bélarus, de Finlande, d'Ukraine et d'Italie. Elle en exporte, à son tour, surtout vers des pays de la CEI (Kazakhstan, Ouzbékistan et Azerbaïdjan). Selon les prévisions de l'OAONIPIEIllesprom, la production et la consommation de ces panneaux vont augmenter en Russie en 2007, la production de 17,5 % par rapport à 2006, les exportations de 11,5 %, les importations de 18,0 % et la consommation de 18,0 % également.

TABLEAU 7.3.1

#### Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	Variation en %
Production	10 472	11 298	7,9
Importations	2 880	3 852	33,8
Exportations	2 873	3 124	8,7
Solde	-7	-728	...
Consommation apparente	10 479	12 025	14,8

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

La Fédération de Russie produit et exporte plus de contreplaqués que n'importe quel autre pays européen. En 2006, elle en a produit 2,6 millions de m<sup>3</sup>, dont 1,6 millions (60,5 %) a été exporté aux États-Unis, en Égypte, en Allemagne, en Italie, au Danemark, en Finlande, au Royaume-Uni et dans les pays baltes. En 2006, la production de contreplaqués s'était accrue de 75,1 % par rapport à 2000, les exportations de 61,2 % et la consommation de 64,0 %. Entre 2005 et 2006, la production de contreplaqués a augmenté de 1,6 % et les exportations de 2,8 %. Cependant, dans ce laps de temps, la consommation a régressé de 2 %, en raison principalement de la réduction des volumes importés. Pour 2007, l'OAONIPIEIllesprom prévoit un accroissement de la production de contreplaqués de 3,1 %. Comme les exportations de contreplaqués devraient à peine progresser, de 0,6 % seulement, la consommation russe devrait augmenter.

<sup>52</sup> Perspectives et répercussions des politiques et des objectifs en matière de bioénergie sur le secteur forestier et d'autres secteurs. Disponible sur: [www.unece.org/trade/timber/docs/tc-sessions/tc-65/policyforum/welcome.htm](http://www.unece.org/trade/timber/docs/tc-sessions/tc-65/policyforum/welcome.htm).

Ces dernières années, la branche des panneaux de fibres s'est développée avec dynamisme dans la Fédération de Russie. Sa production s'est accrue de 1,4 fois sur la période 2000-2006. Le commerce et la consommation intérieure ont eux aussi progressé rapidement. La production s'est accrue grâce à la mise en service de nouvelles capacités dans les régions administratives telles que le district central, le district du nord-ouest, le district de Privolzhskiy et le district méridional. Dans le district fédéral d'Extrême-Orient, elle a diminué de moitié ces dernières années. En 2006, de profonds changements sont intervenus dans l'emplacement des principales entreprises de panneaux de fibres. La forte demande de ces catégories de panneaux dérivés du bois en Russie et le niveau élevé auquel se situent leurs prix ont incité les plus gros producteurs européens de panneaux de fibres à investir en Russie. En 2006, la plus grande fabrique de panneaux de fibres au monde a été commandée dans la région de Kostroma.

De 2000 à 2006, les exportations de panneaux de fibres ont été multipliées par 1,7, les importations par 5, et la consommation intérieure par 1,9. La plus grande partie de ces exportations (72,3 %) est destinée aux pays de la CEI: Ouzbékistan, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Ukraine, Tadjikistan et Kirghizistan. Les 27,3 % restants sont expédiés vers des pays tels que la Pologne, la Turquie, la Syrie et le Maroc. En 2005 et 2006, les prix des panneaux de fibres exportés ont augmenté. En 2006, les quantités exportées étaient considérables (668 000 m<sup>3</sup>). La Fédération de Russie importe des panneaux de fibres de pays tels que l'Allemagne, la Pologne, la Chine, l'Irlande et la Thaïlande. De 2000 à 2006, la consommation intérieure de ces panneaux a progressé de 1,9 fois. Ceux-ci sont surtout employés dans le secteur de la construction, principalement pour la construction de logements et de dachas ainsi que pour la réalisation de projets sociaux et culturels. Ils sont utilisés pour l'isolation, les revêtements extérieurs et les boiseries intérieures en remplacement des matériaux traditionnels tels que les sciages, les contreplaqués et le plâtre.

On se sert beaucoup de panneaux de fibres pour la fabrication de meubles car leur surface, lisse, permet d'utiliser des textures et revêtements différents, ce qui élargit considérablement l'éventail de leurs applications dans l'ameublement et offre aux producteurs de ces panneaux des débouchés encore plus prometteurs. Ces panneaux sont également utilisés dans d'autres domaines, par exemple la construction mécanique, la fabrication

de caisses et d'emballages, la décoration dans les expositions, le commerce et la publicité. La Fédération de Russie devrait, selon estimation, augmenter la production de ces panneaux de 13,5 % (1,5 million de m<sup>3</sup>) entre 2006 et 2007: les exportations progresseront de 13 %, les importations demeureront pratiquement au même niveau (avec une croissance de 0,3 % seulement) et la consommation intérieure progressera de 7,9 %.

## 7.4 Amérique du Nord

Les marchés des panneaux dérivés du bois ont continué de tourner au ralenti en 2006, la production augmentant d'à peine 0,2 % et les importations accusant un recul de près de 1 % (tableau 7.4.1). De ce fait, la consommation a relativement stagné puisqu'elle n'est passée que de 69,7 à 70 millions de m<sup>3</sup>. Le tassement de la production est en majeure partie imputable à une contraction de 5,8 % de la production de contreplaqués.

TABLEAU 7.4.1

### Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2005-2006 (en milliers de m<sup>3</sup>)

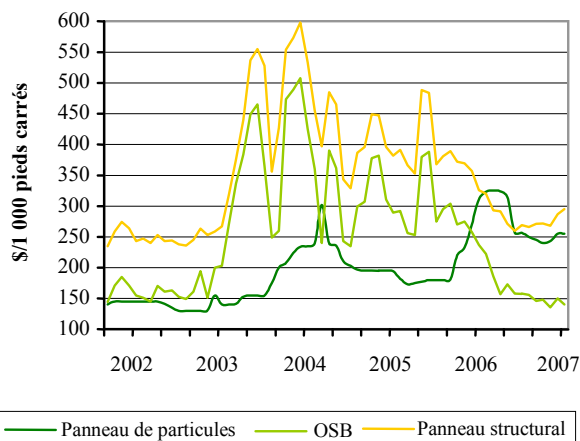
	2005	2006	Variation en %
Production	62 370	62 501	0,2
Importations	22 902	22 701	-0,9
Exportations	15 549	15 167	-2,5
Solde	-7 353	-7 534	-2,5
Consommation apparente	69 723	70 036	0,4

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Les prix des panneaux de particules, qui s'étaient redressés au premier semestre de 2006, après la fermeture de plusieurs usines aux États-Unis et au Canada, ont fortement baissé au second semestre de l'année (graphique 7.4.1). La demande de panneaux structuraux est étroitement liée aux mises en chantier de logements, qui ont un caractère très saisonnier. Par contre, le panneau de particules est une matière première pour l'industrie et sa demande n'est pas saisonnière. L'effondrement des prix des panneaux structuraux est donc directement lié à la forte contraction du marché du logement aux États-Unis, laquelle a provoqué un recul spectaculaire de la demande d'OSB.

## GRAPHIQUE 7.4.1

**Prix des panneaux de particules, des OSB  
et des panneaux structuraux aux  
États-Unis, 2002-2007**



Source: *Random Lengths*, 2007.

Entre 2005 et 2006, la production de panneaux de particules est passée de 7,2 à 7,4 millions de m<sup>3</sup> aux États-Unis alors qu'elle s'est trouvée ramenée de 2,6 à 2,4 millions de m<sup>3</sup> au Canada. Cependant, la réouverture d'une usine au Canada et une production plus efficace aux États-Unis se sont traduites en 2006 par un accroissement de 1,3 % de la production nord-américaine de panneaux de particules, qui a atteint près de 10 millions de m<sup>3</sup>. La crainte d'une pénurie de matières premières à l'avenir, considérant en particulier l'âpreté de la concurrence pour la production d'énergie issue de la biomasse au Canada et le raffermissement du dollar canadien, a encore accentué l'envolée des prix au premier semestre de 2006. Comme en Europe, le bois fait l'objet d'une concurrence entre les fabricants de panneaux et les producteurs d'énergie, principalement au Canada mais aussi aux États-Unis. C'est certainement une source de préoccupation pour les fabricants de panneaux de particules et l'établissement de MDF, et dans une moindre mesure pour ceux des contreplaqués et des OSB.

La tendance des fabricants de panneaux de particules et de MDF à dépendre de plus en plus du secteur de la construction résidentielle est préoccupante. La fermeture d'un grand nombre de fabriques de meubles dans l'est des États-Unis a considérablement réduit la demande de ces

panneaux dans ce secteur. Les fabricants font leur possible pour s'adapter à la nouvelle situation du marché en diminuant leur marge et en s'efforçant de réduire leurs dépenses d'exploitation.

Les importations nord-américaines de panneaux de particules sont montées en flèche, de 17,3 % en 2006. Aux États-Unis, elles ont reculé de 7,2 %, mais au Canada elles ont fait un bond de 107 %, qui tient à la fois à la diminution des capacités de production et à la solidité du dollar canadien par rapport à celui des États-Unis.

En Amérique du Nord, les prix des MDF se sont raffermis pendant une grande partie de l'année 2006, et ils ont augmenté d'environ 11 % à l'est et 3,7 % à l'ouest. Entre 2005 et 2006, la production de ces panneaux a légèrement reculé, à 4,8 millions de m<sup>3</sup>. Elle s'est trouvée ramenée de 3,9 à 3,4 millions de m<sup>3</sup> aux États-Unis, alors qu'elle progressait légèrement au Canada, passant de 1,35 à 1,4 million de m<sup>3</sup>. L'accroissement des importations de meubles en provenance de Chine et du Viet Nam a fragilisé la demande de MDF produits localement dans le secteur de l'ameublement. Le nombre de fabriques de MDF est stable, mais trois nouvelles usines qui sont en construction dans le sud-est des États-Unis devraient entrer en activité en 2008 et 2009, ce qui augmentera la capacité de production nord-américaine de 7 à 8 %. Avec le recul de la demande du secteur de l'ameublement, cette augmentation de la capacité de production va probablement entraîner la fermeture d'un certain nombre de fabriques plus petites et moins efficaces et un fléchissement des prix.

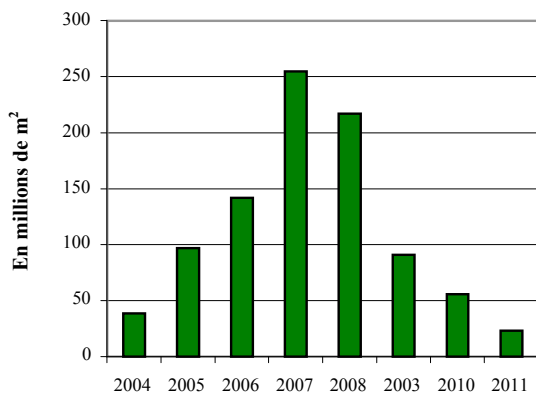
Les importations nord-américaines de MDF ont atteint au total 1,6 million de m<sup>3</sup> en 2006, soit à peu près 31 % de la production nord-américaine exprimée en volume. Elles étaient en 2006 en recul de 5,7 %, imputable dans sa quasi-totalité aux États-Unis. Ce sont eux qui sont de loin le principal importateur de MDF en Amérique du Nord, avec 1 408 000 m<sup>3</sup>, contre 219 000 m<sup>3</sup> pour le Canada. Les plus gros fournisseurs de MDF aux États-Unis sont le Canada, le Chili et l'Espagne, qui ont compté pour 53,8 % dans les importations de MDF par les États-Unis en 2006.

Les prix des OSB se sont effondrés tout au long de 2006 car le nombre des mises en chantier de logements a reculé de 2,1 millions en 2005 à juste 1,8 million en 2006. La production d'OSB a légèrement diminué aux États-Unis, à 1,5 million de m<sup>3</sup> en 2006, alors qu'elle augmentait au Canada,

passant de 11,2 à 11,5 millions de m<sup>3</sup>. Toutefois, la baisse du nombre des mises en chantier de logements aura de lourdes conséquences pour l'industrie des panneaux structuraux, en particulier des OSB, étant donné notamment que la capacité de production nord-américaine devrait être portée de 28,1 millions de m<sup>3</sup> en 2006 à 36 millions de m<sup>3</sup> en 2012 selon l'APA – The Engineered Wood Association (2007a) (graphique 7.4.2). Cette forte augmentation est très préoccupante pour l'industrie des OSB car si la capacité de production des OSB en Amérique du Nord est appelée à s'accroître de 28 %, le nombre des mises en chantier de logements pourrait ne croître, lui, que de 5 % pendant la même période.

GRAPHIQUE 7.4.2

**Capacité supplémentaire de production des OSB en Amérique du Nord, 2004-2011**



*Note:* En m<sup>2</sup> sur la base de 3/8 pouces (9,525 mm).

*Source:* APA – The Engineered Wood Association, 2007a.

Alors que la capacité de production des OSB devrait normalement augmenter de 28 % d'ici à 2012 en Amérique du Nord, la demande de panneaux structuraux n'y progressera selon les projections que de 8,3 % pour l'ensemble des marchés des utilisations finales. De ce fait, le taux d'utilisation des capacités nord-américaines de production des OSB devrait en principe accuser un recul, de 94 % en 2006 à 85 % à l'horizon 2012. Les importations d'OSB, qui atteignaient au total 9,1 millions de m<sup>3</sup> en 2006, devraient en principe

décroître en 2007 et 2008 en raison de la fermeté à la fois du dollar canadien et de l'euro. L'offre étant plus abondante, le taux d'utilisation des capacités de production plus faible et la demande sans grand dynamisme, les prix des OSB devraient demeurer peu élevés au cours des prochaines années.

La demande de contreplaqués structuraux en résineux, qui était en hausse ces dernières années, devrait recommencer à se replier lentement à mesure que le nombre des mises en chantier de logements poursuit son évolution à la baisse. On s'attend à ce que la production nord-américaine de contreplaqués résineux, qui était tombée de 16,8 millions de m<sup>3</sup> en 2005 à 15,9 millions de m<sup>3</sup> en 2006, passe en dessous des 15 millions de m<sup>3</sup> en 2007, entraînant un recul de 92 % en 2006 à 87 % en 2012 du taux d'utilisation de la capacité de production des contreplaqués résineux en Amérique du Nord. Le taux d'utilisation a été maintenu à un niveau plus élevé grâce à la fermeture des usines moins performantes, sur les plans à la fois technique et économique.



*Source:* The Engineered Wood Association, 2007.

La production de contreplaqués résineux, qui était de 14,4 millions de m<sup>3</sup> en 2005, a régressé à 13,7 millions de m<sup>3</sup> en 2006 aux États-Unis tandis qu'elle est restée relativement stable au Canada, à 2,2 millions de m<sup>3</sup>. Aux États-Unis, la production de ces contreplaqués a reculé dans toutes les régions du sud (-2,2 %), de l'ouest (-1,8 %) et de l'intérieur, c'est-à-dire à l'est des Rocheuses (-3,8 %).

Les importations nord-américaines de contreplaqués résineux ont régressé à 1,6 million de m<sup>3</sup> en 2006. Frappées au milieu de l'année 2005 d'un droit à l'importation de 8 % par les États-Unis, celles qui provenaient du Brésil ont reculé de 1,4 million de m<sup>3</sup> en 2005 à 940 000 m<sup>3</sup> en 2006, et cela en partie pour les mêmes raisons que celles mentionnées plus haut dans le cas des importations européennes (voir la section 7.2). De ce fait, la part de marché du Brésil s'est trouvée ramenée de 65,5 % en 2005 à 57,7 % en 2006, ce qui donne à penser que le droit à l'importation n'a pas été particulièrement efficace pour modérer les exportations brésiliennes de contreplaqués résineux à destination des États-Unis. Les importations de ces contreplaqués en provenance de Chine sont demeurées stables en 2006, à 41 000 m<sup>3</sup>.

## 7.5 Références

- APA – The Engineered Wood Association. 2007a. *Regional Production and Market Outlook, 2007-2012*. Disponible sur: [www.apawood.org](http://www.apawood.org).
- APA – The Engineered Wood Association. 2007b. *Structural Panel and Engineered Wood Yearbook, 2007*. Disponible sur: [www.apawood.org](http://www.apawood.org).
- Composite Panel Association. 2007. Disponible sur: [www.pbmdf.com](http://www.pbmdf.com).
- Fédération européenne de l'industrie du contreplaqué (FEIC). 2006. *Rapport annuel 2005/2006*. Disponible sur: [www.europlywood.com](http://www.europlywood.com).
- European Panel Federation. 2006. *Annual Report 2005/2006*. Disponible sur: [www.europanels.org](http://www.europanels.org).
- EUWID. 2006. *Wood Products and Panels* (diverses livraisons). Disponible sur: [www.euwid-wood-products.com](http://www.euwid-wood-products.com).
- OAo NIPIEIllesprom. 2006. Institut de recherche et d'études techniques sous statut de société anonyme, sur l'économie, la gestion de la production et l'information des secteurs de la foresterie, des pâtes et papiers et du travail du bois, Moscou.
- Random Lengths. 2007a. As mill capacity grows, 2007 output projected to slip. *OSB Survey, Part 1. Random Lengths. V(63)N(24)*. Disponible sur: [www.randomlengths.com](http://www.randomlengths.com).
- Random Lengths. 2007b. Co-ops, producer-owner DCs increase their share of the market. *Random Lengths. V(63)N(25)*. Disponible sur: [www.randomlengths.com](http://www.randomlengths.com).
- Random Lengths. 2007c. *Forest Product Market Prices and Statistics, 2006 Yearbook*. Disponible sur: [www.randomlengths.com](http://www.randomlengths.com).
- Random Lengths. 2007d. Structural panel production lags year-ago record. *Random Lengths. V(63)N(19)*. Disponible sur: [www.randomlengths.com](http://www.randomlengths.com).
- ONU, COMTRADE/EFI. 2007. Base de données Comtrade validée par l'Institut européen des forêts. Comtrade est disponible sur: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponible sur: [www.efi.fi](http://www.efi.fi).
- CEE/FAO, base de données TIMBER, 2007. Disponible sur: [www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber).
- US Department of Agriculture (USDA), Foreign Agricultural Service. 2006. Online Trade Database. Disponible sur: [www.fas.usda.gov/ustrade/USTExBICO.asp?QI=](http://www.fas.usda.gov/ustrade/USTExBICO.asp?QI=).





## Chapitre 8

### ***La production de papiers et de pâtes continue d'augmenter en Europe et en Russie, mais diminue en Amérique du Nord: Les marchés des papiers, cartons et pâtes de bois, 2006-2007<sup>53</sup>***

---

#### Faits saillants

- Globalement, la consommation, la production et le commerce des papiers et cartons dans la région de la CEE ont continué d'augmenter en 2006; ils ont progressé en Europe et dans la CEI, mais ont régressé en Amérique du Nord.
- La production et la consommation de pâtes et papiers ont légèrement diminué en 2006 et au début de 2007 en Amérique du Nord, en raison, pour une part, du ralentissement de la construction de logements aux États-Unis et de ses répercussions sur l'économie.
- Les exportations russes de papiers, cartons et pâtes de bois ont légèrement fléchi en 2006, tandis que la consommation intérieure progressait de 11 %.
- En Amérique du Nord, les prix de nombreux produits de base importants en pâte, papier et carton approchaient, au début de 2007, les niveaux les plus élevés des dix dernières années en raison de l'affaiblissement du dollar des États-Unis et d'une diminution des capacités; les prix ont également augmenté en Europe.
- Des projets de production de carburant à l'éthanol cellulosique à partir de la biomasse sont en cours en Amérique du Nord et, bien que la consommation de dendroénergie soit peu élevée, les entreprises papetières appuient les efforts visant à créer des bioraffineries intégrées qui viendraient en complément des usines de pâte existantes et produiraient de la bioénergie et des biocarburants.
- Les prix des combustibles ont flambé, suscitant des inquiétudes quant à la sécurité énergétique et aux changements climatiques. Il s'en est suivi un vaste débat sur les sources d'énergie renouvelables, lequel s'est concentré sur l'industrie des pâtes et papiers, premier producteur et consommateur industriels d'énergie renouvelable en Europe.
- Des initiatives telles que la plate-forme technologique «Forêt Bois Papier» jouent un rôle essentiel en aidant l'industrie papetière européenne à mettre au point des solutions bioefficaces et durables pour atténuer les changements climatiques et à trouver les moyens de mobiliser davantage de bois.
- La nouvelle directive de l'UE relative aux substances chimiques (REACH), dont l'objectif est d'assurer l'utilisation sans danger des produits de l'industrie chimique, était indispensable pour garantir que la pâte et le papier de récupération soient traités d'une manière qui ne fasse pas obstacle à l'approvisionnement en bois à des conditions concurrentielles de l'industrie papetière.

---

<sup>53</sup> Par MM. Eduard Akim (Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Petersbourg et Institut russe de recherche de l'industrie des pâtes et papiers), Peter J. Ince (USDA Forest Service), Bernard Lombard (Confédération des industries papetières européennes) et Tomás Parik (Wood and Paper, A.S., République tchèque).

## Introduction du secrétariat

La Section du bois de la CEE/FAO renouvelle ses remerciements aux quatre auteurs du présent chapitre, c'est-à-dire (par ordre alphabétique) M. Eduard Akim<sup>54</sup>, de l'Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Petersbourg et de l'Institut russe de recherche de l'industrie des pâtes et papiers, qui a analysé la situation de l'industrie de la pâte et du papier dans la Fédération de Russie, M. Peter Ince<sup>55</sup>, chercheur forestier à l'USDA Forest Service, qui a rédigé la partie relative à l'Amérique du Nord, M. Bernard Lombard<sup>56</sup>, Directeur pour le commerce et la concurrence à la Confédération des industries papetières européennes (CEPI), qui a exposé les tendances observées dans les pays membres de la CEPI en Europe, et M. Tomás Parik<sup>57</sup>, Directeur de Wood and Paper, A.S., qui a analysé l'évolution de la situation en Europe centrale et orientale.

M. Eric Kilby, responsable des statistiques, et M<sup>me</sup> Ariane Crèveœur, assistante en statistique, ont fourni cette année encore les données européennes recueillies auprès des associations membres de la CEPI, données sur lesquelles s'appuie l'analyse de la situation en Europe. Il existe des différences entre les groupes de pays européens: le groupe de la CEPI comprend 20 pays, l'UE, en 2006, 25 pays, et le groupe européen de la CEE, 41 pays. En raison de certains écarts entre les définitions de la CEPI et de la CEE/FAO, les chiffres peuvent être légèrement différents mais les tendances demeurent identiques. Grâce à ces fidèles collaborateurs, la *Revue* offre un aperçu général de l'évolution des marchés et des politiques concernant les pâtes, papiers et cartons dans l'ensemble de la région de la CEE.

<sup>54</sup> M. Eduard Akim, Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Petersbourg et Institut russe de recherche de l'industrie des pâtes et papiers, 4, rue Ivana Chernykh, St. Petersburg, RF-198095 Russie. Téléphone: +7812 53 213, télécopie: +7812 786 5266, courriel: [akim-ed@mail.ru](mailto:akim-ed@mail.ru) et [jnna@home.ru](mailto:jnna@home.ru).

<sup>55</sup> M. Peter J. Ince, chercheur forestier, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, One Gifford Pinchot Drive, Madison, Wisconsin 53726-2398 (États-Unis). Téléphone: +1 608 231 9364, télécopie: +1 608 231 9592, courriel: [pince@fs.fed.us](mailto:pince@fs.fed.us).

<sup>56</sup> M. Bernard Lombard, Confédération des industries papetières européennes, 250 avenue Louise, B-1050 Bruxelles (Belgique). Téléphone: +32 2 627 49 11, télécopie: +32 2 646 81 37, courriel: [b.lombard@cepi.org](mailto:b.lombard@cepi.org).

<sup>57</sup> M. Tomás Parik, Directeur, Wood and Paper, A.S., Hlina 18, CZ-66491 Ivancice (République tchèque). Téléphone: +420 546 41 82 11, télécopie: +420 546 41 82 14, courriel: [t.parik@wood-paper.cz](mailto:t.parik@wood-paper.cz).

## 8.1 Introduction

Les pays de la région de la CEE consomment plus de 55 % de la production mondiale de papiers et cartons et plus de 70 % des pâtes produites dans le monde pour fabriquer ces papiers. Un pourcentage de plus en plus élevé de papiers et cartons est récupéré et recyclé après leur première utilisation. La CEPI, par exemple, a porté son objectif de recyclage à 66 % en 2010. Des quantités croissantes de papier de récupération sont exportées en Chine et dans d'autres pays d'Asie – 5 millions de tonnes en provenance d'Europe et plus de 9 millions de tonnes d'Amérique du Nord ont été expédiées en Chine en 2006.

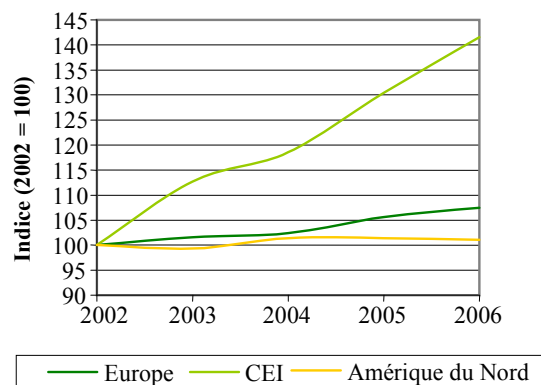
En 2005, la production et la consommation de papiers et cartons ont augmenté dans toute la région de la CEE, mais cette tendance a changé en 2006 avec le ralentissement qui est apparu en Amérique du Nord, ralentissement qui s'est poursuivi jusqu'en 2007 (graphique 8.1.1). En Europe, la production et la consommation se sont accrues de 2 à 3 % en 2006, et en Russie la consommation a augmenté de 11,1 % par habitant, mais les quantités étaient moindres. Cependant, pour la première fois depuis 2002, la production et la consommation ont reculé en Amérique du Nord, et le commerce, tant à l'importation qu'à l'exportation, a poursuivi le recul qu'il avait entamé après les niveaux sans précédent qu'il avait atteints récemment en 2004. Le brusque recul de la construction de logements aux États-Unis en 2006 et 2007 a de multiples répercussions sur les marchés des produits forestiers et l'ensemble de l'économie au Canada et aux États-Unis, ce qui pèse à son tour sur l'industrie des pâtes et papiers.

La production européenne de pâtes et papiers a atteint des niveaux records en 2006, sous l'impulsion de pays tels que la Finlande dont la production a atteint elle aussi des niveaux sans précédent. Dans la Fédération de Russie, la production et la consommation de pâtes et papiers ont continué à se redresser par rapport au niveau auquel elles étaient tombées en 1996-1997, mais elles n'ont pas encore retrouvé leur niveau des dernières années 80, avant la période de transition économique et politique. Les exportations à l'intérieur et à partir de la région de la CEE se sont accrues dans l'ensemble en 2006; là encore, le léger tassement observé en Amérique du Nord a été compensé par des avancées dans la CEI et en Europe. En 2006, les exportations de la CEI ont reculé pour la première fois en dix ans; ce léger

recul des exportations, conjugué à l'augmentation de la production, a profité à la consommation intérieure qui a augmenté.

GRAPHIQUE 8.1.1

### Consommation de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2002-2006



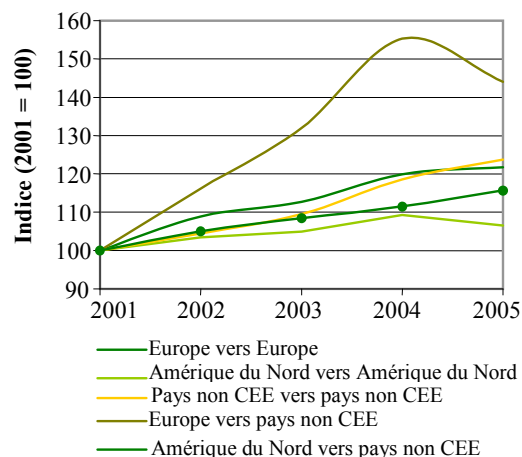
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

Le commerce des papiers et cartons a poursuivi sa légère progression d'une année sur l'autre, à l'exception du commerce d'exportation de l'Europe vers les pays hors de la région de la CEE (graphique 8.1.2). Auparavant, l'Europe avait exporté plus d'articles en papier en 2004 qu'en 2005, à destination de pays tels que la Chine, la RAS de Hong-Kong, le Japon, le Mexique, l'Australie, la Malaisie et l'Inde. En 2005, les exportations hors de la région de la CEE ont légèrement diminué alors que c'étaient elles qui avaient le plus progressé auparavant, à destination principalement de la Chine et de l'Inde.

Le commerce des pâtes de bois n'a pas suivi la même évolution que celui des papiers et il a particulièrement augmenté depuis l'Amérique du Nord vers la Chine, le Japon, la République de Corée et le Mexique (par ordre décroissant); toutefois, cette augmentation s'est arrêtée en 2005 (graphique 8.1.3).

GRAPHIQUE 8.1.2

### Principaux courants commerciaux de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2001-2005

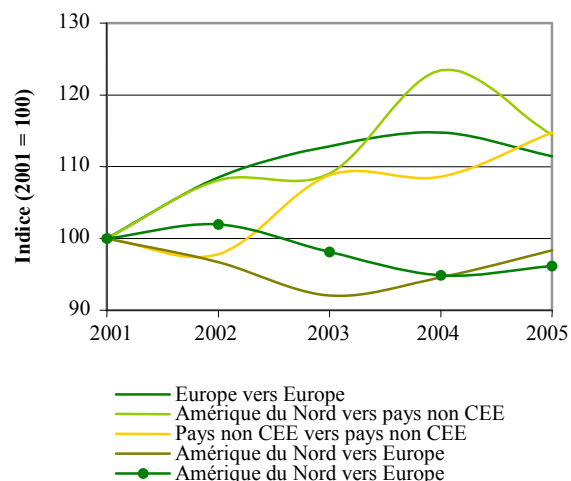


Note: Pour le tableau concernant les courants commerciaux correspondants, se reporter à l'annexe électronique.

Source: ONU, COMTRADE/EFI, 2007.

GRAPHIQUE 8.1.3

### Principaux courants commerciaux de pâtes de bois dans la région de la CEE, 2001-2005



Note: Pour le tableau concernant les courants commerciaux correspondants, se reporter à l'annexe électronique.

Source: ONU, COMTRADE/EFI, 2007.

## 8.2 Europe

### 8.2.1 Évolution des marchés

En 2006, la production de l'industrie papetière européenne s'est accrue de 3,0 % par rapport à l'année précédente, et avait progressé de 3,4 % dans l'Europe des Vingt-cinq<sup>58</sup> et de 3,3 % dans les pays membres de la CEPI<sup>59</sup>. La consommation a elle aussi augmenté en Europe, de 1,8 % (tableau 8.2.1), et même un peu plus, de 2,6 %, dans les pays membres de la CEPI. Les expéditions de papiers vers des pays non européens ont progressé de 6,8 %, alors que les importations en provenance de régions autres que l'Europe diminuaient de 10,1 %.



Source: Industrie forestière finlandaise, 2007.

<sup>58</sup> Voir la carte en annexe. À la différence de la CEPI, l'Europe des Vingt-cinq comprend Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie, mais pas la Norvège et la Suisse. En 2006, année des statistiques les plus récentes, l'Union européenne comprenait 25 pays, mais pas la Bulgarie et la Roumanie qui sont devenues membres en mai 2007.

<sup>59</sup> Sont membres de la CEPI les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

TABLEAU 8.2.1

### Bilan des pâtes, papiers et cartons en Europe, 2005-2006

(en milliers de t.m.)

	2005	2006	Variation en %
<b>Papiers et cartons</b>			
Production	104 516	107 634	3,0
Importations	56 119	58 490	4,2
Exportations	66 043	69 852	5,8
Solde	9 924	11 361	14,5
Consommation apparente	94 592	96 272	1,8
<b>Dont: Europe des Vingt-cinq</b>			
Production	97 096	100 400	3,4
Importations	50 547	52 920	4,7
Exportations	62 058	66 027	6,4
Solde	11 512	13 108	13,9
Consommation apparente	85 585	87 292	2,0
<b>Pâtes de bois</b>			
Production	41 919	43 788	4,5
Importations	19 940	19 194	-3,7
Exportations	11 518	12 398	7,6
Solde	-8 421	-6 796	...
Consommation apparente	50 340	50 584	0,5
<b>Dont: Europe des Vingt-cinq</b>			
Production	38 534	40 597	5,4
Importations	18 645	17 895	-4,0
Exportations	10 617	11 548	8,8
Solde	-8 028	-6 347	...
Consommation apparente	46 562	46 945	0,8

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

La production finale de papiers et cartons pour 2006 s'est établie à 107,6 millions de tonnes pour l'ensemble de l'Europe (102,2 millions de tonnes pour les pays membres de la CEPI, soit une augmentation de 3,3 millions de tonnes). La production annuelle des pays membres de la CEPI a ainsi atteint un autre niveau record, et dépassé pour la première fois les 100 millions de tonnes. Comme la capacité de production de papiers de ces pays est de 110 millions de tonnes, le taux d'exploitation était donc, selon les calculs, de 93,0 % pour 2006, soit 3,2 points de plus qu'en 2005, année pendant laquelle la production avait subi le contrecoup du conflit du travail dans les fabriques de pâtes et papiers en Finlande.

La production, toutes catégories confondues, était de façon générale orientée à la hausse en 2006 par rapport à l'année précédente. La production globale de papiers à usage graphique s'est accrue d'environ 2,8 %: celle de papiers couchés a augmenté de 1,4 % et celle de papiers non couchés de 4,8 %, par rapport à 2005. Dans le secteur des papiers d'emballage, la production a progressé de 3,5 à 4,0 %, grâce pour l'essentiel aux matériaux de caisserie dont la production a augmenté de 4,3 %. Celle de cartons s'est accrue de 4,7 % et celle de papiers d'emballage de 5,7 %. Les fabricants de papiers hygiéniques ont accru leur production de 1,5 %. En outre, la production de papiers destinés à des usages industriels ou spéciaux était en hausse de 5,0 %.

La consommation globale de papiers et de cartons a progressé en Europe en 2006, suivant en cela celle du PIB en valeur réelle (2,8 %). Les pays membres de la CEPI ont accru leur consommation de papiers à usage graphique de 2,6 % tandis que les importations de ces papiers en provenance de pays non membres de la CEPI diminuaient de 16,1 % et que les exportations à destination de ces derniers pays augmentaient de 6,2 %. Les exportations de papiers journaux ont légèrement fléchi pour la deuxième année de suite et les importations en provenance de pays hors de la zone de la CEPI ont reculé de 4,5 %.

Parallèlement à l'augmentation de la production de papiers, celle des pâtes a elle aussi augmenté, de 4,5 % dans l'ensemble de l'Europe et de 5,9 % dans les pays membres de la CEPI. En 2006, la production de pâtes marchandes, c'est-à-dire de pâtes destinées à la vente sur le marché libre, par opposition à celles utilisées par les entreprises pour produire du papier, s'est accrue de 5,9 % par rapport à 2005. La capacité de production des pâtes s'est quelque peu amenuisée, et le taux d'exploitation s'est ainsi établi à 93,0 %, soit 4,6 points de plus qu'en 2005, année pendant laquelle cette capacité avait également subi le contrecoup du conflit du travail dans les fabriques de pâtes et papiers en Finlande.

La consommation globale de pâtes s'est accrue de 2,1 % dans les pays membres de la CEPI mais est demeurée stationnaire dans l'ensemble de l'Europe. Dans les pays membres de la CEPI, la consommation de pâtes mécaniques et semi-chimiques a progressé de 2,4 %, et celle de pâtes chimiques de 1,6 %.

En 2006, les exportations à destination de pays non membres de la CEPI, qui représentaient 17,3 % de la totalité des livraisons de papiers des pays membres de la CEPI, se sont redressées après la baisse intervenue en 2005. Les exportations hors de la zone de la CEPI se sont accrues de 6,8 % et 26,5 % de ces exportations étaient destinées aux marchés asiatiques. Les importations des pays membres de la CEPI ont alimenté 5,2 % de la consommation totale de papiers en Europe en 2006. Les importations en provenance de pays non membres de la CEPI ont reculé dans leur ensemble de 10,1 %. Celles provenant d'Amérique du Nord, qui y ont contribué à hauteur de 34,3 %, ont diminué de 17,8 %. La balance commerciale des pays membres de la CEPI s'est soldée globalement par un excédent (exportations supérieures aux importations), s'agissant des papiers, de 13,3 millions de tonnes.

En 2006, la consommation de papiers de récupération a continué de croître. Leur utilisation, en progression de 3,9 %, s'est établie à 48,9 millions de tonnes. La collecte apparente, qui a augmenté de 3,8 %, s'est élevée à 55,6 millions de tonnes. Les exportations hors d'Europe de papiers de récupération ont atteint 8,2 millions de tonnes, dont 93,4 % étaient destinées aux marchés asiatiques. Les pâtes de bois et papiers de récupération fournissent ensemble 42 % des fibres utilisées pour la fabrication des papiers dans les pays membres de la CEPI. Celle-ci a fixé un nouvel objectif et porté le taux de recyclage à atteindre d'ici à 2010 à 66 % des quantités de papiers mises sur le marché, y compris celles commercialisées.

## 8.2.2 Questions de politique générale

L'énergie et le changement climatique ont finalement figuré parmi les thèmes les plus sensibles de l'actualité politique européenne en 2006. Les prix des combustibles sont montés en flèche, la sécurité énergétique de la région a suscité des inquiétudes et le débat sur le changement climatique s'est amplifié. De ce fait, les sources d'énergie renouvelables ont fait l'objet d'un large débat au centre duquel s'est retrouvée l'industrie des pâtes et papiers en sa qualité de principal producteur et utilisateur de ces sources d'énergie en Europe. En raison de la concurrence croissante que se livrent en Europe le secteur des pâtes et papiers, le secteur des panneaux et le secteur énergétique pour s'approvisionner en fibres de bois, la CEPI s'inquiète des effets de distorsion sur le marché résultant des subventions et de la nécessité de mobiliser plus de bois.

Les pays d'Europe centrale et orientale participent pleinement aux efforts déployés par l'UE pour s'attaquer à ces questions fondamentales. Par exemple, ils se sont joints à l'engagement clairement exprimé par l'UE d'accroître la production d'énergie produite par des sources renouvelables. Leurs forêts et leur industrie forestière fournissent des produits du bois et des articles en papier ainsi que des biocarburants pour la consommation domestique. Ces pays dont l'économie se développe rapidement doivent trouver leur propre voie pour en favoriser une évolution durable et en atténuer l'impact sur l'environnement.

L'UE a réalisé certaines avancées en matière de libéralisation de son marché de l'énergie. Une plus grande transparence et la mise en place de mécanismes de tarification efficaces dans ce secteur devraient être, sur le long terme, favorables aux secteurs qui consomment beaucoup d'énergie, tels que l'industrie des pâtes et papiers. La question de l'énergie est de toute évidence un domaine dans lequel il est absolument indispensable de poursuivre les efforts et les investissements dans la R-D si l'industrie doit être en mesure de mettre son potentiel à profit pour la recherche de solutions bioénergétiques face aux changements climatiques. Des initiatives telles que la plate-forme technologique «Forêt Bois Papier» vont jouer un rôle important en aidant l'industrie papetière européenne à mettre au point des solutions de plus en plus intéressantes à l'avenir. De nouveaux concepts aideraient à exploiter toutes les possibilités offertes par la bioénergie, en particulier pour la mobilisation du bois, et contribueraient à mettre en place une solution bioénergétique durable et efficace visant à atténuer les effets des émissions de CO<sub>2</sub> sur le changement climatique. Une étude publiée par la CEPI en 2007 sous le titre *The European Paper Industry. A Bio-Solution to Climate Change* a démontré que la conversion des ressources forestières en produits du bois et articles en papier créait quatre fois plus de valeur ajoutée que la simple combustion des fibres de bois pour la production d'énergie, et qu'elle créait de surcroît plus d'emplois.

Ces résultats confortent la théorie selon laquelle l'utilisation des matières premières renouvelables en trois étapes, à savoir les utiliser d'abord pour fabriquer des produits du bois et des articles en papier, qui seront ensuite recyclés pour en faire de nouveaux produits et, seulement après, brûler ces produits pour produire de l'énergie, permet

d'obtenir le maximum de valeur économique ajoutée et des effets positifs pour l'environnement, tels que le captage et le stockage du CO<sub>2</sub>, et de favoriser le maintien de l'emploi dans les industries manufacturières de l'UE.

Il est absolument nécessaire que toutes les sous-régions coopèrent étroitement et que toutes les mesures destinées à faciliter l'élaboration de politiques au niveau local ou mondial soient bien coordonnées pour promouvoir l'utilisation jugée la plus lucrative. En 2006, cette coordination a démarré au niveau de l'UE, le principal objectif étant de soutenir efficacement la production de bioénergie en évitant de provoquer de profondes perturbations sur les marchés. Les associations de parties prenantes jouent dans ce contexte un rôle de premier plan.

L'une des questions qui revêt le plus d'importance est la mobilisation des ressources en bois compte tenu de l'expansion de l'industrie du bois et de la contribution du bois à la production de bioénergie dans la perspective des changements climatiques. S'agissant des forêts européennes, ces changements se sont notamment traduits par une aggravation des dégâts causés par des vents violents, la sécheresse et les attaques des insectes, ou encore par leur association sous une forme ou sous une autre. En Europe centrale, les peuplements d'essences résineuses exotiques en quantités croissantes ont souffert des tempêtes. Il faut donc tenter de trouver le moyen de produire du bois de façon durable en tenant compte du risque de vents dévastateurs, du type Lothar en 2005 et Kyrill et Per en 2007.

Les *Revue*s précédentes ont fait état de problèmes de transport rencontrés lorsqu'il s'est agi de sauver le bois endommagé par les tempêtes. Dans de nombreux pays, les capacités de transport sont en train de devenir un frein à l'utilisation du bois, et cela pour un certain nombre de raisons: situation locale, infrastructures, politiques menées par les pouvoirs publics et capacités disponibles, etc. La R-D doit se focaliser sur cette question, comme sur beaucoup d'autres.

La nouvelle directive de l'UE concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), a été l'un des événements les plus importants de l'année. La directive concerne les producteurs et importateurs de substances chimiques et ses prescriptions ont

également une incidence sur les utilisateurs en aval. L'industrie des pâtes et papiers va en subir le contrecoup à plusieurs titres: en tant qu'utilisatrice, importatrice et productrice. REACH a comme principal objectif de garantir que l'utilisation des substances anthropiques provenant de l'industrie chimique ne présente aucun danger. Il était indispensable de faire en sorte que les pâtes et papiers de récupération soient tous deux traités de façon à ne pas nuire à la compétitivité de l'industrie papetière pour ses achats de matières premières. D'après la CEPI, REACH pourrait: a) relever les prix des substances chimiques de 2 à 5 %; b) entraîner des changements dans la fabrication si certaines substances chimiques sont retirées du marché; c) obliger à communiquer davantage de renseignements.



Source: Industrie forestière finlandaise, 2007.

La troisième Table ronde des dirigeants du Conseil international des associations forestières et papetières (ICFPA)<sup>60</sup> a eu lieu à Shanghai (Chine) en juin 2007. Les chefs d'entreprises et présidents d'associations se sont penchés sur les questions de développement durable, de changement climatique et d'énergie. Le secteur du bois et du papier a réaffirmé le rôle essentiel et constructif qu'il joue dans la lutte contre les changements climatiques, et il a confirmé son intention de réduire davantage ses

émissions de gaz à effet de serre et d'atténuer ainsi les changements climatiques; à cet effet, il va:

- S'engager à assurer un aménagement durable des forêts;
- Recycler les papiers et le bois;
- S'employer à rechercher des solutions novatrices en matière d'énergie afin d'améliorer son efficacité, de réduire sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles et de développer l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

À l'occasion du sommet du G-8 qui a eu lieu à Berlin en juin 2007, l'ICFPA a publié son premier bilan intitulé *Sustainability Progress Update*<sup>61</sup>. Il y était rappelé que l'industrie a:

- Constamment amélioré son rendement aux fins du développement durable;
- Investi dans des systèmes de certification qui assurent la conformité par rapport à des normes d'aménagement forestier;
- Participé à des initiatives visant à éviter l'exploitation illégale des forêts;
- Adopté des objectifs de récupération du papier.

### 8.3 CEI (Russie principalement)

En 2006 et pendant la première partie de 2007, la Russie a encore connu une forte croissance économique, qui s'est traduite par un accroissement ininterrompu de la production russe de pâtes et papiers (graphique 8.3.1). En 2006, la production de papiers et cartons y a progressé de 2,8 %, contre 1,7 % en 2005 mais 6,8 % en 2004.

Les événements importants en relation avec la politique forestière russe qui sont intervenus en 2004-2007 ont été les suivants:

- Ratification par la Russie du Protocole de Kyoto (dont l'entrée en vigueur au printemps 2005 s'est accompagnée de nouvelles initiatives en vue de contrôler les émissions de carbone);
- Création d'une nouvelle alliance entre International Paper et Ilim Pulp Enterprise;

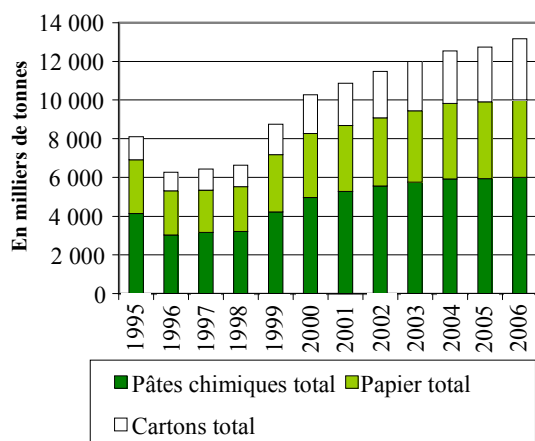
<sup>60</sup> [www.icfpa.org](http://www.icfpa.org).

<sup>61</sup> [www.icfpa.org/media\\_center/publications/index.php](http://www.icfpa.org/media_center/publications/index.php).

- Adoption d'un nouveau code forestier;
- Utilisation de satellites pour repérer et empêcher les récoltes illégales de bois;
- Augmentation des taxes à l'exportation de bois ronds en 2007 et pour les années suivantes;
- Investissements dans Giprobum-Engineering (la plus grande entreprise russe d'études techniques et d'ingénierie) réalisés par la société finlandaise Pöyry Forest Industries Consulting.

GRAPHIQUE 8.3.1

### Production de pâtes, papiers et cartons dans la Fédération de Russie, 1995-2006



Sources: Goscomstat de la Fédération de Russie, PPB-express, et interprétation des données par l'auteur, 2007.

Dans la CEI, la demande et la production de pâtes et d'articles en papier ont augmenté entre 2005 et 2006, et de nouveau pendant le premier semestre de 2007 (tableau 8.3.1). En Russie, grâce à la relative stabilité économique et politique qui règne dans le pays depuis la forte réévaluation de la monnaie en 1998 ainsi qu'à la politique macroéconomique plus expansionniste suivie par le Président Vladimir Poutine depuis 1999, la production de pâtes, papiers et cartons n'a cessé de croître et a plus que doublé depuis 1996. Malgré tout, elle n'a pas encore regagné les niveaux records atteints pendant les années 1988-1989 qui ont précédé la période de transition (c'est-à-dire à la fin de l'ère soviétique).

TABLEAU 8.3.1

### Bilan des papiers et cartons et des pâtes de bois dans la CEI, 2005-2006 (en milliers de t.m.)

	2005	2006	Variation en %
<b>Papiers et cartons</b>			
Production	8 281	8 630	4,2
Importations	2 157	2 429	12,6
Exportations	2 994	2 984	-0,3
Solde	837	555	-33,7
Consommation apparente	7 444	8 075	8,5
<b>Pâtes de bois</b>			
Production	7 114	7 117	0,0
Importations	158	158	-0,1
Exportations	1 947	1 909	-2,0
Solde	1 789	1 751	-2,1
Consommation apparente	5 325	5 366	0,8

Note: Les statistiques à jour des pâtes et papiers n'ont été reçues que de deux des 12 pays de la CEI, c'est-à-dire la Russie et l'Ukraine.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

En 2005-2006, le secteur russe des pâtes et papiers a continué d'accroître la production de pâtes, papiers et cartons, en particulier de cartons d'emballage. En 2006, sa production de pâtes (à la fois pâtes à papier et cartons, et pâtes marchandes) a augmenté au total de 0,1 %, celle de pâtes marchandes de 0,4 % et celle de papiers et cartons de 2,7 %, chiffre qui comprend un accroissement de 4,2 % de la production de cartons.

Un fait nouveau important est l'accroissement de la consommation de papiers et cartons en Russie. En 2006, la consommation par habitant a fait un bond de 11,1 %, passant de 41,3 kg en 2005 à 46,0 kg en 2006. Bien que la production nationale ait augmenté de 4,6 % en 2006, cet accroissement de la demande intérieure a entraîné une baisse des exportations de pâtes et papiers.

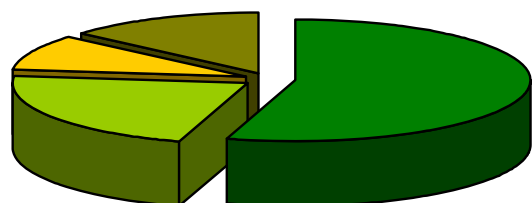
Les exportations de pâtes et d'articles en papier occupent une place prédominante dans les exportations totales russes de produits forestiers, et la structure générale de ces exportations se caractérise encore par une prédominance des matières premières. En 2005, en équivalents bois



ronds, les exportations de bois ronds et de sciages représentaient 82 % des exportations russes, en progression par rapport aux 77 % enregistrés en 2000 (graphique 8.3.2). Celles des pâtes et papiers ne constituaient que 19 % des exportations en 2006, en recul par rapport aux 23 % enregistrés en 2000 (graphique 8.3.3).

GRAPHIQUE 8.3.2

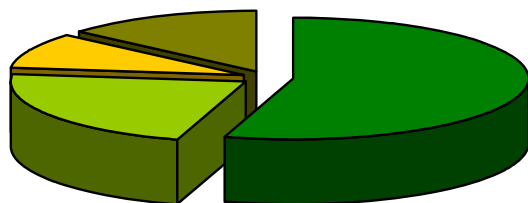
### Exportations des produits forestiers russes, par catégorie, 2000



Sources: Goscomstat de la Fédération de Russie, PPB-express, et interprétation des données par l'auteur, 2007.

GRAPHIQUE 8.3.3

### Exportations des produits forestiers russes, par catégorie, 2006

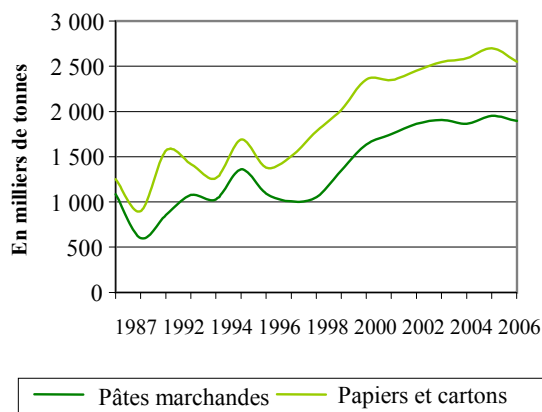


Sources: Goscomstat de la Fédération de Russie, PPB-express, base de données TIMBER de la CEE/FAO et interprétation des données par l'auteur, 2007.

Les exportations de pâtes et d'articles en papier sont en progression depuis 1990 et ont atteint un sommet en 2005 (graphique 8.3.4). En 2006, l'accroissement de la production a été absorbé par la consommation intérieure. En pourcentage de la production, toutefois, les exportations russes sont restées pratiquement inchangées depuis 1996 et représentent environ 80 % de la production de pâtes marchandes et environ 40 % de celle de papiers et cartons (graphique 8.3.5). Les principaux marchés d'exportation des productions russes sont la Chine (pâtes marchandes, doublures kraft), l'Irlande (pâtes marchandes, doublures kraft), l'Inde (papier journal) et la Turquie (papier journal).

GRAPHIQUE 8.3.4

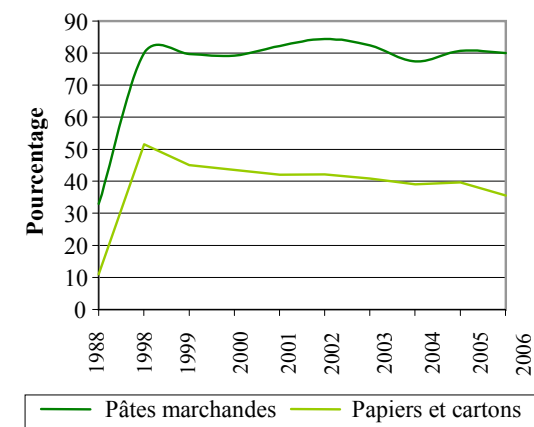
### Exportations de pâtes marchandes et de papiers et cartons de l'URSS (1987-1990) et de la Russie (1992-2006)



Sources: Goscomstat de la Fédération de Russie, PPB-express, et interprétation des données par l'auteur, 2007.

GRAPHIQUE 8.3.5

**Parts des papiers et cartons et des pâtes de bois dans les exportations de la Russie et de l'URSS, 1988-2006**



Sources: Goscomstat de la Fédération de Russie, PPB-express, et interprétation des données par l'auteur, 2007.

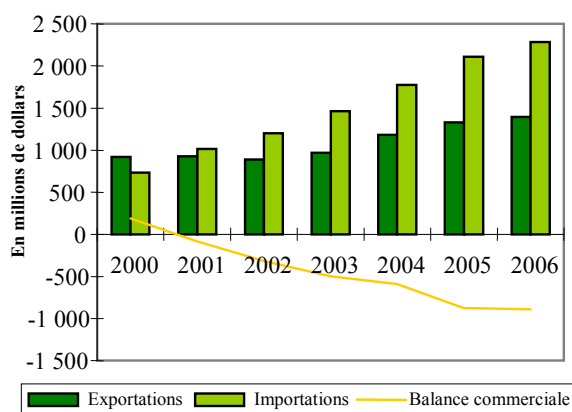
En février 2007, le Gouvernement russe a promulgué sous forme de loi la résolution 75 qui modifiait le montant de la taxe à l'exportation des bois ronds pour 2007-2011. Le droit d'exportation appliqué aux sciages devrait passer de 4 euros (5,40 dollars) le m<sup>3</sup> en 2006 au montant prohibitif de 50 euros (68 dollars) le m<sup>3</sup> en 2009. En 2011, ce montant, c'est-à-dire 50 euros le m<sup>3</sup>, devrait également s'appliquer aux bois de bouleau de trituration. De grandes quantités de ce bois sont actuellement exportées en Finlande et ces droits à l'exportation, s'ils sont appliqués à l'avenir, vont incontestablement désorganiser le commerce.

Bien qu'en volume la Russie exporte plus de papiers et de cartons qu'elle n'en importe, le solde commercial a continué de se détériorer en valeur car elle a augmenté ses importations de papiers plus coûteux. Depuis 2001, le solde annuel de la balance commerciale des papiers et cartons est négatif et, en 2005, le déficit a dépassé les 870 millions de dollars (graphique 8.3.6). La raison pour laquelle la valeur des importations de papiers et cartons est supérieure à celle des exportations tient principalement au fait que la Russie importe des produits coûteux, par exemple des matériaux de caisserie et d'emballage haut de gamme, ainsi que des papiers couchés et des papiers mousseline, tandis qu'elle exporte des produits meilleur marché, tels que du papier journal et des doublures kraft.

Actuellement, la principale entreprise russe produit 75 % des pâtes marchandes, 80 % des papiers et 50 % des cartons. Une nouvelle alliance, annoncée en octobre 2006, entre International Paper and Ilim Pulp Enterprise détient 40 % de la capacité nationale de production de l'ensemble des pâtes, papiers et cartons.

GRAPHIQUE 8.3.6

**Balance commerciale des papiers et cartons en Russie, 2000-2006**



Sources: Commission des douanes, Pulp. Paper. Board Magazine, PPB-express, PPB Exports, PPB Imports, traitement des données par l'auteur, 2007.

La reconstruction et la restructuration de l'industrie russe des pâtes et papiers se poursuivent, et certaines avancées ont été réalisées dans la fabrication de produits plus onéreux grâce à l'amélioration de la transformation de la matière première bois. Par exemple, International Paper Company a récemment annoncé qu'elle projetait d'augmenter la capacité d'une machine fabriquant des feuilles de papier non couché sans bois et d'accroître de 50 000 tonnes par an la capacité de production de la papeterie de Svetogorsk (à environ 140 km de Saint-Pétersbourg). Cette papeterie serait également en train d'installer une machine à enduire sur une machine d'emballage pour conditionnement liquide afin d'ajouter 15 000 tonnes de capacité par an. Plus de 200 millions de dollars ont été investis ces dernières années dans la reconstruction de la papeterie. Celle-ci alimente en papier de bureau plus de 60 % de la demande sur le marché russe. En outre, d'après International Paper, il est prévu de mettre en place, en 2007, une nouvelle ligne de pâtes CTMP produites à partir de bois de tremble

d'une capacité de 200 000 tonnes par an, qui alimentera en pâtes les papeteries d'Europe, voire hors d'Europe.

Le développement futur du secteur russe des pâtes et papiers est lié à l'augmentation de la production d'articles technologiquement plus évolués (tels que les papiers d'impression et d'écriture couchés de préférence au papier journal) et à une utilisation mieux coordonnée des ressources forestières.

Les importants projets environnementaux qui ont été mis sur pied sont autant d'exemples des mesures prises pour donner effet à la nouvelle législation russe sur l'environnement adoptée fin 2002 (laquelle a été élaborée sur la base d'une comparaison entre les indices environnementaux de différentes usines et ceux correspondant aux meilleures techniques disponibles (MTD)). Par ailleurs, faisant suite à la ratification du Protocole de Kyoto, un certain nombre d'usines (par exemple la papeterie d'Arkhangelsky) ont commencé à établir un inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs papeteries, dont celle d'Arkhangelsky, dressent ainsi un inventaire de leurs émissions de carbone et de gaz à effet de serre dans le but d'instaurer à terme des plafonds d'émission et, éventuellement, des échanges de droits d'émission.

## 8.4 Amérique du Nord

En Amérique du Nord, la production de papiers et cartons a fléchi de 0,7 % en 2006 pour s'établir à 102,5 millions de t.m., alors que la consommation apparente diminuait de 0,3 %, à 98,3 millions de t.m. (tableau 8.4.1). La production et les exportations ont régressé au Canada, mais ont légèrement augmenté aux États-Unis. Le ralentissement de la croissance dans l'ensemble de l'économie en 2007, lié en partie à celui du marché immobilier aux États-Unis, entraîne, semble-t-il, un recul de la consommation et de la production de papiers et cartons (d'après les données communiquées par les États-Unis pour le premier trimestre de 2007).

TABLEAU 8.4.1

### Bilan des papiers et cartons et des pâtes de bois en Amérique du Nord, 2005-2006 (en milliers de t.m.)

	2005	2006	Variation en %
<b>Papiers et cartons</b>			
Production	103 195	102 493	-0,7
Importations	20 501	19 710	-3,9
Exportations	25 094	23 904	-4,7
Solde	4 593	4 195	-8,7
Consommation apparente	98 603	98 298	-0,3
<b>Pâtes de bois</b>			
Production	80 259	79 226	-1,3
Importations	6 454	6 608	2,4
Exportations	16 428	16 842	2,5
Solde	9 975	10 234	2,6
Consommation apparente	70 284	68 993	-1,8

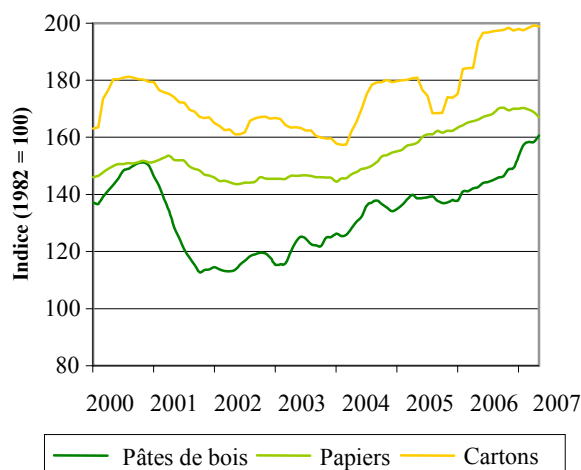
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2007.

En Amérique du Nord, malgré la médiocrité de la croissance de la demande globale, les prix de nombreux produits de base importants en pâte, papier et carton approchaient, au début de 2007, les niveaux les plus élevés des dix dernières années (graphique 8.4.1). La situation du marché, caractérisé par des prix relativement élevés, résultait de la faiblesse du dollar des États-Unis (qui, de façon générale, perd de sa valeur depuis 2002) et de la croissance négative de la capacité de la filière. De plus, les producteurs ont généralement dû faire face aux prix élevés des substances chimiques et de l'énergie en 2006.

Les producteurs canadiens ont dû s'accommoder d'un dollar canadien fort en 2006, ce qui a affaibli leur compétitivité sur les marchés nord-américains et mondiaux et a entraîné une baisse de la rentabilité et de la production de l'industrie canadienne. Le dollar canadien est demeuré à un niveau qui n'avait jamais été aussi élevé par rapport au dollar américain jusque dans les premiers mois de 2007.

## GRAPHIQUE 8.4.1

## Indices mensuels des prix des pâtes de bois, des papiers et des cartons aux États-Unis, 2000-2007



Sources: US Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, indices des prix à la production, 2007.

La production commerciale de biocarburants en Amérique du Nord comprend principalement de l'éthanol combustible à base de maïs et, dans une moindre mesure, du biodiesel obtenu principalement à partir du soja, mais on s'intéresse de plus en plus à la biomasse cellulosique. Le Ministère de l'énergie des États-Unis s'est récemment engagé à financer en partie, au cours des quatre prochaines années, la construction de six bioraffineries qui, lorsqu'elles seront pleinement opérationnelles, devraient produire plus de 490 millions de litres d'éthanol cellulosique par an (DOE, 2007). Si l'on s'en tient aux rendements escomptés, cette quantité d'éthanol correspondrait à un apport de biomasse de 1,5 à 2 millions de t.m. sèches par an (soit l'équivalent d'un peu plus de 1 % de la consommation actuelle de bois de trituration en Amérique du Nord). Toutefois, trois seulement de ces raffineries devraient en principe

utiliser le bois comme facteur de production, et la plupart sont censées utiliser d'autres matériaux cellulosiques tels que les résidus agricoles. Les incidences qui pourraient en découler pour les marchés sont évidentes, y compris la possibilité d'une concurrence dont le bois ferait l'objet entre le secteur de la bioénergie et celui des produits traditionnels. Reste cependant à savoir jusqu'à quel point la technologie de l'éthanol cellulosique donnera de bons résultats et si elle aura des répercussions notables sur l'offre et la demande de bois de trituration en Amérique du Nord.

## 8.5 Références

American Forest & Paper Association. 2007. *Paper, Paperboard & Wood Pulp* (résumé statistique mensuel). Vol. 85, n° 05 (et livraisons précédentes).

Confédération des industries papetières européennes (CEPI). Disponible sur: [www.cepi.org](http://www.cepi.org).

Conseil des produits des pâtes et papiers (CPPP), 2006. Canadian Pulp and Paper Industry Key Statistics. Disponible sur: [www.pppc.org/en/1\\_0/index.html](http://www.pppc.org/en/1_0/index.html).

ONU, COMTRADE/EFI, 2007. Base de données Comtrade de l'ONU, validée par l'Institut européen des forêts (EFI). Comtrade disponible sur: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponible sur: [www.efi.fi](http://www.efi.fi).

Paperonline, 2007. CEPI. Disponible sur: [www.paperonline.org](http://www.paperonline.org).

PPB-express. 2007. Moscou.

RAO Bumprom. 2007. Disponible sur: [www.bumprom.ru](http://www.bumprom.ru).

US Department of Energy. 2007. DOE Selects Six Cellulosic Ethanol Plants for Up to \$385 Million in Federal Funding. Communiqué de presse du 28 février. Disponible sur: [www.energy.gov/news/4827.htm](http://www.energy.gov/news/4827.htm).

## Chapitre 9

# ***Les politiques énergétiques modifient la configuration du secteur forestier: Développement de la dendroénergie dans la région de la CEE, 2006-2007<sup>62</sup>***

---

### Faits saillants

- La prise de conscience des changements climatiques a suscité dans les milieux politiques et au sein de la population un nouvel intérêt pour la dendroénergie, et la politique des pouvoirs publics ainsi que l'orientation des marchés modifient la configuration du secteur forestier tout entier dans la région de la CEE.
- En 2007, l'UE a lancé une politique énergétique ambitieuse, visant à faire passer la part des sources d'énergie renouvelables à 20 % à l'horizon 2020 – le bois, qui est actuellement l'élément le plus important de la bioénergie, étant appelé à jouer un rôle majeur.
- La viabilité de la bioénergie est de plus en plus passée au crible, en particulier à la suite des controverses qui entourent la production non viable d'huile de palme à des fins énergétiques.
- Les marchés des granulés de bois sont, en Europe occidentale, en pleine expansion, laquelle se trouve favorisée par l'escalade des prix des combustibles fossiles et les politiques des pouvoirs publics, ce qui donne lieu à des pénuries et à une hausse des prix.
- Du fait de la forte croissance de la demande de granulés de bois en Europe occidentale, la Russie pourrait devenir un gros fournisseur de dendroénergie.
- La Russie possède d'énormes réserves qu'elle pourrait utiliser pour développer la dendroénergie, mais le coût peu élevé des combustibles fossiles et le faible volume des coupes ont, jusqu'à présent, freiné la mise en valeur de cet énorme potentiel.
- Au Canada, le niveau élevé des prix des combustibles fossiles a favorisé le développement de plus en plus rapide de la dendroénergie, sous la forme à la fois d'une accélération de la production par l'industrie forestière elle-même pour couvrir ses propres besoins et d'une augmentation rapide de la production de granulés de bois, dont 90 % sont destinés aux marchés d'exportation.
- Dans la province canadienne de la Colombie-Britannique, de grandes quantités de bois attaqué par les insectes vont servir de matière première pour la production de granulés.
- Les États-Unis ont fixé un certain nombre d'objectifs pour réduire leur dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles: il s'agit notamment de diminuer de 20 % la consommation d'essence d'ici à 2017 et de faire en sorte que le prix de revient de l'éthanol cellulosique soit compétitif avec celui de l'éthanol de maïs d'ici à 2012.

---

<sup>62</sup> Par MM. Bengt Hillring (Université suédoise d'agronomie (SLU)), Olle Olsson (SLU), Christopher Gaston (FPInnovations-Forintek Division), Warren Mabee (Université de Colombie-Britannique) et Kenneth Skog (USDA Forest Service), ainsi que M<sup>me</sup> Tatiana Stern (SLU).

- Les entreprises forestières des États-Unis appuient les efforts visant à créer des bioraffineries forestières intégrées qui viendraient en complément des usines de pâte existantes et produiraient de la bioénergie et des biocombustibles.
- La production d'énergie électrique à partir du bois a reçu aux États-Unis le soutien de plusieurs des 24 États qui ont adopté une norme concernant la proportion d'électricité à produire à l'aide de sources d'énergie renouvelables (Renewable Portfolio Standards – RPS), et dans lesquels la dendroénergie est considérée comme étant à même de satisfaire aux exigences de cette norme au même titre que d'autres sources d'énergie renouvelables.
- Des inquiétudes ont été exprimées au sujet des émissions de polluants, en particulier de particules et de polluants organiques persistants, provenant d'installations domestiques.

## Introduction du secrétariat

Sous l'impulsion des politiques gouvernementales visant à atténuer les changements climatiques, à améliorer la sécurité énergétique et à instaurer un secteur de l'énergie plus durable, la dendroénergie s'est rapidement développée dans la région de la CEE. L'UE a fixé des objectifs ambitieux et, dès le début de 2007, les États membres ont établi leurs objectifs et politiques correspondants afin d'atteindre ces objectifs. En Amérique du Nord, les autorités fédérales, les États et les provinces encouragent le recours aux sources d'énergie de substitution comme le bois. Par contre, les gouvernements des pays de la Communauté des États indépendants (CEI) n'ont pas adopté de politiques analogues, mais les associations professionnelles progressent dans la mise en place d'un marché de la dendroénergie tant sur le plan national qu'à l'exportation.

L'explosion de la demande de dendroénergie a ouvert aux propriétaires de forêts de nouveaux débouchés commerciaux qui leur permettent souvent d'améliorer leurs peuplements forestiers, ce qui n'était pas rentable précédemment. Les scieries disposent de nouveaux débouchés pour leurs sous-produits d'écorce et de plaquette, et la matière première qu'elles peuvent offrir sous forme de petites billes continue à provenir indifféremment des grumes de sciage, rondins de trituration et grumes de chauffage. En Europe, les producteurs de panneaux et de pâtes se trouvent pris entre l'augmentation de la demande de bois-énergie et les prix correspondants des assortiments de bois ronds, plaquettes, résidus et bois de récupération utilisés comme matière première.

La nécessité de mobiliser plus de bois pour la production d'énergie et l'augmentation des besoins en matière de transformation du bois ont été à l'origine de deux réunions au cours de l'année écoulée. En octobre 2006, la FAO, la CEE/FAO, l'Agence internationale de l'énergie, l'International Council of Forest Products Associations, l'Organisation internationale des bois tropicaux et le World Business Council for Sustainable Development ont organisé à Rome un séminaire international sur l'énergie et l'industrie forestière<sup>63</sup> et, en janvier 2007, la CEE/FAO, la FAO, la Confédération des industries papetières européennes, la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et l'Institut forestier européen ont organisé à Genève un atelier consacré

à la mobilisation des ressources en bois<sup>64</sup>. Les conclusions de ces deux réunions ont été présentées au cours d'une autre manifestation, l'«International Conference on Wood-based Bioenergy»<sup>65</sup> organisée par l'OIBT et la FAO pendant la foire commerciale Ligna qui a eu lieu à Hanovre (Allemagne) en mai 2007. Il a été rendu compte des résultats des réunions de Rome et de Genève dans le chapitre précédent consacré aux politiques. Toutes ces réunions trouveront leur aboutissement dans le Forum de politique générale d'octobre 2007 intitulé «Perspectives et répercussions des politiques et des objectifs en matière de bioénergie sur le secteur forestier et d'autres secteurs», qui doit avoir lieu dans le cadre de la session du Comité du bois de la CEE. Le présent chapitre est une nouveauté dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*, puisqu'il est apparu l'année dernière pour la première fois à l'occasion d'une analyse des marchés de la dendroénergie en Suède. Le secrétariat remercie M. Bengt Hillring<sup>66</sup>, chargé de cours à l'Université suédoise d'agronomie, dont l'expérience dans ce domaine est immense, d'avoir coordonné ce chapitre. M. Hillring a souvent collaboré aux travaux de la CEE/FAO sur les marchés de l'énergie et a, par le passé, dirigé l'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés. Nous remercions M. Olle Olsson<sup>67</sup>, de l'Université suédoise d'agronomie, qui a de nouveau contribué à la rédaction de ce chapitre, et qui est plus particulièrement le principal auteur des sections consacrées à l'Europe et à la Russie. MM. Hillring et Olsson font partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

Le secrétariat exprime sa gratitude au Ministère suédois de l'industrie, de l'emploi et des communications, qui a fourni le soutien financier nécessaire pour la rédaction du présent chapitre, et en particulier à M. Peter Blombäck, chef de la Division internationale de l'agence suédoise des forêts et M<sup>me</sup> Birgitta Naumburg, Ministre de l'industrie, de l'emploi et des communications,

<sup>64</sup> [www.unece.org/trade/timber/mis/energy/welcome.htm](http://www.unece.org/trade/timber/mis/energy/welcome.htm).

<sup>65</sup> [www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=223&id=3292](http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=223&id=3292).

<sup>66</sup> M. Bengt Hillring, chargé de cours, Département de bioénergie, Université suédoise d'agronomie (SLU), P.O. Box 7061, SE-75007 Uppsala (Suède). Téléphone: +46 1867 3548, télécopie: +46 1867 3800, courriel: [Bengt.Hillring@bioenergi.slu.se](mailto:Bengt.Hillring@bioenergi.slu.se), site Web: [www2.bioenergi.slu.se](http://www2.bioenergi.slu.se).

<sup>67</sup> M. Olle Olsson, licencié es sciences, Département de bioénergie, Université suédoise d'agronomie (SLU), P.O. Box 7061, SE-75007 Uppsala (Suède). Téléphone: +46 1867 3809, télécopie: +46 1867 3800, courriel: [Olle.Olsson@bioenergi.slu.se](mailto:Olle.Olsson@bioenergi.slu.se), site Web: [www2.bioenergi.slu.se](http://www2.bioenergi.slu.se).

<sup>63</sup> [www.fao.org/forestry/site/energy/en/](http://www.fao.org/forestry/site/energy/en/).

grâce à laquelle ce soutien vital a été possible. M. Blombäch est Vice-Président de la Commission européenne des forêts de la FAO.

L'une des principales différences entre le présent chapitre et celui de l'année dernière consiste en l'adjonction d'une analyse de l'évolution des politiques et des marchés dans le domaine de la dendroénergie en Amérique du Nord et en Russie. Deux experts canadiens, M. Warren Mabee<sup>68</sup>, associé de recherche en biotechnologie appliquée aux produits forestiers, à l'Université de Colombie-Britannique et M. Christopher Gaston<sup>69</sup>, National Group Leader, Markets & Economics, FPInnovations-Forintek Division, tous deux experts établis à Vancouver, en Colombie-Britannique (Canada), ont réalisé l'analyse concernant le Canada.

Nous remercions M. Kenneth Skog<sup>70</sup>, Directeur de projets, Economics and Statistics Research, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, qui a écrit le rapport sur les États-Unis, ainsi que M<sup>me</sup> Tatjana Stern<sup>71</sup>, professeur associé à l'Université suédoise d'agronomie, qui a fourni des informations pour la partie consacrée à la Russie.

## 9.1 Introduction

En 2006, les changements climatiques sont devenus le thème majeur de l'actualité politique tant nationale qu'internationale. Le réchauffement de la planète et les répercussions des gaz à effet de serre font certes l'objet de débats depuis longtemps, mais l'année écoulée a été marquée par plusieurs événements de la plus haute importance, en particulier la publication des rapports du Groupe

<sup>68</sup> M. Warren Mabee, associé de recherche en biotechnologie appliquée aux produits forestiers, Université de Colombie-Britannique (UBC), 4043-2424 Main Mall, Vancouver, Colombie-Britannique, (Canada) V6T 1Z4. Téléphone: +1 604 822 2434, télécopie: +1 604 822 9104, courriel: [warren.mabee@ubc.ca](mailto:warren.mabee@ubc.ca), site Web: [www.ubc.ca](http://www.ubc.ca).

<sup>69</sup> M. Christopher Gaston, National Group Leader, Markets & Economics, FPInnovations-Forintek Division, 2665 East Mall, V6T 1W5 Vancouver (Canada). Téléphone: +1 604 222 5722, télécopie: +1 604 222 5690, courriel: [gaston@van.forintek.ca](mailto:gaston@van.forintek.ca), site Web: [www.forintek.ca](http://www.forintek.ca).

<sup>70</sup> M. Kenneth Skog, Directeur de projets, Economics and Statistics Research, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, One Gifford Pinchot Drive, Madison, Wisconsin 53726-2398 (États-Unis). Téléphone: +1 608 231 9360, télécopie: +1 608 231 9508, courriel: [kskog@fs.fed.us](mailto:kskog@fs.fed.us), site Web: [www.fpl.fs.fed.us/econ](http://www.fpl.fs.fed.us/econ).

<sup>71</sup> M<sup>me</sup> Tatjana Stern, professeur associé, Département de bioénergie, Université suédoise d'agronomie (SLU), P.O. Box 7061, SE-75007 Uppsala (Suède). Téléphone: +46 1867 1922, télécopie: +46 1867 3800, courriel: [Tatjana.Stern@bioenergi.slu.se](mailto:Tatjana.Stern@bioenergi.slu.se), site Web: [www2.bioenergi.slu.se](http://www2.bioenergi.slu.se).

d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'ouverture des négociations en vue de la deuxième période d'engagements au titre du Protocole de Kyoto et la Déclaration des dirigeants du G-8 en juin 2007. Les médias ont également largement évoqué la question. Des événements tels que la diffusion du film consacré aux changements climatiques de l'ex-Vice-Président Al Gore, intitulé «Une vérité qui dérange», et la publication du rapport Stern (Stern, 2006) ont véritablement projeté la question du réchauffement de la planète au centre de l'actualité.

Le présent chapitre est plus développé que celui qui l'a précédé dans la *Revue* de l'année dernière et s'étend maintenant à l'évolution des politiques et des marchés dans le domaine de la dendroénergie en Europe, en Russie et en Amérique du Nord. Il bénéficie de la contribution d'experts internationaux de ces autres sous-régions ainsi que de leurs connaissances des statistiques et d'autres évolutions. Depuis que ce chapitre a été rédigé l'année dernière, la CEE/FAO et ses partenaires ont publié en février 2007 un rapport intitulé «Wood energy in Europe and North America: A new estimate of volumes and flows»<sup>72</sup>. Depuis les réunions mentionnées plus haut, la CEE/FAO s'emploie, de concert avec ses partenaires, à améliorer les statistiques de la dendroénergie, le rapport publié vers le début de 2007 ayant montré que les statistiques figurant dans la base de données TIMBER de la CEE/FAO sous-estiment largement les quantités de bois utilisées pour la production d'énergie. Une grande partie du présent chapitre s'appuie donc sur le rapport de la CEE/FAO, qui est la source de données officielles la plus récente et la plus complète sur la dendroénergie.

## 9.2 Europe

### 9.2.1 Nouvelle politique énergétique de l'Union européenne

L'UE, qui a pris davantage conscience des dangers liés aux changements climatiques et de la nécessité d'assurer sa sécurité énergétique, et qui se trouve confrontée au renchérissement des combustibles fossiles, a présenté plusieurs nouvelles mesures de politique générale qui devraient contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à la promotion des sources d'énergie renouvelables en Europe. En janvier 2007, la Commission européenne (CE) a

<sup>72</sup> <http://www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf>.



proposé officiellement une «feuille de route pour les sources d'énergie renouvelables» (CE, 2007). Elle indique dans la conclusion de ce document que l'UE n'atteindra pas l'objectif qu'elle s'était fixé, à savoir «une part de 12 % d'énergie renouvelable à l'horizon 2010». La Commission reconnaît que son incapacité à atteindre l'objectif des «12 % pour 2010» est largement due à l'absence de volonté d'appuyer les déclarations politiques par des mesures incitatives d'ordre politique et économique (CE, 2007). Malgré cet échec, l'UE doit maintenant fixer un nouvel objectif, peut-être encore plus ambitieux. Dans sa feuille de route, elle «propose que l'UE établisse un objectif obligatoire (juridiquement contraignant) de 20 % pour la part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE pour 2020» (CE, 2007).

La dendroénergie devrait en principe contribuer à la réalisation de ces objectifs dans les trois secteurs énergétiques:

- L'électricité produite par le secteur de la biomasse peut augmenter «sensiblement grâce à la valorisation du bois, des cultures énergétiques et des déchets dans les centrales électriques» (CE, 2007);
- La part des sources d'énergie renouvelables dans le secteur du chauffage et du refroidissement «pourrait plus que doubler [...]. La croissance pourrait provenir principalement de l'exploitation de la biomasse» (ibid.);
- La canne à sucre et l'agriculture devraient contribuer le plus aux biocarburants utilisés dans les transports, et «l'éthanol cellulosique» viendra s'y ajouter par la suite (ibid.).



Source: Stora Enso, 2006.

## 9.2.2 La dendroénergie en Europe: quantités produites et utilisation

À mesure que s'accroît l'intérêt que l'on porte à la dendroénergie, la demande d'informations plus nombreuses et de meilleure qualité sur les quantités de dendroénergie consommées s'accroît également. Les informations dont on dispose actuellement sont tout à fait insuffisantes et ne permettent pas d'élaborer des politiques rationnelles. Un récent rapport<sup>73</sup> de Steierer *et al.*, (2007) présente les résultats d'une enquête réalisée en vue d'avoir un meilleur aperçu des quantités produites et des flux de dendroénergie en Europe et en Amérique du Nord. Les auteurs ont reçu de 12 pays européens<sup>74</sup> des informations satisfaisantes sur leur production et leur consommation nationales de combustibles ligneux (graphiques 9.2.1, 9.2.2 et 9.2.3). La quantité totale de bois utilisé pour produire de l'énergie dans les 12 pays européens avoisinait les 185 millions de m<sup>3</sup>, soit à peu près la moitié de tous les bois ronds consommés dans ces pays<sup>75</sup>. En termes d'énergie, cette quantité correspond à 39,6 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) (soit approximativement 1 658 petajoules (PJ)), ou encore 3,4 % environ de l'approvisionnement total en énergie primaire des 12 pays.

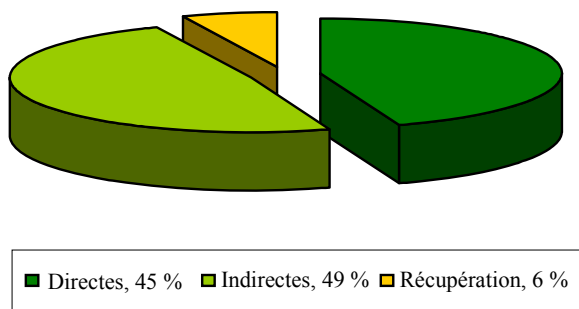
<sup>73</sup> [www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf](http://www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf).

<sup>74</sup> Allemagne, Autriche, Finlande, France, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède et Suisse, qui représentent ensemble près de 50 % de la superficie des forêts européennes.

<sup>75</sup> Il ne va pas de soi d'exprimer les quantités de combustibles ligneux en équivalent bois ronds. Une grande partie de la dendroénergie utilisée provient en fait de déchets d'exploitation forestière, de liqueur noire, etc., c'est-à-dire d'assortiments qu'il n'est pas possible de convertir exactement en m<sup>3</sup> de bois ronds.

GRAPHIQUE 9.2.1

## Sources de combustibles ligneux dans 12 pays européens, 2005

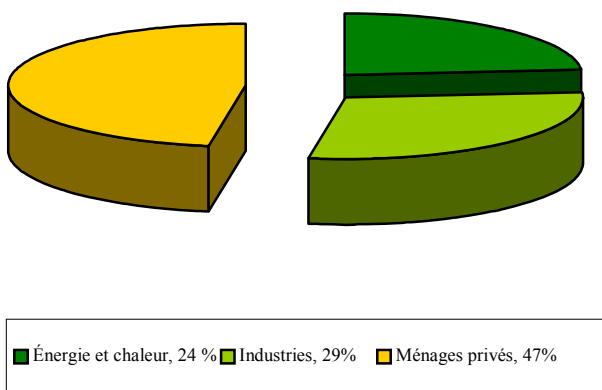


Notes: 185 millions de m<sup>3</sup> au total. «Directes» s'entend du bois provenant des forêts, «indirectes» des sous-produits transformés ou non provenant des industries de transformation du bois. Le bois de récupération est du bois qui a déjà été utilisé pendant tout un cycle de vie.

Source: Steierer et al., 2007.

GRAPHIQUE 9.2.2

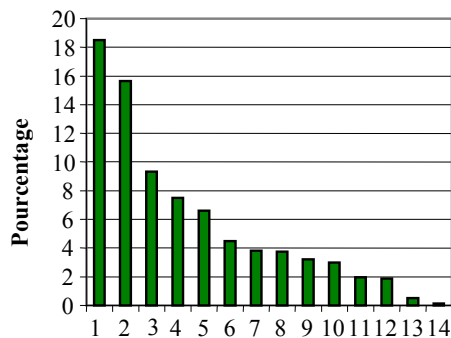
## Utilisation de combustibles ligneux dans 12 pays européens, 2005



Source: Steierer et al., 2007.

GRAPHIQUE 9.2.3

## Proportion de dendroénergie dans la consommation d'énergie primaire des pays, 2005



1 = Finlande	8 = République tchèque
2 = Suède	9 = France
3 = Autriche	10 = Suisse
4 = Lituanie	11 = États-Unis
5 = Slovénie	12 = Allemagne
6 = Norvège	13 = Pays-Bas
7 = Canada	14 = Royaume-Uni

Source: Steierer et al., 2007.

Les sources de dendroénergie et les secteurs qui en consomment correspondent à la spécificité des différents pays. Là où il existe de grandes industries forestières, en Finlande et en Suède par exemple, l'«industrie» est le principal consommateur, tandis que la catégorie «énergie et chaleur» vient en premier en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas. Le bois utilisé par les ménages vivant dans de petites maisons ou des appartements sert traditionnellement à produire de l'énergie. Ce secteur s'est développé ces dernières années, et si une partie du bois utilisé est achetée sur le marché libre, l'essentiel provient d'abattages réalisés par des propriétaires de petites parcelles boisées sur leur propre terrain, ou par des parents et amis, ou encore de bois vendu sur le marché gris ou le marché noir. De ce fait, les statistiques officielles ne sont pas précises mais, selon l'enquête, près de la moitié (47,4 %) de la dendroénergie consommée en Europe est le fait de ménages privés. En France, en Slovénie et dans la République tchèque, le secteur privé en est de loin le plus gros consommateur, sa part atteignant 89,5 % en France, par exemple. Dans une note générale, les auteurs font observer que les quantités de bois récolté, en particulier de bois utilisé pour la

production d'énergie, sont, semble-t-il, beaucoup plus importantes que ne l'indiquent les statistiques internationales officielles (Steierer *et al.*, 2007).

Une autre étude récemment publiée porte sur le bois de récupération (qui a déjà été utilisé), considéré de plus en plus comme une ressource intéressante. Les quantités de bois de récupération en Europe se situeraient aux alentours de 30 millions de tonnes, soit 65 kg par habitant en 2006 (Merl, A *et al.*, 2007). Les résultats font apparaître que le bois de récupération est surtout utilisé pour produire de l'énergie, en particulier dans certains pays nordiques (par exemple la Suède) et comme matière première pour l'industrie des panneaux, par exemple dans les pays méditerranéens (à l'instar de l'Espagne). Dans bon nombre de pays, ces deux types d'utilisation se font manifestement concurrence (Hillring *et al.*, 2007).

### 9.2.3 *Production de bioénergie: viabilité et absence d'émissions de gaz à effet de serre*<sup>76</sup>

La demande d'énergie renouvelable ne cesse d'augmenter. Par rapport à de nombreuses autres formes renouvelables d'énergie, la bioénergie peut être intégrée assez facilement aux systèmes énergétiques existants, par exemple en faisant appel à la cocombustion, qui conduit à associer des résidus de bois et granulés de combustibles ligneux au charbon utilisé dans les centrales, ce qui réduit les émissions de soufre et autres émissions nocives, ainsi que celles de CO<sub>2</sub>. De ce fait, la demande de biocombustibles en général et de combustibles ligneux en particulier a fortement augmenté et continuera de croître dans les années à venir. Toutefois, une autre caractéristique importante de la bioénergie tient au fait qu'elle n'est une forme renouvelable et durable d'énergie que dans certaines conditions. Tout d'abord, pour maintenir l'équilibre du CO<sub>2</sub> entre les émissions pendant la combustion et leur absorption pendant la photosynthèse, le prélèvement de la biomasse ne doit pas en dépasser les capacités de renouvellement (compte tenu également des émissions de carbone en cours d'exploitation, par exemple pendant la création de peuplements, qui peut donner lieu à de grandes quantités d'émissions, ce qui se produit notamment si les tourbières doivent être labourées). En deuxième lieu, il faut réduire à leur minimum les

émissions de gaz à effet de serre provenant de la production et du transport. Troisièmement, les changements d'affectation des sols doivent être suivis de près, par exemple pour empêcher la déforestation, qui est en soi un facteur de changement climatique.

La bioénergie peut certes contribuer largement à atténuer les changements climatiques, mais la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement peut avoir des effets pervers qui contrecarrent les effets positifs des biocombustibles sur l'environnement. Ces problèmes ont fait l'objet d'un récent rapport sur l'énergie publié par l'ONU (ONU, Energy, 2007) et ont aussi retenu davantage l'attention dans plusieurs pays européens ces derniers temps, comme en témoigne par exemple la controverse qui a éclaté en 2006 aux Pays-Bas au sujet de l'utilisation de l'huile de palme pour produire du biocarburant.



Source: FAO, 2007.

#### 9.2.3.1 *Huile de palme*

Depuis quelques années, l'huile de palme est de plus en plus utilisée pour produire de l'énergie. L'une des principales raisons de sa popularité tient au fait qu'elle peut être facilement utilisée dans les installations existantes en remplacement du pétrole fossile. Toutefois, la production d'huile de palme est critiquable à de nombreux égards en ce qui concerne l'environnement.

De vastes étendues de forêts tropicales humides sont déboisées pour faire place à des plantations de palmiers. Non seulement plusieurs espèces menacées telles que l'orang-outan et le tigre de Sumatra se trouvent de ce fait encore plus en danger, mais, de surcroît, la production d'huile de palme s'accompagne de fortes émissions de carbone

<sup>76</sup> Cette partie est largement inspirée du rapport intitulé «Biofuels and climate neutrality» (Holmgren *et al.*, 2007, à paraître).

dans l'atmosphère, ce qui se produit tout particulièrement lorsque les palmiers sont plantés sur des tourbières qui ont été drainées, ce qui est le cas pour 27 % d'entre eux, selon une étude de Hooijer *et al.*, (2006). Les auteurs ont étudié les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de tourbières tropicales et sont arrivés à la conclusion que les tourbières drainées d'Indonésie produisaient 2 000 mégatonnes de CO<sub>2</sub> par an, à raison de 1 400 mégatonnes provenant de feux de tourbières et 600 mégatonnes de la décomposition des sols de tourbières drainées. Les auteurs notent que cela équivaut à près de 8 % des émissions mondiales produites par la combustion de combustibles fossiles et contribuera à placer l'Indonésie au 3<sup>e</sup> rang (après les États-Unis et la Chine) des producteurs de CO<sub>2</sub> dans le monde (Hooijer *et al.*, 2006). À la suite de la publication de rapports tels que celui de Hooijer *et al.*, et des sévères critiques formulées notamment par des ONG, le Gouvernement néerlandais a suspendu toutes les subventions à l'utilisation d'huile de palme comme biocarburant.

### 9.2.3.2 *La certification est-elle un moyen de surveiller l'absence d'émissions des GES dans la production de biocombustibles?*

La controverse au sujet de l'huile de palme est un exemple montrant comment la viabilité et l'impact sur l'environnement des biocombustibles sont de plus en plus passés au crible et comment les complexités et interactions (par exemple entre la production d'huile de palme et la déforestation) sont prises en compte dans les mesures de politique générale. Les moyens d'aborder comme il convient la question de la viabilité de la production des biocombustibles font actuellement l'objet d'un débat international. L'une des solutions envisagées consiste à mettre en place des systèmes de certification pour les biocombustibles, analogues aux systèmes de certification des forêts tels que ceux du Forest Stewardship Council (FSC) et du Programme de reconnaissance des systèmes de certification des forêts (PEFC). Pour qu'une chaîne de production de biocombustibles puisse être qualifiée de «neutre en termes d'émissions de GES», il est notamment essentiel que la biomasse soit produite de manière durable et donc dans les limites de ses capacités de renouvellement. Cela vaut en particulier pour les biocombustibles produits à partir des ressources forestières. Les

règles édictées par le FSC<sup>77</sup> comme par le PEFC<sup>78</sup> comportent des dispositions qui insistent sur l'importance d'une exploitation durable. C'est pourquoi on pourrait faire valoir que les forêts certifiées par le FSC et le PEFC ont un bilan carbone neutre en ce sens que la biomasse est prélevée en quantités inférieures à ses capacités de renouvellement. Toutefois il semble, d'après les études qui ont été réalisées, que ni le PEFC, ni le FSC, ni aucun autre organisme de certification ne s'est beaucoup investi dans la détermination du bilan GES des chaînes de production<sup>79</sup>.

### 9.2.4 *Développement du marché européen des granulés de bois*

En 2006, grâce aux mesures incitatives prises par les pouvoirs publics et aux cours du pétrole qui ont atteint des niveaux sans précédent en vingt-cinq ans, le marché européen des granulés a considérablement progressé, comme en témoigne le nombre record des chaudières à granulés qui ont été installées (graphique 9.2.4).

Cette situation a naturellement conduit à un accroissement de la demande de granulés, lequel a, à son tour, entraîné une augmentation des prix. Il est également intéressant de noter que les différents marchés nationaux de granulés en Europe sont de plus en plus intégrés. Selon Rakos (2007), le renchérissement des granulés en Autriche au second semestre de 2006 tenait dans une large mesure à un accroissement de la demande de granulés hors de l'Autriche. En Italie, environ 100 000 chaudières à granulés ont été installées en 2006, ce qui a propulsé au premier rang en Europe le marché italien des chaudières à granulés (Rakos, 2007). L'explosion des ventes de chaudières à granulés en Italie a contribué à la montée des prix, de même que l'accroissement de la demande aux Pays-Bas où plusieurs grandes centrales thermiques associent les granulés de bois et le charbon.

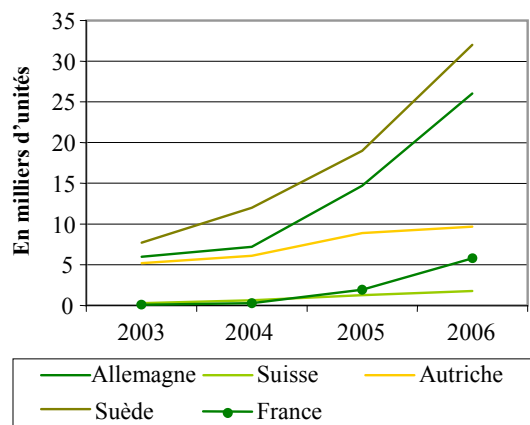
<sup>77</sup> Il est précisé dans le paragraphe 5.6 des critères du FSC que le taux de prélèvement des produits forestiers ne doit pas être supérieur à celui qui peut être appliqué durablement. Voir <http://www.metafore.org/downloads/fscprinciplescriteria.pdf>.

<sup>78</sup> Les critères du PEFC sont basés sur les critères pour une foresterie durable établis par le Groupe de travail du Processus de Montréal, qui spécifient que la récolte de bois et des autres ressources forestières doit demeurer dans les limites d'une exploitation durable d'une zone forestière donnée. Voir <http://silvae.cfr.washington.edu/ecosystem-management/Montreal.html>.

<sup>79</sup> Le World Wide Fund For Nature (WWF) a publié, par exemple, un rapport dans lequel il étudie les règles de durabilité à respecter pour la production de la bioénergie.

GRAPHIQUE 9.2.4

### Ventes d'installations de combustion de granulés dans certains pays européens, 2003-2006

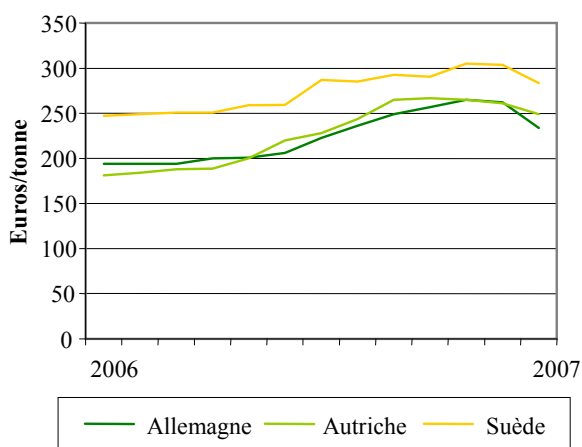


*Note:* Les installations de combustion comprennent les fourneaux, les brûleurs et les chaudières.

*Sources:* Davidsson, 2007; Rakos, 2007; Ortner, 2006.

GRAPHIQUE 9.2.5

### Prix des granulés en Europe, 2006-2007



*Sources:* ÄFAB, ProPellets, DEPV, 2007.

Dans les premiers mois de 2007, les prix des granulés ont considérablement baissé (graphique 9.2.5). Cette baisse peut être attribuée en grande partie à la douceur de l'hiver 2006-2007 qui, selon la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis, a été le plus chaud que le monde ait connu depuis le début des relevés en 1880 (Site Web de Reuters, 18 avril 2007).

Le nombre des installations de production de granulés en Europe a lui aussi fortement augmenté, ce qui peut avoir eu une incidence sur le prix des granulés. La revue *Bioénergie internationale* a établi une liste des installations de production de granulés en Europe dont la capacité dépasse les 5 000 tonnes par an. La liste pour 2007 comprend 285 usines, contre 236 l'année précédente, soit une augmentation de 20 %. Celle-ci semble être due en particulier à la forte expansion constatée dans les pays alpins (*Bioénergie internationale*, 2007).

#### 9.2.4.1 Obstacles à un développement plus poussé du marché des granulés

Les professionnels des biocombustibles sont largement convaincus qu'il faut encore résoudre un certain nombre de problèmes avant que le commerce des biocombustibles puisse donner lieu à un véritable marché de produits. Des critères ont été définis pour les caractéristiques des granulés (taux de cendres, taux d'humidité, etc.), mais ils ne sont pas encore bien appliqués partout, et il existe également une demande de contrats type pour le commerce de la biomasse.

Un autre point important tient à l'absence d'informations sur le marché, en particulier d'informations sur les prix. Toutefois, certaines indications donnent désormais à penser qu'un bon indice des prix de la biomasse va être établi sur la base des prix sur le marché de Rotterdam (Pays-Bas). L'idée consiste à publier les prix de différents assortiments de biocombustibles (granulés, plaquettes, etc.) sur le marché de Rotterdam, ce qui augmentera la transparence du marché et stimulera le commerce international des biocombustibles (Van Essen, 2007).



Source: VAPO Oy, 2007.

#### 9.2.4.2 *Biocombinats et bioraffineries – est-ce la solution pour produire de la bioénergie à l’avenir?*

Afin de tirer le meilleur parti des ressources utilisées pour la production de granulés et d’autres sources de bioénergie, de nombreux projets en cours incorporent la production de combustibles ligneux dans une centrale de cogénération (CHP). Cette formule est connue sous le nom de «biocombinat», et l’idée consiste à réduire autant que faire se peut les pertes d’énergie en utilisant l’excédent de chaleur et de vapeur de la CHP comme chaleur industrielle pour la production de granulés. En outre, les centrales de cogénération ne peuvent généralement produire de l’électricité qu’en hiver étant donné que la demande de chauffage urbain est peu élevée en été. Or, en utilisant la vapeur comme chaleur industrielle pour la production de granulés pendant les mois d’été, il est possible de produire de l’électricité pendant toute l’année sans perte d’énergie. En Finlande et en Suède, des biocombinats sont en service ou envisagés sur plusieurs sites. Il est également prévu dans un grand nombre de projets planifiés, d’obtenir à l’avenir de l’éthanol à partir de la cellulose, et le biocombinat produirait ainsi des carburants en plus de la chaleur, de l’électricité et des combustibles ligneux solides.

Une autre notion intéressante qui est à l’étude est celle des «bioraffineries», qui seraient en quelque sorte un prolongement du biocombinat et fourniraient non seulement de la chaleur, de l’électricité et des combustibles, mais également des produits industriels. Les usines modernes de pâte à papier, qui sont dans certains cas des producteurs

nets de chaleur et d’électricité, peuvent être qualifiées de prototypes des bioraffineries. Des projets pilotes à grande échelle de gazéification de la liqueur noire, procédé qui peut être utilisé pour la production de carburants à partir de déchets des usines de pâte à papier, sont en cours de réalisation. La gazéification de la liqueur noire peut servir à produire un certain nombre de biocombustibles différents (diméthyléther, méthanol, et biodiesel, par exemple) et le procédé de production est efficace si on le compare par exemple à celui de l’éthanol produit à partir du maïs ou du blé. Ce qui est envisagé, c’est une transformation des usines de pâte qui cesseront d’être de gros consommateurs d’énergie et de simples producteurs de pâtes et papiers pour devenir des producteurs de chaleur, d’électricité, de pâtes, de papiers, de carburants et de produits chimiques à usages spéciaux. En outre, elles seront capables d’adapter leur gamme de productions en fonction de la situation du marché, ce qui permettra de rentabiliser au maximum une quantité donnée de bois. Au cours de la Conférence internationale sur la bioénergie dérivée du bois (International Conference on Wood-based Bionergy), qui s’est tenue en mai 2007, M. Manuel Sobral, Directeur exécutif de l’OIBT, a déclaré qu’il se pourrait, dans vingt ans, que les entreprises de pâtes et papiers produisent, en valeur, plus d’énergie que de pâtes et de papiers. L’une des principales composantes de la plate-forme technologique européenne pour la filière bois est la R-D sur les bioraffineries.

#### 9.2.4.3 *Pollution atmosphérique due à la combustion du bois*

Même si l’on peut considérer que le bois provenant de forêts gérées de manière durable n’entraîne pas d’émissions nettes de carbone lorsqu’il est utilisé comme source d’énergie, l’augmentation possible de la pollution atmosphérique et ses répercussions sur l’environnement et la santé si la combustion du bois se développe est une source d’inquiétudes (Organisation mondiale de la santé, 2006). La combustion rejette en particulier des particules fines (dénommées techniquement  $MP_{2,5}$ ) lorsque les installations ne sont pas équipées de filtres suffisants ou que le bois n’y est pas totalement brûlé. Ces particules constituent un risque reconnu pour la santé. Elles proviennent également de nombreuses autres sources, par exemple les moteurs diesel. Une augmentation de la combustion de la biomasse, en particulier dans les ménages équipés de foyers et fourneaux à faible rendement, augmenterait les émissions de particules

en Europe, et par conséquent les risques pour la santé, sous forme notamment d'une diminution de l'espérance de vie.

Certains pays ont édicté des normes pour les appareils de combustion, mais les meilleures intentions peuvent être mises en échec par des combustibles de qualité médiocre, par exemple le bois humide, et des techniques de combustion à faible rendement.

Cet aspect de la pollution atmosphérique devrait faire l'objet d'une plus grande attention dans les débats sur les politiques relatives à la dendroénergie. En raison de l'importance des conséquences que peut entraîner l'augmentation de la combustion de la biomasse, conséquences qui sont souvent liées entre elles, il est nécessaire d'adopter une démarche globale lorsque l'on fixe des objectifs et élabore des politiques de lutte contre les changements climatiques.

### **9.3 Développement de la dendroénergie en Russie**

La Fédération de Russie est le pays qui possède le plus vaste domaine forestier au monde, avec plus de 800 millions d'hectares, soit plus de 20 % de la superficie mondiale de terres forestières (FAO, 2007). Toutefois, les coupes n'atteignent que 120 millions de m<sup>3</sup> environ par an, chiffre à rapprocher des quelque 75 millions de m<sup>3</sup> produits en Suède, pays qui ne possède que 2 à 3 % des ressources forestières russes. En outre, une grande partie des forêts russes se compose de peuplements arrivés à maturité, voire plus vieux. Le faible volume de la récolte forestière est largement imputable au développement insuffisant des infrastructures, au manque de personnel qualifié et à la pauvreté des sols. Cela signifie également que les quantités de déchets de l'industrie forestière qui pourraient servir à la production d'énergie sont beaucoup plus faibles qu'elles pourraient l'être (Stern et Kholodkov, 2006). Par ailleurs, la Russie exporte de grandes quantités de bois ronds non transformés à destination par exemple de la Finlande, de la Chine et de la Suède, ce qui réduit encore la quantité potentielle de sciure disponible pour la production de granulés (Yaremchuk, 2006).

La Russie est le premier producteur mondial de gaz naturel et possède également de vastes réserves de pétrole et de charbon. De ce fait, l'énergie fossile est bon marché dans un grand nombre de régions du

pays, ce qui n'incite guère à adopter la dendroénergie pour le chauffage domestique. Cela dit, la Russie est un pays extrêmement vaste et les ressources en énergie fossile ne sont pas réparties de manière uniforme. En d'autres termes, il faut transporter (souvent par rail) le pétrole, le gaz et le charbon sur de vastes distances pour approvisionner les provinces situées loin de tout et qui possèdent peu de réserves de combustibles fossiles qui leur soient propres, voire aucune. Les quantités de combustibles ligneux enlevées par des particuliers constituent donc une source importante d'énergie dans de nombreuses zones rurales où des quantités importantes (mais non quantifiées) de bois de feu sont utilisées pour le chauffage domestique.

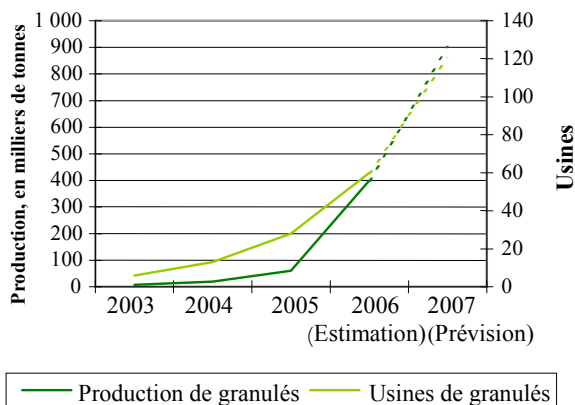
#### **9.3.1 Développement du marché des granulés de bois en Russie**

Même si la dendroénergie est relativement peu développée en Russie par rapport à la Finlande voisine, par exemple, les choses commencent à changer. Certains signes montrent que la filière des granulés de bois, qui est principalement axée sur l'exportation, se développe rapidement. Le prix des granulés russes est d'environ 85 euros (soit 115 dollars) la tonne FOB Russie en été mais a atteint 110 euros (155 dollars) la tonne pendant l'hiver 2006-2007 (Ovsyanko, 2007), alors qu'il se situe entre 250 et 300 euros (335 à 400 dollars) la tonne en Europe occidentale, (comme le montre le graphique 9.2.4, plus haut), ce qui incite naturellement à la négociation et qui est une des principales causes de l'expansion de la filière russe des granulés. Ces dernières années, la production de granulés en Russie a littéralement explosé (graphique 9.3.1).

Ce développement s'est toutefois heurté à des obstacles. L'insuffisance des infrastructures a freiné le développement de la foresterie russe en général, et cela se vérifie également pour le secteur des granulés, y compris à l'exportation. Des problèmes de qualité sont également apparus, l'absence d'harmonisation entre les critères appliqués en Russie et dans les pays consommateurs constituant une entrave pour cette filière en voie de formation (Benin et Klishko, 2006). En outre, le pays ne dispose pas du capital risque nécessaire pour investir dans l'industrie de la bioénergie (Kuchinskiy, 2006).

GRAPHIQUE 9.3.1

### Développement de la filière des granulés en Russie, 2003-2007



Source: Ovsyanko, 2007.

Un problème qui fait actuellement l'objet d'intenses débats au sein des milieux forestiers en Suède et en particulier en Finlande<sup>80</sup> est la décision prise par la Russie de relever les droits à l'exportation appliqués à certains assortiments de bois non transformé. En adoptant cette nouvelle politique commerciale, la Russie cherche à encourager les investissements dans l'industrie nationale de transformation du bois et s'efforce d'orienter davantage l'industrie forestière russe vers une exportation de produits du bois transformés plutôt que de matières premières. S'agissant des répercussions de cette politique sur le développement du marché russe des granulés, et plus précisément sur leur exportation par la Russie, il semble qu'ils ne figureront pas dans la gamme de produits touchés par l'augmentation des droits. Bien que les matières premières utilisées pour la fabrication de granulés de bois soient généralement des déchets de sciage, les granulés sont des produits très élaborés qui appartiennent, semble-t-il, à la catégorie des «produits transformés».

## 9.4 Évolution en Amérique du Nord

Environ 260 millions de m<sup>3</sup> de bois ronds, soit 55,79 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep, ou 2 336 PJ), servent à la production d'énergie en Amérique du Nord (graphiques 9.4.1 et 9.4.2) (Steierer *et al.*, 2007). La part de la dendroénergie dans l'approvisionnement total en énergie primaire est plus faible qu'en Europe, un peu plus de 2 % au Canada et aux États-Unis.

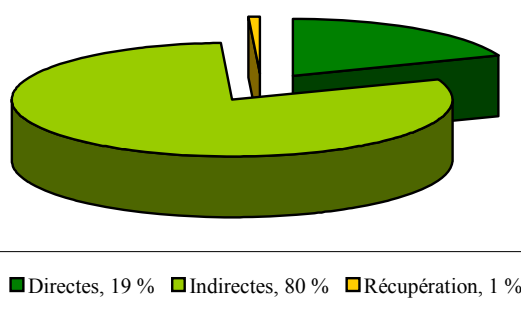
### 9.4.1 La dendroénergie au Canada

#### 9.4.1.1 Introduction

L'industrie forestière canadienne va modifier son mode d'activité au XXI<sup>e</sup> siècle. L'augmentation de la concurrence exercée par les régions tropicales (s'agissant en particulier de la production de pâtes au Brésil et en Indonésie) et les répercussions des changements qui interviennent dans l'environnement mondial va créer des défis qui ne pourront être relevés qu'à travers l'innovation. L'une des voies que l'industrie pourrait emprunter pourrait déboucher sur la production de bioénergie.

GRAPHIQUE 9.4.1

### Sources des combustibles ligneux en Amérique du Nord, 2005



Note: 260 millions de m<sup>3</sup> au total.

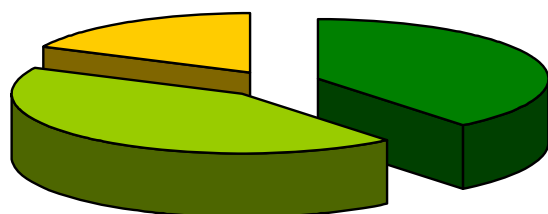
Source: Steierer *et al.*, 2007.

<sup>80</sup> La Finlande importe environ 20 % de son bois de la Russie. Voir <http://www.printweek.com/news/660721/Russian-timber-export-hikes-hit-paper-industry/>.



GRAPHIQUE 9.4.2

### Utilisation des combustibles ligneux en Amérique du Nord, 2005



■ Électricité et chaleur, 39 % ■ Industrie, 43 %  
■ Ménages privés, 18 %

Source: Steierer et al., 2007.

#### 9.4.1.2 Granulés de bois

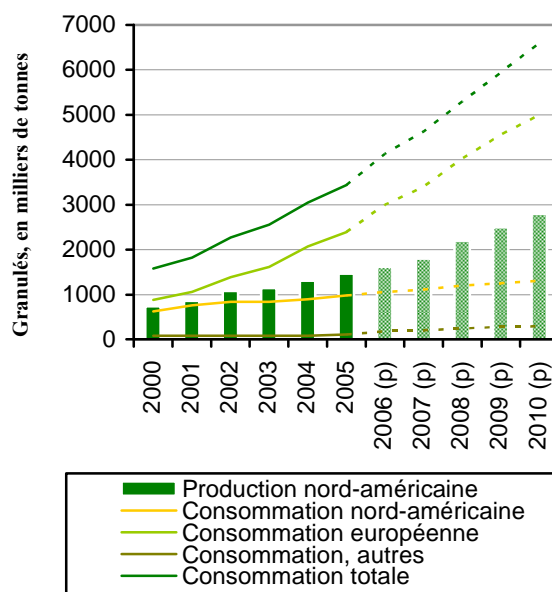
Le Canada compte actuellement 19 usines de granulés en activité et un certain nombre de nouvelles installations sont en construction. Bon nombre de celles qui sont projetées dans le Canada occidental font suite à l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa dans les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La production de granulés de bois en Colombie-Britannique est actuellement d'à peu près 600 000 tonnes, et devrait atteindre 1,35 million de tonnes d'ici 2009 puis progresser jusqu'à 3 millions de tonnes à l'horizon 2012. En 2007, la production canadienne est d'environ un million de tonnes au total, soit quelque 55 % de la capacité de l'Amérique du Nord. Elle est orientée vers les marchés européens et se vend en Allemagne, au Danemark, en Suède, et dans d'autres pays de l'UE. Entraînée par l'accroissement de la consommation en Europe, la production nord-américaine devrait avoir augmenté de plus de 70 % en 2010 (graphique 9.4.3).

Une entreprise envisage d'adopter une méthode novatrice pour produire des granulés de bois; il s'agit de TalOil AB, entreprise suédoise titulaire de quatre permis forestiers non remplaçables en Colombie-Britannique pour un total de 1 050 000 m<sup>3</sup> par an de bois infesté par le dendroctone. La Colombie-Britannique a délivré des permis forestiers non remplaçables pour évacuer les stocks qui se sont accumulés de bois détruit par le dendroctone; ces permis ne s'inscrivent donc pas dans la durée et ne

sont pas en principe renouvelés à leur échéance. À la différence de la plupart des installations, qui utilisent des résidus de sciage, ces usines transforment normalement des grumes entières (dont la qualité est compromise par l'infestation de dendroctone) en granulés puis les expédient par rail et par mer en Europe. TalOil Canada continue de faire avancer ses projets et envisage de construire dans le nord de la Colombie-Britannique jusqu'à quatre usines de granulés de bois qui coûteront chacune 30 millions de dollars des États-Unis. En mai 2007, ces projets n'avaient pas progressé aussi rapidement qu'elle l'espérait à l'origine. Les clauses de l'arrangement conclu avec le Gouvernement de la Colombie-Britannique prévoient qu'une usine doit être achevée dans les deux ans suivant l'attribution d'une concession, ce qui porte à l'automne 2007 le délai accordé pour mener à bien ces projets. TalOil Canada négocie actuellement une prolongation de ce délai. Les sites en question comprennent des terrains appartenant à la collectivité «Saik'uz First Nation» près de Vanderhoof (Colombie-Britannique).

GRAPHIQUE 9.4.3

### Production et consommation de granulés de bois, 2000-2010



Notes: p = prévision. «autres» comprend l'Australie, la Russie, l'Afrique et l'Amérique latine.

Source: Canadian Wood Pellet Association, cité par Swaan, 2006.

### 9.4.1.3 Bioénergie et cogénération de chaleur et d'électricité

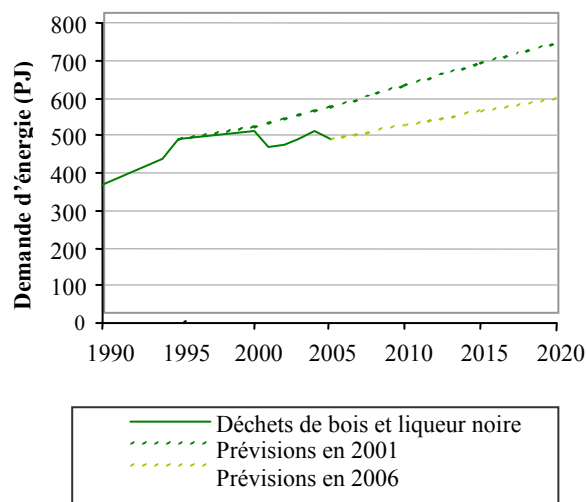
La bioénergie est à elle seule la principale source d'énergie renouvelable utilisée au Canada, ce qui s'explique en grande partie par l'existence des chaudières à récupération de chaleur et des chaudières de production d'énergie utilisées dans l'industrie forestière. Les chiffres communiqués par Ressources naturelles Canada font apparaître une augmentation constante de la demande de liqueur noire et de déchets de bois pour la production d'énergie par l'industrie des pâtes et papiers (graphique 9.4.4). Un renchérissement de l'énergie a encouragé l'industrie forestière à investir dans sa propre production de chaleur et d'électricité. Dans le même temps, la diminution du nombre de fabriques de pâtes kraft au Canada depuis 2001 a entraîné un recul de la demande d'énergie produite par les résidus de bois et les liqueurs noires durant les années 2001 à 2005, ce qui a eu pour effet de ramener les dernières prévisions des futures demandes d'énergie (ligne en pointillé vert clair) à l'horizon 2020 à environ 150 PJ de moins que les prévisions précédentes (ligne en pointillé vert foncé).

La technologie utilisée dans les usines de pâtes et de papiers pour produire simultanément de la chaleur et de l'électricité peut être appliquée dans une centrale autonome dans la mesure où la situation économique le permet. La centrale de Williams Lake (Colombie-Britannique), qui produit 60 MW d'électricité depuis 1993, est l'exemple type d'une centrale alimentée à la biomasse. Cette installation consomme chaque année quelque 600 000 tonnes environ de déchets de bois comprenant des écorces, plaquettes et sciures, et elle produit industriellement de l'électricité (toutefois, dans cet exemple, la chaleur industrielle n'est pas utilisée en aval par d'autres utilisateurs). Le combustible tiré des chutes de bois est fourni par cinq scieries avoisinantes; l'électricité produite par l'installation est vendue à BC Hydro en vertu d'un accord d'achat de l'électricité sur vingt-cinq ans. La construction de cette installation se trouvait justifiée par le versement d'une prime environnementale accordée par les pouvoirs publics au titre du coût de l'énergie, en reconnaissance de l'amélioration de la qualité de l'atmosphère locale grâce à cette installation. McCloy indique que le coût de l'énergie produite par cette centrale a été estimé à six cents par kWh, ce qui est un prix élevé par rapport à l'électricité produite par des techniques traditionnelles, telle que celle au charbon. Néanmoins, le renchérissement du gaz naturel et du

pétrole donne à penser que l'électricité tirée des déchets de bois pourrait, à ce prix, être tout à fait concurrentielle.

GRAPHIQUE 9.4.4

#### Demande de déchets de bois et de liqueur noire pour la production d'énergie, 1990-2020



Notes: Données rétrospectives communiquées par Statistique Canada. Projections établies par Ressources Naturelles Canada en 2001 et 2006.

Sources: Statistique Canada, 2006 et Ressources naturelles Canada, 2006.

La cogénération (CHP) est une nouvelle branche en expansion de l'industrie; le renchérissement de l'énergie a favorisé le développement des capacités de CHP au Canada. Comme les prix de l'énergie étaient auparavant moins élevés, seules quelques installations ont été construites à ce jour. Elles emploieraient moins de 200 personnes. Le potentiel de croissance au cours des cinq prochaines années est considérable, étant donné le soutien apporté par les autorités fédérales et les autorités provinciales/territoriales en faveur des «programmes verts» des municipalités, l'incitation financière à réduire le coût de l'énergie et l'intérêt porté à l'élimination des gaz à effet de serre.



Source: J. Bolles, 2007.

#### 9.4.1.4 *Biocombustibles*

Le Plan du Canada sur les changements climatiques de 2000 avait fixé les objectifs suivants en matière de production: 1,4 milliard de litres d'éthanol pour 2010 (contre 200 millions en 2001) et 500 millions de litres de biodiesel pour 2010 (alors qu'il n'en existait pratiquement pas en 2001). En 2005, la production de bioéthanol à partir du maïs et du blé avait atteint quelque 240 millions de litres, et la capacité de production installée de biodiesel 35 millions de litres environ. En 2006, la capacité de production de bioéthanol avait été portée à 750 millions de litres et celle de biodiesel à 95 millions de litres. En 2006, le Gouvernement fédéral a fixé deux nouveaux objectifs: pour 2010, l'injection de 5 % d'éthanol dans l'essence utilisée (base énergie), ce qui représente environ 3,1 milliards de litres et, pour 2012, l'injection de 2 % de biodiesel dans le diesel consommé (base énergie), ce qui représente environ 517 millions de litres. Ces objectifs ont été fixés sur la base d'un accroissement annuel projeté de la consommation d'essence d'environ 0,25 % par an et de la consommation de diesel d'environ 0,37 % par an.

La principale source de financement des biocombustibles par le Gouvernement fédéral a été le Programme d'expansion de l'éthanol (PEE) dont deux volets ont été lancés en 2003 et 2004. Au cours du premier volet, sept soumissions en vue de la création d'unités de production d'éthanol, représentant au total un investissement d'environ 78 millions de dollars canadiens (60 millions de dollars des États-Unis) de la part du Gouvernement canadien ont été acceptées. Il en est allé de même au cours du deuxième volet pour cinq autres soumissions représentant un investissement total de 46 millions de dollars canadiens (37 millions de dollars des États-Unis) de la part du Gouvernement

canadien. Tout récemment, 500 millions de dollars canadiens (450 millions de dollars des États-Unis) ont été affectés dans le budget fédéral du Canada pour 2007 à la production de combustibles renouvelables de la prochaine génération.

L'adoption de dispositions prescrivant une teneur en combustibles renouvelables, associée au financement de nouvelles installations, va favoriser le développement des filières éthanol et biodiesel au Canada; le manque de matières de base agricoles (maïs ou oléagineux, par exemple) facilement accessibles devrait encourager l'étude de procédés de fabrication de biocombustibles à base de bois. Deux plates-formes technologiques sont envisagées; elles pourraient produire des combustibles liquides à partir du bois. La plate-forme thermochimique permet de liquéfier ou de gazéifier le bois, de récupérer les composants chimiques qui ont été produits et en fin de compte de regrouper ces composants pour en faire des combustibles et éventuellement des substances chimiques industrielles. La plate-forme de bioconversion fait appel à des agents biologiques, sous forme d'enzymes et de micro-organismes, pour une déconstruction structurée des composantes du bois (lignocellulose). Cette plate-forme associe des éléments de traitement préalable à une hydrolyse enzymatique pour libérer les hydrates de carbone et la lignine présents dans le bois, lesquels sont ensuite fermentés pour créer des produits finals dont l'éthanol. Un certain nombre de sociétés canadiennes de biotechnologie étudient les technologies permettant de produire des biocombustibles et de la bioénergie à partir du bois, notamment Iogen, Lignol, SunOpta, Greenfields Ethanol et Enerkem.

#### 9.4.2 *Évolution de la dendroénergie et diverses initiatives de politique générale aux États-Unis*

##### 9.4.2.1 *Introduction*

Globalement, la consommation de bois pour la production d'énergie aux États-Unis est relativement constante depuis plusieurs années mais, après un départ modeste, le bois est de plus en plus utilisé pour produire de l'électricité. Le Gouvernement fédéral a fixé des objectifs relativement élevés et de nouvelles initiatives ont été prises au niveau national afin d'utiliser plus de biomasse – y compris de biomasse ligneuse – pour produire des combustibles liquides. Les normes concernant la proportion d'électricité à produire à l'aide de combustibles renouvelables (Renewable fuel portfolio standards – RPS), que certains États

ont établies aux États-Unis, ont contribué jusqu'à un certain point à favoriser l'accroissement de la production d'électricité à partir du bois. L'application d'une norme contraignante concernant les biocombustibles, qui est actuellement proposée, pourrait également favoriser l'utilisation du bois pour la production d'énergie. De façon générale, à mesure que s'accroît l'inquiétude suscitée par la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et les changements climatiques, l'intérêt porté à la dendroénergie, les grandes lignes d'action structurelle et les changements d'orientation de la production et de la demande prennent eux aussi plus d'ampleur.

#### 9.4.2.2 *Production de dendroénergie*

En 2006, la biomasse ligneuse utilisée à des fins énergétiques a produit aux États-Unis 2 215 petajoules (soit 2,1 quadrillions d'unités thermiques britanniques ou quads). La consommation globale est demeurée relativement constante depuis 2001, en dessous des 2 848 petajoules (2,7 quads) enregistrés en 1985. La biomasse ligneuse compte désormais pour 3 % environ dans la production d'énergie aux États-Unis<sup>81</sup>. La biomasse provenant d'autres sources y contribue pour 1 % de plus. Depuis l'an 2000 environ, les quantités de biomasse ligneuse servant à la production de l'énergie utilisée par les particuliers, le commerce et l'industrie seraient relativement constantes, mais en augmentation à partir d'un niveau relativement bas pour ce qui est de la production d'électricité. Cette production est passée de 137 petajoules (0,13 quad) en 1990 à 200 petajoules (0,19 quad) en 2006. L'utilisation de la dendroénergie pourrait progresser sous l'impulsion d'un certain nombre d'initiatives prises par les pouvoirs publics, y compris l'Initiative du Gouvernement fédéral relative aux biocarburants et l'adoption de RPS au niveau des États. Une norme contraignante relative aux biocombustibles pourrait avoir une incidence si elle était promulguée.

#### 9.4.2.3 *Initiatives fédérales en vue de produire des biocombustibles, y compris à partir de la biomasse ligneuse*

En 2002, les combustibles fossiles (non renouvelables) fournissaient 86 % de l'énergie consommée aux États-Unis. Ceux-ci importaient en outre 62 % de leur pétrole, et cette dépendance va

en s'accroissant. Conscient de cette dépendance excessive à l'égard des importations de combustibles non renouvelables, le Président a annoncé en 2006, dans son discours sur l'état de l'Union, le lancement d'une «Advanced Energy Initiative» dont l'un des objectifs au niveau national consistait à remplacer plus de 75 % des importations de pétrole en provenance du Moyen-Orient à l'horizon 2025. Pour atteindre plus facilement cet objectif, le Ministère de l'énergie a mis en place l'initiative sur les biocombustibles, dont les objectifs sont notamment de produire de l'éthanol cellulosique à un coût compétitif avec celui de l'essence à l'horizon 2012 et, d'ici 2030, de remplacer par des biocarburants 30 % de l'essence consommée actuellement.

En 2007, le Président a lancé le plan «20 en 10» destiné à réduire la consommation d'essence aux États-Unis de 20 % d'ici 2017. Ce plan prévoit une augmentation des combustibles renouvelables et de substitution en instaurant une obligation d'en produire 132 milliards de litres (35 milliards de gallons) par an, en améliorant l'utilisation rationnelle de l'essence et en réduisant la consommation en carburant des voitures et des camionnettes<sup>82</sup>. Actuellement, les États-Unis consomment à peu près 555 milliards de litres d'essence par an<sup>83</sup>.

À mesure que l'on approche des quantités maximales d'éthanol qu'il est possible de produire à partir du maïs, on envisage d'utiliser une matière de base cellulosique, qui comprend le bois, pour fabriquer de nombreux milliards de litres d'éthanol ou d'autres combustibles. Une tonne métrique de bois anhydre (ci-après dénommée «tonne») peut produire de 80 à 375 litres d'éthanol, selon la quantité de cellulose utilisée pour la production d'énergie et le type de procédé de conversion. Par exemple, si l'on extrait et utilise l'hémicellulose pour obtenir de l'éthanol, on peut obtenir un rendement de 80 à 145 litres par tonne de bois. La cellulose restante peut servir à fabriquer des papiers ou des panneaux composites. Si l'on utilise la totalité du bois, on peut obtenir entre 270 et 400 litres par tonne. Si le rendement est, par exemple, de 333 litres par tonne métrique, il faudrait, pour produire 4 milliards de litres d'éthanol, quelque 12 millions de tonnes de déchets agricoles ou de biomasse ligneuse. La production de 4 milliards de litres à partir de la biomasse ligneuse

<sup>81</sup> US Department of Energy EIA. 2007. Monthly Energy Review. Avril 2007. [www.eia.doe.gov/emeu/mer/renew.html](http://www.eia.doe.gov/emeu/mer/renew.html).

<sup>82</sup> [www.whitehouse.gov/stateoftheunion/2007/initiatives/energy.html](http://www.whitehouse.gov/stateoftheunion/2007/initiatives/energy.html).

<sup>83</sup> <http://auto.howstuffworks.com/question417.htm>.

nécessiterait une quantité égale à près de 5 % de la récolte de bois actuelle aux États-Unis. D'après une évaluation du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'énergie des États-Unis, il devrait être possible de disposer matériellement de 905 millions de tonnes de déchets agricoles et de 334 millions de tonnes de biomasse ligneuse par an à l'horizon 2030<sup>84</sup>. Dans l'estimation, la biomasse ligneuse comprend une partie des déchets forestiers actuels, du bois provenant des éclaircies pour réduire le risque d'incendie, des déchets de sciage et des déchets des travaux de construction et de démolition en ville. Les montants disponibles à tel ou tel prix varieraient selon le type de matériau et d'emplacement. Des études sont en cours dans le Sud et l'Ouest pour déterminer ce que coûterait la fourniture de quantités données.



Source: A. Korotkov, 2006.

#### 9.4.2.4 **Filières des biocombustibles, priorités données par l'industrie et soutien récent des autorités fédérales**

Deux filières ou plates-formes technologiques de base sont actuellement mises en place pour convertir le bois en combustibles liquides et substances chimiques: la conversion biochimique et la conversion thermochimique (gazéification ou pyrolyse). Dans la conversion biochimique, le bois est préalablement traité à l'aide d'enzymes, d'acides et d'une autohydrolyse afin de dégager l'hémicellulose et la cellulose sous forme de sucres. Généralement, ces sucres sont alors convertis en éthanol-carburant ou en autres produits. Les résidus de lignine peuvent faire l'objet d'une conversion catalytique en d'autres produits, être gazéifiés ou encore brûlés afin de produire de la chaleur et de l'électricité pour faire fonctionner l'usine ou pour être vendus<sup>85</sup>.

En cas de gazéification, le bois et l'écorce sont chauffés en présence d'un minimum d'oxygène dans un gazogène afin de produire un gaz pauvre (eau), qui est un mélange de monoxyde de carbone et d'hydrogène. Après avoir été nettoyé, le gaz pauvre (eau) prend le nom de gaz de synthèse. La pyrolyse consiste à traiter le bois en le chauffant, comme dans le cas de la gazéification, mais à plus faible température et en l'absence ou avec un minimum d'oxygène afin de transformer le bois en charbon de bois, en gaz non condensables et en huiles de pyrolyse. Le gaz de synthèse peut être encore converti en carburants liquides<sup>86</sup>. L'huile de pyrolyse peut être utilisée directement comme combustible, ou raffinée pour en extraire des combustibles et des produits chimiques.

À l'heure actuelle, la conversion biochimique exige l'utilisation de plaquettes de bois propres (sans écorce), tandis que la conversion thermochimique permet d'utiliser un mélange de bois et d'écorce. Pour obtenir des plaquettes de bois propres, on pourrait faire appel aux mêmes ressources en bois que celles utilisées par les usines de pâtes. Les entreprises forestières ont mis au point un certain nombre de stratégies pour améliorer la production de bioénergie et de produits biochimiques à partir du bois.

<sup>84</sup> Perlack, R.D. *et al.*, 2005. Biomass as feedstock for a bioenergy and bioproducts industry: The technical feasibility of a billion-ton annual supply. Oak Ridge National Laboratory, Oak Ridge, Tennessee. [http://www1.eere.energy.gov/biomass/pdfs/final\\_billionton\\_vision\\_report2.pdf](http://www1.eere.energy.gov/biomass/pdfs/final_billionton_vision_report2.pdf).

<sup>85</sup> US Department of Energy. Energy Efficiency and Renewable Energy. 2007. Sugar platform. [http://www1.eere.energy.gov/biomass/sugar\\_platform.html](http://www1.eere.energy.gov/biomass/sugar_platform.html).

<sup>86</sup> US DOE Energy Efficiency and Renewable Energy. 2007. Thermochemical platform. [http://www1.eere.energy.gov/biomass/thermochemical\\_platform.html](http://www1.eere.energy.gov/biomass/thermochemical_platform.html).

Les exploitants forestiers aux États-Unis (l'Agenda 2020 Alliance de l'American Forest and Paper Association (AF&PA)) soutiennent les efforts déployés en vue de mettre au point des bioraffineries forestières intégrées qui viendraient s'ajouter aux usines de pâtes existantes ou les compléter et produiraient de la bioénergie et des bioproduits renouvelables provenant de la transformation à la fois des produits forestiers et des matières agricoles. Ils portent actuellement leurs efforts sur trois domaines d'action particuliers. Le premier – qui a reçu pour nom Value Prior to Pulping (VPP) – consiste à rechercher des procédés rentables de séparation et d'extraction de certains composants du bois avant sa transformation en pâte et de transformer les composants extraits en combustibles liquides et substances chimiques. D'après les estimations de l'Université Princetown, l'ensemble de la branche pourrait produire des combustibles et substances chimiques correspondant à 2,2 milliards au moins de barils d'équivalent pétrole<sup>87</sup>.

Le deuxième domaine d'action consiste à utiliser les techniques de gazéification pour convertir la biomasse, y compris les déchets forestiers et agricoles et la liqueur résiduaire (liqueur noire), en un gaz synthétique qui est par la suite transformé en combustibles liquides, en énergie, en substances chimiques et en autres produits de valeur<sup>88</sup>. D'après les premières estimations, il serait possible de compenser la consommation de 2,5 milliards de m<sup>3</sup> (90 milliards de pieds cubes) de gaz naturel et l'achat de 80 gigawatts-heure d'électricité. L'Alliance estime qu'avec des efforts suffisants et le soutien des pouvoirs publics, les usines de transformation des produits forestiers pourraient produire dans les cinq ans des carburants par gazéification. En utilisant ces techniques, cette branche pourrait produire jusqu'à 38 milliards de litres de combustibles renouvelables par an<sup>89</sup>.

Le troisième domaine d'action consiste à améliorer la productivité des forêts, y compris en développant les plantations à croissance rapide pour la production de biomasse afin de produire une matière première économique et de qualité pour la

production de bioénergie et de bioproduits<sup>90</sup>. Les usines de pâtes et papiers réalisent actuellement des programmes de production de biocombustibles liquides et de produits biochimiques par conversion thermo-chimique, notamment la Potlatch Corp. pour la scierie de Cypress Bend à McGee (Arkansas) et Flambeau River Papers à Park Falls, dans le Wisconsin. Bien que la gazéification de la biomasse soit chose relativement nouvelle pour l'industrie des pâtes et papiers, au moins 20 gazogènes de taille commerciale à biomasse sont en marche en Amérique du Nord et servent de base d'expérience pour de nouvelles avancées<sup>91</sup>.

Le Ministère de l'énergie des États-Unis a annoncé en février 2007, qu'il allait investir, au cours des quatre prochaines années, jusqu'à 385 millions de dollars dans six projets de bioraffinerie afin d'aider à la fabrication rentable à l'horizon 2012 de biocombustibles à partir de matières cellulosiques. L'un des projets, entrepris par Range Fuels Inc. à Soperton (Géorgie), consisterait à utiliser principalement des déchets de bois, y compris ceux provenant d'exploitations forestières, dans le but de produire ultérieurement quelque 151 millions de litres d'éthanol et 34 millions de litres de méthanol par an. La raffinerie utilisera comme matière de base 1 089 tonnes métriques de déchets de bois par jour. Elle procédera par thermoconversion afin de transformer le bois en gaz synthétique, puis en alcool et enfin en éthanol<sup>92</sup>.

#### 9.4.2.5 *Production de dendroénergie et RPS*

Les RPS (Renewable Portfolio Standards) sont des normes concernant la proportion d'électricité qu'un État doit produire à l'aide de sources d'énergie renouvelables. Chaque État peut choisir librement les moyens de s'acquitter de cette obligation en faisant appel à un bouquet d'énergies renouvelables dont le vent, le soleil, la biomasse, la géothermie ou d'autres sources renouvelables. Certaines RPS précisent la panoplie des technologies tandis que d'autres en laissent le choix

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> Thorp, Ben. 2007. L'industrie des papiers doit protéger l'avance qu'elle a prise en matière d'innovation dans le domaine de la cellulose. Pulp and Paper, mai 2007, p. 30 à 34.

<sup>92</sup> US Department of Energy. 2007. Le DOE subventionne six usines de fabrication d'éthanol cellulosique à hauteur de 385 millions de dollars inscrits au budget fédéral. Communiqué de presse, 28 février 2007. <http://www.energy.gov/news/4827.htm>.

<sup>87</sup> AF&PA, Agenda 2020 Technology Alliance. 2007. Statement for the record for US Senate Agriculture, Nutrition, and Forestry Committee hearing on The Role of Rural America in Enhancing National Energy Security, 10 janvier 2007. [http://www.agenda2020.org/PDF/Jan2007\\_Agenda2020\\_Senate\\_Ag\\_Testimony.pdf](http://www.agenda2020.org/PDF/Jan2007_Agenda2020_Senate_Ag_Testimony.pdf).

<sup>88</sup> Ibid.

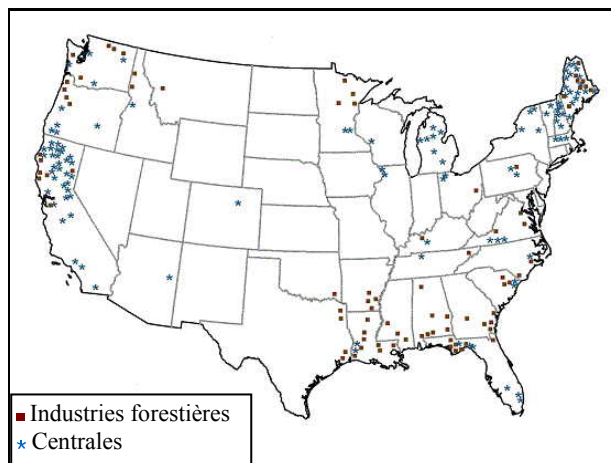
<sup>89</sup> Ibid.

aux marchés<sup>93</sup>. Actuellement, 24 États ont édicté de telles normes ou objectifs.

Dans certains États, les usines alimentées au bois peuvent être un moyen concurrentiel (par rapport à d'autres options d'énergies renouvelables) de contribuer au respect d'une RPS et obtiendraient normalement une aide financière. Cependant, il n'en va pas de même dans tous les États. La compétitivité des usines alimentées au bois varie d'un État à l'autre. La Division des ressources énergétiques du Massachusetts a sélectionné deux centrales alimentées au bois pour obtenir une aide destinée à faciliter le respect de la RPS du Massachusetts. Il s'agit de la Shiller station de 50 MW établie à Portsmouth (New Hampshire) et de la centrale d'Ellicottville (New York) de 5,5 MW exploitée par Laidlaw Energy & Environmental, Inc.<sup>94</sup>. Dans le cas de la Californie, il ressort du rapport établi en 2007 par la Commission de la fonction publique sur les progrès accomplis pour atteindre la RPS que la plus grande partie de l'électricité relevant de la RPS pour 2010 sera probablement tirée des énergies géothermique et éolienne, mais que la part de l'énergie solaire pourrait fortement augmenter au cours des prochaines années. La dendroénergie aura peut-être un rôle à jouer, mais le rapport fait état de préoccupations motivées par le coût du transport du bois dès lors qu'une centrale se trouve éloignée de sa source d'approvisionnement<sup>95</sup>. Actuellement, la partie continentale des États-Unis compte environ 139 générateurs électriques alimentés en biomasse, principalement en bois ou en liqueur noire (fig. 9.4.1)<sup>96</sup>.

FIGURE 9.4.1

### Centrales électriques alimentées en biomasse ligneuse aux États-Unis, 2004



Sources: US Environmental Protection Agency. 2006. National Electric Energy Data System (NEEDS), 2006.

## 9.5 Références

- AF&PA. 2007. Agenda 2020 Technology Alliance. 2007. Statement for the record for US Senate Agriculture, Nutrition, and Forestry Committee hearing on The Role of Rural America in Enhancing National Energy Security, 10 janvier 2007. Disponible sur: [http://www.agenda2020.org/PDF/Jan2007\\_Agenda2020\\_Senate\\_Ag\\_Tesimony.pdf](http://www.agenda2020.org/PDF/Jan2007_Agenda2020_Senate_Ag_Tesimony.pdf).
- ÅFAB. 2007. Disponible sur: <http://www.afabinfo.com/bioguiden/pellets/pelletspris/pelletstermometern.htm>.
- Agence suédoise de l'énergie. 2006. L'énergie en Suède, 2006. Eskilstuna, (Suède). ET 2006:44.
- Benin, A. et Klishko, A. 2006. Perspectives of biofuels production in Russia. Presentation at FTP conference in Lahti, 22 et 23 novembre 2006. Disponible sur: [http://www.forestplatform.org/easydata/customers/ftp/files/Lahti\\_presentations/Benin-Klishko\\_FTP\\_Russia.pdf](http://www.forestplatform.org/easydata/customers/ftp/files/Lahti_presentations/Benin-Klishko_FTP_Russia.pdf).
- Bioenergy International. 2006. The Pellets Map 2006/07. Issue 23, décembre 2006.

<sup>93</sup> Renewable energy policy project. 2007. Renewable portfolio standards. <http://www.crest.org/rps/index.html>.

<sup>94</sup> Massachusetts Division of Energy Resources. 2007. Renewable portfolio standard. <http://www.mass.gov/doer/rps/>.

<sup>95</sup> California Public Utilities Commission. 2007. Progress toward the California Renewable Fuels Portfolio Standard as Required by the Supplemental Report of the 2006 Budget Act. <http://www.cpuc.ca.gov/published/REPORT/66515.htm>.

<sup>96</sup> US EPA. 2006. National Electric Energy Data System (NEEDS) 2006. <http://www.epa.gov/airmarkets/progsregs/epa-ipm/index.html#needs>.

- California Public Utilities Commission. 2007. Progress toward the California Renewable Fuels Portfolio Standard as required by the supplemental report of the 2006 Budget Act. Disponible sur: <http://www.cpuc.ca.gov/published/REPORT/66515.htm>.
- Commission Européenne. 2007. «Feuille de route pour les sources d'énergie renouvelables – les sources d'énergie renouvelables au XXI<sup>e</sup> siècle: construire un avenir plus durable», COM(2006) 848 final, 2007.
- Database of State Incentives for Renewables & Efficiency (DSIRE). 2007. Disponible sur: <http://www.dsireusa.org/index.cfm?&CurrentPageID=10&EE=0&RE=1>.
- Davidsson, M. 2007. Swedish Heating Boilers and Burners Association (SBBA). Presentation at Pellets 07 conference. Disponible sur: <http://www.sbba.se/files/000068.pdf>.
- Deutscher Energie Pellet Verband. 2007. Disponible sur: <http://www.depv.de/marktdaten/pelletspreise/Energysshop.com>. 2007. Disponible sur: <http://www.energysshop.com>.
- Hillring, B., Canals, G. et Olsson, O. 2007. *Markets for recovered wood in Europe – an overview*. 3rd European COST E31 Conference. Management of Recovered Wood. Reaching a Higher Technical, Economic and Environmental Standard in Europe. Thessalonique. 2007. University Studio Press. Conférence tenue à Klagenfurt (Autriche), mai 2007. ISBN 978-960-12-1596-9
- Hooijer, A., Silvius, M., Wösten, H., Page, S. 2006. Assessment of CO<sub>2</sub> emissions from drained peatlands in South-east Asia. Delft Hydraulics. Delft Hydraulics report Q3943.
- Kuchinskiy, V. 2006. Presentation at EUBIONET II /IEA Bioenergy study tour, octobre 2006.
- Massachusetts Division of Energy Resources. 2007. Renewable portfolio standard. Disponible sur: <http://www.mass.gov/doer/rps/>.
- McCloy, B.W. and Associates. 1999. Opportunities for increased woodwaste cogeneration in the Canadian pulp and paper industry.
- Merl, A., Humar, M., Okstad, T., Picardo, V., Ribeiro, A. et Steierer, F. 2007. *Amounts of recovered wood in COST E31 countries and Europe*. 3<sup>rd</sup> European COST E31 Conference. Management of Recovered Wood. Reaching a Higher Technical, Economic and Environmental Standard in Europe. Thessalonique. University Studio Press. Conférence tenue à Klagenfurt, (Autriche), mai 2007. ISBN 978-960-12-1596-9.
- Natural Resource Canada. 2000. Canada's Emissions Outlook Updated 1997-2020.
- Natural Resource Canada. 2000. Canada's Emissions Outlook Updated 1997-2020. Ottawa, Ontario: Natural Resources Canada.
- Organisation mondiale de la santé, Europe. 2006. Health risks of particulate matter from long-range transboundary air pollution.
- Ovsyanko, A. 2007. Presentation at conference in Khabarovsk (Russie), avril 2007.
- Perlack, R.D. *et al.*, 2005. Biomass as feedstock for a bioenergy and bioproducts industry: The technical feasibility of a billion-ton annual supply. Oak Ridge National Laboratory, Oak Ridge, Tennessee. Disponible sur: [http://www1.eere.energy.gov/biomass/pdfs/final\\_billionton\\_vision\\_report2.pdf](http://www1.eere.energy.gov/biomass/pdfs/final_billionton_vision_report2.pdf).
- Printweek. 2007. Disponible sur: <http://www.printweek.com/news/660721/Russian-timber-export-hikes-hit-paper-industry/>.
- ProPellets. 2007. Disponible sur: [http://www.propellets.at/images/content/images/laapelletspreise/entkg\\_april\\_bg.jpg](http://www.propellets.at/images/content/images/laapelletspreise/entkg_april_bg.jpg).
- Rakos, C. 2007. ProPellets. Presentation in Rotterdam. Disponible sur: <http://www.eubio.net.net/ACFiles/Download.asp?recID=4611>.
- Renewable energy policy project. 2007. Renewable portfolio standards. Disponible sur: <http://www.crest.org/rps/index.html>.
- Reuters. 2007. Disponible sur: <http://www.reuters.com/article/wtMostRead/idUSN1520305020070316>.
- Statistique Canada. 2006. Tableau CANSIM 128-0006. Ottawa, Ontario. Disponible sur: <http://www40.statcan.ca/l01/cst01/prim74.htm>.



- Statistique Canada. 2007. CANSIM 128-0006. Disponible sur: <http://www40.statcan.ca/101/cst01/prim74.htm>.
- Steierer, F. et Fisher-Ankern, A. 2007. Wood Energy in Europe and North America: A new estimate on volumes and flows, CEE/ONU/AIE/UE. Étude en cours. Disponible sur: <http://www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf>.
- Stern, N. 2007. The Stern Review on the economics of climate change. Disponible sur: [http://www.hm-treasury.gov.uk/independent\\_views/stern\\_review\\_economics\\_climate\\_change/stern\\_review\\_report.cfm](http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_views/stern_review_economics_climate_change/stern_review_report.cfm).
- Stern, T. et Kholodkov, V.S. 2005. Analysis of bioenergy development in Sweden and northwest Russia – Swedish-Russian cooperation, Actes de la conférence «Bioenergy 2005», Veliky Novgorod.
- Swaan, J. 2006. Biomass: Responsible, sustainable renewable energy option. Wood Pellet Association of Canada, 23 mars 2006. Disponible sur: [http://www.pollutionprobe.org/Happening/pdfs/gp\\_march06\\_van/swaan.pdf](http://www.pollutionprobe.org/Happening/pdfs/gp_march06_van/swaan.pdf).
- The Prince George Citizen Review, 10 mars 2007. Disponible sur: <http://www.princegeorgecitizen.com>.
- Thorp, B. 2007. Paper industry must protect its lead in cellulosic innovation. Pulp and Paper, mai 2007, p. 30 à 34.
- UN-Energy. 2007. Sustainable Bioenergy: A framework for decision makers, mai 2007. Disponible sur: <http://esa.un.org/un-energy/pdf/susdev.Biofuels.FAO.pdf>.
- US Department of Energy EIA, 2007. Monthly Energy Review, avril 2007. Disponible sur: <http://www.eia.doe.gov/emeu/mer/renew.html>.
- US Department of Energy, 2007. DOE Selects Six Cellulosic Ethanol Plants for Up to \$385 Million in Federal Funding. Communiqué de presse, 28 février 2007. Disponible sur: <http://www.energy.gov/news/4827.htm>.
- US Department of Energy. Energy Efficiency and Renewable Energy, 2007. Sugar platform. Disponible sur: [http://www1.eere.energy.gov/biomass/sugar\\_platform.html](http://www1.eere.energy.gov/biomass/sugar_platform.html).
- US Department of Energy. Energy Efficiency and Renewable Energy, 2007. Thermochemical platform. Disponible sur: [http://www1.eere.energy.gov/biomass/thermochemical\\_platform.html](http://www1.eere.energy.gov/biomass/thermochemical_platform.html).
- US Environmental Protection Agency, 2006. National Electric Energy Data System (NEEDS) 2006. Disponible sur: <http://www.epa.gov/airmarkets/progsregs/epa-ipm/index.html#needs>.
- Van Essen, P., 2007. Port of Rotterdam Authority, presentation in Rotterdam. Disponible sur: <http://www.eubionet.net/GetItem.asp?item=file:4619>.
- Yaremchuk, G., 2006. Presentation at EUBIONET II/IEA Bioenergy study tour, octobre 2006.



## Chapitre 10

# ***La biomasse utilisée à des fins énergétiques et les plantations – nouveau moteur de la certification: Les marchés des produits forestiers certifiés, 2006-2007<sup>97</sup>***

---

### Faits saillants

- Entre 2006 et 2007, la superficie des forêts certifiées a augmenté de 8,3 % et atteint 292 millions d'hectares, soit 7,6 % de la superficie forestière mondiale; le taux de croissance s'est toutefois ralenti.
- Plus de 84 % des forêts certifiées se trouvent dans l'hémisphère Nord, dont plus de la moitié (56 %) en Amérique du Nord et 28 % en Europe; ces proportions devraient cependant aller en diminuant avec la forte progression attendue en Russie et en Chine.
- L'action mondiale engagée pour réduire les émissions de carbone et produire plus de biocombustibles à partir des forêts suppose que les combustibles ligneux soient considérés dans l'optique d'une production durable, ce qui pourrait se traduire par leur certification.
- L'introduction de nouvelles essences certifiées issues de plantations, le peuplier hybride par exemple, dans les secteurs du bois plein et de la biomasse devrait entraîner une augmentation rapide à la fois des quantités offertes de bois certifié et de la demande du marché.
- La moitié de la superficie des forêts certifiées dans le monde consiste en plantations, plantations mixtes et forêts semi-naturelles, qui sont toutes nécessaires pour l'obtention des produits forestiers.
- La certification des forêts contribue à accélérer l'accès aux marchés volontaires du carbone au niveau international, les registres climatiques régionaux admettant l'utilisation de systèmes de certification présentant les caractéristiques requises comme base de vérification de la compensation des émissions de carbone induite par les forêts.
- La certification des mêmes forêts et des mêmes produits par plusieurs systèmes tient au souhait manifesté par les professionnels et les consommateurs, que les principaux systèmes de certification se reconnaissent entre eux.
- Les acheteurs de papiers sont l'élément moteur de l'augmentation de la demande de bois certifié, et les principales régions géographiques de même que les grands circuits de distribution des pâtes et papiers en ressentent les effets.
- Par suite d'une certaine méconnaissance de la part des consommateurs et de la faiblesse de la demande qui en résulte, et faute d'incitations en faveur des producteurs, les produits forestiers certifiés sont pour la plupart commercialisés sans aucune mention de leur certification.
- Des produits forestiers autres que le bois sont certifiés, notamment le liège, les huiles essentielles, les châtaignes, le miel, les baies, les truffes et les champignons.

---

<sup>97</sup> Par M. Florian Kraxner (Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués), M<sup>me</sup> Catherine Mater (Mater Engineering) et M. Toshiaki Owari (Université de Tokyo).

## Introduction du secrétariat

Le présent chapitre apporte une mise à jour concernant les produits forestiers certifiés (PFC) et la certification des forêts qui atteste de leur gestion durable. La demande de procéder à une analyse et de rendre compte de l'évolution de la situation émane du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO. Lorsque la gestion des forêts a commencé à faire l'objet d'une certification en 1995, le Comité et la Commission ont créé une équipe de spécialistes chargée de pronostiquer l'incidence qu'aurait la certification sur le secteur forestier. C'était à l'époque une tâche particulièrement difficile, mais l'équipe a établi plusieurs scénarios. À mesure que la certification s'est développée, le Comité et la Commission ont créé le Réseau des correspondants nationaux officiels sur la certification de l'aménagement durable des forêts et sur les marchés des produits forestiers certifiés. Les auteurs du présent chapitre n'ont pas consulté la totalité des membres du Réseau mais ont plutôt obtenu des informations sur des marchés déterminants auprès de certains correspondants ainsi que d'autres intervenants de premier plan sur le marché. Il n'existe pas pour le moment de statistiques officielles du commerce des PFC, comme l'a confirmé le Groupe de travail CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts en mai 2006, ce qui témoigne du fait que les PFC ne figurent pas dans le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) tenu à jour par l'Organisation mondiale des douanes. Il existe cependant d'autres sources d'information. Sauf indication contraire, les estimations et avis donnés dans le présent chapitre découlent tous d'interprétations des auteurs.

Ce chapitre constituera un point de départ pour un échange d'idées sur les marchés des PFC au cours du débat sur le marché mené conjointement par le Comité du bois et la Conférence internationale sur les résineux, les 8 et 9 octobre 2007. Après le débat sur le marché qui a eu lieu en 2006, un forum de politique générale a porté sur «les politiques en matière de marchés publics concernant les produits du bois et articles en papier, et leurs effets sur la gestion durable des forêts et les marchés du bois»<sup>98</sup>. Un certain nombre de politiques en matière d'achats par des organismes publics et des entreprises prévoient que les produits du bois doivent être

certifiés comme preuve de durabilité et de légalité. Le forum a étudié la complexité des nouvelles politiques en matière de marchés publics appliquées en Europe ainsi que des nouvelles politiques concernant la construction écologique appliquées en Amérique du Nord, par exemple les moyens d'évaluer différents systèmes de certification et d'éviter de créer des obstacles au commerce. Elles constituent les unes et les autres de puissants moyens d'incitation à l'utilisation des PFC.

C'est un plaisir de remercier une fois encore M. Florian Kraxner<sup>99</sup>, expert en marchés des PFC à l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, à Laxenburg (Autriche), qui a supervisé la réalisation et écrit la plus grande partie du présent chapitre. M. Kraxner fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et a présenté les marchés des PFC au cours du précédent débat sur le marché organisé par le Comité du bois. M<sup>me</sup> Catherine Mater<sup>100</sup>, Présidente de Mater Engineering Ltd. et maître de recherche au Pinchot Institute, à Corvallis, en Oregon (États-Unis d'Amérique), a contribué spécialement à l'analyse relative à l'Amérique du Nord. Nous remercions de nouveau M. Toshiaki Owari<sup>101</sup>, de l'Université de Tokyo, pour son éclairage des marchés asiatiques des PFC.

## 10.1 Introduction

Les marchés des PFC de la région de la CEE sont analysés dans un chapitre de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* de la CEE/FAO depuis 1998. Le chapitre de cette année donne un aperçu statistique détaillé du marché et du commerce des PFC et met également l'accent sur les aspects de la certification liés à la politique générale concernant le secteur forestier. Les PFC

<sup>99</sup> M. Florian Kraxner, expert en marchés des produits forestiers certifiés, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, A-2361 Laxenburg, (Autriche). Téléphone: +43 2236 807 233, télécopie: +43 2236 807 599, courriel: [kraxner@iiasa.ac.at](mailto:kraxner@iiasa.ac.at), site Web: [www.iiasa.ac.at/Research/FOR](http://www.iiasa.ac.at/Research/FOR).

<sup>100</sup> M<sup>me</sup> Catherine Mater, Présidente, Mater Engineering Ltd., 101 SW Western Boulevard, Corvallis, Oregon 97333 (États-Unis). Téléphone: +1 541 753 7335, télécopie: +1 541 752 2952, courriel: [Catherine@mater.com](mailto:Catherine@mater.com), site Web: [www.mater.com](http://www.mater.com).

<sup>101</sup> M. Toshiaki Owari, maître de conférence, Forest Business and Management, University Forest in Hokkaido, Graduate School of Agricultural and Life Sciences, Université de Tokyo, Yamabe, Furano 079-1561 (Japon). Téléphone : +81 167 42 2111, télécopie : +81 167 42 2689, courriel : [owari@uf.a.u-tokyo.ac.jp](mailto:owari@uf.a.u-tokyo.ac.jp).

<sup>98</sup> Les comptes rendus peuvent en être consultés à l'adresse : [www.fao.org/docrep/009/a0914e/a0914e00.htm](http://www.fao.org/docrep/009/a0914e/a0914e00.htm).

sont munis d'un label prouvant, d'une manière vérifiable par des organes indépendants, qu'ils proviennent de forêts exploitées conformément aux normes de gestion durable. Les consommateurs peuvent trouver ces labels sur le mobilier et les articles en bois, et les fabricants peuvent vérifier la provenance des bois qu'ils utilisent grâce aux procédures de traçabilité du système de certification. Il n'est question ici ni des forêts ni des produits forestiers dont la certification n'a pas été confiée à un organisme indépendant (tierce partie) tel que le Conseil malaisien de certification du bois<sup>102</sup> (MTCC) ou l'Institut indonésien d'écolabellisation<sup>103</sup> (LEI) bien que leurs produits certifiés soient importés dans la région de la CEE. Les systèmes de certification tels que l'ISO14001<sup>104</sup> ne sont pas inclus dans cette comparaison. Le chapitre porte sur les systèmes de certification établis dans la région de la CEE.

Le présent chapitre est organisé comme suit:

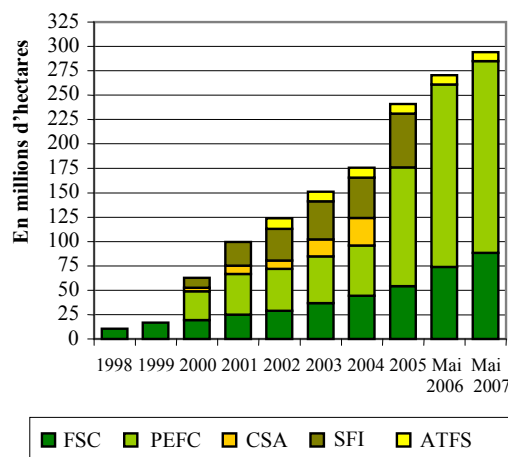
- 10.2 Offre de PFC
- 10.3 Demande de PFC
- 10.4 Questions de politique générale
  - 10.4.1 Marché public et gouvernance en Amérique du Nord
  - 10.4.2 Gestion durable des forêts et exploitation illégale
  - 10.4.3 Certification dans la Fédération de Russie
  - 10.4.4 Évolution des marchés japonais et chinois des PFC
  - 10.4.5 Utilisations possibles et certification de la biomasse pour la production de bioénergie et de biocarburants
  - 10.4.6 Certification et plantations de forêts
  - 10.4.7 Certification des produits forestiers autres que le bois
- 10.5 Références

## 10.2 Offre de PFC

En mai 2007, les forêts certifiées dans le monde s'étendaient au total sur 294 millions d'hectares, représentant environ 7,6 % du couvert forestier mondial (3,9 milliards d'hectares (FAO, 2007)), soit une augmentation relativement forte et constante depuis la première certification tierce partie réalisée en 1993 par le Forest Stewardship Council (FSC). Toutefois, par rapport à un certain nombre de périodes précédemment étudiées (par exemple de mai 2004 à mai 2005), le taux annuel d'accroissement de la superficie certifiée a diminué de plus de moitié pour tomber à quelque 12 % sur la période de mai 2005 à mai 2006, et à 8,3 % seulement sur la période de mai 2006 à mai 2007. Environ 1,5 million d'hectares en Europe (principalement en Suède) et 800 000 hectares supplémentaires en Amérique du Nord (principalement au Canada) font l'objet d'une double certification par deux systèmes différents (graphique 10.2.1).

GRAPHIQUE 10.2.1

### Superficie forestière certifiée selon les principaux systèmes de certification, 1998-2007



*Notes:* En mai 2007, environ 2,3 millions d'hectares avaient été certifiés selon plusieurs systèmes. Comme ils n'ont été soustraits d'aucun système, le graphique indique une superficie totale de forêts certifiées légèrement supérieure à ce qu'elle est en réalité. FSC = Forest Stewardship Council; PEFC = Programme de reconnaissance des systèmes de certification des forêts; CSA = Programme de gestion durable des forêts de l'Association canadienne de

<sup>102</sup> <http://www.mtcc.com.my/>.

<sup>103</sup> <http://www.lei.or.id/english/index.php>.

<sup>104</sup> <http://www.iso.org>.

normalisation (système reconnu par le PEFC en 2005); SFI = Sustainable Forestry Initiative (système reconnu par le PEFC en 2005); ATFS = American Tree Farm System.

*Sources:* Différents systèmes de certification et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2006.

La «double certification» ou «certification bivalente», c'est-à-dire la certification simultanée par deux organismes indépendants ou plus des mêmes forêts et des mêmes produits, correspond à une orientation apparue depuis peu en matière de certification des forêts et de la chaîne de contrôle. Cette nouvelle orientation procède du souhait, manifesté avec force par les professionnels tout autant que par les consommateurs, que les principaux systèmes de certification se reconnaissent entre eux. Toutefois, une reconnaissance totale, voire partielle, entre le FSC et le Programme de reconnaissance des systèmes de certification des forêts (PEFC) n'est pas réalisable dans un avenir proche en raison des controverses qui les séparent. La reconnaissance réciproque totale existe, par exemple entre la Sustainable Forestry Initiative (SFI) (système reconnu par le PEFC) et l'American Tree Farm System (ATFS). Par conséquent, dans le système SFI, les matières (premières) certifiées par l'ATFS sont considérées comme équivalentes aux matières certifiées par la SFI, et vice-versa (fig. 10.2.1).

FIGURE 10.2.1

**Exemples de logos de certification dans la région de la CEE**



*Source:* Nordic Family Forestry, 2007.

Depuis 2000, la superficie forestière certifiée augmente chaque année grâce principalement à la certification délivrée par les systèmes suivants:

- ATFS;
- Programme de gestion durable des forêts de l'Association canadienne de normalisation (CSA, système reconnu par le PEFC en 2005);
- Forest Stewardship Council (FSC);
- PEFC, connu auparavant sous le nom de Système paneuropéen de certification des forêts;
- SFI, programme reconnu par le PEFC en 2005, aux États-Unis et au Canada.

Le PEFC a reconnu les deux principaux systèmes de certification appliqués en Amérique du Nord – le système CSA du Canada au début de 2005 et le système SFI à la fin de 2005. En autorisant le CSA à apposer le label PEFC, il englobe 73 millions d'hectares supplémentaires (en mai 2007), auxquels viennent s'ajouter 54,4 millions d'hectares correspondant au système SFI, et il coiffe désormais 196,3 millions d'hectares de forêts certifiées dans le monde. En Amérique du Nord, la superficie forestière certifiée sous l'égide du PEFC a augmenté du fait d'un accroissement de 5,4 % de la superficie certifiée par le système CSA alors que celle certifiée par le système SFI n'a pas augmenté au cours des douze derniers mois se terminant en mai 2007. Au cours de cette période, la superficie coiffée par le PEFC à travers le monde a augmenté de 5,2 %, soit 10,2 millions d'hectares en valeur absolue. Le PEFC a réussi à conserver la même augmentation d'hectares certifiés, en valeur absolue (et non par reconnaissance d'autres systèmes existants et de leurs hectares), que pendant la période précédente.

En outre, 10 systèmes de certification forestière font actuellement l'objet d'une procédure de reconnaissance par le PEFC. La Lituanie et les États-Unis (ATFS) ont entrepris des démarches pour que leur système soit reconnu par le PEFC, et la Lettonie et la Suisse pour qu'il soit de nouveau reconnu. Aux fins de leur reconnaissance, les systèmes de certification nationaux de l'Estonie, du Gabon, de l'Italie, de la Pologne, du Royaume-Uni et de la Slovénie font l'objet d'une consultation publique et seront par la suite évalués par le Conseil d'administration du PEFC et un vote des membres du PEFC sur la question, notamment, de la reconnaissance.

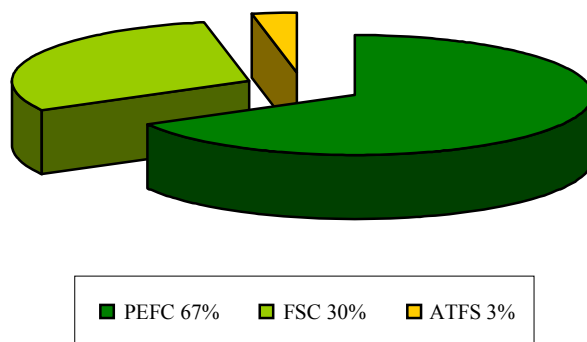
Le FSC a répertorié, au total, 88,4 millions d'hectares en mai 2007, ce qui correspond à un accroissement de plus de 14,5 millions d'hectares (16,4 %) au cours des douze derniers mois. Le taux d'accroissement du FSC s'est ralenti de plus de la moitié au cours de la période par rapport à celle de mai 2005 à mai 2006.

Le troisième grand système en Amérique du Nord est l'ATFS, dont la position est restée relativement stable tout au long des cinq périodes étudiées. Après avoir légèrement reculé au cours de la période étudiée, le plus petit système de certification par une tierce partie de l'Amérique du Nord pourrait s'étendre de nouveau et couvrir au total un peu plus de 9,3 millions d'hectares dans les seuls États-Unis. L'ATFS fait actuellement l'objet d'une procédure de reconnaissance par le PEFC qu'il pourrait rejoindre au cours de l'année qui vient. Officiellement, les labels ATFS et SFI se reconnaissent déjà réciproquement, ce qui permet d'accélérer les négociations en vue de la reconnaissance par le PEFC.

Les parts de superficie forestière certifiée sont clairement réparties (graphique 10.2.2). Étant donné que les systèmes SFI et CSA ont été reconnus par le PEFC, il ne reste plus que trois grands systèmes de certification. Le PEFC coiffe un peu plus des deux tiers des superficies certifiées dans le monde. Le FSC dont la part est de 30 % vient en deuxième position, et pour le moment l'ATFS détient encore 3 % des surfaces certifiées dans le monde. Comme la part détenue par le FSC a plus augmenté (de quelque 2 %), celle du PEFC a perdu environ 3 % (de sa part relative du marché) pendant la présente période étudiée (mai 2006 à mai 2007). Cette perte pourrait être bientôt compensée par la reconnaissance de l'ATFS, qui devrait intervenir en 2007.

GRAPHIQUE 10.2.2

### Répartition de la superficie forestière certifiée par les trois principaux systèmes, 2007



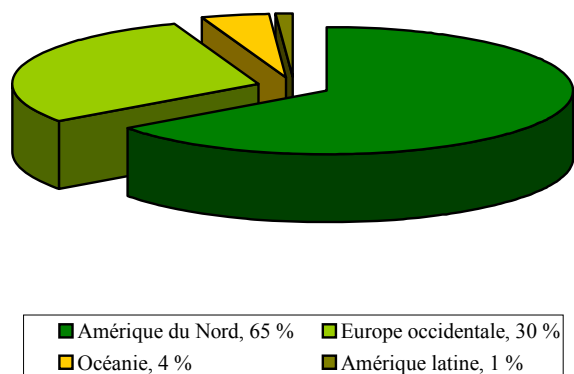
*Notes:* Lorsque des forêts ont été certifiées selon plusieurs systèmes, les superficies correspondantes ont été comptabilisées autant de fois. La superficie totale de forêts certifiées prise en compte dans le graphique est donc supérieure d'environ 1,5 million d'hectares à la superficie réelle. Chiffres de mai 2007.

*Sources:* Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2007.

Les forêts certifiées PEFC, qui n'ont relativement pas beaucoup changé depuis la dernière période étudiée, se trouvent pour la plupart dans l'hémisphère Nord, c'est-à-dire dans des zones non tropicales (boréales et tempérées), les deux tiers se situant hors d'Europe (graphique 10.2.3). La plus grande partie de ces forêts certifiées (65 %) se trouve en Amérique du Nord, et un tiers environ dans l'UE et d'autres pays d'Europe occidentale (Association européenne de libre-échange – AELE). La Russie ne compte toujours pas de superficie forestière certifiée PEFC. Il y en a moins de 1 % dans les pays tropicaux, et uniquement en Amérique latine. Aucune superficie forestière n'est certifiée PEFC en Afrique ou en Asie. Toutefois le Gabon sera bientôt le premier pays africain à produire du bois sous le label PEFC.

GRAPHIQUE 10.2.3

### Répartition régionale de la superficie forestière certifiée par le PEFC et les systèmes qu'il a reconnus, 2007



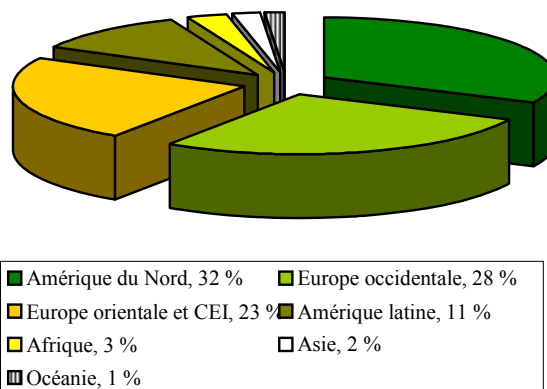
*Notes:* Répartition de la superficie forestière certifiée dans le cadre du PEFC, y compris les systèmes CSA et SFI reconnus en Amérique du Nord. Chiffres de mai 2007.

*Sources:* PEFC, CSA et SFI, 2007.

La diversité de la répartition géographique des forêts certifiées par le FSC fait apparaître une situation différente, même si la plus grande partie de la superficie certifiée se trouve toujours dans l'hémisphère Nord (graphique 10.2.4). Par rapport à la répartition correspondant à la dernière période étudiée (mai 2005-mai 2006), la part de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique latine et de l'Océanie dans la répartition mondiale des superficies certifiées a diminué, tandis que les pays d'Europe orientale et de la CEI (principalement la Russie) sont parvenus à porter leur part à 23 %, ce qui correspond à une progression de quelque 6 %. La répartition géographique des superficies forestières certifiées FSC fait apparaître que trois à quatre régions se trouvent clairement en tête. Un tiers des superficies se trouve en Amérique du Nord, environ 28 % dans les pays d'Europe occidentale, 23 % dans ceux d'Europe orientale et de la CEI et 11 % en Amérique latine. Les parts des autres régions tropicales telles que l'Afrique et l'Asie sont demeurées inchangées, à 3 et 2 %, respectivement. Celle de l'Océanie est tombée à 1 % dans cette répartition.

GRAPHIQUE 10.2.4

### Répartition régionale de la superficie forestière certifiée par le FSC, 2007



*Notes:* Chiffres de mai 2007.

*Source:* FSC, 2007.

L'hémisphère Nord détient plus de 84 % des forêts certifiées dans le monde, dont plus de la moitié (56 %) se trouve en Amérique du Nord et 28 % en Europe occidentale. Cependant, comme la plus grande partie de cette superficie forestière a été certifiée au cours de la décennie écoulée, la part de la superficie totale de forêts certifiées détenue par toutes ces régions commence logiquement à diminuer au profit d'autres régions du monde.

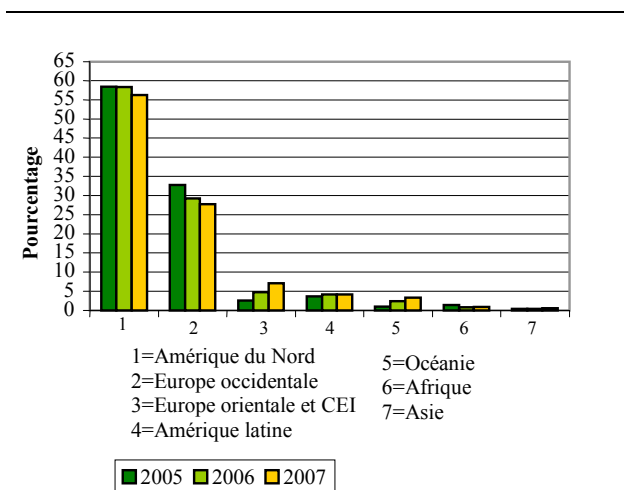
La part de l'Amérique du Nord a reculé de 58 % à 56 % (par rapport à la dernière période étudiée, de mai 2005 à mai 2006) et celle de l'Europe occidentale a diminué de 5 % depuis 2005. Relativement à ces pertes, les parts détenues par les pays d'Europe orientale et de la CEI sont passées de 3 % à 7 % au cours des deux dernières années. Toutefois, même en prenant en compte cette progression, les superficies certifiées hors de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale ne comptent encore que pour 16 % dans le total mondial (graphique 10.2.5). C'est en Afrique et en Amérique latine que le changement a été le moins marqué au cours des deux dernières années. Ce recul tendanciel des parts de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale pourrait être un premier indicateur des années à venir pendant lesquelles la certification en matière de gestion forestière devrait connaître une forte expansion en Russie et probablement aussi en Asie (la Chine et le Japon sont l'élément moteur de toute la région asiatique).



Il n'en reste pas moins que cette dernière tendance ne laisse pas entrevoir de changement dans le déséquilibre de la répartition des superficies forestières certifiées dans l'hémisphère Nord (zones tempérées et boréales) et l'hémisphère sud (principalement zones subtropicales et tropicales). Même si la certification a été encouragée à l'origine par une déforestation effrénée dans les régions tropicales, elle a fait concrètement bien plus d'adeptes dans le nord que dans le sud, et dans les pays développés que dans ceux en développement.

GRAPHIQUE 10.2.5

### Répartition géographique de la superficie totale de forêts certifiées, 2005-2007



*Notes:* Tous les principaux systèmes de certification confondus. Chiffres de mai 2007.

*Sources:* Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2007.

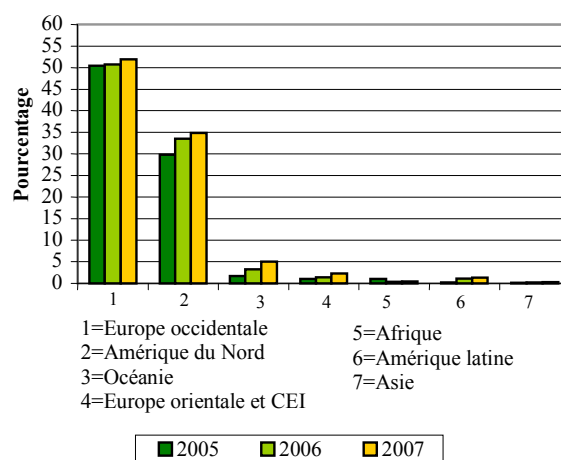
À l'exception de l'Océanie, dont la part a régulièrement progressé de 1 % par an au cours des trois dernières années, cette nouvelle évolution renforce encore, semble-t-il, les disparités entre les hémisphères, considérant les efforts ambitieux en matière de certification actuellement déployés par la Russie, pays qui possède le plus de richesses forestières au monde.

En Europe occidentale, un peu plus de la moitié de la superficie forestière totale est certifiée, contre plus d'un tiers en Amérique du Nord. L'augmentation exprimée en pourcentage de la superficie certifiée rapportée à la superficie forestière totale dans ces deux régions est

relativement peu élevée mais constante. Cette modeste augmentation pourrait notamment s'expliquer, en particulier dans le cas de l'Europe, par le fait que les superficies forestières commerciales y sont pour la plupart certifiées et que seule une double certification pourrait entraîner une nouvelle forte augmentation des superficies certifiées, ce qui n'apparaîtra pas dans les calculs statistiques (graphique 10.2.6).

GRAPHIQUE 10.2.6

### Forêts certifiées en pourcentage de la superficie forestière totale par région, 2005-2007



*Notes:* La superficie forestière est calculée d'après les données de la publication de la FAO *Situation des forêts du monde 2007*, à l'exclusion des «autres terres boisées». Chiffres de mai 2007.

*Sources:* Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2007; FAO, 2005.

Abstraction faite de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, seuls l'Océanie (5 %) et les pays d'Europe orientale et de la CEI (2 %) ont plus de 1 % de leur superficie forestière totale certifiée, et ces tendances correspondent également à l'évolution des statistiques ou à l'absence de prorogation de leurs certificats. Dans certains pays africains, la certification des forêts a pris du retard ou bien les certificats n'ont pas été prorogés en raison d'une mauvaise gestion ou d'autres problèmes.

L'offre potentielle de bois ronds provenant des forêts certifiées dans le monde est estimée, en 2007, aux environs de 387 millions de m<sup>3</sup>, soit une augmentation de quelque 4 % par rapport à la dernière période étudiée (mai 2005-mai 2006); ce chiffre montre que le taux d'accroissement des ressources certifiées en bois ronds a diminué de moitié (tableau 10.2.1). Cette production potentielle représente à peu près un quart de la production mondiale de bois ronds industriels, ou environ 42 % de la production de bois ronds industriels de l'Amérique du Nord et de l'Europe où se trouvent 84 % des forêts certifiées. Pour ce qui est de la production de bois ronds provenant de forêts certifiées, on multiplie les quantités moyennes enlevées chaque année des forêts disponibles pour la production de bois des régions de la CEE par le

pourcentage de la superficie forestière certifiée des régions considérées. Selon la définition de la CEE/FAO, les bois ronds comprennent les bois ronds industriels et le bois de chauffage; ce dernier n'a toutefois pas été pris en compte dans cette estimation.

L'Amérique du Nord est la région qui possède la plus grande superficie de forêts certifiées, comme ce fut le cas pendant les quatre dernières années (graphique 10.2.7). Le Canada, qui compte 127,4 millions d'hectares de forêts certifiées, dépasse les États-Unis de 36,7 millions d'hectares. Même si son taux d'accroissement a encore fléchi, la superficie forestière certifiée au Canada n'en a pas moins augmenté de près de 5,5 % pendant la période étudiée, de mai 2006 à mai 2007.

TABLEAU 10.2.1

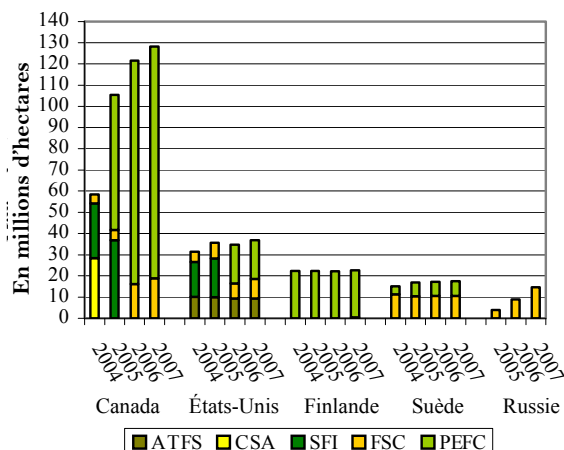
**Superficie forestière certifiée et production de bois ronds certifiés par région, 2005-2007**

Région	Superficie forestière totale (en millions d'hectares)	Superficie totale de forêts certifiées (en millions d'hectares)			Superficie certifiée (en pourcentage de la superficie forestière totale)			Volume estimatif de bois ronds industriels provenant de forêts certifiées (en millions de m <sup>3</sup> )			Pourcentage estimatif de bois ronds industriels provenant de forêts certifiées		
		2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Amérique du Nord	470,6	140,2	157,7	164,2	29,8	33,5	34,9	180,6	201,8	210,1	11,4	12,7	13,2
UE/AELE	155,5	78,5	78,9	80,8	50,5	50,7	52,0	160,1	162,5	166,4	10,1	10,2	10,5
CEI	907,4	8,8	13,0	20,6	1	1,4	2,3	1,6	2,3	3,6	0,1	0,1	0,2
Océanie	197,6	3,4	6,4	9,9	1,7	3,3	5,0	0,9	1,6	2,5	0,1	0,1	0,2
Afrique	649,9	6,2	2,1	2,6	1	0,3	0,4	0,7	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0
Amérique latine	964,4	2,3	11,1	12,1	0,2	1,1	1,3	0,4	1,9	2,1	0,0	0,1	0,1
Asie	524,1	0,8	1,1	1,6	0,2	0,2	0,3	0,4	0,5	0,7	0,0	0,0	0,0
Total mondial	3 869,5	240,2	270,3	291,8	6,2	7,0	7,5	344,6	370,8	385,7	21,7	23,4	24,3

*Notes:* Les données concernant la superficie forestière (à l'exclusion des «autres terres boisées») et les estimations relatives à la production de bois ronds industriels provenant de forêts certifiées sont tirées de la publication de la FAO *Situation des forêts du monde 2005*. Pour ce qui est de la production de bois ronds, on multiplie la production annuelle de bois ronds provenant des «forêts disponibles pour la production de bois» des sous-régions par le pourcentage de la superficie forestière certifiée des régions (c'est-à-dire en partant du principe que les quantités de bois ronds industriels enlevées par hectare de forêts certifiées sont identiques aux quantités enlevées en moyenne dans l'ensemble des forêts disponibles pour la production de bois). Toutefois, les bois ronds certifiés vendus ne portent pas tous un label.

*Sources:* Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2007; FAO, 2005 et données rassemblées par les auteurs. Chiffres de mai 2007.

## GRAPHIQUE 10.2.7

Superficie forestière certifiée  
de cinq pays, 2004-2007

*Notes:* Le graphique ne contient pas de répétitions liées à une double certification. La certification de la gestion forestière en Russie, en Australie et au Brésil n'a débuté qu'en 2005. Chiffres de mai 2007.

*Sources:* Différents systèmes de certification, correspondants nationaux, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2007.

Plus de la moitié des forêts certifiées PEFC et près d'un quart de la superficie certifiée FSC se trouvent au Canada. Après avoir régressé en 2005, la superficie forestière certifiée a augmenté aux États-Unis de 6 % au cours des douze derniers mois se terminant en mai 2007 par suite d'un accroissement des superficies certifiées par le FSC et l'ATFS.

La superficie forestière certifiée a très peu changé en Finlande (22,6 millions d'hectares certifiés PEFC seulement), en Suède (17,5 millions d'hectares) et en Norvège (9,2 millions d'hectares). La Russie, où la superficie s'est accrue de 65 % (14,7 millions d'hectares certifiés FSC seulement), se place maintenant au cinquième rang juste après le Canada qui possède la plus grande superficie forestière certifiée par le FSC. Seuls l'Australie (9 millions d'hectares certifiés par le PEFC seulement) et le Brésil (5,7 millions d'hectares certifiés par le FSC seulement) ont enregistré des taux d'accroissement analogues, à 60 % et 32 % respectivement. Le

Bélarus (2,5 millions d'hectares), la Croatie (2 millions d'hectares), l'Ukraine (1,4 million d'hectares) et les pays baltes affichent des taux d'accroissement plus élevés sur de moins grandes superficies forestières certifiées.

La plupart des pays énumérés ont clairement tendance à recourir à un seul système de certification. Le Canada, la Finlande, la Norvège, l'Allemagne, l'Australie et la France font surtout appel au PEFC ou à des systèmes reconnus par le PEFC. En Russie, en Pologne et au Brésil, le FSC est le système qui prédomine. Les États-Unis et la Suède utilisent plusieurs systèmes qui certifient des superficies à peu près égales de forêts.

Dans les régions subtropicales et tropicales, c'est le FSC qui a délivré la plupart des certificats pour un total de quelque 4 millions d'hectares en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

### 10.3 Demande de PFC

Certains pays européens grands producteurs de bois, tels que la Finlande et l'Autriche, ont déjà certifié la totalité de leurs forêts exploitées. Cela signifie que, dans ces pays, toute la production de bois ronds pourrait porter un label de certification délivré par l'un des principaux systèmes. Cependant, par suite d'une certaine méconnaissance des consommateurs et de l'absence fréquente qui en résulte de demandes de la part des consommateurs finals, d'une part, et faute d'incitations en faveur des producteurs (c'est-à-dire d'un avantage commercial manifeste concernant le prix par exemple), de l'autre, la grande majorité de ces produits sont, comme les années précédentes, commercialisés sans aucune mention de leur certification.

Les Pays-Bas font, semble-t-il, figure d'exception, le consommateur y étant l'élément moteur de la demande de PFC. D'après une enquête sur le marché néerlandais réalisée en 2005, le FSC est le label le plus important apposé sur un produit. La proportion totale de bois provenant de sources certifiées FSC aux Pays-Bas est d'environ 12,2 %, dont 9,3 % vendus en tant que produits labellisés et 2,9 % sans label. Le bois commercialisé provenant de forêts certifiées PEFC occupe 22 % du marché néerlandais, mais 3,9 % seulement sont vendus comme produits labellisés, tandis que 18,1 % le sont sans label. La situation qui règne sur le marché néerlandais des pâtes et papiers semble être inversée. La part du PEFC dans la totalité des pâtes

et papiers commercialisés est de 21,9 %, à raison de 19,3 % de produits labellisés et de 2,6 % de produits vendus sans label. La part des pâtes et papiers provenant de sources certifiées FSC s'établit à 5,7 %, dont 4,3 % correspondent à des produits labellisés et 1,4 % à des produits qui ne le sont pas. S'agissant des sciages résineux, plus de la moitié du marché est déjà gérée de façon durable aux Pays-Bas. Toutefois, un gros effort sera nécessaire pour porter au même niveau la part de marché des feuillus tropicaux et des feuillus tempérés provenant de sources durables. Sur le marché des sciages résineux, il est encore possible de réaliser une forte progression dans l'industrie de l'emballage et des palettes, qui offre des débouchés largement inexploités pour le bois provenant de sources durables (Leek et Oldenburger, 2007).

Au Royaume-Uni, une étude de marché a fait apparaître en 2006 que les produits certifiés sont surtout recherchés par les principales industries utilisatrices (par exemple les fabricants de charpentes en bois). Il reste encore à faire en sorte que la certification soit considérée comme un impératif majeur par les petites entreprises apparemment moins sensibilisées et, surtout, moins habituées aux procédures de passation des marchés publics. En 2005, on a estimé qu'un peu plus de 10 % de toutes les marchandises importées répondaient à des demandes précises des consommateurs, la plupart de ces marchandises étant expédiées par des grands fournisseurs de sciages et de panneaux (Timbertrends, 2007).

En général, les industries d'aval n'ont pas besoin que les produits de base soient certifiés, ce qui explique que l'offre potentielle de PFC soit supérieure à la demande effective sur de nombreux marchés, notamment dans le cas des produits forestiers certifiés PEFC. La méconnaissance des PFC au sein de la population tient également au fait que la plupart des entreprises négligent de signaler au grand public que leurs produits sont certifiés (Owari *et al.*, 2006). L'absence de label sur les produits certifiés empêche l'établissement d'un lien éventuel entre la demande des consommateurs qui veulent avoir l'assurance que le produit qu'ils achètent est le fruit d'une gestion durable des forêts et les énormes dépenses consenties par les producteurs pour la certification des forêts et l'établissement de la traçabilité.

Les PFC en bois tropicaux certifiés par le FSC sont de plus en plus présents sur les rayons des magasins de bricolage et même des chaînes de

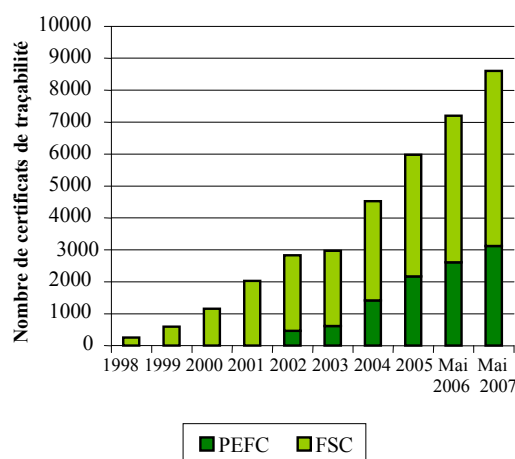
supermarchés qui vendent des meubles en bois tropicaux en Europe occidentale et centrale.

Il est toujours difficile de quantifier les PFC en l'absence de chiffres officiels et de classifications commerciales. Plusieurs orateurs de premier plan ont également insisté, au cours du débat sur le marché pendant la session du Comité du bois de la CEE (3 et 4 octobre 2006 à Genève), sur cette question fondamentale, à savoir la collecte et la gestion de données indépendantes, compatibles et exactes pour établir une évaluation fiable du marché. Jusqu'à présent, un moyen pratique pour donner une idée des caractéristiques du marché et de l'évolution des quantités de PFC négociées sur les marchés interentreprises consiste à utiliser comme indicateur déterminant le nombre et les types de certificats de traçabilité délivrés.

Depuis 1998, le nombre de ces certificats a énormément augmenté (graphique 10.3.1). Entre mai 2006 et mai 2007, il s'est accru de 19,5 %, c'est-à-dire à peu près comme pendant la période précédente étudiée (mai 2005 à mai 2006). En mai 2007, 8 600 certificats avaient été délivrés au total pour l'ensemble du monde, dont 63,4 % par le FSC et 36,6 % par le PEFC.

GRAPHIQUE 10.3.1

### Évolution du nombre de certificats de traçabilité délivrés dans le monde, 1998-2007



Notes: Les chiffres indiqués correspondent au nombre de certificats délivrés et ne tiennent compte ni de la taille des différentes sociétés, ni de leur volume de production, ni de celui des échanges. Chiffres de mai 2007.

Sources: FSC et PEFC, mai 2007.

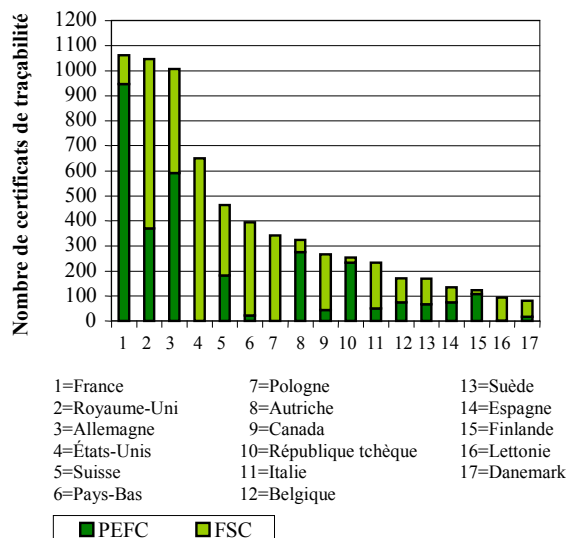
La situation n'a pas beaucoup changé au cours des trois dernières périodes étudiées; il en ressort que le nombre de certificats délivrés a progressé au même rythme (20 %) dans les deux systèmes au cours des dernières années. Auparavant, le PEFC avait délivré beaucoup plus de certificats que le FSC.

La SFI et le CSA en Amérique du Nord ont l'une et l'autre mis au point des logos, des mécanismes pour l'octroi des licences et des systèmes d'étiquetage des produits, mais ils n'ont pas encore délivré de certificats de traçabilité. Le FSC et le PEFC demeurent les seuls systèmes sur le marché à offrir des certificats de traçabilité couvrant l'ensemble de la chaîne de contrôle pour les PFC. En mai 2007, le FSC avait délivré des certificats de traçabilité dans 71 pays, et le PEFC dans 27 pays.

En prenant le nombre total de certificats de traçabilité délivrés par pays comme indicateur de la demande interentreprises de PFC, on constate que, dans la région de la CEE, la France (1 061 certificats) précède le Royaume-Uni (1 046 certificats) et l'Allemagne (1 007 certificats). La France détient des certificats des deux systèmes, le PEFC comptant pour 90 % de tous les certificats délivrés dans le pays, et le FSC pour 10 % (graphique 10.3.2). Le Royaume-Uni se place maintenant en deuxième position, avec 65 % de certificats délivrés par le FSC, et 35 % par le PEFC. Avec 59 % de ses certificats délivrés par le PEFC, et 41 % par le FSC, l'Allemagne vient en troisième position, devant les États-Unis et la Suisse. La Pologne a cédé sa place à la Suisse du fait du renouvellement du label Q suisse, qui avait été suspendu pendant la dernière période étudiée (mai 2005 à mai 2006) pour des raisons de non-conformité aux directives du PEFC. Ce classement montre que, sur la plupart des marchés nationaux, sauf en Allemagne, en Belgique et en Espagne, un système l'emporte à l'évidence sur les autres et la tendance est à une convergence vers l'un des systèmes de certification. Cependant, dans la région de la CEE, le nombre de certificats délivrés par les deux systèmes de certification pourrait être à peu près le même (57 % de certificats FSC et 43 % de certificats PEFC).

GRAPHIQUE 10.3.2

### Répartition des certificats de traçabilité dans la région de la CEE, 2007



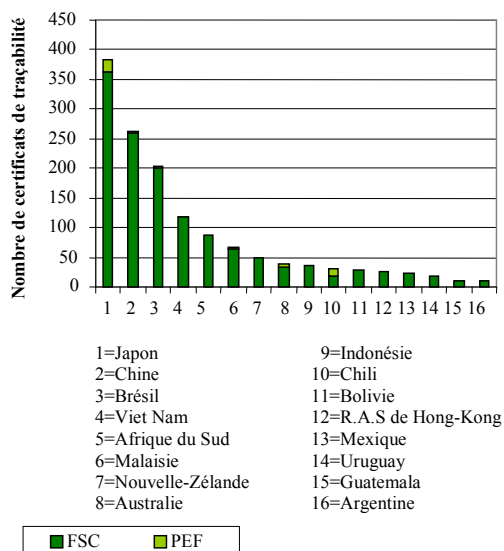
*Notes:* Le graphique ne fait pas état des pays détenant moins de 50 certificats de traçabilité. Les chiffres indiqués correspondent au nombre de certificats détenus en mai 2007 et ne tiennent pas compte de la taille des différentes sociétés.

*Sources:* FSC, PEFC et données rassemblées par les auteurs, 2007.

En dehors de la région de la CEE, presque toutes les sociétés qui détiennent un certificat de traçabilité l'ont obtenu du FSC (97 % de certificats FSC et 3 % de certificats PEFC). Le Japon vient en tête avec 384 certificats, suivi par la Chine qui, avec 262 certificats, a dépassé le Brésil qui comptait 202 certificats en mai 2006 (graphique 10.3.3). L'expansion considérable du marché des PFC en Asie est attestée, par rapport à l'an dernier, par la position dominante du Japon, l'augmentation de 77 % des certificats de traçabilité en Chine et le grand nombre de certificats délivrés au Viet Nam (119), en Malaisie (66) et en Indonésie (34). Cette expansion suit une courbe parallèle à celle constatée dans certains pays d'Amérique du Sud. Toutefois, dans ces régions, les entreprises exportent le plus souvent en Amérique du Nord et en Europe au lieu d'alimenter leurs marchés intérieurs qui, jusqu'à présent, ne sont pas demandeurs de produits certifiés.

## GRAPHIQUE 10.3.3

## Répartition des certificats de traçabilité en dehors de la région de la CEE, 2007



*Notes:* Le graphique ne comprend que les pays détenant au moins 10 certificats de traçabilité. Les chiffres indiqués correspondent au nombre de certificats détenus en mai 2007 et ne tiennent pas compte de la taille des différentes sociétés. En mai 2007, ni la SFI, ni le CSA, ni l'ATFS n'avaient délivré de certificats de traçabilité.

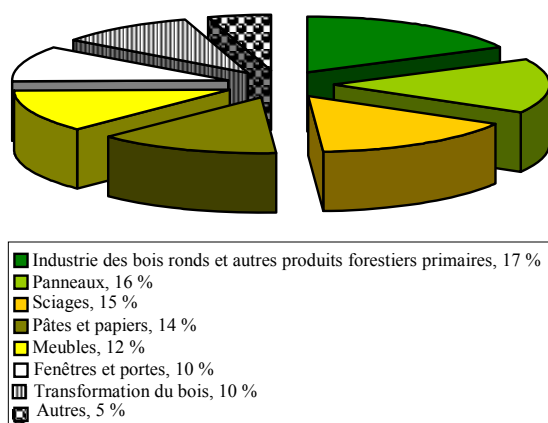
*Sources:* FSC, PEFC et données rassemblées par les auteurs, 2007.

La répartition des certificats de traçabilité en fonction des produits offerts montre qu'ils ont été délivrés à des entreprises appartenant à toutes les filières bois et à tous les secteurs du commerce du bois. Les entreprises qui détiennent des certificats délivrés par le FSC (64 %) couvrent une gamme relativement large de produits (graphique 10.3.4). La répartition par secteur industriel des certificats délivrés par le FSC s'est quelque peu modifiée au cours de l'année écoulée. La principale raison pourrait en être le système statistique établi par le FSC, dont la modification actuelle a surtout une incidence sur les définitions des catégories de produits. C'est la raison pour laquelle la filière des bois ronds et des autres produits forestiers primaires ainsi que les producteurs de panneaux et de sciages détiennent environ la moitié des certificats de traçabilité, à parts relativement égales (15 à 18 %). La filière des pâtes et papiers et les fabricants de

meubles se répartissent à peu près à parts égales le quart suivant et le quatrième quart est divisé entre les fabricants de fenêtres et de portes (10 %), les entreprises de transformation du bois (10 %) et d'autres secteurs (5 %).

## GRAPHIQUE 10.3.4

## Répartition des certificats de traçabilité FSC par secteur industriel, 2007



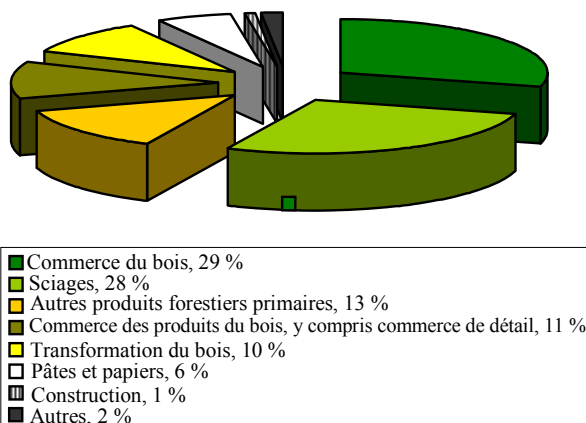
*Note:* Certains recoupements entre les secteurs sont possibles.

*Source:* FSC, 2007.

Globalement, la répartition des certificats de traçabilité délivrés par le PEFC (36 % du total) ne s'est pas modifiée par rapport à l'année précédente (graphique 10.3.5). Ces certificats sont principalement délivrés à des entreprises de commerce du bois et à des scieries, à parts quasiment égales, soit environ un tiers du total. Ces deux principaux secteurs sont suivis par celui des autres produits forestiers primaires (13 %). Celui du commerce des produits du bois, y compris le commerce de détail, et celui de la transformation secondaire du bois détiennent chacun environ 10 % des certificats de traçabilité délivrés par le PEFC. Le reste se répartit entre les filières des pâtes et papiers (6 %), les autres secteurs de l'industrie forestière (2 %) et le secteur de la construction (1 %). Les différences entre les méthodes comptables et les groupes de produits ne permettent pas de comparer directement les secteurs industriels et les produits certifiés.

## GRAPHIQUE 10.3.5

## Répartition des certificats de traçabilité PEFC par secteur industriel, 2007



*Note:* Certains recouvrements entre les secteurs sont possibles.

*Source:* PEFC, 2007.

## 10.4 Questions de politique générale

### 10.4.1 Marchés publics et gouvernance en Amérique du Nord

Six grandes tendances liées à l'achat de bois certifié provenant de terres du domaine public et à la gouvernance de ces terres ont actuellement ou auront probablement bientôt une incidence sur l'accroissement de l'offre et de la demande marchande de PFC sur le marché de ces produits aux États-Unis.

#### 10.4.1.1 Progression constante de la certification des terres forestières publiques et incidences sur les terres forestières privées

Sur les 250 millions d'hectares de terres forestières aux États-Unis, 37 % environ sont du domaine public et quelque 45 % sont des terres non industrielles du domaine privé (Butler *et al.*, 2003). Les États-Unis comptent plus de 10 millions de propriétaires de terres forestières non industrielles qui devraient en principe fournir à l'horizon 2030 60 % de l'approvisionnement en bois des États-Unis et qui font souvent appel aux gestionnaires des

terres du domaine public pour obtenir des informations en matière de gestion forestière et un accès aux marchés (Zhang *et al.*, 2005). Les gestionnaires des forêts publiques et les organismes publics qui existent à travers les États-Unis s'avèrent de précieux catalyseurs de l'expansion à la fois de l'offre de bois certifié et de la demande de produits du bois certifiés sur les marchés. En 2007, un peu plus de 6,4 millions d'hectares de terres publiques ont été certifiés SFI, ce qui correspond à 12,5 % de la totalité de la superficie certifiée par la SFI aux États-Unis (SFI, 2007). Les terres du domaine public certifiées représentaient 71 % de la totalité de la superficie certifiée par le FSC aux États-Unis, soit 6,6 millions d'hectares sur un total de 9,2 millions (FSC-US, 2007).

Les premiers échanges de vues sur la certification des terres forestières publiques ont débuté en 1997 et les États du Minnesota et de la Pennsylvanie ont alors été certifiés par le FSC en 1998. En 2006, plus de 3,6 millions d'hectares de forêts domaniales de 10 États<sup>105</sup> étaient certifiés par le FSC, la SFI ou les deux (Mater, 2006).

En mars 2006, le Service des forêts du Ministère de l'agriculture (USDA Forest Service) a autorisé les premiers projets pilotes officiels en vue d'une certification des forêts. Les forêts nationales qui s'étendent sur quelque 78 millions d'hectares à travers le pays fournissent une grande partie du bois qui circule dans de nombreuses régions à travers les États-Unis. Le FSC a jusqu'à présent procédé à l'évaluation d'environ 2 millions d'hectares de terres forestières nationales dans les États de l'Orégon, de la Pennsylvanie, du Wisconsin et de la Floride. Les conclusions de ces évaluations seront rendues publiques à la mi-2007, mais il ressort des premiers résultats que le FSC-US manque actuellement de normes spécifiques pour certifier les forêts nationales. Toutefois, s'il élabore les normes nécessaires, une partie, voire la totalité des forêts nationales, pourrait alors être certifiée. Cela pourrait ouvrir des circuits d'approvisionnement des marchés géographiquement dispersés et profiter également aux petits propriétaires de forêts privées non industrielles dans tous les États-Unis, lesquels rencontrent généralement des difficultés pour accéder aux marchés des produits certifiés parce que les quantités qu'ils ont à offrir sont relativement modestes.

<sup>105</sup> Le Maine, le Maryland, le Michigan, l'État de New York, la Caroline du Nord, le Tennessee, l'État de Washington et le Wisconsin se sont ajoutés au Minnesota et à la Pennsylvanie.

#### **10.4.1.2 Sous l'impulsion des acheteurs de papiers, la demande de bois certifié augmente sur les marchés**

Les utilisateurs d'articles en papier non certifiés ont commencé à se préoccuper sérieusement des problèmes d'environnement en 2002, ce qui a entraîné une augmentation sans précédent du bois certifié provenant des forêts du domaine public. Dès 2003, la plus grande entreprise de presse du monde avait fixé des objectifs assortis de délais afin qu'à l'horizon 2006 plus de 85 % du papier qu'elle achetait chaque année (600 000 tonnes) soient certifiés (FSC ou SFI). Cette décision a abouti à la certification des forêts domaniales dans le Michigan, le Wisconsin et le Maryland.

En 2006-2007, une entreprise de dimension nationale spécialisée dans la vente au détail d'articles de haute qualité pour la maison, la principale maison d'édition du Royaume-Uni et un fabricant mondial d'ordinateurs ont décidé d'un commun accord, en se fixant un certain délai, d'utiliser du papier certifié pour leurs catalogues. Ensemble, ces trois sociétés achètent plus de 250 000 tonnes de papier par an.

Aux États-Unis, 55 % des 781 titulaires de certificats de traçabilité sont des fabricants de papier, des imprimeurs et des négociants (FSC, 2007). Au Canada, 51 % des titulaires de certificats de traçabilité délivrés par le FSC sont également des fabricants de papier, des imprimeurs et des négociants de toutes les provinces du Canada (FSC-Canada, 2007).

#### **10.4.1.3 Impact du succès de l'écoconstruction et système LEED d'évaluation environnementale des bâtiments**

L'expansion sans précédent du marché de l'écoconstruction aux États-Unis, dont le US Green Building Council et le système d'évaluation environnementale des bâtiments connu sous le nom de LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) ont été les initiateurs, a largement contribué à la fois à mieux faire connaître les bois certifiés par le FSC et à en encourager l'achat dans le secteur du bâtiment. Il est intéressant de noter que ce sont les organismes publics qui, partout aux États-Unis, alimentent une grande partie de la demande du marché, LEED accordant des crédits en cas d'utilisation du bois provenant uniquement de stocks certifiés FSC. En mai 2007, 55 villes, 11 comtés et 22 États avaient adopté les initiatives prônées par

LEED, s'agissant notamment de textes de loi, d'ordonnances, de résolutions, d'arrêtés municipaux, de politiques et de mesures d'incitation.

Les bois certifiés sont, semble-t-il, particulièrement appréciés et utilisés pour la construction de logements dans les États de la côte ouest des États-Unis. En 2006, Cintrafor, société établie dans l'État de Washington, a publié les résultats d'une enquête réalisée auprès de 240 constructeurs de bâtiments résidentiels à travers les États-Unis (Ganguly, 2006). Les résultats ont fait apparaître que, dans les États de la côte ouest, 77 % des constructeurs avaient connaissance des systèmes de certification des bois et que leurs acheteurs étaient prêts à payer un supplément pour une maison construite en bois certifié. Parmi ces constructions, 70 % utilisent effectivement du bois certifié dans les maisons qu'ils construisent, et plus de 56 % de leurs matériaux de structure sont en résineux certifiés. Dans les États du centre et de la côte est, les constructeurs étaient moins au courant des systèmes de certification des bois certifiés mais, même dans ce cas, les pourcentages relevés étaient nettement plus élevés que ceux obtenus au cours d'enquêtes analogues réalisées juste cinq ans auparavant (Ganguly, 2006).

#### **10.4.1.4 Enlèvement de la biomasse ligneuse des forêts publiques pour réduire le risque d'incendies catastrophiques et son utilisation pour la production d'énergie verte et de biocarburants**

En 2005, les États-Unis ont adopté une législation destinée à réduire les charges en combustibles et à prévenir les incendies catastrophiques dans les forêts publiques. Les superficies dévastées par le feu en 2006 avaient augmenté de 131 % par rapport à 2000, et le Service des forêts du Ministère de l'agriculture a dépensé pour 2006 1,5 milliard de dollars pour lutter contre les incendies qui avaient dévasté plus de 0,8 million d'hectares. Près de la moitié de son budget pour 2008 est affectée à la lutte contre les incendies (USDA Forest Service, 2007).

Le Congrès des États-Unis a mis sur pied, sous le nom de CROP (coordinated resource offering protocol), un programme interinstitutions qui devait contribuer à la réalisation des objectifs fixés en matière de réduction de la charge en combustibles sur une superficie de 12 millions d'hectares de terres fédérales en augmentant les investissements privés dans la production de produits du bois, d'énergie ainsi que de biocombustibles, et cela par



divers moyens: coordination interinstitutions, nivelisation et conclusion de contrats de sous-traitance pour l'enlèvement de la biomasse à fournir chaque année. Les investisseurs dans le secteur de l'énergie et des biocombustibles ainsi que les entreprises de biotechnologie se sont montrés particulièrement intéressés par les résultats du CROP, étant donné les actions menées au niveau national en faveur de l'énergie verte et des carburants verts.

En 2007, les instances politiques à divers niveaux ont proposé que les États-Unis produisent plus de 100 millions de tonnes de biocombustibles par an à l'horizon 2017. La loi sur la politique énergétique prévoit déjà la production de 20 millions de tonnes de biocombustibles par an à l'horizon 2012. Ce relèvement des quantités à produire oblige à inclure la biomasse ligneuse dans les matières de base à utiliser. Par contre, ces efforts en vue de retirer la biomasse ligneuse des terres publiques a suscité de nouvelles inquiétudes sur le plan environnemental quant à la viabilité et à la qualité de l'organisation des enlèvements de la biomasse et a contribué sans aucun doute à encourager la certification de cette biomasse et l'élaboration de normes applicables aux terres du domaine public.

#### **10.4.1.5 Rôle de la biomasse ligneuse dans le piégeage du carbone et critères de certification**

Aux États-Unis et au Canada, les gestionnaires des terres forestières du domaine public s'emploient actuellement à étudier les possibilités d'obtenir des crédits d'émission de carbone et une contrepartie financière en cas de fixation du carbone liée à la gestion de leurs terres, et la certification forestière semble en être un volet important. Les marchés mondiaux du carbone ont doublé au cours de l'année écoulée pour atteindre, selon les estimations actuelles, 21,5 milliards de dollars dans le cas des marchés réglementés et environ 100 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2006 dans celui des marchés volontaires (Bayon *et al.*, 2007). Il est très probable que les marchés du carbone vont continuer à se développer en raison du dynamisme des marchés de la compensation volontaire, qui sont en pleine expansion. Sur la plupart des marchés réglementés, il n'est pas possible actuellement de faire valoir le piégeage du carbone au moyen de pratiques forestières, ce qui n'est pas le cas des marchés volontaires.

Les États-Unis comptent deux registres régionaux du carbone qui non seulement prennent en compte le piégeage du carbone lié à des pratiques forestières mais aussi subordonnent la vérification de la compensation forestière à la certification par le FSC et la SFI. Ce sont l'ECR (Eastern Climate Registry) sur lequel ne sont répertoriés que les projets de boisement et de déboisement, et le CCAR (California Climate Action Registry) sur lequel peuvent être répertoriés les projets bénéficiant d'un certificat de gestion durable des forêts. De ce fait, il y a plus de chance que la certification contribue à faciliter les ventes de crédits d'émission de carbone aux États-Unis, et c'est là un fait qui va probablement retenir l'attention des gestionnaires des terres domaniales.

#### **10.4.1.6 Introduction du peuplier hybride certifié sur les marchés des bois massifs et des biocombustibles**

En 2002, le FSC a certifié la première plantation de peupliers hybrides à croissance rapide et à rotation courte (6 000 hectares) aux États-Unis. La production de fibres de bois a été remplacée par celle de sciages et en 2007 la plantation devrait produire environ 100 000 m<sup>3</sup> de bois plein certifié par le FSC. Cette production se déverse sur les marchés d'Amérique du Nord créés pour cette «nouvelle» essence qui permet un approvisionnement à la fois en bois plein et en biomasse certifiés (Mater, 2007).

La région nord-ouest de la côte pacifique va probablement servir de puissant catalyseur de la certification des plantations de peupliers hybrides dans tous les États-Unis. Actuellement, 36 400 hectares environ de peupliers hybrides ont été plantés dans tous les États-Unis pour produire des fibres (Bioenergy Feedstock Information Network, 2007). L'arrivée de bois de peupliers hybrides certifiés devrait entraîner la certification d'autres plantations aux États-Unis.

En outre, les résultats de l'étude réalisée en 2007 par le Ministère de l'agriculture ont fait ressortir que, si l'on établit une comparaison avec les cycles d'évolution de l'essence et du diesel, l'éthanol et le biodiesel provenant des rotations de maïs et de soja ont réduit les émissions de gaz à effet de serre de près de 40 %, l'alpiste roseau de 85 % et le panic érigé ainsi que le peuplier hybride de 115 %.

### 10.4.2 Gestion durable des forêts et exploitation illégale

Il est difficile d'évaluer exactement l'ampleur de l'exploitation illégale, mais ce problème demeure omniprésent ou est même en train de s'aggraver, selon les experts participant à une réunion internationale sur l'exploitation illégale tenue à Tokyo en mars 2007. Afin de donner suite au Plan d'action formulé par le G-8 à Gleneagles (Royaume-Uni) en 2005, qui a reçu pour titre «Changement climatique, énergie propre et développement durable», et dans la perspective du sommet du G-8 qui aura lieu au Japon en 2008, le ministre japonais des affaires étrangères a invité 17 pays gros producteurs et consommateurs de bois<sup>106</sup> ainsi que des représentants et chercheurs d'organisations et institutions internationales<sup>107</sup> qui se consacrent à cette question, à se réunir et chercher ensemble des solutions qui permettraient de résoudre ce problème complexe.

S'agissant de la certification, les experts ont relevé que, même si les perspectives sont très encourageantes, la vitesse à laquelle augmente l'ensemble des superficies forestières certifiées dans les pays tropicaux fournisseurs était peu élevée. Les participants ont étudié la question de savoir si la certification pouvait être considérée comme un instrument permettant de lutter contre l'exploitation illégale, mais certains considéraient qu'il vaudrait mieux utiliser la certification pour vérifier le caractère durable de la gestion et tirer parti des initiatives en cours. S'agissant du facteur social, qui a une forte incidence sur les questions liées à l'exploitation illégale motivée par le besoin ou la cupidité, les experts ont déclaré que la certification pourrait être considérée comme un puissant instrument de lutte contre cette exploitation. Il existe incontestablement un lien entre la superficie forestière certifiée exprimée en pourcentage de la totalité de la superficie forestière nationale et les régions dans lesquelles l'exploitation illégale est la plus forte; il n'existe aucun système de certification dans les régions tropicales de l'hémisphère Sud

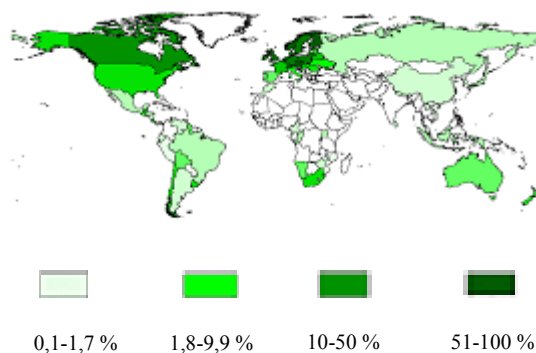
<sup>106</sup> Allemagne, Australie, Cameroun, Canada, Chine, États-Unis, France, Indonésie, Italie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Russie et UE.

<sup>107</sup> Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), FAO, Institut pour les stratégies environnementales mondiales (IGES), Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), National Institute for Environmental Studies (NIES), Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués et Banque mondiale.

(la proportion de superficie forestière certifiée est d'autant plus élevée que la zone en vert est plus foncée) (fig. 10.4.1). Par ailleurs, les pays qui possèdent de grandes richesses forestières et dont certaines régions sont indiquées en vert clair ou en blanc sont ceux qui offrent le plus grand potentiel d'accroissement de la superficie forestière certifiée à l'avenir, ce qui pourrait – une fois la certification mise en place – permettre de combattre et d'endiguer jusqu'à un certain point l'exploitation illégale (Kraxner, 2007a).

FIGURE 10.4.1

#### Répartition mondiale de la superficie forestière certifiée, en pourcentage de la superficie forestière totale, par pays, 2007



*Notes:* Part relative de forêts certifiées, exprimée en pourcentage de la superficie forestière totale dans les pays. La superficie forestière est calculée d'après les données de la publication de la FAO *Situation des forêts du monde 2007*, à l'exclusion des «autres terres boisées». Les intervalles concernant la superficie forestière certifiée exprimés en pourcentage de la superficie forestière totale sont déterminés par la distribution de fréquences (discontinuité naturelle).

*Sources:* Différents systèmes de certification, 2007, Forest Certification Watch et Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2006 et FAO, 2007.

Plusieurs pays producteurs ont exposé les enseignements qu'ils avaient tirés en matière de certification, et les participants ont relevé qu'il faudrait également prêter attention aux systèmes de certification mis au point de manière autonome qui existent maintenant dans certains pays tropicaux fournisseurs. Ils ont également fait observer que la

certification devait être mise en regard d'autres initiatives pour ce qui est des coûts et des incidences.

D'après les conclusions de Nilsson (2006) auxquelles s'ajoutent les résultats du tableau 10.2.1, plus haut, le volume des bois industriels de sources illégales (350 à 650 millions de m<sup>3</sup>/an) serait au moins aussi élevé que celui des bois industriels provenant de forêts certifiées (385 millions de m<sup>3</sup>/an). On évalue de 20 à 40 % la part de l'exploitation illégale dans la production mondiale de bois industriels. De surcroît, il ressort, d'après le pourcentage des forêts certifiées indiqué par le chiffre mentionné plus haut, que la plus grande partie de la production de bois fourni par des forêts certifiées provient de l'hémisphère Nord tandis qu'une immense partie de l'exploitation illégale se déroule dans l'hémisphère Sud.

Le volume des bois récoltés illégalement est considérable et influe sur les prix des bois industriels. L'abattage illégal est responsable de graves atteintes à l'environnement dans certains secteurs, à la fois dans les pays en développement et dans les pays développés, mais les atteintes sont également d'ordre économique, du fait d'un abaissement des prix des bois exploités légalement, qui ont à soutenir la concurrence des bois issus de coupes illicites sur un marché dont les règles sont faussées. On évalue de 7 à 15 % l'abaissement des prix imputable à l'exploitation illégale sur le marché américain du bois (Brack, 2005). Selon les estimations qui ont été faites, les pertes seraient globalement d'environ 15 milliards de dollars par an, compte tenu de celles encourues par les pouvoirs publics et les concurrents qui respectent la loi (Banque mondiale, 2006a).

L'utilisation d'une petite partie de ces 15 milliards de dollars pour la certification des superficies forestières les plus menacées pourrait avoir plusieurs effets positifs. D'une part (à supposer que la certification est un bon moyen de lutter contre les abattages illégaux), cela réduirait considérablement les atteintes sur le plan monétaire et, d'autre part, la gestion durable des forêts certifiées pourrait constituer une protection pour les zones forestières menacées d'être abattues en toute illégalité ou incendiées pour d'autres raisons. Le coût direct de la certification est d'un à plusieurs dollars par hectare (Hansen *et al.*, 2006), ce qui signifie, par exemple, qu'il serait possible de certifier (pour plus d'un an) quelque 150 millions d'hectares de forêts menacées à raison de 10 dollars

en moyenne à l'hectare pour la certification directe et en n'utilisant que 10 % des pertes monétaires imputables chaque année à l'exploitation illégale.

Au cours de la réunion d'experts organisée au Japon, certains ont déclaré que les anomalies dans les statistiques commerciales continuent de faire problème; les pays tant exportateurs qu'importateurs ont été invités à prendre des mesures pour y remédier. Il a également été relevé que, même si la certification est un instrument qui s'appuie sur le marché, il n'existe aucune donnée relative au volume total de bois certifié dans le monde, et qu'il faudrait de toute urgence mettre en place un système permettant de réunir ces données. Le Groupe de travail CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts est arrivé à la même conclusion au cours de sa session de 2006. Outre les atteintes causées à l'environnement par les actions illégales perpétrées dans les forêts, il se pourrait également qu'il existe un lien entre les coupes illicites et l'approvisionnement en bois (Nilsson, 2007). C'est pourquoi une connaissance détaillée des marchés du bois est assurément un atout lorsque l'on aborde la question de l'illégalité. Les éléments qui jouent en faveur de la certification sont connus: accès aux marchés, démonstration d'une bonne gestion des forêts et appartenance à des associations qui œuvrent en faveur de la certification.

#### **10.4.3 Certification dans la Fédération de Russie**

En novembre 2006, la Douma a adopté le nouveau Code forestier de la Fédération de Russie. L'un des premiers principes énoncés à l'article premier du chapitre I était la promotion de la gestion durable des forêts et de la diversité biologique (Banque mondiale, 2006b).

Depuis 1999, environ 15 millions d'hectares de forêts ont été certifiés en Russie, exclusivement par le FSC jusqu'à présent. La plus grande partie de ces forêts se trouve dans la partie européenne de la Fédération, mais il y en a également dans la Sibérie centrale, la Sibérie orientale et la région de l'Altai, où les marchés sont moins sensibles à l'intérêt présenté par une foresterie durable que dans la partie européenne (Tysiachniouk, 2004). De 2005 à 2006, la superficie certifiée en Russie a pratiquement triplé, et au cours de la présente période étudiée elle a pratiquement doublé. La Russie possède le plus de forêts au monde avec 763,5 millions d'hectares, soit 22 % de la superficie

forestière mondiale, et elle en récolte chaque année quelque 168 millions de m<sup>3</sup>. La proportion de forêts certifiées est encore relativement faible (moins de 2 %); toutefois, le taux d'accroissement des superficies forestières certifiées et des certificats de traçabilité délivrés, dont le nombre a pratiquement doublé, passant de 27 à 49 (tous ayant été délivrés par le FSC) pendant la période étudiée (mai 2006 à mai 2007) illustre bien l'énorme potentiel de la Russie et justifie que l'on accorde une attention particulière à son évolution.

Le PEFC a entamé son processus de certification en Russie en 2004 et, en septembre 2006, il a créé un partenariat pour le développement de la certification PEFC des forêts, qui réunit et représente au sein du Conseil du PEFC les deux organismes de certification des forêts russes, qui sont le Conseil national de certification volontaire des forêts en Russie (RSFC) et le Conseil national russe pour la certification des forêts. Ces deux organismes ont indiqué qu'ils soumettront leur système de certification à l'approbation du PEFC en temps voulu. La démarche adoptée par la Russie, en réunissant deux systèmes indépendants de certification forestière sous l'égide d'un organisme faitier, s'inspire de l'exemple de la SFI et de l'ATFS: ils sont tous deux membres du PEFC par le biais du membre du PEFC pour les États-Unis, le Sustainable Forestry Board.

#### **10.4.4 Évolution des marchés japonais et chinois des PFC**

Les économies japonaises et chinoises sont les locomotives du marché régional des PFC en Asie de l'Est et du Sud-Est en raison principalement de leur importance sur le marché mondial du bois. Le système de traçabilité qui prédomine tant au Japon qu'en Chine est le FSC. Bien que celui-ci soit également le seul système de certification de la gestion forestière en Chine, le Système national chinois de certification forestière est en cours d'élaboration et sera officiellement inauguré en 2007 (Lu, 2007). Le PEFC n'a pas encore délivré de certificat au Japon ou en Chine mais il a créé à Tokyo un bureau chargé de sa promotion en Asie.

Au Japon, la plupart des titulaires de certificats de traçabilité (en mai 2007, 368 avaient été délivrés par le FSC et 24 par le PEFC) appartiennent aux filières papiers qui détiennent les deux tiers des certificats délivrés. Les principaux produits certifiés qui ont été vendus sont les feuilles de papier uni, les papiers d'impression, les plaquettes de bois utilisées

comme matière première pour la fabrication du papier et les articles imprimés tels que les rapports sur l'environnement et les annuaires (Owari et Sawanobori, 2007). Parmi les clients, ce sont les grandes entreprises japonaises, appartenant principalement à l'industrie manufacturière, qui ont été les moteurs de la demande de papier certifié. Comme il devient de règle d'utiliser du papier recyclé, les Japonais considèrent que le papier certifié est un produit de remplacement respectueux de l'environnement. La politique en matière de marché public et les directives révisées pour l'achat de papier d'impression et de papier autocopiant édictées par le Green Purchasing Network (GNP) ont conduit les entreprises à utiliser du papier certifié. En faisant figurer les logos de certification sur les papiers imprimés, elles peuvent faire état de leur sens des responsabilités auprès de leurs partenaires. Par contre, le marché des produits en bois certifié s'est peu développé au Japon. Les chaînes de magasins de bricolage et les constructeurs de maisons particulières s'intéressent peu, semble-t-il, aux produits certifiés. Faute de demande de la part des détaillants et des utilisateurs finals, le marché des PFC reste modeste (Owari et Sawanobori, 2007).

La part des achats des pouvoirs publics se situe, selon les estimations, entre 2 et 3 % de la demande totale de bois au Japon (Morita, 2007). En application de la loi sur les achats verts (Green Purchasing Law), modifiée, les fournisseurs des pouvoirs publics sont tenus de vérifier la légalité et la durabilité du bois et des produits du bois, en particulier le papier, les fournitures de papeterie, le mobilier de bureau, les accessoires fixes d'intérieur et de literie ainsi que les matériaux en bois utilisés pour les travaux publics (Goho-Wood Navi, 2007).

En Chine, le FSC avait accordé 284 certificats de traçabilité en mai 2007 (ce qui représente une progression de 77 % par rapport au chiffre relevé l'année précédente), la plupart en partenariat avec des entreprises étrangères. Les principaux produits certifiés étaient les petits meubles exportés en Europe. Les entreprises certifiées se trouvaient principalement à Guangdong, Hong Kong et Zhejiang, villes dont l'économie est relativement développée. De grandes entreprises étrangères de vente de meubles au détail telles que B&B, IKEA et Home Depot projettent d'obtenir des matériaux certifiés provenant des forêts nationales chinoises, ce qui conduit à prêter davantage attention à la certification de la gestion forestière dans ce pays. Toutefois, cette certification est restée limitée en

raison de l'importance des dépenses à effectuer et des problèmes de communication (Wang et Xu, 2006).

En mai 2007, le PEFC avait délivré quatre certificats de traçabilité en Chine. Après avoir ouvert le Promotion Office au Royaume-Uni et, récemment, un bureau au Japon, le PEFC a également installé un bureau en Chine, considérée comme une région de toute première importance dans le contexte de la mondialisation et du commerce international, dans le but de mieux se faire connaître et de faire accepter les PFC estampillés PEFC sur les marchés asiatiques. Il s'efforce également d'inciter les organismes publics et les entreprises à opter, dans leurs politiques d'achat, pour des systèmes de certification qu'il reconnaît, en tant que garants d'un approvisionnement légal et durable (PEFC, 2007).

Le thème du débat sur le marché organisé par le Comité du bois en 2006 était «L'influence de la Chine sur les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE». Les participants y ont fait observer que l'on connaît encore assez mal la superficie et la qualité de l'ensemble des ressources forestières chinoises et qu'il sera nécessaire de prêter une attention particulière à la certification de la gestion des plantations de forêts en Chine. En outre, des facteurs socioéconomiques tels que la dynamique démographique et l'évolution du PIB ainsi que les futures politiques concernant l'environnement et les changements climatiques exerceront une forte influence sur la certification dans ce pays et auront donc des conséquences sur le développement du marché mondial.

Les participants à la session du Comité du bois ont également convenu d'un commun accord que seul un système amélioré et centralisé de collecte et de gestion des données sur les PFC permettrait de mieux évaluer le marché et d'établir de meilleures prévisions en matière de gestion durable des forêts et de certification de la traçabilité.

#### **10.4.5 Utilisations possibles et certification de la biomasse pour la production de bioénergie et de biocarburants**

Considérant les nouvelles politiques gouvernementales relatives aux sources d'énergie renouvelables, la biomasse devrait figurer en bonne place parmi les sources d'énergie utilisées dans le monde au cours des prochaines décennies. Une énorme quantité de cette biomasse utilisée pour la production de bioénergie sera transformée en biocarburants liquides et utilisée comme tels, le

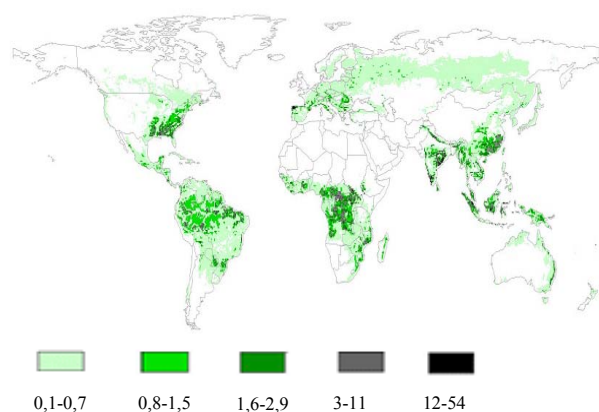
secteur des transports devenant ainsi un moteur important de ce développement. Sous les auspices des principaux constructeurs automobiles et de grandes entreprises de transport en Allemagne, un atelier d'experts organisé en février 2007 à Berlin avait pour thème «Les biocarburants durables – comment les certifier». Les participants ont souligné que, dans les conditions techniques et économiques actuelles, et considérant les incertitudes liées aux répercussions des changements climatiques, il ne serait possible de satisfaire la demande croissante de biocarburants qu'en utilisant la biomasse ligneuse produite de façon durable (Kraxner, 2007b). D'après les résultats d'un modèle sur la bioénergie dans le monde, qui a été présenté au cours de l'atelier, la biomasse ligneuse sera, en 2100, essentiellement produite dans les zones tropicales, en Amérique du Nord, en Europe, en Chine et en Russie.

Ces conclusions pourraient accroître la pression qui s'exerce sur les dernières forêts naturelles, en particulier dans les régions tropicales. Lorsque l'on compare les régions dans lesquelles une grande partie des forêts est certifiée (voir la figure 10.4.1) et celles qui présentent les plus grandes possibilités d'utilisation de la biomasse pour la production de bioénergie, il ressort d'emblée qu'il existe entre elles une étroite correspondance (fig. 10.4.2). Par conséquent, la certification des forêts et la mise en place de la chaîne de produits qui en résulte, tels les biocarburants, devraient aller de concert afin de garantir une protection contre, par exemple, l'exploitation illégale et la production non viable (Kraxner et Obersteiner, 2007). Les systèmes de certification sont de plus en plus appliqués dans les zones mentionnées. Toutefois, la certification est absente dans un certain nombre de forêts où elle est particulièrement nécessaire.

Les systèmes existants de certification des forêts pourraient servir de réservoir de données d'expérience, voire de partenaires, lorsqu'il s'agira de concevoir un système de certification spécial pour les biocombustibles. Certaines règles de certification édictées par le FSC ou le PEFC pourraient éventuellement servir de source d'inspiration et pourraient être adaptées en conséquence et élargies pour inclure le bilan CO<sub>2</sub> (GES) ainsi que d'autres critères et indicateurs socioéconomiques (Woods, 2007). Les experts ont particulièrement insisté sur l'importance que revêtiraient la validité et la crédibilité de ce nouveau système de certification pour les biocombustibles (Müller, 2007).

FIGURE 10.4.2

### Biomasse accumulée pour la production de bioénergie, 2000-2100



*Note:* Présentation géographiquement explicite de la production cumulée de biomasse pour la production de bioénergie entre 2000 et 2100, exprimée en exa joules par réseau.

*Source:* Rokityanskiy *et al.*, 2006.

L'évolution récente de la certification des biocarburants s'est faite principalement sous l'impulsion de l'industrie des transports, des ONG, du secteur éducatif et d'initiatives nationales. Le centre Énergie, à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse, vient d'annoncer l'ouverture d'une table ronde multipartite sur les biocarburants durables, qui a pour objet d'élaborer des normes d'application mondiale pour la production et la transformation durable de biocarburants. Les membres fondateurs du Conseil d'administration comprennent, entre autres, le WWF, FSC, Toyota, BP, la National Wildlife Federation, Shell, les Gouvernements néerlandais et suisse, la Fondation pour les Nations Unies, Petrobras, le Forum économique mondial et les Friends of the Earth Brazil. Les domaines abordés seront notamment la protection de la biodiversité, les ressources en eau, les droits du travail et les droits fonciers ainsi que les encouragements à apporter pour que les biocarburants contribuent au développement économique dans les zones rurales (ISEAL, 2007; EPFL, 2007).

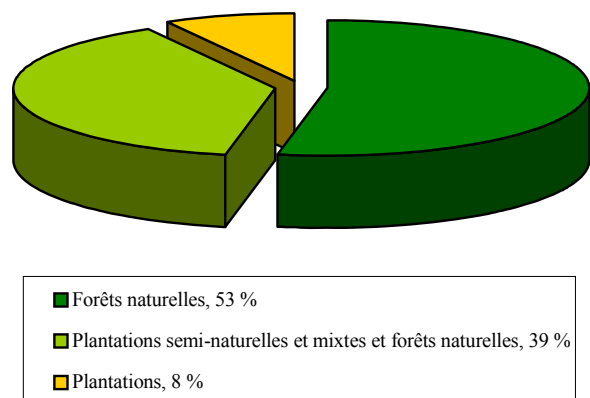
### 10.4.6 Certification et plantations de forêts

Parallèlement au nouveau thème de la certification des biocarburants, la certification des plantations de forêts est considérée comme particulièrement importante pour le développement futur de la commercialisation sous label de la gestion forestière et des produits du bois.

En mars 2007, le FSC a indiqué que 8 % des forêts relevant de son système de certification étaient des plantations (graphique 10.4.1). La certification des plantations, qui comptent au total pour près de 50 % dans les superficies forestières certifiées par le FSC, y compris les plantations semi-naturelles et mixtes et les forêts naturelles (39 %), constitue un volet important de ce système de certification. À supposer que la répartition relative par type de forêts pourrait être analogue à celle que l'on retrouve dans d'autres systèmes de certification, et compte tenu des différences de définitions des types de forêts selon le système, il se pourrait que près de la moitié des superficies forestières certifiées dans le monde soient des plantations ou plantations mixtes et des forêts semi-naturelles/naturelles.

GRAPHIQUE 10.4.1

### Pourcentage des superficies totales certifiées par le FSC, selon le type de forêts, mars 2007



*Notes:* Faute de statistiques et à cause des différences de définitions des plantations selon les systèmes de certification, il n'a pas été possible pour mai 2007 de comparer les superficies certifiées par type de forêts et systèmes de certification. Le FSC a été retenu à titre d'exemple.

*Source:* FSC, 2007.

Les effets sur l'environnement des plantations et des monocultures sont sujets à controverse, s'agissant par exemple de l'absence potentielle de biodiversité, de l'utilisation occasionnelle d'essences non indigènes et de l'application d'engrais. C'est pourquoi la certification de vastes plantations est une question complexe qui peut porter atteinte à l'image de systèmes particuliers (Langmack, 2006).

La gestion des forêts naturelles et des plantations forestières dans des régions fragiles du monde devrait présenter un intérêt particulier en matière de certification. Le secteur qui utilise la biomasse pour la production de bioénergie de même que les usines de transformation du bois et du papier ont besoin d'essences à croissance rapide, telles que l'eucalyptus, le pin, le bambou ou le peuplier hybride. Les plantations sont considérées comme un moyen de contribuer largement à satisfaire la demande de ressources forestières qui devrait fortement augmenter à l'avenir (Kraxner, 2007b).

#### 10.4.7 Certification des produits forestiers autres que le bois

Le PEFC offre maintenant une nouvelle option pour les produits forestiers autres que le bois dans le cadre de son mécanisme de traçabilité au niveau international. Ces produits peuvent être certifiés PEFC depuis novembre 2006, mais il n'en existe que peu d'exemples sur le marché. Conformément aux nouveaux critères établis par le PEFC, les entreprises peuvent commercialiser sous le logo PEFC des produits tels que les baies et champignons provenant de forêts certifiées PEFC. La certification de ces produits ne peut s'appliquer ni aux services liés aux forêts, par exemple le tourisme et les sports, ni aux produits dont l'origine ne peut être rattachée à un domaine forestier particulier, par exemple les animaux, les oiseaux, l'air et l'eau (PEFC, 2006).

Parmi les produits forestiers autres que le bois qui sont déjà commercialisés figurent le liège certifié d'Espagne et du Portugal, l'huile essentielle (huile essentielle de pin) d'Italie ainsi que le miel, les châtaignes et les baies. Un grand nombre de produits forestiers autres que le bois pourrait bénéficier d'une certification, et l'on verra également apparaître d'ici peu sur le marché des truffes et des champignons certifiés provenant de forêts italiennes certifiées PEFC. Il est en outre prévu de commercialiser de la viande certifiée PEFC en provenance de forêts certifiées en Italie,

France et Espagne. Dans le cas du gibier, il est nécessaire d'établir des plans de chasse spéciaux et de clôturer préalablement les forêts (Brunovi, 2007).

## 10.5 Références

- AF&PA. 2007. Sustainable Forestry Initiative. Disponible sur: [www.afandpa.org/Content/NavigationMenu/Environment\\_and\\_Recycling/SFI/SFI.htm](http://www.afandpa.org/Content/NavigationMenu/Environment_and_Recycling/SFI/SFI.htm).
- American Forest & Paper Association. 2007. Disponible sur: [www.afandpa.org](http://www.afandpa.org).
- American Tree Farm System. 2007. Disponible sur: [www.treefarmssystem.org](http://www.treefarmssystem.org).
- Association canadienne de normalisation. 2007. Disponible sur: [www.csagroup.org](http://www.csagroup.org).
- Banque mondiale. 2006a. Disponible sur: <http://www.worldbank.org/>.
- Banque mondiale, 2006b. Forest Code of the Russian Federation. (traduction non officielle du code russe). Disponible sur: [http://wbln0018.worldbank.org/ECA/ForestryAR/Doclib.nsf/b55973402562047d85256577005afa2f/afdf1af50d73f6068525722800790886/\\$FILE/ForestCode-3rdReading-061108-eng.pdf](http://wbln0018.worldbank.org/ECA/ForestryAR/Doclib.nsf/b55973402562047d85256577005afa2f/afdf1af50d73f6068525722800790886/$FILE/ForestCode-3rdReading-061108-eng.pdf).
- Bioenergy Feedstock Information. 2007. Popular Poplars – Trees for Many Purposes (Poplar Pedigree). Mai 2007. Disponible sur: [www.bioenergy.ornl.gov/misc/poplars.html](http://www.bioenergy.ornl.gov/misc/poplars.html).
- Brack, D. 2005. Illegal Logging. Briefing Paper, Chatham House. Disponible sur: <http://www.illegal-logging.info>.
- Brunori, A. 2007. PEFC Italy. <http://www.pefc.it>.
- Butler B. et Leatherberry E. 2003. USDA Forest Service, Forest Inventory and Analysis: National Woodland Owner Survey. Disponible sur: [www.fs.fed.us/woodlandowners/publications/nwos\\_draft\\_tables\\_june\\_2003](http://www.fs.fed.us/woodlandowners/publications/nwos_draft_tables_june_2003).
- Cao, Z. 2007. Temporal and Spatial Variation of Soil Organic C in Phyllostachys Praecox Stands with Intensive Cultivation Management and its Role in CO<sub>2</sub> Sequestration. Presentation given at the Sino-German Workshop on Study of Eurasian Forest as a Pool of Carbon Dioxide. 20-26 mai 2007, Hangzhou, Chine.

- Center for International Forestry Research. 2007. Disponible sur: [www.cifor.cgiar.org](http://www.cifor.cgiar.org).
- Coalition canadienne pour la certification de la forêt durable. 2007. Disponible sur: [www.sfms.com](http://www.sfms.com).
- École Polytechnique Fédérale de Lausanne. 2007. Biocarburants. Disponible sur: <http://cgse.epfl.ch/page65660-en.html>.
- FAO. 2007. Situation des forêts du monde 2007. Rome, Italie. Disponible sur: [www.fao.org/forestry](http://www.fao.org/forestry)
- FAO. 2005. Évaluation des ressources forestières. Rome, Italie. Disponible sur: [www.fao.org/forestry](http://www.fao.org/forestry).
- FAO. 2004. Trade and Sustainable Forest Management – Impacts and Interactions. Rome, Italie. Disponible sur: [www.fao.org/forestry](http://www.fao.org/forestry).
- FAO, 2005. Estudio de tendencias y perspectivas del sector forestal en America Latina. Informe Regional. Borrador. Disponible sur: [www.fao.org/forestry](http://www.fao.org/forestry).
- Forest Certification Resource Center. 2007. Certification Systems. Disponible sur: <http://www.metafore.org/>.
- Forest Certification Watch. 2007. Disponible sur: <http://certificationwatch.org/>.
- Forest.ru. 2007. Disponible sur: [http://www.forest.ru/eng/sustainable\\_forestry/certification/fsc-russia.html](http://www.forest.ru/eng/sustainable_forestry/certification/fsc-russia.html).
- Forest Stewardship Council. 2007. Disponible sur: [www.fscoax.org/coc/index.htm](http://www.fscoax.org/coc/index.htm).
- Forest Stewardship Council – Canada. 2007. Disponible sur: [www.fscCanada.org](http://www.fscCanada.org).
- Forest Stewardship Council – Germany. 2007. Disponible sur: [www.fsc-info.org](http://www.fsc-info.org).
- Forest Stewardship Council. 2007. FSC certified forests (mars 2007). Disponible sur: [www.fsc.org](http://www.fsc.org).
- Forest Stewardship Council. 2007. News and Views. Disponible sur: [www.fsc.org](http://www.fsc.org).
- Forest Stewardship Council – US. 2007. Disponible sur: [www.fscus.org](http://www.fscus.org).
- Ganguly, I. 2006. Material Substitution in the US Residential Construction Industry: 1995-2005; Cintrafor News; hiver 2006. Disponible sur: [www.cintrafor.org](http://www.cintrafor.org).
- Global Forest and Trade Network. 2007. Disponible sur: [www.panda.org/about\\_wwf/what\\_we\\_do/forests/our\\_solutions/responsible\\_forestry/certification/gftn/members/gftn\\_participants/index.cfm](http://www.panda.org/about_wwf/what_we_do/forests/our_solutions/responsible_forestry/certification/gftn/members/gftn_participants/index.cfm).
- Goho-Wood Navi. 2007. Disponible sur: [www.goho-wood.jp](http://www.goho-wood.jp).
- Hamilton, K., Stewart, E., Waage, S., Bayon, R., Rau, A. et Hawn, A. 2007. Carbon Offsets Report; Voluntary Carbon Market. Disponible sur: [www.bsr.org/meta/BSR\\_Voluntary-Carbon-Offsets.pdf](http://www.bsr.org/meta/BSR_Voluntary-Carbon-Offsets.pdf).
- Hansen, E., Washburn, M. P. et Finley, J. 2006: Understanding Forest Certification. Disponible sur: Sustainable Forests Partnership. <http://sfp.cas.psu.edu>.
- ISEAL. 2007. ISEAL Alliance. Disponible sur: <http://www.isealalliance.org/index.cfm?nodeid=1>.
- Kraxner, F. 2007a. Forest Certification and Certified Forest Products: A Market Overview for Identifying Tools to Curb Illegal Forest Actions. Background paper presented at the International Experts Meeting on Illegal Logging, 5 et 6 mars 2007, Tokyo, Japon.
- Kraxner, F. 2007b. Aspects of Global Biofuels Production. Presentation given at the Econsense Workshop Sustainable Biofuels – How to Certify Them? 9 février 2007, Berlin. Disponible sur: [http://www.econsense.de/veranstaltungen\\_bilder/veranstaltungen\\_bilder/](http://www.econsense.de/veranstaltungen/bilder/veranstaltungen_bilder/).
- Kraxner, F. et Obersteiner, M. 2007. Aspekte einer globalen und nachhaltigen Biokraftstoffproduktion. Background paper for the Econsense Workshop Sustainable Biofuels – How to certify them? 9 février 2007, Berlin.
- Langmack, F. 2006. Marketing Research for FSC – Results. Presentation by FSC. LEED Initiatives in Governments and schools. MetaFore, [www.metafore.org](http://www.metafore.org).



- Leek, N. et Oldenburger, J. 2007. Sustainable timber on the Dutch market in 2005. Stichting Probos. Disponible sur: <http://www.probos.net>.
- Lu, W. 2007. China's efforts for timber verification. Paper presented at the International Seminar in Tokyo for Tackling Illegal Logging. Disponible sur: [www.goho-wood.jp/event/event1/China\\_BE.pdf](http://www.goho-wood.jp/event/event1/China_BE.pdf).
- Mater, C. 2006. Market Shifts and Certification: Implications and Innovations. Presentation given at Design for Global Forum. Oaxaca, Mexique, janvier 2006.
- Mater, C. 2007. Teleconference with Potlatch Corporation and Greenwood Resources; mai 2007.
- Morita, K. 2007. Meaning and guidelines of the procurement policy of the Government of Japan. Keynote speech at the International Seminar in Tokyo for Tackling Illegal Logging. Disponible sur: [www.goho-wood.jp/event/Keynote\\_Japan.pdf](http://www.goho-wood.jp/event/Keynote_Japan.pdf).
- Müller, M. 2007. Legitimacy of Certification. Presentation given at the Econsense Workshop Sustainable Biofuels – How to Certify Them? 9 février 2007, Berlin. Disponible sur: [http://www.econsense.de/veranstaltungen\\_bilder/veranstaltungen\\_bilder/](http://www.econsense.de/veranstaltungen_bilder/veranstaltungen_bilder/).
- Nilsson, S. 2006. Forests: Conflict and Security. Presentation at IIASA Day in Sweden, 10 mai. Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Laxenburg, Autriche.
- Nilsson, S. 2007. Changing Patterns of Supply – Illegal Logging. Keynote paper prepared for the Meeting on Forest Governance and Trade: Exploring Options. 24 janvier 2007, Chatham House (Royal Institute of International Affairs).
- Organisation internationale des bois tropicaux. 2007. Disponible sur: [www.ito.or.jp](http://www.ito.or.jp).
- Owari, T., Juslin, H., Rummukainen, A. et Yoshimura, T. 2006. Strategies, Functions and Benefits of Forest Certification in Wood Products Marketing: Perspective of Finnish Suppliers. Forest Policy and Economics (sous presse).
- Owari, T. et Sawanobori, Y. 2007. Analysis of the certified forest products market in Japan. Holz als Roh- und Werkstoff, 65: 113-120.
- Owari, T. et Sawanobori, Y. 2006. Analysis of the certified forest products market in Japan. Berlin/Heidelberg (Allemagne), Springer, Holz als Roh- und Werkstoff (sous presse).
- PEFC Czech Republic. 2007. Disponible sur: [www.pefc.cz/register](http://www.pefc.cz/register). PEFC, 2006: Annual Review. Disponible sur: [http://www.pefc.org/internet/resources/5\\_1177\\_1628\\_file.1908.pdf](http://www.pefc.org/internet/resources/5_1177_1628_file.1908.pdf).
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). 2007: Disponible sur: [www.pefc.org](http://www.pefc.org).
- Rokityanskiy, D., P.C. Benítez, F. Kraxner, I. McCallum, M. Obersteiner, E. Rametsteiner et Yamagata, Y. 2006. Geographically explicit global modeling of land-use change, carbon sequestration, and biomass supply. Technological Forecasting & Social Change (sous presse).
- Sustainable Forestry Initiative. 2007. SFI Update, janvier 2007. Disponible sur: [www.sfi.org](http://www.sfi.org).
- Status of FSC Certification – Canada. 2007. Disponible sur: [www.fscscanada.org](http://www.fscscanada.org).
- Sustainable Green Ecosystem Council. 2007. Disponible sur: [www.sgec-eco.org](http://www.sgec-eco.org).
- Timbertrends. 2007. Measuring Timber Certification. Industry sector: timber importing & trading. Timbertrends; analyste indépendant.
- Tomaselli, I. 2006. Perspectives on the forest export industries (en portugais). Presentation given at the International Congress on Solid Wood Products from Forest Plantations, novembre 2006, Curitiba, Brésil.
- Tysiachniouk, M. 2004. Forest Certification in Russia. Paper presented at the Symposium Forest Certification in Developing and Transitioning Societies: Social, Economic, and Ecological Effects. Yale School of Forestry and Environmental Studies, New Haven, Connecticut, États-Unis, 10 et 11 juin 2004.

- US Department of Agriculture – Forest Service. 2007. Overview of FY 2008 President's Budget; FY 2008 Budget: Current Management Landscape, Responsive Strategy, Management Efficiencies to Date; février 2007. Disponible sur: [www.fs.fed/publications/budget-2008/fy2008-forest-service-budget-justification.pdf](http://www.fs.fed/publications/budget-2008/fy2008-forest-service-budget-justification.pdf).
- Wang, D. et Xu, P. 2006. The movement toward the promotion of forest certification in China. *Mokuzai Joho* 183: 22-23.
- Woods, J. 2007. Sustainability Criteria for Biofuels. Presentation given at the Econsense Workshop on Sustainable Biofuels – How to Certify Them? 9 février 2007, Berlin. Disponible sur: [http://www.econsense.de/\\_veranstaltungen\\_bilder/\\_veranstaltungen\\_bilder/](http://www.econsense.de/_veranstaltungen_bilder/_veranstaltungen_bilder/).
- Worldwide Fund for Nature. 2007. Disponible sur: [www.wwf.org](http://www.wwf.org).
- Zhang Y., Zhang D. et Schelhas J. 2005. Small-scale non-industrial private forest ownership in the US: Rationale and implications for forest management. Avril 2005.

## Chapitre 11

### ***L'augmentation de la demande mondiale favorise le commerce des produits à valeur ajoutée, mais le repli du secteur du logement aux États-Unis nuit aux produits de haute technologie: Les marchés des produits du bois à valeur ajoutée, 2006-2007<sup>108</sup>***

---

#### Faits saillants

- La consommation et le commerce des meubles sont en plein essor dans le monde, y compris dans certains pays en développement qui deviennent des consommateurs de meubles de qualité.
- La contraction de l'offre et, de ce fait, le renchérissement des bois ronds en Europe constituent l'un des facteurs qui favorisent les importations de produits du bois à valeur ajoutée en provenance de fournisseurs offrant un bon rapport coût-efficacité, par exemple ceux d'Asie où la diminution des quantités de bois ronds disponibles a également fait monter les prix.
- Les fabricants de meubles novateurs dans la région de la CEE parviennent à garder des prix de revient à la production compétitifs, par exemple en concentrant leur attention sur les délais de livraison et l'utilisation des ressources.
- Les mesures antidumping se sont avérées inefficaces pour ralentir l'augmentation des importations de meubles sur les marchés européens, où les opérateurs s'attendent à la mise en place d'une nouvelle série d'obstacles au commerce.
- La création d'une fédération mondiale du meuble en 2007 devrait atténuer les problèmes commerciaux en améliorant la coopération entre fabricants dans diverses parties du monde.
- La Chine est devenue le premier exportateur mondial de meubles, dépassant l'Italie pour ce qui est de la valeur des exportations, et la Malaisie est le plus gros exportateur de meubles en bois tropicaux.
- Aux États-Unis, les marchés de la menuiserie et de la charpenterie ainsi que celui des bois profilés ont vu déferler les résineux provenant de plantations de l'hémisphère sud; en Europe, les résineux locaux occupent encore la première place sur ces marchés.
- Le ralentissement de la construction de logements aux États-Unis ne sera peut-être pas catastrophique pour le marché des bois profilés et pour celui de la menuiserie et de la charpenterie; les propriétaires resteront plus longtemps dans leur logement et investiront davantage dans sa rénovation et son entretien.
- Après une longue période de croissance, le manque de vitalité du secteur de la construction de logements aux États-Unis a entraîné une forte baisse de la production de tous les produits du bois de haute technologie en 2006, en particulier les poutres en I et le lamibois (LVL), car 75 % de ces produits sont utilisés pour la construction de nouveaux logements.

---

<sup>108</sup> Par MM. Craig Adair (APA – The Engineered Wood Association, US), Tapani Pakhasalo (Indulfor, Finlande) et Al Schuler (USDA Forest Service).

- Selon les prévisions, les marchés des produits du bois de haute technologie resteront déprimés aux États-Unis tout au long de l'année 2007, de même que le marché du logement dont le redressement est attendu dans le courant de 2008.
- Une nouvelle génération de produits du bois de haute technologie, tels que le bois à lamelles orientées (OSL), fera concurrence au lamibois et aux lamellés-collés utilisés à diverses fins, y compris pour les poutres profilées et les linteaux de fenêtres et de portes, et offre aux constructeurs un choix plus grand encore.

## Introduction du secrétariat

Les produits du bois à valeur ajoutée et les produits du bois de haute technologie donnent une idée de la demande sur le marché de certains produits primaires présentés dans les chapitres précédents. Les produits du bois à valeur ajoutée sont fabriqués à partir de produits de base sous l'impulsion bien souvent de politiques menées au plan national et par les associations professionnelles en vue d'un plus gros rendement. Les politiques mises en place par les pays en développement pour fabriquer des produits du bois à valeur ajoutée sont efficaces, comme en témoigne l'augmentation des importations de ces produits en bois tropicaux par les pays de la région de la CEE.

Le présent chapitre est divisé en deux sections: les articles d'ameublement et de menuiserie à valeur ajoutée et les produits du bois de haute technologie. Comme une partie de la production de produits de première transformation n'est pas prise en compte dans les statistiques lorsque le processus de transformation est intégré, le présent chapitre donne une idée de la production et de la consommation en s'appuyant sur les statistiques du commerce.

Nous nous félicitons de la poursuite de notre collaboration avec les trois auteurs du chapitre. M. Tapani Pahkasalo<sup>109</sup>, analyste des marchés chez Indufor Oy, a analysé les marchés des produits à valeur ajoutée dans la première section et a présenté les conclusions des précédents débats sur les marchés du Comité du bois. Il fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et a participé, en qualité d'assistant marketing, à la réalisation de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* en 2003. Son analyse porte essentiellement sur les importations des cinq principaux pays importateurs afin d'appréhender la façon dont évoluent les courants commerciaux entre les pays qui importent et les régions qui fournissent. Le commerce intrarégional est lui aussi important. La section sur les produits du bois à valeur ajoutée traite à la fois de l'évolution du marché et de celle des grandes orientations.

<sup>109</sup> M. Tapani Pahkasalo, analyste des marchés, Indufor Oy, Töölönkatu 11 A, FIN-00100 Helsinki (Finlande). Téléphone: +358 9 684 01115, télécopie: +358 9135 2552, courriel: [tapani.pahkasalo@indufor.fi](mailto:tapani.pahkasalo@indufor.fi), [www.indufor.fi](http://www.indufor.fi).

La partie consacrée aux produits de haute technologie nord-américains a été réalisée par M. Craig Adair<sup>110</sup>, Directeur des études de marché à l'APA – The Engineered Wood Association, et M. Al Schuler<sup>111</sup>, chercheur en économie au Service des forêts du Ministère de l'agriculture (USDA Forest Service). M. Schuler fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Cette partie est axée sur l'Amérique du Nord car on ne dispose pas encore de statistiques analogues de la production et du commerce pour les autres régions. Les innovations et les nouvelles applications marchandes concernant les produits du bois de haute technologie constituent l'un des volets de la politique d'utilisation rationnelle du bois recommandée par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO.

### 11.1 Introduction

Les produits du bois de haute technologie, les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, les profilés et les meubles en bois appartiennent tous à la catégorie des produits du bois à valeur ajoutée, connue également sous le nom de produits du bois de transformation secondaire dans le chapitre sur les bois tropicaux. Les produits du bois à valeur ajoutée sont demandés pour la construction de logements et pour la rénovation, l'entretien et l'amélioration de l'habitat ainsi que pour la décoration des habitations.

Le commerce des produits du bois à valeur ajoutée s'est rapidement développé ces dernières années car les coûts de production sont élevés dans la plupart des pays de la région de la CEE, et les pays producteurs émergents ont adopté des politiques visant à promouvoir leurs productions nationales à valeur ajoutée. Les produits du bois à valeur ajoutée sont de plus en plus consommés dans des régions autres que celle de leur production. Les fabricants de meubles et aussi, dans une moindre mesure, les fabricants d'autres produits du bois à valeur ajoutée ont déplacé leur production vers les

<sup>110</sup> M. Craig Adair, Directeur des études de marché, APA – The Engineered Wood Association, P.O. Box 11700, Tacoma, Washington (États-Unis) 98411-0700. Téléphone: +1 253 565 7265, télécopie: +1 253 565 6600, courriel: [craig.adair@apawood.org](mailto:craig.adair@apawood.org), [www.apawood.org](http://www.apawood.org).

<sup>111</sup> M. Al Schuler, chercheur en économie, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, 241 Mercer Springs Road, Princeton, West Virginia (États-Unis) 24740. Téléphone: +1 304 431 2727, télécopie: +1 304 431 2772, courriel: [aschuler@fs.fed.us](mailto:aschuler@fs.fed.us), [www.fs.fed.us/ne](http://www.fs.fed.us/ne).

pays asiatiques à faible prix de revient. La fermeture d'installations de production dans la région de la CEE entraîne des pertes d'emploi et des difficultés économiques aux niveaux régional et local et a provoqué de graves différends commerciaux.

La demande mondiale sur le marché de l'ameublement continue de croître en même temps que le commerce correspondant. La libéralisation du marché a ouvert de nouvelles possibilités à la fois pour les producteurs sur les marchés émergents et récemment pour les fabricants des pays industrialisés. La demande mondiale a incontestablement augmenté car les marchés émergents sont eux aussi de plus en plus demandeurs de meubles en plus grande quantité et de meilleure qualité. Les pays émergents constituent donc une clientèle potentielle pour les meubles de qualités moyenne et de moyenne à supérieure fabriqués dans les pays industrialisés (CSIL Milano, 2007). Toutefois, la production de meubles de qualité inférieure s'est inévitablement déplacée vers les pays à main-d'œuvre bon marché.

Certains fabricants de meubles de la région de la CEE parviennent à faire concurrence aux meubles asiatiques meilleur marché importés en quantités toujours plus grandes. Comme il est possible de copier les modèles, que la main-d'œuvre est incontestablement moins chère à l'étranger et même que les matières premières peuvent être importées pour fabriquer de «véritables» meubles en Asie, les entreprises de la région de la CEE ont modifié leur conception de la production et réduit les délais de livraison. Comme les fabricants de meubles ne peuvent rivaliser avec leurs concurrents en ce qui concerne le coût unitaire de la main-d'œuvre, ils se concentrent sur la productivité du travail, le coût et la disponibilité des matériaux, le coût du transport, les délais de livraison et l'ensemble du temps de production (Chavez, 2007). Ils satisfont rapidement les desiderata des clients qui demandent des meubles plus spécialisés et sur mesure, et réalisent des économies sur les ressources coûteuses, les stocks, l'entreposage et les temps d'attente.

Le ralentissement de la construction de logements en Amérique du Nord va accroître l'importance du secteur de la rénovation, de l'entretien et de l'amélioration et pourrait en fait ne pas être aussi catastrophique pour les éléments de construction en produits de base tels que les sciages et panneaux que pour les bois profilés et pour les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour

construction. Les dépenses se concentrent sur les produits utilisés pour la rénovation, l'entretien et l'amélioration des logements plutôt que dans la construction de nouvelles habitations car les propriétaires se préparent à demeurer plus longtemps là où ils vivent. L'efficacité énergétique, les préoccupations environnementales et la qualité des produits entrent de plus en plus en ligne de compte lorsqu'il s'agit de choisir des châssis de fenêtres et autres produits du bois à valeur ajoutée.

## **11.2 Importations de produits du bois à valeur ajoutée en 2005 et 2006**

### *11.2.1 Importations de meubles en bois sur les principaux marchés*

#### *11.2.1.1 Évolution des marchés*

Les exportations mondiales de meubles, y compris tous les meubles commercialisés sur les marchés internationaux, devraient dépasser les 100 milliards de dollars en 2007 (CSIL Milano, 2007). Les meubles en bois en constituent la plus grande partie, avec quelques variantes au niveau régional. Les plus gros importateurs de meubles sont les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Japon. Ces cinq pays ont importé pour 33 milliards de dollars de meubles en bois en 2006, soit quelque 4 % de plus que l'année précédente. Pourtant, l'accroissement des importations diminue chaque année de moitié depuis 2003, lorsqu'elles dépassaient encore les 15 % par an. La Chine est devenue le premier exportateur mondial de meubles (en bois et en matériaux autres que le bois), suivie par l'Italie et l'Allemagne. La Malaisie est le principal exportateur mondial de meubles en bois tropicaux, suivie par l'Indonésie.

Les États-Unis sont de loin le plus gros importateur de meubles du monde. La Chine est le principal exportateur de meubles en bois aux États-Unis qui lui achètent déjà 46,5 %, soit 7,9 milliards de dollars, de leurs importations totales (17,1 milliards de dollars). L'Asie a renforcé sa position de fournisseur principal, tandis que toutes les autres régions ont perdu un peu de leur part de marché et ont vu leurs importations diminuer par rapport à l'année précédente (graphique 11.2.1 et tableau 11.2.1). Les exportations chinoises de meubles à destination des États-Unis ont augmenté moins rapidement, de 1 milliard de dollars seulement, soit une progression de 15 % par rapport

à 2005, alors qu'elle était de 20 % de 2004 à 2005, à cause du ralentissement du marché du logement aux États-Unis. La liste des cinq principaux exportateurs de meubles aux États-Unis s'est modifiée car le Viet Nam s'est hissé au troisième rang en 2006. Les exportations mexicaines et canadiennes aux États-Unis sont demeurées stables depuis 2004 et le Canada en demeure le deuxième fournisseur de meubles. Le Viet Nam avait doublé ses exportations de meubles à destination des États-Unis en 2005 et les a encore augmentées de 30 % en 2006, dépassant ainsi le Mexique dans la hiérarchie des exportateurs. La Malaisie conserve sa cinquième place tandis que l'Italie a accru ses exportations qui ont pratiquement rejoint, en valeur, celles de la Malaisie.

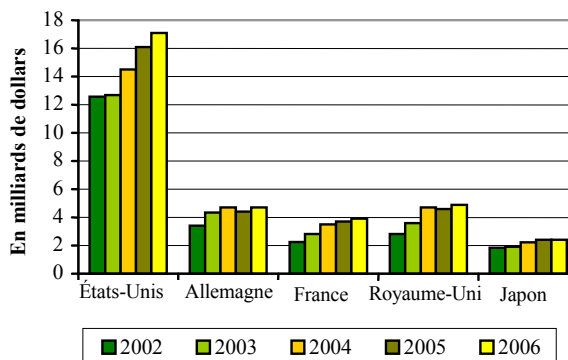
Les importations allemandes de meubles en bois se sont légèrement tassées en 2006, de 122 millions de dollars sur un total de 4,7 milliards. Ce sont les importations intra-européennes qui ont le plus diminué, de 196 millions de dollars. Les importations en provenance d'Asie ont continué d'augmenter, de 80 millions de dollars, pour atteindre 648 millions de dollars, soit 13,9 % des importations totales. La Pologne reste le principal fournisseur de l'Allemagne et y a accru ses exportations de 80 millions de dollars, suivie par l'Italie et le Danemark. La Chine se place en quatrième position, et ses exportations ont progressé de 50 millions de dollars pour atteindre au total 240 millions de dollars.

Les importations de meubles en bois au Royaume-Uni ont augmenté de plus de 6 %, passant au total à 4,9 milliards de dollars en 2006. Celles qui provenaient d'Asie, et principalement de Chine, ont fait un bond jusqu'à 1,9 milliard de dollars, soit 380 milliards de dollars de plus que l'année précédente, alors que celles en provenance d'Europe régressaient.

La France a légèrement accru ses importations de meubles en bois, qui ont atteint 3,9 milliards de dollars en 2006. L'Asie comme l'Europe ont augmenté leurs exportations vers la France, l'Asie de 17,2 % alors que la part de l'Europe s'établissait à un modeste 78,9 %.

GRAPHIQUE 11.2.1

### Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2002-2006



Sources: Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration, Sous-secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, 2007.

#### 11.2.1.2 L'industrie asiatique du meuble poursuit sa progression

La Chine non seulement produit et exporte mais consomme également d'énormes quantités de meubles en bois. La demande de meubles de cuisine qui s'y établissait il y a juste deux ans aux environs de 500 000 unités a maintenant presque doublé pour atteindre près d'un million d'unités (CSIL Milano, 2007). Plusieurs fabricants de meubles de marque de renommée internationale ont ouvert leurs propres magasins en Chine et y importent en fait des meubles fabriqués en Amérique du Nord et en Europe. La Chine a supprimé les droits à l'importation de meubles, ce qui a accéléré le développement de ce marché. Apparemment, la demande de meubles de luxe en Chine s'accroît rapidement. Même si les volumes sont actuellement peu élevés, cette tendance revêt de l'importance.

TABLEAU 11.2.1

**Importations de meubles en bois des cinq principaux pays importateurs, 2005-2006**  
(parts de marché en pourcentage et valeur en dollars des États-Unis)

Régions exportatrices	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Asie	61,7	65,8	11,9	13,9	16,4	17,2	35,0	40,5	82,3	82,9
Amérique du Nord	17,6	16,4	0,1	0,2	0,4	0,4	1,9	2,2	1,7	1,5
Europe	11,8	10,0	86,5	84,5	79,1	78,9	59,9	54,4	15,8	15,4
Amérique latine	8,5	7,5	0,7	0,6	3,1	2,5	2,1	2,2	0,0	0,0
Autres	0,4	0,3	0,8	0,8	1,1	1,0	1,2	0,6	0,1	0,1
<i>Importations totales en milliards de dollars</i>	16,1	17,1	4,8	4,7	3,8	3,9	4,6	4,9	2,4	2,4
<i>Dont: parties de meubles, en milliards de dollars</i>	1,9	2,1	0,9	1,0	0,6	0,6	0,7	0,8	0,5	0,5

*Sources:* Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration (ITA), Sous-secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, USDA Foreign Agricultural Service, 2007.

L'approvisionnement en matières premières devient une question de plus en plus préoccupante pour la Chine car la Fédération de Russie a annoncé un relèvement des droits à l'exportation des bois ronds. Cela dit, l'industrie chinoise des produits du bois est très intégrée verticalement et donc mieux en mesure d'absorber le renchérissement du bois et de le répercuter, tout au moins en partie, sur le prix des produits finals. Les opérateurs qui interviennent sur le marché chinois sont de taille modeste mais forment une longue chaîne de producteurs dans le pays. Les entreprises d'ameublement ont généralement une assez grande envergure et produisent déjà selon des méthodes très efficaces.

D'autres fabricants de meubles en Asie du Sud-Est doivent de plus en plus faire face à une pénurie de matières premières et au renchérissement qui s'ensuit des bois ronds. De ce fait, les coûts de fabrication, et donc les prix des meubles également, sont soumis à de fortes pressions. Au Viet Nam, par exemple, le bois a renchéri de plus de 30 % au cours des trois dernières années par suite des interdictions d'abattage décrétées dans les pays voisins et de la diminution des exportations de sciages. Le Viet Nam est tributaire de ses importations de bois ronds et de sciages car les coupes autorisées dans ses forêts naturelles sont peu nombreuses et les plantations n'ont pas encore produit de bois en quantités suffisantes. Ses forêts ne fournissent que 20 % de la demande intérieure de bois.

L'Asie a fortement augmenté ses importations de sciages feuillus en provenance d'Amérique du Nord et en importe même du plaquage tranché. Les importations de grumes de feuillus ont été presque totalement remplacées par celles de sciages et de plaquages. La Chine, le Viet Nam, la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie importent des États-Unis de grandes quantités de bois, en particulier de chêne, aussi bien blanc que rouge. Ce bois est généralement utilisé par l'industrie du meuble puis réexporté vers les États-Unis sous forme de meubles.

### 11.2.1.3 *Évolution des grandes orientations*

Les changements structurels, à la fois profonds et rapides, qui sont intervenus sur les marchés mondiaux du meuble au cours des dernières années, ont abouti à deux phénomènes apparemment contradictoires: une opposition entre les «gagnants» et les «perdants» au travers en particulier de mesures de politique commerciale protectionnistes, et la recherche d'une coopération et d'un partenariat, par le biais soit de forums thématiques soit d'investissements internationaux (par exemple des entreprises américaines de meubles qui investissent en Chine et dans les pays voisins). Comme les entreprises d'ameublement se transforment de plus en plus en sociétés multinationales, il devient plus difficile d'analyser la signification des statistiques établies en fonction uniquement des frontières politiques et non plus des entreprises.



Au milieu de 2004, le Ministère du commerce des États-Unis a imposé sur les meubles de chambre à coucher chinois des droits antidumping allant de 2,3 % à près de 200 % selon le degré de prétendues tarifications déloyales. L'American Furniture Manufacturers Committee for Legal Trade, qui a demandé l'application de ces droits, a de nouveau exposé sa position en septembre 2006 et conseillé au Ministère du commerce de lever les taxes sur certains produits. Il y a peu, cependant, les meubles de chambre à coucher chinois qui faisaient l'objet d'une accusation de dumping aux États-Unis ont été ramenés à un plus petit groupe de produits lorsque le Ministère du commerce a annoncé que certains produits importés de Chine ne seraient plus assujettis à des droits antidumping à partir de janvier 2007.

Le bruit a couru en 2006 que des fabricants de meubles européens se préparaient, sous la conduite de producteurs italiens et allemands, à déposer une plainte contre la Chine pour dumping de meubles. Cependant, la Commission européenne n'a reçu ni requêtes ni nouvelles de la part des fabricants depuis la fin de 2006. Le Commissaire européen du commerce, M. Peter Mandelson, a déclaré que les industries européennes ne devaient pas considérer les mesures antidumping comme un moyen de se protéger contre une concurrence légitime. En outre, l'UE ne donnera pas de carte blanche aux tenants du protectionnisme en Europe qui cherchent à éviter les effets de la concurrence. Certains pays d'Europe aimeraient que les industries européennes soient plus protégées.

Le Congrès mondial de l'ameublement qui a eu lieu à Palma (Espagne) en mai 2006 a décidé de créer officiellement la Fédération mondiale de l'ameublement. Le prochain congrès aura lieu à Shanghai (Chine) et la Fédération devrait être créée en septembre 2007 (communiqué de presse de l'UEA, 2007). La nouvelle Fédération mondiale devrait en principe contribuer à l'amélioration des relations internationales dans le secteur, ainsi qu'il est indiqué dans la *Revue* de l'année dernière. Cette initiative a été pilotée par l'Union européenne de l'ameublement (UEA).

L'Association italienne des fabricants de meubles, Federlegno-Arredo, et plusieurs associations de fabricants de meubles chinois ont signé un accord sur la protection des droits de propriété intellectuelle. Cet accord, signé à Beijing, précise que les deux parties doivent respecter les règles de concurrence loyale et clairement déterminer les domaines prioritaires tels

que la contrefaçon, la protection des marques et des brevets ainsi que la protection des droits de propriété intellectuelle. Cet accord est considéré comme un bon en avant dans l'amélioration des relations avec les fabricants chinois et l'établissement de règles de commerce équitable; cela dit, les effets ne se feront sentir que par la suite (OIBT, Service d'information sur le marché, 2007).

Les compagnies américaines établies en Chine contribuent pour près de 60 % aux exportations de meubles en bois. Cet état de fait divise l'industrie américaine de l'ameublement sur la question des meubles importés de Chine et d'autres pays d'Asie. Dans le différend mentionné plus haut concernant les droits antidumping imposés sur les meubles de chambre à coucher en 2004, ce dilemme existait déjà. Cependant, certaines entreprises se sont bruyamment opposées à toutes mesures antidumping à l'encontre des importations de meubles chinois étant donné qu'elles importaient elles-mêmes de grandes quantités de meubles de chambre à coucher. En Europe, la situation est à peu près analogue étant donné que certaines grandes chaînes influentes de commerce de détail sont largement tributaires des importations en provenance d'Asie. Le pouvoir des associations de fabricants de meubles est manifestement en train de s'éroder dans le contexte de la mondialisation actuelle, les grandes entreprises multinationales diversifiant leurs intérêts financiers entre la production nationale, la fabrication à l'étranger et les importations.

Les normes techniques et critères appliqués aux produits importés, y compris les meubles, pourraient devenir plus stricts dans l'UE. Certains y voient une stratégie de rechange pour maîtriser l'augmentation incessante des importations en provenance d'Asie. Des normes plus rigoureuses se traduisent par un accroissement des coûts de production et un rappel des produits. Les obstacles techniques au commerce peuvent être très efficaces s'ils sont appliqués. Le Gouvernement français a présenté à la Commission européenne une demande judiciaire relative à la sécurité des meubles recouverts. Cela reviendrait à empêcher la production, l'importation et la vente en France de meubles et matelas recouverts s'ils ne sont pas ignifugés. Les produits acceptables devraient faire l'objet d'un test de résistance à l'inflammation provoquée par une cigarette allumée. L'UEA étudie la possibilité d'une application et d'une acceptation de cette législation au niveau de l'UE (UEA Newsletter, 2007).

## 11.2.2 *Marchés des ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction; marchés des bois profilés*

### 11.2.2.1 *Évolution des marchés*

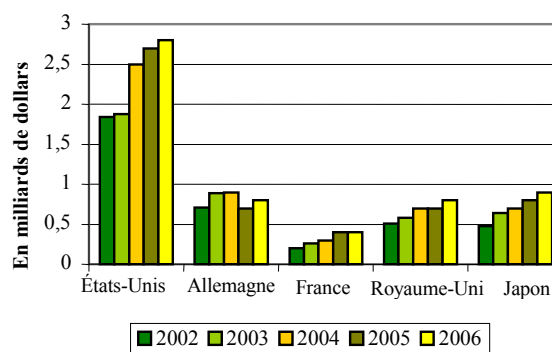
Les États-Unis sont le principal importateur d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction, dont plus de 60 % proviennent du Canada (graphique 11.2.2 et tableau 11.2.2). Au total, les importations des États-Unis se sont accrues de 6 % pour atteindre 2,85 millions de dollars en 2006. Les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction sont surtout fabriqués en résineux: les pays riches en plantations de pins, tels que le Brésil et le Chili, sont de gros exportateurs vers les marchés des États-Unis sur lesquels ils se placent en troisième et quatrième positions, après le Canada et la Chine. La Chine est un producteur à grande échelle d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction et utilise surtout, pour les fabriquer, des bois résineux russes importés. Les importations des États-Unis en provenance d'Asie se sont accrues de 31 % entre 2005 et 2006 et celles en provenance d'Amérique latine de 18,5 %.

En Europe, les importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction ont suivi la même évolution. Les importations provenant d'Asie et d'Amérique latine ont rapidement augmenté tandis que celles en provenance des régions voisines ont diminué ou ont à peine augmenté. Les marchés d'importation des ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction au Royaume-Uni et en France se sont fortement développés en 2006, de 12 % et de 9 % respectivement, alors que les importations allemandes de ces produits continuaient à baisser de 1 %. Les exportations des pays latino-américains ont progressé de 185 % vers l'Allemagne, de 85 % vers la France et de 33 % vers le Royaume-Uni; les importations en provenance d'Amérique latine sont actuellement modestes mais pourraient devenir un nouveau courant commercial car les exportateurs sont à la recherche de nouveaux débouchés en raison du ralentissement du marché du logement aux États-Unis. Les importateurs d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour

construction en Europe sont surtout des producteurs européens, à l'exception de ceux du Royaume-Uni qui s'approvisionnent principalement en Chine, suivie par l'Indonésie. La part des exportations asiatiques d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction se situe aux environs de 10 % en Allemagne et en France mais représente déjà près d'un quart des importations au Royaume-Uni.

GRAPHIQUE 11.2.2

### Importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2002-2006



*Sources:* Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration, Sous-secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, 2007.

Les importations japonaises d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction se sont accrues de 13 %, la part des exportateurs européens progressant de façon remarquable (18,6 % globalement, les importations en provenance de Finlande augmentant de 40 %). Toutefois, les exportateurs asiatiques contrôlent 83 % du marché japonais. Les Philippines et la Chine sont en première position, suivies par l'Autriche, la Finlande et la Suède. L'Amérique du Nord et l'Amérique latine ont perdu une partie de leur part de marché au Japon.

TABLEAU 11.2.2

**Importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2005-2006**  
(parts de marché en pourcentage et valeur en dollars des États-Unis)

Régions exportatrices	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Asie	12,8	15,8	9,0	11,1	10,8	11,2	20,8	23,9	54,9	56,6
Amérique du Nord	67,3	63,2	0,3	0,4	1,0	1,4	9,9	9,2	8,1	5,7
Europe	5,8	6,2	89,8	87,3	84,4	81,9	57,2	57,2	30,5	32,0
Amérique latine	12,6	14,1	0,1	0,4	3,0	5,0	5,0	6,0	0,1	0,1
Autres régions	1,5	0,7	0,9	0,9	0,8	0,5	7,1	3,7	6,4	5,6
<i>Importations totales, en milliards de dollars</i>	2,7	2,8	0,8	0,8	0,4	0,4	0,7	0,8	0,8	0,9

*Sources:* Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration (ITA), Sous-secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, USDA Foreign Agricultural Service, 2007.

Les marchés d'importation des bois profilés se sont développés dans les cinq principaux pays importateurs, et plus particulièrement au Royaume-Uni, où l'augmentation a été de 22 % (tableau 11.2.3 et graphique 11.2.3). Ce sont les exportateurs latino-américains dont les ventes ont le plus progressé, mais les pays asiatiques ont également accru leurs exportations sur tous les marchés. Aux États-Unis, la moitié des bois profilés importés vient de pays d'Amérique latine, tandis qu'en Allemagne et en France les bois profilés proviennent de marchés européens intrarégionaux. Le Royaume-Uni se distingue des autres marchés européens par le fait que la moitié seulement de ses importations sont d'origine européenne, les exportateurs asiatiques ayant gagné une part importante du marché.

Environ 60 % des bois profilés importés aux États-Unis sont des résineux, et les autres 40 % des feuillus. Les principaux fournisseurs de bois feuillus profilés en résineux sont le Chili et le Brésil, dont la part en valeur est à peu près égale. Le Canada occupe la troisième place, avec des quantités nettement moins élevées que celles fournies par les producteurs de plantations de pins d'Amérique latine.

Le commerce européen des résineux est essentiellement intrarégional étant donné que les principaux fournisseurs de profilés résineux sont les pays nordiques, suivis par l'Allemagne, la Pologne, l'Italie et l'Autriche. Le Royaume-Uni est le seul pays dans lequel la Chine est un fournisseur important de profilés résineux. En Europe, les profilés de résineux représentent de 21 à 27 % des importations totales de profilés; c'est le contraire aux États-Unis.



*Source:* APA – The Engineered Wood Association, 2007.

TABLEAU 11.2.3

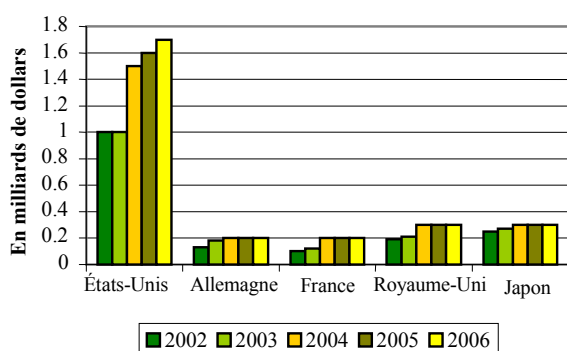
**Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2005-2006**  
(parts de marché en pourcentage et valeur en dollars des États-Unis)

Régions exportatrices	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Asie	28,4	27,7	18,9	21,6	13,1	15,8	37,8	46,0	75,7	77,3
Amérique du Nord	20,4	17,7	1,2	1,4	0,5	0,5	6,4	5,3	6,7	7,1
Europe	4,8	2,9	76,7	72,3	61,6	60,5	53,5	45,9	12,0	11,0
Amérique latine	43,6	49,5	1,7	2,7	22,2	21,4	1,8	2,2	4,6	3,5
Autres régions	2,8	2,1	1,6	2,0	2,5	1,7	0,5	0,5	1,1	1,1
<i>Importations totales, en milliards de dollars</i>	1,6	1,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3

Sources: Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration (ITA), Sous-secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, USDA Foreign Agricultural Service, 2007.

GRAPHIQUE 11.2.3

**Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2002-2006**



Sources: Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration, Sous-secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, 2007.

### 11.2.2.2 Évolution des grandes orientations

Comme l'offre de bois ronds se restreint en Europe, les importations de produits du bois à valeur ajoutée vont continuer d'augmenter. Les fournisseurs qui profitent d'un bon rapport coût/efficacité, grâce surtout à une main-d'œuvre et des matériaux bon marché, vont probablement bénéficier du resserrement de l'offre et de la montée des prix des bois ronds en Europe. Les utilisateurs

finis des produits du bois semblent indifférents quant à l'origine de leurs produits; de plus, les bois profilés et les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction n'ont pas occupé le centre du débat sur l'exploitation illégale. Les importateurs peuvent s'approvisionner en matière première bois dans des forêts gérées de façon durable, voire certifiées, et les préoccupations dans la région de la CEE sont en fait davantage liées à l'emploi et aux pertes locales en termes de valeur ajoutée qu'aux questions d'environnement. L'industrie de la transformation à valeur ajoutée est un employeur et un contribuable de toute première importance pour plusieurs économies locales dans la région de la CEE.

Le discours sur l'environnement est de plus en plus ciblé sur les architectes des bâtiments pour les inciter à utiliser des matériaux naturels de préférence aux matières plastiques. Comme les marchés deviennent réceptifs aux questions d'environnement, les campagnes en faveur de l'utilisation de bois renouvelables devraient finalement influencer sur les ventes. Le bois est perçu comme plus respectueux de l'environnement que les produits en matières plastiques, s'agissant en particulier des châssis de fenêtres et de portes. L'efficacité énergétique, les questions de santé et le bien-fondé de la protection de l'environnement ont pris de plus en plus d'importance aux cours des dernières années, ce qui joue dans tous les cas en faveur du bois. Par ailleurs, les fabricants de produits en bois se sont employés à améliorer la qualité de leur fabrication et il est maintenant plus facile de se procurer de bons produits.

Le ralentissement des marchés du logement aux États-Unis n'est pas nécessairement néfaste pour les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction ni pour les bois profilés. Les investissements en rénovation, entretien et amélioration servent par définition à embellir l'habitat. Bien souvent, cela signifie qu'ils seront utilisés pour l'achat de produits de meilleure qualité et plus coûteux et que les dépenses par unité achetée seront plus élevées. Les maisons qui prennent de l'âge nécessiteront à l'avenir plus de travaux de rénovation, d'entretien et d'amélioration étant donné que les propriétaires vont rester plus longtemps là où ils habitent. Le renchérissement de l'énergie incite à rendre les logements plus économes en énergie, ce qui va également encourager la réalisation de travaux de rénovation, d'entretien et d'amélioration. La composition des dépenses va évoluer en faveur d'investissements dans ces travaux de rénovation, d'entretien et d'amélioration à plus long terme, lesquels alimentent de plus en plus la demande sur tous les marchés.

## 11.3 Évolution du marché des produits du bois de haute technologie

### 11.3.1 Amérique du Nord

Les marchés du logement aux États-Unis, qui avaient atteint un point culminant à l'automne 2005, se sont contractés de 13 % en 2006 et devraient encore régresser de 17 % en 2007. Au total, leur recul entre 2005 et 2007 devrait, selon les prévisions, dépasser 27 %. Les produits du bois de haute technologie servent surtout pour la construction de logements neufs, qui absorbe 61 % de la production de lamellés-collés, 77 % de celle des poutres en I et 75 % des LVL. De ce fait, les tableaux et chiffres qui suivent montrent l'ampleur du recul de ces marchés qui ont évolué en parallèle avec le ralentissement de l'immobilier. L'analyse des produits du bois de haute technologie s'appuie sur des données nord-américaines parce que ce sont les seules informations dont on dispose dans la région de la CEE. En raison principalement de la prévalence des habitations à ossature bois en Amérique du Nord, c'est dans cette partie du monde qu'est fabriquée la plus grande partie des produits du bois de haute technologie. Cela dit, ils n'en sont pas moins de plus en plus utilisés ailleurs. Au Japon, par exemple, ces produits (lamellés-collés et sciages lamellés) servent de plus en plus pour la

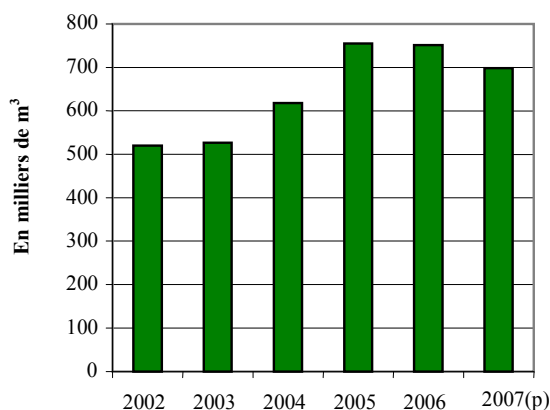
fabrication des poutres et poteaux prédébités. L'utilisation de poutres et poteaux, qui exige une nombreuse main-d'œuvre, est la méthode de construction à ossature bois la plus courante au Japon mais, la main-d'œuvre qualifiée se faisant de plus en plus rare et les normes de construction devenant plus rigoureuses, il faut de plus en plus recourir à des techniques faisant appel à la fabrication en usine d'éléments prédébités.

#### 11.3.1.1 Bois lamellés-collés

Les fabricants de lamellés-collés ont très bien surmonté le repli du secteur du logement en 2006 et la production n'a fléchi que de 1 % (graphique 11.3.1 et tableau 11.3.1). L'utilisation de lamellés-collés a accusé une baisse de 7 % sur le marché du logement mais a progressé d'environ 10 % dans la construction non résidentielle. Tandis que la demande de poutres pour la construction non résidentielle devrait en principe progresser de 5 % en 2007, cette demande, sur le marché de la construction résidentielle, pourrait diminuer de 15 %. Dans l'ensemble, la production de lamellés-collés devrait reculer de 7 % en 2007 pour s'établir à 698 millions de m<sup>3</sup>.

GRAPHIQUE 11.3.1

#### Production de lamellés-collés en Amérique du Nord, 2002-2007



Note: p = prévision. Coefficient de conversion: 650 pieds-planche par mètre cube.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

TABLEAU 11.3.1

**Consommation, production et commerce  
de lamellés-collés en Amérique  
du Nord, 2005-2007**  
(en milliers de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	2007(p)	Variation en % 2005-2007
<b>États-Unis</b>				
Consommation				
Logements	487,7	453,8	387,7	-21
Bâtiments non résidentiels	187,7	206,1	215,4	15
Autres	33,8	35,4	33,8	0
Total	709,2	695,4	636,9	-10
Exportations	15,4	15,4	23,1	50
Importations	-10,8	-1,5	-1,5	-86
Production	713,9	709,2	658,5	-8
<b>Canada</b>				
Consommation	26,1	26,2	21,5	-18
Exportations	16,9	15,4	18,5	9
Production	41,5	41,5	40,0	-4
Production totale, Amérique du Nord	755,4	750,8	698,5	-8

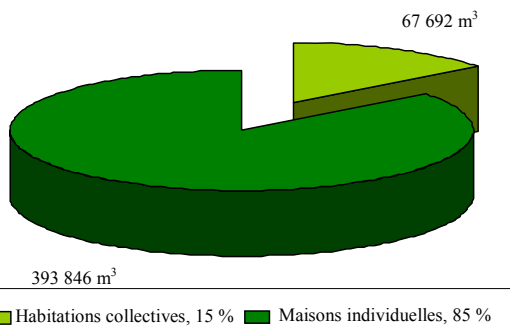
Note: p = prévision. Coefficient de conversion: 650 pieds-planche par mètre cube.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

La construction de logements neufs absorbe plus de 60 % des lamellés-collés et la construction non résidentielle, la rénovation et l'exportation 39 % (graphiques 11.3.2 et 11.3.3). La plus grande partie des lamellés-collés est utilisée pour la construction de maisons individuelles.

GRAPHIQUE 11.3.2

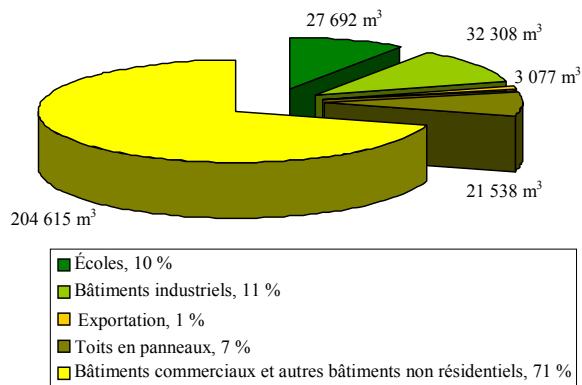
**Utilisations finales des lamellés-collés dans  
les logements en Amérique du Nord, 2006**



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

GRAPHIQUE 11.3.3

**Utilisations finales des lamellés-collés dans les  
constructions non résidentielles en  
Amérique du Nord, 2006**



Notes: Coefficient de conversion: 650 pieds-planche par mètre cube. Les bâtiments industriels comprennent les ponts, les structures des services publics, les installations maritimes, etc.

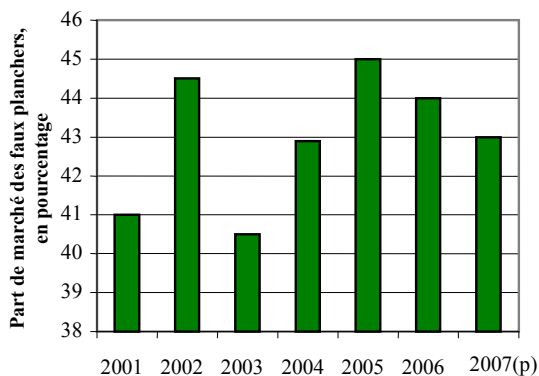
Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

### 11.3.1.2 Poutres en I

En Amérique du Nord, principal débouché des poutres en I, c'est-à-dire des faux planchers dans les logements, la part du marché est passée de 43 % en 2004 à 45 % en 2005, mais est retombée en 2006 (graphique 11.3.4), et celle des solives de plancher à treillis en bois (poutres) de 13 % en 2004 à 14 % en 2005. Ces deux produits ont empiété sur le marché des sciages massifs dont la part a reculé de 40 % en 2004 à 38 % en 2005. La dégradation du marché du logement a entraîné une diminution de la production en 2006 (graphique 11.3.5). La part du marché s'est quelque peu tassée car certains constructeurs soucieux de maîtriser leurs coûts se sont rabattus sur les poutres en sciages, moins coûteuses sur une base linéaire, d'après l'enquête réalisée pour 2006 par le Centre de recherche du North American Home Builders (NAHB). La part du marché des poutres en I va elle aussi reculer légèrement en 2007.

GRAPHIQUE 11.3.4

#### Part de marché des poutres en I aux États-Unis, 2001-2007

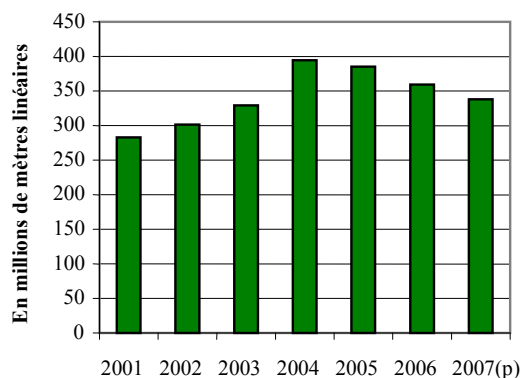


Note: p = prévision.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

GRAPHIQUE 11.3.5

#### Production de poutres en I en Amérique du Nord, 2001-2007



Notes: p = prévision. Coefficient de conversion: 3,28 pieds linéaires par mètre.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

Les poutres en I présentent toujours l'avantage d'avoir un comportement et une qualité fiables et de produire moins de déchets que les solives de plancher en sciages massifs. Les entreprises du bâtiment ne cessant de se regrouper (les 10 principaux constructeurs bâtissent à présent plus de 20 % des maisons individuelles aux États-Unis, contre 10 % il y a dix ans), les perspectives de croissance pour les poutres en I, et les produits du bois de haute technologie en général, sont bonnes. Les constructeurs à la recherche d'un avantage concurrentiel sont les premiers artisans du passage de la construction d'habitations *in situ* à celle d'habitations plus rationnelles et de meilleure qualité comportant plus d'éléments préfabriqués. L'utilisation d'éléments préfabriqués (fermes de toits, panneaux muraux techniques, produits du bois de haute technologie, etc.) présente un certain nombre d'avantages: elle laisse moins de déchets sur le chantier, nécessite moins de main-d'œuvre et permet un meilleur contrôle de la qualité, ce qui réduit les risques de «retours» par des clients insatisfaits.

La construction en poutres en I est en train d'évoluer pour des raisons de rentabilité. En 1994, par exemple, 74 % des poutres en I avaient des ailes en lamibois, alors qu'aujourd'hui cette proportion est plus proche de 50 %. Certains fabricants remplacent le lamibois par des sciages massifs, moins coûteux. Cependant, sur le court terme, les fabricants de poutres en I devraient maintenir la proportion actuelle d'ailes en lamibois et en sciages massifs.

TABLEAU 11.3.2

**Consommation et production de poutres en I en bois en Amérique du Nord, 2005-2007**  
(en millions de mètres linéaires)

	2005	2006	2007(p)	Variation en % 2005-2007
<b>États-Unis</b>				
Demande				
Logements neufs	298,8	256,1	210,4	-30
Bâtiments non résidentiels, autres	84,5	85,4	86,9	3
Total, marché intérieur	383,2	341,5	297,3	-22
Production	258,0	245,1	230,2	-11
<b>Canada</b>				
Demande	42,1	42,4	38,1	-10
Production	126,8	113,4	108,2	-15
Production totale, Amérique du Nord	385,1	358,5	338,4	-12

Notes: p = prévision. Coefficient de conversion: 3,28 pieds linéaires par mètre.

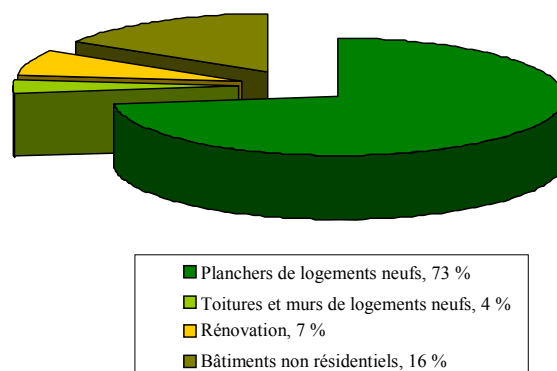
Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

La majeure partie des poutres en I sont utilisées dans la construction résidentielle, à hauteur de 73 % pour les parquets de logements neufs, 7 % pour les travaux de rénovation et 4 % pour les toitures et murs de logements neufs (tableau 11.3.2 et graphique 11.3.6). Seuls 16 % sont écoulés sur d'autres marchés que celui de la construction résidentielle. Toutefois, ce sont les utilisations finales dans la construction non résidentielle qui, proportionnellement, se développent le plus vite: elles ont progressé de 55 % entre 2003 et 2007 alors

que les utilisations finales dans la construction de logements neufs diminuaient de 10 %. Cette diminution tient à la morosité du marché de la construction de logements neufs. Un autre élément marquant du marché des poutres en I est l'accroissement rapide de la production au Canada, qui a été de 29 % de 2003 à 2007 alors que cette production diminuait de 5 % aux États-Unis. Un grand fabricant a fermé une usine aux États-Unis et augmenté sa capacité au Canada. La production canadienne représente désormais 32 % de la production nord-américaine, contre 23 % il y a tout juste cinq ans.

GRAPHIQUE 11.3.6

**Utilisations finales des poutres en I en Amérique du Nord, 2005**



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

### 11.3.1.3 Lamibois

La production de lamibois (LVL) avait augmenté de 5 % en 2005 grâce aux mises en chantier de logements et aux instructions données, dans les plans de conception des bâtiments, d'utiliser du LVL (graphique 11.3.7 et tableau 11.3.3). La production a diminué en 2006 lorsque le marché du logement s'est tassé et qu'un plus grand nombre de poutres en I ont été fabriquées avec des ailes en sciages massifs.

La demande de poutres et de linteaux en lamibois devrait continuer à augmenter à l'avenir. Cependant, les prévisions sont moins certaines que par le passé depuis l'apparition d'une nouvelle génération d'OSL vers la fin de 2007. L'OSL va probablement prendre une part du marché occupé



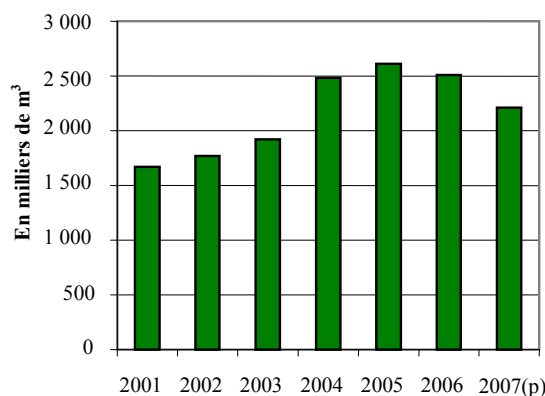
par les poutres et linteaux en sciages cloués et pourrait également prendre une part du marché du LVL.

Les perspectives d'évolution sont moins favorables à l'expansion du LVL, qui pourrait être moins forte que prévue par le passé en raison de la morosité du marché du logement et de l'arrivée probable sur le marché d'ici un an ou deux de nouveaux types de poutres et de linteaux.

Les poutres et linteaux représentent maintenant 59 % de la demande de lamibois et les ailes des poutres en I, 35 % (graphique 11.3.8). Les utilisations industrielles telles que les planches d'échafaudage, les éléments de solives de toit, les lamelles de tension en lamellés-collés, les panneaux de coffre à béton, les meubles et les articles de menuiserie constituent à peu près 4 % de la demande globale de LVL. Environ 2 % seulement sont utilisés pour les planches de rive dans la construction de planchers avec des poutres en I.

GRAPHIQUE 11.3.7

### Production de LVL en Amérique du Nord, 2001-2007



Notes: p = prévision. Coefficient de conversion: 35,315 pieds cubes par mètre cube.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

TABLEAU 11.3.3

### Consommation et production de LVL en Amérique du Nord, 2005-2007 (en milliers de m<sup>3</sup>)

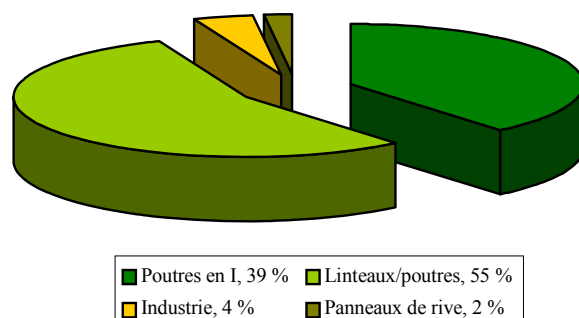
	2005	2006	2007(p)	Variation en % 2005-2007
<b>Demande</b>				
Ailes de poutres en I	945,9	897,8	841,1	-11
Poutres, linteaux, autres	1 659,6	1 600,1	1 359,4	-18
Demande totale	2 605,5	2 497,9	2 200,5	-16
<b>Production totale</b>				
États-Unis	2 387,4	2 268,5	1 954,1	-18
Canada	218,1	229,4	246,4	13

Notes: p = prévision. Coefficient de conversion: 35,315 pieds cubes par mètre cube.

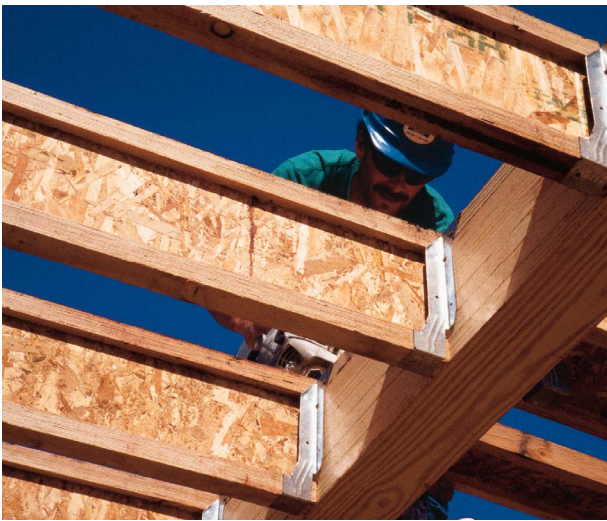
Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.

GRAPHIQUE 11.3.8

### Utilisations finales de LVL en Amérique du Nord, 2005



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2007.



*Source:* APA – The Engineered Wood Association, 2007.

## 11.4 Références

APA – The Engineered Wood Association. 2007. Structural Panel and Engineered Wood Yearbook. APA Economics Report E173. Tacoma, Washington.

Chavez, Jon. Toledo Blade. Overseas Competition Challenges Furniture Industry, mars 2007. <http://www.toledoblade.com>.

CSIL Milano, World Furniture Outlook 2007.

Eurostat, External Trade, <http://epp.eurostat.ec.eu.int/>.

International Trade Administration, Office of Trade and Industry Information, <http://ita.doc.gov/td/industry/otea/>.

OIBT MIS. Organisation internationale des bois tropicaux, Service d'information sur le marché, avril 2007.

Trade Statistics of Japan, Ministry of Finance and Customs. Japan Imports of Commodity by Country.

Union européenne de l'ameublement (UEA), Newsletter, 2007.

Union européenne de l'ameublement (UEA), communiqué de presse. Paris, janvier 2007.

USDA Foreign Agricultural Service, 2007.

## Chapitre 12

### ***La diminution des exportations de bois tropicaux fait monter les prix: Évolution de la production et du commerce des bois tropicaux, 2005-2007<sup>112</sup>***

---

#### Faits saillants

- Pour l'ensemble des pays producteurs membres de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), la part du couvert forestier est tombée de 52,7 % de la superficie totale en 1985 à 46,4 % en 2005, en raison principalement de l'expansion de l'agriculture.
- Les exportations de résineux des pays tropicaux vers les pays économiquement avancés restent peu importantes, bien que les plantations de pins se soient beaucoup développées et soient appelées à jouer un grand rôle à l'avenir car de nombreux pays (surtout en Asie) restreignent l'exploitation des forêts naturelles.
- Des politiques en matière de marchés publics sont en vigueur dans de nombreux pays de l'UE, notamment la France qui est le premier importateur de grumes et de placages de l'Union et dont, dès 2007, 50 % des achats publics de bois devront provenir de forêts tropicales certifiées, pourcentage qui devrait passer à 100 % en 2010.
- La Malaisie demeure, de loin, le plus gros exportateur de produits en bois tropicaux de première transformation; elle se taillait la part du lion dans les exportations de grumes et de placages (41,2 % et 33 % du marché en 2007, respectivement, d'après les prévisions).
- Les exportations chinoises de contreplaqués tropicaux ont fortement augmenté au cours des trois dernières années (passant de 0,7 million de m<sup>3</sup> en 2004 à 1,3 million de m<sup>3</sup> en 2007, selon les prévisions), grâce à la forte expansion de l'industrie chinoise du contreplaqué.
- La Chine est de loin le plus gros importateur de grumes et de sciages tropicaux, bien que ses importations de grumes tropicales aient légèrement diminué au cours des trois dernières années (revenant de 7,3 millions de m<sup>3</sup> en 2004-2005 à un volume prévu de 6,5 millions de m<sup>3</sup> en 2007), en raison de la diminution de l'offre et de l'augmentation continue des importations de grumes de résineux russes.
- La diminution des exportations de nombreux pays tropicaux, conjuguée à l'expansion de l'économie mondiale et au renforcement de la confiance des consommateurs sur beaucoup de marchés, a entraîné en 2006 un raffermissement des prix de la plupart des produits en bois tropicaux de première transformation.
- Les fournisseurs brésiliens de contreplaqués résineux, qui exportent encore la moitié de leur production aux États-Unis malgré une taxe de 8 % à l'importation et un taux de change défavorable, accroissent leurs exportations à destination de l'UE et favorisent les marchés intérieurs stimulés par un secteur de la construction en plein essor.

---

<sup>112</sup> Par MM. Steven E. Johnson, Jairo Castaño, Jean-Christophe Claudon et James Cunningham (Organisation internationale des bois tropicaux).

- Les exportations de produits du bois de deuxième transformation des pays tropicaux a, pour la première fois, dépassé, en valeur, les 10 milliards de dollars en 2005, soit 5 % de plus que la valeur des produits de première transformation, et cette tendance devrait se poursuivre grâce à des prix et à des coûts salariaux compétitifs, à l'excellente qualité du bois et à des politiques de soutien.
- Comme les pays en développement tropicaux ne comptent que 5 % de forêts dont la gestion durable a été certifiée, ils ont du mal à accéder aux marchés qui exigent des produits forestiers certifiés.

## Introduction du secrétariat

La présente analyse est le fruit d'une étroite collaboration que nous continuons d'entretenir avec nos collègues de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), dont le document *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2006* et les rapports bimensuels du *Service d'information sur le marché* (MIS) ont été utilisés pour rédiger le présent chapitre. Nous remercions MM. Steven Johnson<sup>113</sup>, Jairo Castaño, Jean-Christophe Claudon et James Cunningham (consultant) de nous avoir aidés à réaliser cette analyse.

Une partie de la terminologie employée dans le présent chapitre diffère quelque peu de celle utilisée dans la *Revue*. Par ailleurs, comme on manque de données pour plusieurs pays, 2005 a été retenue comme année de référence. Lorsque cela était possible, des informations concernant les années 2005, 2006 et 2007 (prévisions du secrétariat de l'OIBT) ont été incluses. Compte tenu du thème retenu pour la *Revue* de cette année, le présent chapitre contient une brève analyse de la production et du commerce des résineux tropicaux. L'OIBT répartit ses 60 pays membres<sup>114</sup> en 33 pays (tropicaux) producteurs et 27 pays (non tropicaux) consommateurs, qui, ensemble, représentent 95 % de tous les échanges de bois tropicaux et plus de 80 % des superficies des forêts tropicales. La Pologne est devenue membre de l'OIBT en 2007.

Pour une analyse complète des tendances de la production, de la consommation et du commerce des produits en bois tropicaux de première et de deuxième transformation par rapport à l'évolution du bois en général, il convient de se reporter au document *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2006* établi par l'OIBT qui l'a affiché sur son site Web ([www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp)).

<sup>113</sup> M. Steven E. Johnson (responsable de la communication), M. Jairo Castaño (coordonnateur du Service d'information sur le marché), M. Jean-Christophe Claudon (assistant statisticien) et M. James Cunningham (consultant), Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012 (Japon). Téléphone: +81 45 223 1110, télécopie: +81 45 223 1111, site Web: [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp), courriel: [itto@itto.or.jp](mailto:itto@itto.or.jp).

<sup>114</sup> La liste des pays membres de l'OIBT est affichée à l'adresse <http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=233&id=224>.

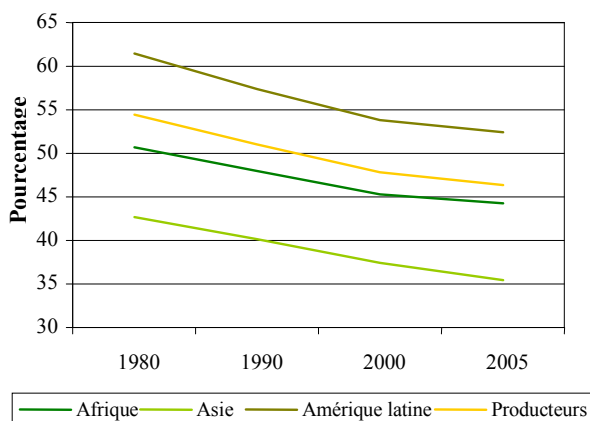
## 12.1 Forêts et résineux tropicaux

Dans les trois régions correspondant aux pays producteurs membres de l'OIBT, le couvert forestier n'a cessé de diminuer depuis la création de l'OIBT au milieu des années 80: entre 1985 et 2005, il s'est trouvé ramené en Afrique de 49,3 % de la superficie totale à 44,2 %, en Asie de 41,4 % à 35,4 % et en Amérique latine de 59,4 % à 52,4 % (graphique 12.1.1). Pour l'ensemble des pays producteurs membres de l'OIBT, il est tombé de 52,7 % en 1985 à 46,4 % en 2005. La dégradation des forêts n'a pas été mesurée et, dans le cas des forêts naturelles, cette dégradation pourrait progresser en raison d'une situation qui est loin d'être idéale avant que la diminution du couvert forestier ne soit répertoriée. Cette diminution tient principalement à la conversion de zones boisées en terres agricoles pour la culture du soja ou de palmiers à huile, alors que la dégradation provient par exemple des incendies et des coupes de bois illicites. La superficie totale de la forêt tropicale continue de diminuer, mais à un rythme moins rapide dans la plupart des pays, selon les conclusions du *Forest Resource Assessment Report* de la FAO, publié récemment (FAO, 2006).

Les plantations d'arbres créées dans les pays tropicaux et dont la dynamique s'accélère depuis quelques années risquent par ailleurs de faire disparaître les forêts tropicales naturelles dont elles prendront la place. Ces plantations ont augmenté de plus d'un quart dans les pays producteurs d'Asie, passant de 10,4 millions d'hectares en 1990 à 12,9 millions d'hectares en 2005. En Afrique, même si elles ont pratiquement doublé entre 1990 et 2005, les surfaces plantées par les producteurs restent modestes: 583 700 hectares en 1990 et 972 000 hectares en 2005. En Amérique latine également, les plantations n'ont cessé de gagner du terrain, passant de 6,1 millions d'hectares en 1990 à 7,7 millions d'hectares en 2005. Dans certains pays (le Brésil, par exemple), la plus grande partie du bois exporté provient désormais des plantations.

## GRAPHIQUE 12.1.1

## Couvert forestier, pays producteurs membres de l'OIBT, 1980-2005



Source: OIBT, 2007.

Dans une récente étude, l'OIBT a estimé que les plantations (de feuillus et de résineux) dans les régions tropicales (y compris de vastes zones dans la partie tropicale de la Chine et de l'Australie) s'étendaient sur 67 millions d'hectares, dont 10 à 15 % étaient plantés en résineux, principalement en pins. Environ 80 % de ces plantations se trouvent dans la région Asie-Pacifique, 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 7 % seulement en Afrique. Les pays producteurs africains membres de l'OIBT n'ont indiqué pratiquement aucune production de produits résineux de première transformation, et les pays africains tropicaux qui n'en étaient pas membres ont fait état d'une production estimée à 3 millions de m<sup>3</sup> de bois ronds industriels de résineux (provenant pour la plupart du Zimbabwe, du Kenya et de la Tanzanie) en 2005. Ils n'ont exporté qu'une quantité négligeable de grumes de résineux (21 250 m<sup>3</sup> selon estimation) et un peu plus seulement de sciages, principal produit dérivé des grumes de résineux. La plus grande partie de ce commerce a lieu entre pays africains.

En Amérique latine, les 13 pays producteurs membres de l'OIBT ont indiqué une production de 53 millions de m<sup>3</sup> de grumes de résineux en 2005 (sur une production totale estimée à 54 millions de m<sup>3</sup> dans la région tropicale des Amériques). La production de grumes a augmenté rapidement au cours des cinq dernières années, de 5 % par an. Le Brésil a fourni 83 % de cette production, grâce

surtout à ses vastes plantations de pins situées hors de la zone tropicale, dans le sud du pays. Il n'est pas possible de ventiler la production et le commerce brésiliens de résineux entre zones tropicales et zones non tropicales. L'Amérique latine n'a exporté que 100 000 m<sup>3</sup> de grumes de résineux, au prix de 52 dollars le m<sup>3</sup> en moyenne. Les autres grumes ont été transformées sur place en sciages résineux, 90 % des 12,5 millions de m<sup>3</sup> produits en 2005 provenant du Brésil et du Mexique. Les exportations de sciages résineux des producteurs latino-américains ont diminué au cours des quatre dernières années (de 2,8 millions de m<sup>3</sup> en 2002 à 959 000 m<sup>3</sup> estimés en 2006) par suite de l'augmentation de la consommation intérieure. La plus grande partie des sciages résineux (75 % pour le Brésil et 95 % pour le Mexique) est encore exportée aux États-Unis. Le ralentissement du marché du logement qui s'y est produit au cours des quatre dernières années a entraîné une diminution de la demande de sciages résineux (les importations revenant de 1,6 million de m<sup>3</sup> en 2002 à 1,3 million de m<sup>3</sup> en 2006), alors que les pays non tropicaux concurrents tels que le Chili s'orientaient de plus en plus vers le marché des États-Unis. Par contre, le dynamisme de la construction au Mexique et au Brésil a stimulé la consommation intérieure de sciages, en particulier au Mexique, pays dans lequel 3,7 milliards de dollars ont été investis depuis quatre ans dans divers projets de construction de logements et de développement urbain.

La production latino-américaine de contreplaqués résineux a pratiquement doublé entre 2002 et 2006 (en faisant un bond de 1,7 million de m<sup>3</sup> à 3,2 millions de m<sup>3</sup>, dont 90 % proviennent du Brésil). Au cours de cette période, les exportations sont demeurées stables, aux environs de 1 million de m<sup>3</sup>. Le Brésil est pratiquement le seul exportateur de contreplaqués résineux dans la région. Comme les États-Unis appliquent une taxe de 8 % à l'importation, les producteurs brésiliens ont diversifié leurs exportations vers l'UE (en particulier le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Belgique) qui absorbe désormais 31 % de leurs exportations. Cependant, malgré la taxe à l'importation, le marché des États-Unis accueille encore 50 % des exportations brésiliennes de contreplaqués résineux.

De 2002 à 2007, la production de grumes de résineux a presque doublé (passant de 3 à près de 6 millions de m<sup>3</sup>) dans les pays producteurs asiatiques membres de l'OIBT. Parmi les principaux producteurs, l'Inde a maintenu une production à peu près constante, aux environs de

3 millions de m<sup>3</sup>, alors que l'Indonésie et Fidji ont récemment augmenté leur production (1,8 million de m<sup>3</sup> et 300 000 m<sup>3</sup>, respectivement, en 2005). Les grumes sont peu exportées (moins de 2 000 m<sup>3</sup> en 2005 au prix moyen de 143 dollars le m<sup>3</sup>). L'Inde transforme toutes ses grumes de résineux en sciages (817 000 m<sup>3</sup> en 2005) pour le marché intérieur. En Indonésie, la plupart des grumes de résineux ont été transformées en contreplaqués (714 000 m<sup>3</sup> en 2005) qui, ensuite, ont été exportés, principalement en Arabie saoudite (340 000 m<sup>3</sup> à raison de 253 dollars le m<sup>3</sup>), au Bahreïn et au Yémen.

Les forêts naturelles de résineux jouent un rôle important en fournissant des essences telles que les pins (au Mexique, au Honduras et au Guatemala, par exemple) et les podocarpes (en Amérique latine et en Asie par exemple) aux exploitants de forêts tropicales, mais il semble probable que les plantations de résineux vont continuer à se développer rapidement dans les régions tropicales et à contribuer de plus en plus à l'approvisionnement en bois. De nombreux pays tropicaux producteurs sont en train de mettre en place une réglementation plus stricte concernant l'exploitation des forêts naturelles, et certains deviennent de gros importateurs de bois en raison des pénuries de matières premières qui en résultent. Par exemple, le Gouvernement indonésien se propose d'interdire totalement, à l'horizon 2014, l'utilisation du bois provenant de forêts naturelles, la conséquence étant (même si cette mesure n'est que partiellement appliquée) qu'il faudra augmenter fortement les superficies plantées (y compris en résineux), faute de quoi l'industrie forestière du pays se trouverait invariablement décimée.

## 12.2 Évolution de la production

Dans les pays tropicaux membres de l'OIBT, la production de bois ronds industriels (grumes) atteignait au total 127,1 millions de m<sup>3</sup> en 2005 (125,6 millions de m<sup>3</sup> dans les pays producteurs et 1,5 million de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs), soit un recul de 6,4 % par rapport à 2004 (tableau 12.2.1).

TABLEAU 12.2.1

### Production et commerce des produits en bois tropicaux de première transformation dans l'ensemble des pays membres de l'OIBT, 2005-2007 (en millions de m<sup>3</sup>)

	2005	2006	2007(p)	Variation en % 2005-2006
<b>Grumes</b>				
Production	127,1	140,6	142,5	10,6
Importations	15,4	15	14,7	-2,5
Exportations	12,7	11,5	11,7	-9,4
<b>Sciages</b>				
Production	42,2	47,7	49,9	13
Importations	10,7	10,9	11,2	1,8
Exportations	10,7	9,7	9,7	-9
<b>Plaquages</b>				
Production	3,4	3,5	3,6	2,9
Importations	1,3	1,1	1	-15,3
Exportations	1,1	1,1	1,1	0
<b>Contreplaqués</b>				
Production	20,4	22,5	23	10,2
Importations	9,8	8,4	8,7	-14,2
Exportations	9,8	10,4	10,5	6,1

Notes: Ensemble des pays producteurs et consommateurs. p = prévisions du secrétariat de l'OIBT.

Source: OIBT, *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2006*.

Les producteurs membres de l'OIBT fournissent environ 85 % de la production mondiale de grumes tropicales, et leur contribution est du même ordre, voire plus élevée, dans le cas des sciages, des plaquages et des contreplaqués. Les principaux producteurs de grumes tropicales qui ne sont pas membres de l'OIBT sont le Viet Nam, l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya et les Îles Salomon. En 2006, la production de grumes tropicales est remontée à 140,6 millions de m<sup>3</sup> (137,3 millions de m<sup>3</sup> dans les pays producteurs et 3,3 millions de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs), et les prévisions la portent pour 2007 à 142,5 millions de m<sup>3</sup> (138,7 millions de m<sup>3</sup> dans les pays producteurs et 3,7 millions de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs).

Cette remontée de la production de grumes en 2006 s'explique dans une large mesure par l'évolution de la situation en Indonésie au cours de l'année. En 2005, le Gouvernement avait considérablement réduit le volume des abattages autorisés, ce qui avait entraîné une pénurie de matières premières pour l'ensemble de son industrie forestière. La production indonésienne de grumes avait chuté de 22 % et de nombreux fabricants de produits du bois avaient cessé leur activité, mettant au chômage leurs employés et créant d'énormes problèmes sur le plan social. Le Gouvernement semble (tout au moins dans la pratique) avoir assoupli en 2006 les restrictions concernant le volume des abattages autorisés, ouvrant la voie à un solide rebond de la production de grumes (qui est passée des 18 millions de m<sup>3</sup> estimés en 2005 à 26 millions de m<sup>3</sup> en 2006, selon l'estimation de l'OIBT). D'autres observateurs penchent pour une remontée encore plus forte de la production qui pourrait atteindre jusqu'à 47 millions de m<sup>3</sup>. Il est difficile d'établir une estimation des quantités de grumes produites en Indonésie en raison de l'insuffisance de l'infrastructure statistique et des grandes quantités de coupes illicites. En Afrique, la production de grumes s'est accrue de 6 % en 2005 (grâce surtout à des augmentations au Gabon et au Cameroun), alors qu'elle diminuait de 7 % en Amérique latine.

En 2005, les pays membres de l'OIBT ont produit au total plus de 42,2 millions de m<sup>3</sup> de sciages tropicaux (41 millions de m<sup>3</sup> dans les pays producteurs et 1,2 million de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs), soit une progression de 4,5 % par rapport à 2004. En 2006, la production de sciages a fait un bond de 13 % et atteint 47,7 millions de m<sup>3</sup> (45,4 millions de m<sup>3</sup> dans les pays producteurs et 2,2 millions de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs), et cela, principalement, parce qu'elle est remontée, selon estimation, en Indonésie. Elle devrait atteindre 49,9 millions de m<sup>3</sup> en 2007.

Dans les pays membres de l'OIBT, la production de plaquages en feuillus tropicaux s'est maintenue à 3,4 millions de m<sup>3</sup> en 2005 (2,6 millions de m<sup>3</sup> dans les pays producteurs et 0,8 million de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs). Elle a progressé de 2,9 % et atteint 3,5 millions de m<sup>3</sup> en 2006 (2,7 millions de m<sup>3</sup> dans les pays producteurs et 0,8 million de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs) et devrait continuer à augmenter d'un autre 1 %, jusqu'à 3,6 millions de m<sup>3</sup> en 2007. La production de contreplaqués tropicaux est demeurée stable en 2005, à 20,4 millions de m<sup>3</sup> (14,3 millions de m<sup>3</sup> dans les

pays producteurs et 6,1 millions de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs), a fait un bond de 10,2 % jusqu'à 22,5 millions de m<sup>3</sup> en 2006 (16,1 millions de m<sup>3</sup> dans les pays producteurs et 6,3 millions de m<sup>3</sup> dans les pays consommateurs), et devrait s'établir à 23 millions de m<sup>3</sup> pour 2007. Cette montée en flèche en 2006 était due principalement aux augmentations estimées en Indonésie. En raison de la forte influence qu'elle exerce sur les marchés des bois tropicaux, l'OIBT collabore étroitement avec les autorités indonésiennes pour obtenir des estimations fiables de la production et du commerce des produits du bois dans le pays.

## 12.3 Évolution des exportations

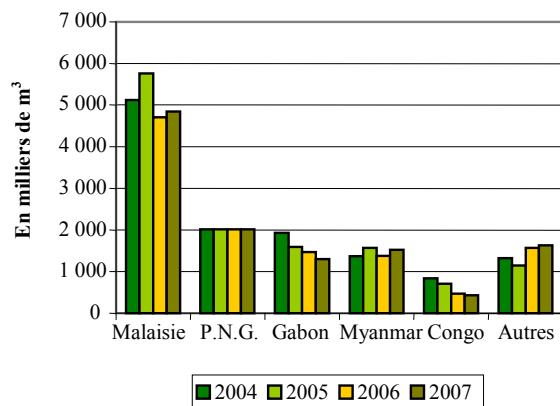
Les exportations de grumes tropicales atteignaient près de 12,7 millions de m<sup>3</sup> en 2005 (12,6 millions de m<sup>3</sup> provenant des pays producteurs et 0,1 million de m<sup>3</sup> des pays consommateurs), soit une progression de 1,5 % par rapport à 2004. En 2006, elles ont reculé de 9,7 % et sont revenues à 11,5 millions de m<sup>3</sup> (11,5 millions de m<sup>3</sup> en provenance des pays producteurs et 0,08 million de m<sup>3</sup> des pays consommateurs), et elles devraient, selon les prévisions, augmenter de 1,3 % et passer à 11,7 millions de m<sup>3</sup> en 2007. Le recul qui s'est produit en 2006 était en majeure partie imputable à une baisse de 18 % des exportations malaisiennes, causée par l'application d'une nouvelle politique de conservation. L'excédent de grumes exportables va probablement continuer à diminuer à l'avenir en Malaisie car une plus grande quantité de grumes va être transformée dans le pays en produits du bois à valeur ajoutée. Les quatre principaux exportateurs ont fourni ensemble 83 % environ des exportations totales des membres de l'OIBT ces dernières années (graphique 12.3.1).

La proportion de grumes exportées d'Amérique latine et d'Asie par rapport aux quantités transformées dans ces régions est faible (pratiquement nulle pour l'Amérique latine et inférieure à 10 % pour l'Asie), tandis que l'Afrique continue d'exporter une proportion plus élevée de grumes non transformées. Cependant, le volume des exportations africaines de grumes a constamment diminué ces dernières années (revenant de plus de 40 % de la production au milieu des années 90 à moins de 20 % aujourd'hui) et il existe désormais une propension manifeste à développer les capacités de transformation en Afrique, quitte à exporter moins de grumes.



GRAPHIQUE 12.3.1

### Principaux exportateurs de grumes tropicales, 2004-2007



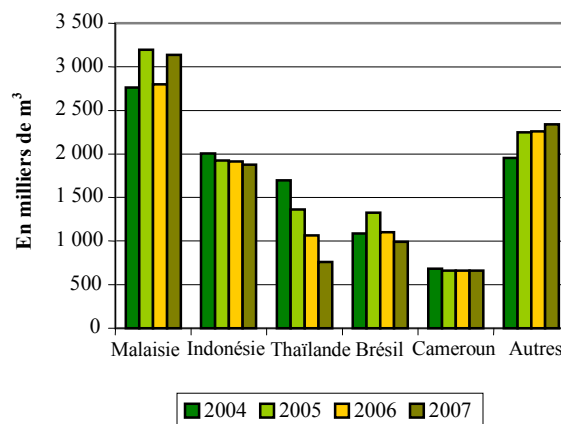
Note: P.N.G. = Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Source: OIBT, 2007.

Les exportations de sciages tropicaux ont progressé de 5,1 % et atteint 10,7 millions de m<sup>3</sup> en 2005 (10,1 millions de m<sup>3</sup> provenant des pays producteurs et 0,5 million de m<sup>3</sup> des pays consommateurs), mais elles ont reculé à 9,7 millions de m<sup>3</sup> en 2006 (9,3 millions de m<sup>3</sup> provenant des pays producteurs et 0,4 million de m<sup>3</sup> des pays consommateurs), et elles devraient rester à ce niveau en 2007. La majeure partie du recul de 2006 était imputable à la forte baisse des exportations thaïlandaises (-22 %) et malaisiennes (-12 %) de sciages tropicaux, baisse qui s'expliquait en grande partie par le dynamisme de la consommation intérieure dans ces deux pays, lequel était stimulé par l'expansion du secteur de la construction. La Malaisie et l'Indonésie, qui figurent parmi les principaux exportateurs de sciages tropicaux, fournissent environ la moitié des exportations totales des membres de l'OIBT (graphique 12.3.2).

GRAPHIQUE 12.3.2

### Principaux exportateurs de sciages tropicaux, 2004-2007



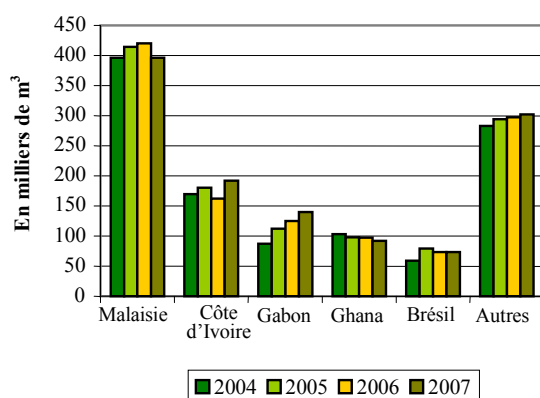
Source: OIBT, 2007.

Les exportations de plaquages ont augmenté de 7,1 % en 2005 et atteint 1,1 million de m<sup>3</sup> (1 million de m<sup>3</sup> provenant des pays producteurs et 0,1 million de m<sup>3</sup> des pays consommateurs); elles se sont stabilisées à ce niveau en 2006 et 2007. Les exportations de plaquages tropicaux avaient progressé de 1 % en 2005, jusqu'à 9,8 millions de m<sup>3</sup> (8,3 millions de m<sup>3</sup> provenant des pays producteurs et 1,5 million de m<sup>3</sup> des pays consommateurs), puis de 6,1 % en 2006 pour atteindre 10,4 millions de m<sup>3</sup> (8,7 millions de m<sup>3</sup> provenant des pays producteurs et 1,6 million de m<sup>3</sup> des pays consommateurs), et elles devraient se reculer de 1 % en 2007 pour revenir à 10,5 millions de m<sup>3</sup>. Les exportations de contreplaqués se sont accrues en 2006 sous l'impulsion en partie de la Chine qui renforçait sa présence sur de nombreux marchés grâce à des améliorations de la qualité de ses produits. Les exportations indonésiennes et malaisiennes ont également augmenté en 2006 (graphiques 12.3.3 et 12.3.4). Les cinq principaux exportateurs de plaquages fournissent les trois quarts des exportations des pays membres de l'OIBT, la Malaisie y contribuant à elle seule pour un tiers. Dans le cas des contreplaqués tropicaux, la Malaisie et l'Indonésie comptent pour plus des trois quarts dans la totalité des exportations des membres de l'OIBT. Toutefois, les exportations chinoises de contreplaqués ont connu une forte croissance, et pratiquement doublé, passant de 0,7 million de m<sup>3</sup> en 2004 à 1,3 million de m<sup>3</sup> prévus en 2007. Dans un premier temps, la Chine exportait surtout des

contreplaqués okoumé fabriqués à partir de grumes africaines importées, mais elle a récemment élargi sa gamme de panneaux destinés à l'exportation et fabriqués, tout au moins en partie, avec des bois tropicaux, pour y ajouter divers types de contreplaqués mixtes constitués d'âmes différentes (souvent en peuplier chinois) et de plaquages extérieurs en bois tropicaux tels que le bintangor ou le meranti. Plus légers et moins chers que les produits de l'Asie du Sud-Est, les contreplaqués chinois ont vu leur qualité s'améliorer notablement ces dernières années. Ils font l'objet d'un intérêt croissant sur de nombreux marchés car la demande est supérieure à l'offre disponible en Asie du Sud-Est.

GRAPHIQUE 12.3.3

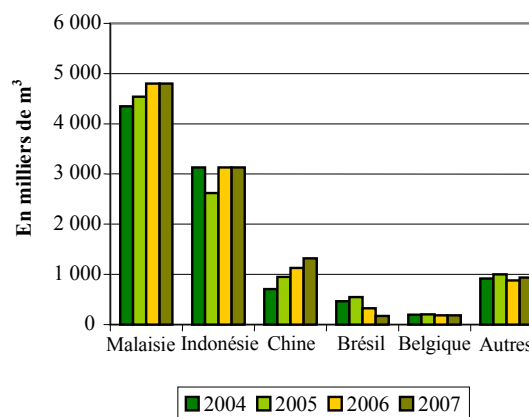
### Principaux pays exportateurs de plaquages tropicaux, 2004-2007



Source: OIBT, 2007.

GRAPHIQUE 12.3.4

### Principaux pays exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2004-2007



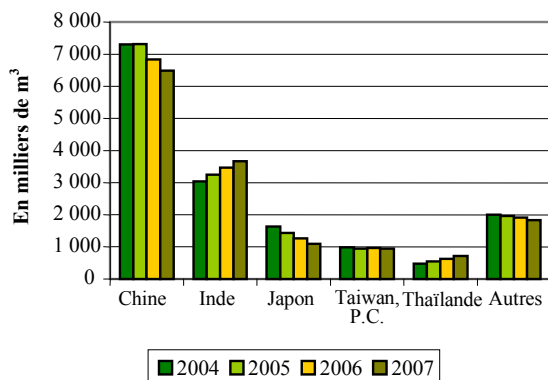
Source: OIBT, 2007.

## 12.4 Évolution des importations

Les importations de grumes tropicales sont restées stables en 2004 et 2005, à 15,4 millions de m<sup>3</sup> (4,1 millions de m<sup>3</sup> par les pays producteurs et 11,3 millions de m<sup>3</sup> par les pays consommateurs), mais elles ont diminué de 2,5 % en 2006 pour s'établir à 15 millions de m<sup>3</sup> (4,3 millions de m<sup>3</sup> par les pays producteurs et 10,6 millions de m<sup>3</sup> par les pays consommateurs) et devraient tomber en 2007 à moins de 14,7 millions de m<sup>3</sup> (graphique 12.4.1). Les importations chinoises de grumes tropicales qui, à leur plus haut niveau, en 2004-2005, constituaient près de la moitié de la totalité des importations de grumes tropicales des membres de l'OIBT, ont ensuite diminué ces deux dernières années. Ces importations avaient augmenté en flèche à partir du milieu des années 90 pour atteindre leur niveau maximum en 2004, les principaux fournisseurs étant la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Gabon, le Myanmar et le Congo. La Chine importe des quantités énormes et qui ne cessent d'augmenter de grumes autres que tropicales, et la Russie en est le principal fournisseur. Ses importations de grumes, toutes sources confondues, ont atteint au total 31 millions de m<sup>3</sup> en 2006, soit beaucoup plus que celles de tous les autres pays, et elles devraient encore s'accroître en 2007, jusqu'à avoisiner les 33 millions de m<sup>3</sup>.

GRAPHIQUE 12.4.1

### Principaux pays importateurs de grumes tropicales, 2004-2007



Note: P.C. = Province chinoise.

Source: OIBT, 2007.

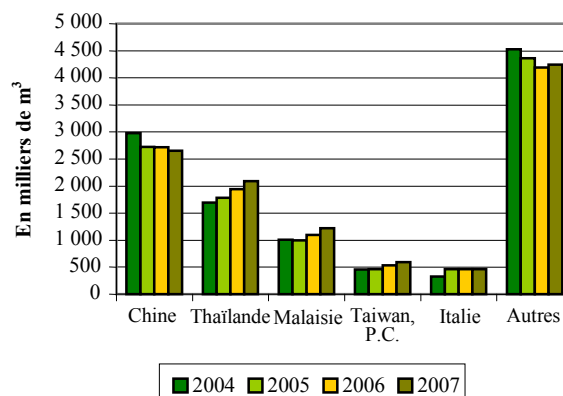
Les importations de sciages tropicaux ont diminué de 1,8 % en 2005 pour revenir à 10,7 millions de m<sup>3</sup> (3,3 millions par les pays producteurs et 7,4 millions par les pays consommateurs), mais elles sont remontées de 1,8 % pour passer à 10,9 millions de m<sup>3</sup> en 2006 (3,6 millions par les pays producteurs et 7,2 millions par les pays consommateurs). Elles devraient, pour 2007, s'accroître de 2,7 % et s'établir à 11,2 millions de m<sup>3</sup>, selon les prévisions (graphique 12.4.2). La Chine, même si elle a moins importé ces dernières années, compte encore pour un quart environ dans la totalité des importations des pays membres de l'OIBT.

Les importations de placages tropicaux par les pays membres de l'OIBT se sont accrues au total de 1,5 % et ont atteint 1,3 million de m<sup>3</sup> en 2005 (0,36 million par les pays producteurs et 0,94 million par les pays consommateurs); elles ont chuté de 15,3 % pour s'établir à 1,1 million de m<sup>3</sup> seulement en 2006 (0,26 million par les pays producteurs et 0,84 million par les pays consommateurs) et devraient, pour 2007, passer à 1 million de m<sup>3</sup> (graphique 12.4.3). La chute des importations de placages était due en partie au relèvement par le Gouvernement coréen des taxes prélevées auprès des propriétaires de plus d'un logement en 2005. Ce relèvement avait pour but de stabiliser la hausse continue des prix de l'immobilier. La nouvelle taxe a ralenti l'activité

dans les secteurs de l'immobilier et de la décoration d'intérieur, et par conséquent la demande de placages.

GRAPHIQUE 12.4.2

### Principaux pays importateurs de sciages tropicaux, 2004-2007

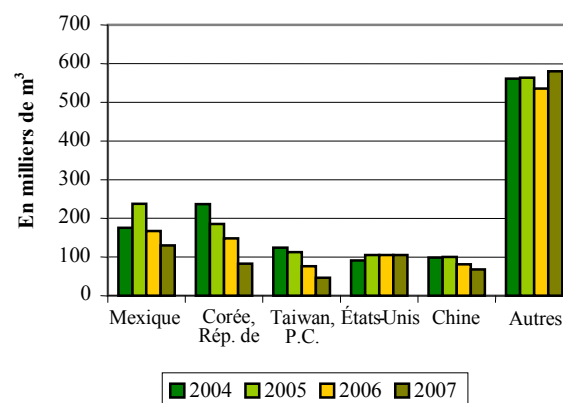


Note: P.C. = Province chinoise.

Source: OIBT, 2007.

GRAPHIQUE 12.4.3

### Principaux pays importateurs de placages tropicaux, 2004-2007



Note: P.C. = Province chinoise.

Source: OIBT, 2007.

Les importations de contreplaqués tropicaux par les pays membres de l'OIBT ont reculé de 10,5 % pour tomber à 9,8 millions de m<sup>3</sup> en 2005 (0,4 million de m<sup>3</sup> par les pays producteurs et 9,4 millions de m<sup>3</sup> par les pays consommateurs) et elles ont continué à reculer pour revenir à 8,4 millions de m<sup>3</sup> en 2006 (0,4 million de m<sup>3</sup> par les pays producteurs et 8 millions de m<sup>3</sup> par les pays consommateurs) (graphique 12.4.4). Ce recul des importations de contreplaqués était dû pour une large part à l'effet combiné du plongeon des importations japonaises et chinoises (de 12 % et 14 %, respectivement en 2006). L'industrie chinoise du contreplaqué, en pleine expansion, avait commencé à produire de plus grandes quantités de panneaux pour le marché intérieur et pour l'exportation en utilisant des grumes à la fois d'importation et d'origine nationale et n'a donc plus besoin d'importer autant, tandis que l'économie et le secteur du bâtiment au Japon sont demeurés hésitants. Une modeste remontée des importations de contreplaqués qui devraient atteindre 8,7 millions de m<sup>3</sup> est prévue pour 2007.

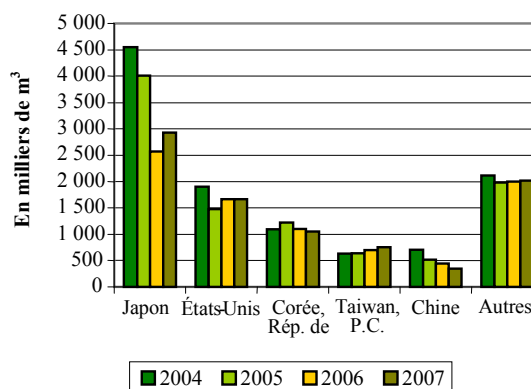
Le Japon demeure le numéro un de tous les importateurs de contreplaqués tropicaux membres de l'OIBT, malgré la tendance à la baisse indiquée plus haut. Les importations vont continuer à décroître en raison du manque de dynamisme de l'économie, du déclin démographique et du remplacement progressif des feuillus tropicaux par des résineux des régions tempérées et boréales, sous forme à la fois de panneaux de contreplaqués importés comme tels et de matières premières destinées à alimenter les branches de première transformation du bois actuellement en perte de vitesse.

En 2007, de nombreux pays européens, tels le Danemark, la France et le Royaume-Uni, ont commencé à appliquer des politiques en matière de marchés publics pour le bois tandis que d'autres pays (le Japon par exemple) continuaient à les élaborer. La France est de loin le plus gros importateur européen de grumes tropicales (avec 40 % des importations totales de l'UE en 2006) ainsi que le plus gros importateur de plaquages tropicaux dans l'UE (26 % en 2006). À compter de 2007, 50 % de ses achats publics de bois devront provenir de forêts certifiées, et cette proportion doit être portée à 100 % en 2010. On estime que les achats publics comptent pour 25 % dans les importations de bois tropicaux par la France. L'application de cette politique risque de présenter plusieurs problèmes dus, notamment, au manque de

produits répondant aux conditions prescrites, à la difficulté d'identifier correctement l'origine (région tempérée ou tropicale) des produits et à la difficulté de suivre l'incidence effective du régime mis en place. Le manque de bois tropicaux certifiés face aux possibilités d'approvisionnement en bois certifiés provenant de zones tempérées (les pays en développement tropicaux ne comptent que 5 % des forêts certifiées) va vraisemblablement pénaliser les produits en bois tropicaux qui se présentent sur le marché français. On s'efforce donc actuellement d'aider les pays tropicaux à améliorer la gestion durable de leurs forêts et à rendre compte des progrès accomplis. En 2006, la France a annulé la dette du Cameroun à la faveur d'une «conversion de créances pour l'environnement», en application de laquelle le Cameroun investira environ 20 millions d'euros dans la gestion durable des forêts.

GRAPHIQUE 12.4.4

### Principaux pays importateurs de contreplaqués tropicaux, 2004-2007



Note: P.C. = Province chinoise.

Source: OIBT, 2007.

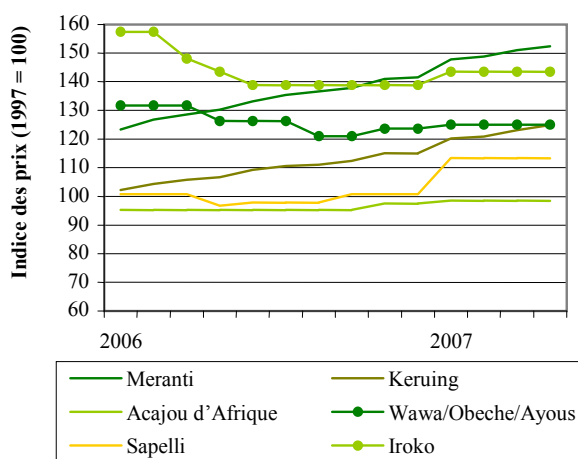
## 12.5 Prix

Les prix de la plupart des produits de première transformation en bois tropicaux se sont finalement raffermis en 2006 ou tout au moins ont retrouvé leur niveau de la fin de 2005 sous l'effet d'une diminution des exportations de ces produits, de l'amélioration de la conjoncture mondiale et du rétablissement de la confiance des consommateurs sur de nombreux marchés. En 2006, les prix des grumes africaines ont conservé les avancées réalisées l'année précédente, certaines essences atteignant de

nouveau des prix records en 2006 (graphique 12.5.1). Une certaine instabilité était toujours présente, due en partie tout au moins aux fluctuations des taux de change (les prix baissaient parfois lorsqu'ils étaient exprimés en dollars des États-Unis mais montaient ou restaient au même niveau en euros).

GRAPHIQUE 12.5.1

### Évolution des prix des grumes de feuillus tropicaux, 2006-2007



*Note:* «SQ & Up» signifie Qualité Scierie et Supérieure, et L-MC, Loyal et Marchant.

*Source:* OIBT, 2007.

L'amélioration des prix des grumes était la conséquence d'une augmentation de la demande (y compris de la Chine et de l'Inde), de la persistance de certaines perturbations dans l'approvisionnement en grumes et de nouvelles restrictions à l'exportation de grumes dans la région. On s'intéresse de plus en plus à plusieurs essences africaines qui pourraient remplacer des essences analogues de l'Asie du Sud-Est dont les prix ont récemment augmenté mais qui, de surcroît, étaient indisponibles dans certains cas au cours indiqué.

En 2006, les prix des grumes de certaines essences d'Asie du Sud-Est ont atteint des niveaux inégalés depuis dix ans, et dans certains cas des records absolus, sous l'effet d'un nouveau resserrement de l'offre de grumes asiatiques, renforcé par l'application toujours aussi stricte de la législation sur l'exploitation forestière et les restrictions à l'exportation de grumes. Le

renchérissement des grumes tropicales a été favorisé par la fièvre d'achat des principaux pays consommateurs d'Asie, à l'exception du Japon, qui étaient de plus en plus disposés à accepter des produits de substitution moins coûteux, par exemple les résineux.

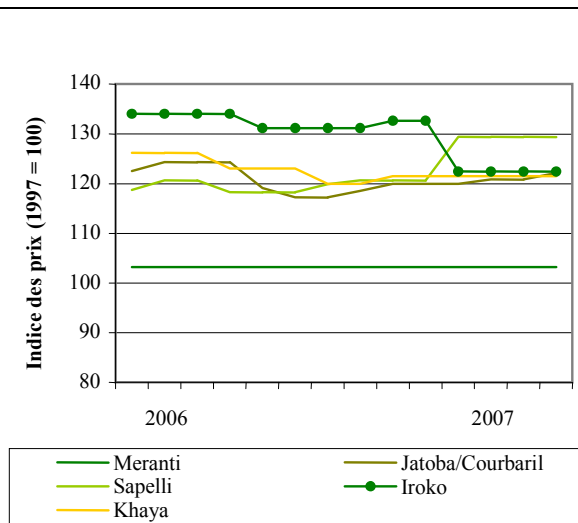
Les prix du sapelli, qui est un bois brun-rouge originaire du bassin du Congo que l'on trouve dans des pays allant du Libéria au Gabon, sont passés, vers la fin de 2005 et le début de 2006, par un creux conjoncturel qui a semblé à première vue un retournement de la tendance à la hausse constatée depuis 2001. Après avoir brièvement fléchi au début de 2006, les prix du sapelli sont repartis à la hausse accompagnée d'un effet de cliquet pendant le reste de l'année. On a constaté récemment l'existence d'une corrélation manifeste entre les prix du sapelli et ceux du meranti d'Asie, autre bois brun-rouge, tant à la hausse qu'à la baisse, de sorte qu'il n'est guère surprenant de voir le sapelli prendre actuellement la relève du meranti dont les prix flambent.

On a également constaté en 2006 des flambées analogues pour le keruing et le meranti, dont les prix n'avaient pas cessé de monter, mais de façon moins spectaculaire, depuis la fin de 2003. Les prix des grumes de keruing et de meranti ont augmenté tout au long de 2006 et atteint leur plus haut niveau, depuis neuf ans pour l'un et treize ans pour l'autre. Il semble dans les deux cas qu'ils vont continuer sur leur lancée en 2007. Outre les pénuries de grumes asiatiques dues aux restrictions en matière d'abattage et d'exportation et à certains phénomènes météorologiques anormaux, la persistance d'une forte demande de la Chine et de l'Inde ont renforcé les pressions à la hausse. Ces deux gros importateurs acceptent maintenant tout un éventail de dimensions et de catégories. De ce fait, les acheteurs japonais ont eu du mal, face à ces concurrents, à s'approvisionner alors que les stocks étaient insuffisants car ils cherchent à se procurer du bois de plus grandes dimensions en s'en tenant scrupuleusement aux normes de classement, tout en s'efforçant de les obtenir à des prix moins élevés.

Les prix de la plupart des essences de résineux tropicaux d'Asie et d'Afrique ont été stables ou en progression en 2006 (graphique 12.5.2). Quelques-uns ont toutefois fait exception, par exemple ceux des sciages en obeche, qui ont évolué de manière cyclique, se montrant fermes tout au long du milieu et de la fin de 2006 sans pour autant atteindre les sommets de 2002 et de 2004.

GRAPHIQUE 12.5.2

### Évolution des prix des sciages tropicaux, 2006-2007



Source: OIBT, 2007.

Après avoir atteint des niveaux sans précédent en 2005, les prix de l'iroko ont perdu du terrain en 2006, en raison principalement des fluctuations de change. Les prix des sciages de meranti et de seraya avaient fortement augmenté au cours de cette période, ceux du meranti demeurant à des niveaux historiques. Les pénuries d'approvisionnement et le petit nombre d'offres étaient chose courante en 2006, s'agissant non seulement des résineux, par exemple le meranti rouge foncé, qui de tout temps avaient largement la préférence des consommateurs, mais aussi d'autres essences, y compris les sciages d'hévéa.

Les prix des sciages de jatoba brésilien se sont raffermis au début de 2006 mais se sont progressivement effrités pendant la plus grande partie de l'année en raison du ralentissement de la demande des États-Unis. Par contre, les prix des sciages d'acajou (*Swietenia macrophylla*) d'Amérique latine ont atteint à plusieurs reprises de nouveaux records, poussés vers le haut par les restrictions frappant les abattages et les exportations, qui étaient liées aux contrôles effectués pour satisfaire aux prescriptions stipulées dans l'annexe II de la CITES. Cette convention joue un rôle croissant dans le commerce des bois tropicaux, les 13 essences de bois actuellement inscrites à l'annexe II étant toutes d'origine tropicale. Il a été proposé d'y inscrire, en 2007,

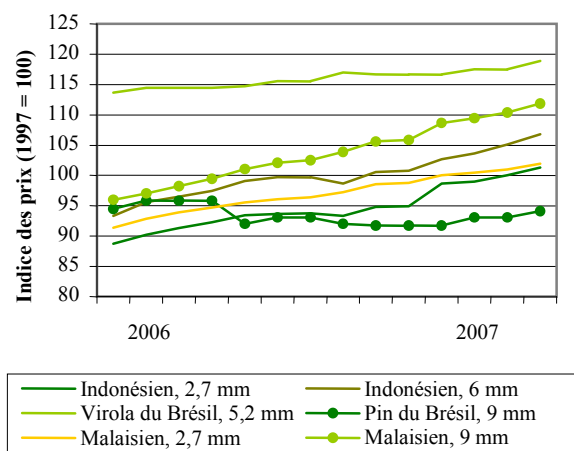
plusieurs autres essences tropicales, y compris le *Cedrela odorata* (cèdre espagnol) qui, toutes proportions gardées, est très apprécié et largement utilisé.

La demande d'acajou d'Afrique (khaya ou acajou, l'une des essences les plus recherchées du continent pour l'exportation de sciages) se raffermi et pousse régulièrement les prix à la hausse depuis 2001. Les États-Unis ont continué d'absorber une grande partie de l'acajou d'Afrique commercialisé car les restrictions indiquées plus haut réduisaient l'offre d'acajou d'Amérique du Sud.

Les prix à l'exportation de contreplaqués, toutes sources confondues, ont été solidement et constamment orientés à la hausse pendant toute la période allant de 2004 jusqu'à la fin de 2006 (graphique 12.5.3).

GRAPHIQUE 12.5.3

### Évolution des prix des contreplaqués tropicaux, 2006-2007



Source: OIBT, 2007.

Cette évolution s'explique par la rareté des approvisionnements en grumes de déroulage de grand diamètre, par la forte demande de l'Amérique du Nord et de certains consommateurs européens et par les problèmes de logistique au niveau de l'abattage et du transport, auxquels viennent s'ajouter dans certains cas de très mauvaises conditions météorologiques. La Malaisie, pays dans lequel les usines de contreplaqués sont technologiquement mieux équipées, a fixé les prix du marché en 2005-2006, après avoir remplacé

l'Indonésie en 2005 comme principal exportateur vers le marché japonais qui occupe une position clef. Les exportateurs malaisiens ont bénéficié d'un nouveau coup de fouet en janvier 2006 lorsque l'UE a ramené de 7 % à 3,5 % son droit à l'importation de contreplaqués tandis qu'elle le maintenait à 7 % dans le cas des contreplaqués indonésiens et chinois. Les panneaux indonésiens n'ont pas bénéficié des mêmes augmentations de prix que les panneaux malaisiens car les acheteurs ont perdu confiance dans la fiabilité de l'offre. Plusieurs fabricants de panneaux indonésiens avaient été incapables d'honorer les commandes, confrontés qu'ils étaient à des fermetures d'usines, des licenciements et des exportations en recul. De surcroît, l'interdiction décrétée par l'Indonésie d'exporter des grumes et des sciages bruts a introduit un nouveau niveau de bureaucratie, ce qui a gêné les opérations des exportateurs titulaires des autorisations nécessaires. Confrontés à une diminution des approvisionnements en contreplaqués en provenance d'Indonésie, les acheteurs européens et japonais se sont tournés vers la Malaisie pour reconstituer leurs stocks, mais les usines malaisiennes, selon des informations récentes, produiraient pratiquement à pleine capacité. De ce fait, les prix ont augmenté de plus belle. Vers la fin de 2006, les pays importateurs ont revu leur position à l'égard de l'Indonésie et augmenté encore leurs importations en provenance de la Chine en raison des inquiétudes suscitées par les risques de pénurie en Malaisie.



Source: FAO, 2006.

Au Brésil, le secteur des contreplaqués a été fragilisé par le raffermissement continu de la monnaie, le real, et la suspension de l'agrément des plans de gestion forestière. Cette suspension était due aux mesures draconiennes prises pour réprimer l'abattage illégal et à des changements institutionnels au sein de l'autorité forestière. Le

secteur des contreplaqués a été particulièrement touché par la baisse des exportations, qui a entraîné de très nombreux licenciements. Les exportations brésiliennes de contreplaqués résineux se sont effondrées au premier semestre de 2006 car les prix ont baissé aux États-Unis et en Europe et le taux de change est demeuré défavorable. Au second semestre de 2006, ce secteur a également subi le contrecoup du ralentissement du marché du logement aux États-Unis. Les contreplaqués tropicaux ont bénéficié d'une hausse des prix due à l'insuffisance de l'offre sur les marchés extérieurs, bien que le renchérissement des contreplaqués en virola blanc n'ait pas été aussi marqué que celui des contreplaqués en provenance d'Asie du Sud-Est, comme le montre le graphique 12.5.3. Les résineux brésiliens ont perdu leur compétitivité car ils ne bénéficient toujours plus du traitement tarifaire préférentiel qui leur avait été accordé sur les marchés à la fois nord-américains et européens et ils se heurtent à une vive concurrence de la part des exportateurs de contreplaqués chinois, en particulier au niveau des prix.

## 12.6 Produits du bois de deuxième transformation

Les exportations de produits du bois de deuxième transformation des pays producteurs membres de l'OIBT ont continué en 2005 à suivre une tendance haussière sur le long terme. Les exportations de ces produits à valeur ajoutée par les pays en question ont progressé de 7,1 % en 2005 et atteint près de 10,3 milliards de dollars, dépassant ainsi pour la première fois les 10 milliards de dollars. Parmi les pays producteurs, les principaux exportateurs en 2005 étaient l'Indonésie, la Malaisie, le Brésil, la Thaïlande et le Mexique. Ils ont tous engrangé plus de 1 milliard de dollars grâce à ces exportations, et ils les ont tous augmentées entre 2004 et 2005. Ils ont fourni ensemble en 2005 89 % des exportations totales de ces produits par les pays producteurs membres de l'OIBT. Les meubles brésiliens destinés à l'exportation étaient en grande partie fabriqués à partir de pin massif et de panneaux reconstitués en bois non tropicaux – il est impossible de ventiler les produits en bois tropicaux de deuxième transformation dans les statistiques des exportations.

Le Japon et les États-Unis sont restés les deux principaux débouchés des produits du bois de deuxième transformation des pays producteurs membres de l'OIBT, et occupaient 31 % et 22 % respectivement de leur marché de ces produits en 2005. Ces parts avaient toutefois diminué (puisqu'elles se situaient auparavant à 35 % au Japon et 25 % aux États-Unis) depuis 2000, par suite essentiellement de la concurrence exercée par la Chine, premier exportateur mondial des produits du bois de deuxième transformation. Les États-Unis étaient en valeur (4,8 milliards de dollars en 2005) le principal partenaire des producteurs membres de l'OIBT et ils sont demeurés le principal moteur du commerce de ces produits (constitués principalement de meubles), qui a pratiquement quadruplé au cours de la dernière décennie et progressé de 52 % entre 2000 et 2005, année pendant laquelle les importations par les pays consommateurs membres de l'OIBT de produits du bois de deuxième transformation provenant de pays producteurs membres de l'OIBT avaient atteint le chiffre record de 10,2 milliards de dollars, soit près de 5 % de plus que la valeur de leurs importations de produits en bois tropicaux de première transformation en provenance de ces pays.

Témoignant de l'importance croissante des produits du bois de deuxième transformation pour les pays membres de l'OIBT, le débat sur le marché de 2007 (qui a eu lieu le 9 mai, dans le cadre de la quarante-deuxième session du Conseil international des bois tropicaux tenue en Papouasie-Nouvelle-Guinée) a porté sur les tendances et les perspectives du commerce des produits du bois de deuxième transformation. Une présentation succincte de ce commerce a fait apparaître que les principales régions tropicales exportatrices en 2005 étaient l'Asie-Pacifique (69 %) et l'Amérique latine (31 %). Les meubles constituaient environ 55 % des exportations de produits du bois de deuxième transformation par les producteurs membres de l'OIBT. Cependant, ces producteurs ont à faire face à une très forte concurrence de pays tels que le Viet Nam, la Pologne et en particulier la Chine qui était, en 2005, le premier exportateur mondial de presque toutes les catégories de produits du bois de deuxième transformation, à l'exception des ouvrages en bois utilisés dans le bâtiment. En 2005, le Viet Nam a remplacé à son tour la Malaisie comme principal exportateur de meubles en bois

tropicaux. Bien que les pays producteurs membres de l'OIBT aient réalisé de grandes avancées dans le commerce des produits du bois de deuxième transformation, leur part avait diminué sur tous les principaux marchés au profit de ces pays, et cela malgré le fait que la Chine et le Viet Nam importaient la plupart du bois qu'ils utilisaient comme matière première.

Le débat a dégagé certaines perspectives dans le commerce des produits du bois de deuxième transformation, en particulier:

- Les producteurs vont continuer à accroître leurs exportations et gagner des parts de marchés aux dépens des pays industrialisés;
- Les facteurs de croissance sont des prix compétitifs, l'excellente qualité du bois (provenant principalement de plantations) et les politiques de soutien, notamment;
- Le commerce des pays producteurs restera en deçà de son potentiel, en raison principalement des défauts dans la conception des produits et des obstacles tarifaires et non tarifaires;
- La récente suppression des droits à l'importation de meubles par la Chine va offrir aux producteurs des opportunités sur cet immense marché bien que le pays continuera d'être un concurrent de toute première importance.

## 12.7 Références

- FAO. 2005. Global Forest Resources Assessment 2005. Disponible sur: [www.fao.org](http://www.fao.org).
- ITTO. 2007a. Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois – 2006. Disponible sur: [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp).
- ITTO. 2007b. ITTO Tropical Timber Market Report (biweekly). Disponible sur: [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp).
- ITTO. 2007c. Situation de l'aménagement des forêts tropicales en 2005. Disponible sur: [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp).
- ITTO. 2007d. Actualités des forêts tropicales. Disponible sur: [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp).



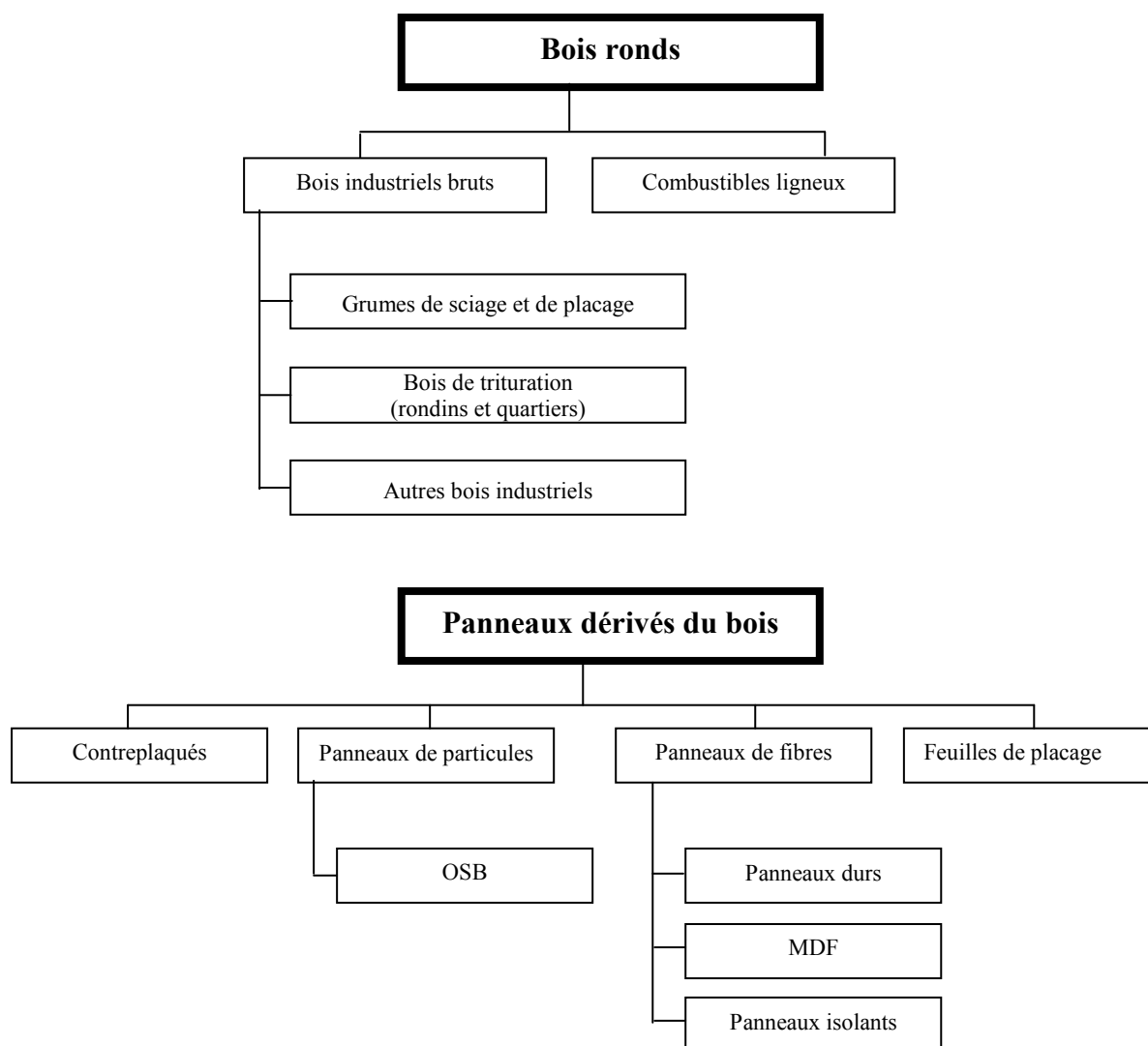
## Annexes

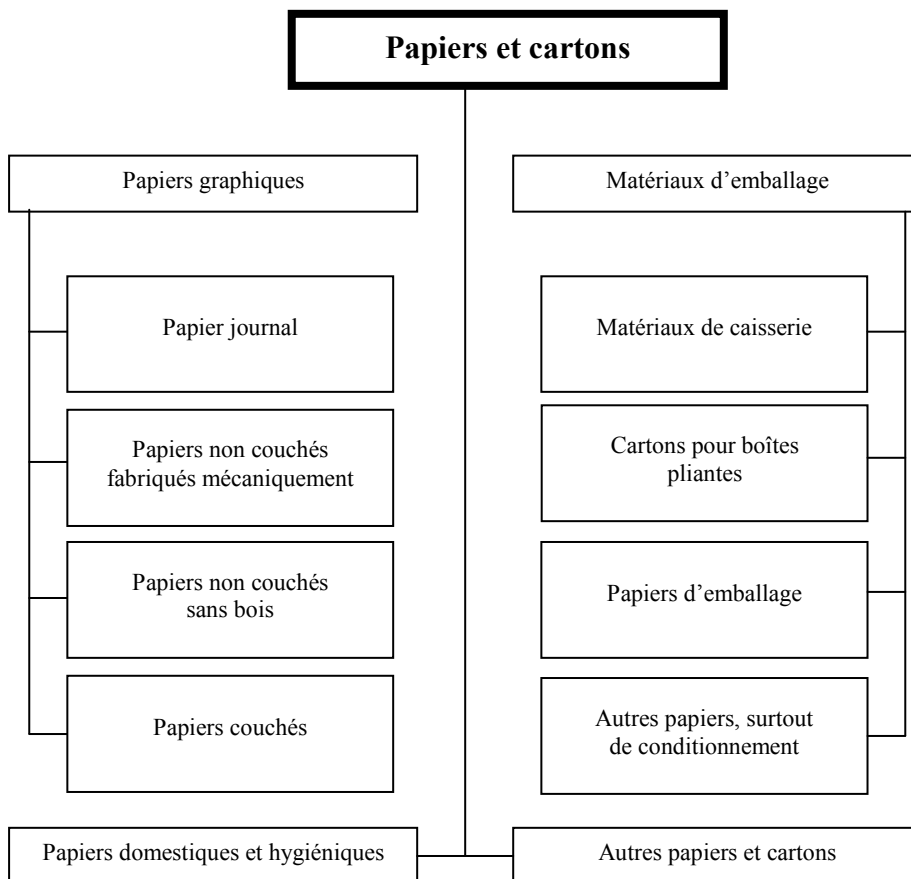
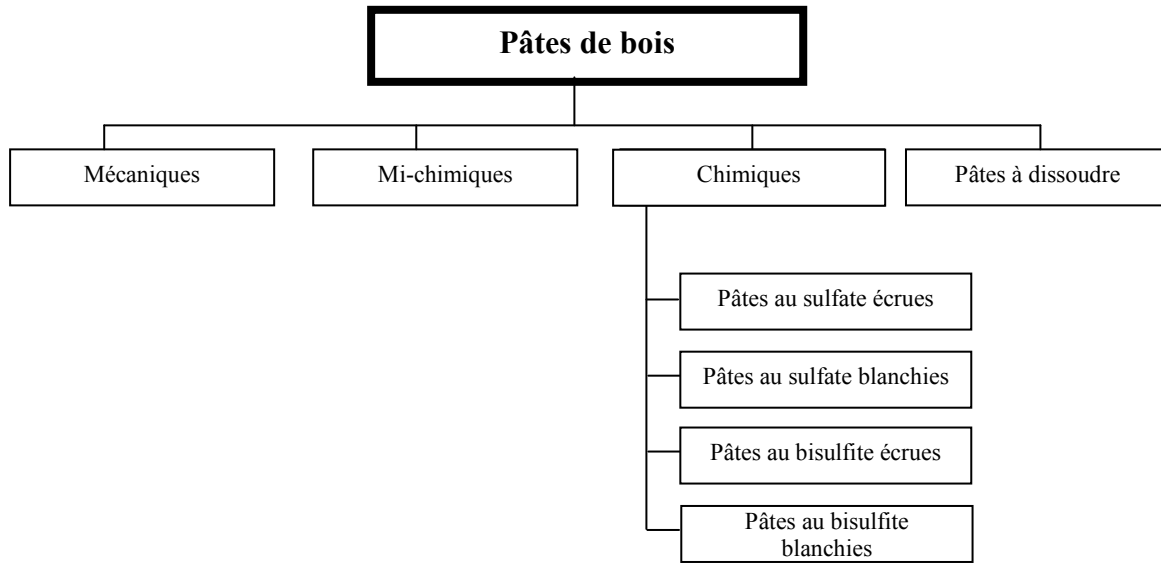
	<i>Page</i>
<b>Composition des groupes de produits du bois.....</b>	<b>194</b>
Bois ronds.....	194
Panneaux dérivés du bois.....	194
Pâtes de bois .....	195
Papiers et cartons .....	195
<b>Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions .....</b>	<b>196</b>
<b>Sources des informations utilisées pour l'établissement de la <i>Revue annuelle du marché des produits forestiers</i> .....</b>	<b>197</b>
<b>Ce qu'il faut savoir sur le Comité du bois .....</b>	<b>199</b>
<b>Publications de la CEE/FAO .....</b>	<b>200</b>

## Composition des groupes de produits du bois

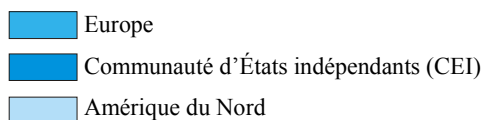
(D'après la nomenclature utilisée dans le questionnaire commun sur le secteur forestier)

Les principales catégories composant les grands groupes de produits du bois de première transformation sont présentées ci-dessous sous forme de diagrammes. À l'intérieur de ces catégories, nombre de produits, à savoir tous les bois ronds, les sciages, les feuilles de placage et les contreplaqués, sont en outre répartis entre résineux et feuillus. Ceux qui n'entrent dans aucun des agrégats présentés – charbon de bois, plaquettes et particules, résidus de bois, sciages, autres pâtes et papiers de récupération – ne sont pas indiqués.





## Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions



### Europe (\* = pays membres de l'UE)

- Albanie
- Allemagne\*
- Andorre
- Autriche\*
- Belgique\*
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie\*
- Chypre\*
- Croatie\*
- Danemark\*
- Espagne\*
- Estonie\*
- ex-République yougoslave de Macédoine
- Finlande\*
- France\*
- Grèce\*
- Hongrie\*
- Irlande\*
- Islande
- Israël
- Italie\*
- Lettonie\*
- Liechtenstein
- Lituanie\*
- Luxembourg\*
- Malte\*
- Monaco
- Norvège
- Pays- Bas\*
- Pologne\*
- Portugal\*
- République tchèque\*
- Roumanie\*
- Royaume-Uni\*
- Saint-Marin
- Serbie-et-Monténégro
- Slovaquie\*
- Slovénie\*
- Suède\*
- Suisse
- Turquie

### Communauté d'États indépendants (CEI)

- Arménie
- Azerbaïdjan
- Bélarus
- Fédération de Russie
- Géorgie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- Ouzbékistan
- République de Moldova
- Tadjikistan
- Turkménistan
- Ukraine

### Amérique du Nord

- Canada
- États-Unis

### Sources des informations utilisées pour l'établissement de la Revue annuelle du marché des produits forestiers

- Agence suédoise de l'énergie, [www.stem.se](http://www.stem.se)
- APA – The Engineered Wood Association, États-Unis, [www.apawood.org](http://www.apawood.org)
- Association canadienne de normalisation, CSA International, [www.csa.ca](http://www.csa.ca)
- Banque centrale européenne, [www.ecb.int](http://www.ecb.int)
- Base de données TIMBER de la CEE/FAO, [www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber)
- Bureau of Labor Statistics, États-Unis, [www.stats.bls.gov](http://www.stats.bls.gov)
- Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, [www.sfms.com](http://www.sfms.com)
- *Commerce International du Bois*, France, [www.ifrance.com/cib-ltb](http://www.ifrance.com/cib-ltb)
- Conseil national des produits des pâtes et papiers, Canada, [www.pppc.org](http://www.pppc.org)
- Council of Forest Industries, Canada, [www.cofi.org](http://www.cofi.org)
- Euroconstruct, [www.euroconstruct.org](http://www.euroconstruct.org)
- Ecosecurities, Royaume-Uni, [www.ecosecurities.com](http://www.ecosecurities.com)
- European Panel Federation (EPF), [www.europanel.org](http://www.europanel.org)
- EUROSTAT – Bureau de statistique de l'UE, [www.europa.eu.int/comm/eurostat](http://www.europa.eu.int/comm/eurostat)
- Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP), [www.parquet.net](http://www.parquet.net)
- Fédération finlandaise des industries forestières, [www.forestindustries.fi](http://www.forestindustries.fi)
- Fédération nationale du bois, France, [www.fnbois.com](http://www.fnbois.com)
- Fédération suédoise des industries forestières, [www.skogsindustrierna.org](http://www.skogsindustrierna.org)
- Fonds monétaire international, [www.imf.org](http://www.imf.org)
- Forest Information Update, [www.forestinformationupdate.com](http://www.forestinformationupdate.com)
- *Forest Products Journal*, États-Unis, [www.forestprod.org/fpjover.html](http://www.forestprod.org/fpjover.html)
- Forest Stewardship Council (FSC), [www.fsc.org](http://www.fsc.org)
- *Hardwood Market Report*, États-Unis, [www.hmr.com](http://www.hmr.com)
- *Hardwood Review Export*, États-Unis, [www.hardwoodreview.com](http://www.hardwoodreview.com)
- *Hardwood Review Weekly*, États-Unis, [www.hardwoodreview.com](http://www.hardwoodreview.com)
- *Hardwoodmarkets.com*, Royaume-Uni, [www.hardwoodmarkets.com](http://www.hardwoodmarkets.com)
- *Holz Journal* (ZMP), Allemagne, [www.zmp.de/holz/index.asp](http://www.zmp.de/holz/index.asp)
- *Holz-Zentralblatt*, Allemagne, [www.holz-zentralblatt.com](http://www.holz-zentralblatt.com)
- *Import/Export Wood Purchasing News*, États-Unis, [www.millerpublishing.com/ImportExportWoodPurchasingNews.asp](http://www.millerpublishing.com/ImportExportWoodPurchasingNews.asp)
- Infosylva (FAO), [www.fao.org/forestry/site/22449/en](http://www.fao.org/forestry/site/22449/en)
- Institut finlandais de recherche forestière (METLA), [www.metla.fi](http://www.metla.fi)
- International Forest List, [www.groups.yahoo.com/group/ifl-tech2000](http://www.groups.yahoo.com/group/ifl-tech2000)
- *International Woodfiber Report*, États-Unis, [www.risiinfo.com/risi-store/do/home/](http://www.risiinfo.com/risi-store/do/home/)

- *Inwood*, Nouvelle-Zélande, [www.nzforest.com](http://www.nzforest.com)
- *Japan Lumber Journal*, [www.jlj.gr.jp](http://www.jlj.gr.jp)
- *Japan Lumber Reports*, [www.n-mokuzai.com/english.htm](http://www.n-mokuzai.com/english.htm)
- Japan Monthly Statistics, [www.stat.go.jp/english/data/getujidb/index.htm](http://www.stat.go.jp/english/data/getujidb/index.htm)
- Japan Wood-Products Information & Research Center (JAWIC), [www.jawic.org.jp/english/index.php](http://www.jawic.org.jp/english/index.php)
- *L'Écho des bois*, Belgique, [www.echodesbois.b](http://www.echodesbois.b)
- *La Forêt*, Suisse, [www.wvs.ch/topics5477.html](http://www.wvs.ch/topics5477.html)
- *Maskayu*, Malaisie, [www.mtib.gov.my/publication/publications.php](http://www.mtib.gov.my/publication/publications.php)
- Ministère des Forêts et du Territoire, Colombie-Britannique, Canada, [www.gov.bc.ca/for](http://www.gov.bc.ca/for)
- Office fédéral de la statistique, Allemagne, [www.destatis.de/e\\_home.htm](http://www.destatis.de/e_home.htm)
- Office fédéral suisse de la statistique, Suisse, [www.statistik.admin.ch](http://www.statistik.admin.ch)
- Office national des forêts, France, [www.onf.fr](http://www.onf.fr)
- Organisation internationale de normalisation (ISO), [www.iso.ch](http://www.iso.ch)
- Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp)
- *PaperTree Letter*, États-Unis, [www.risiinfo.com/risi-store/do/home/](http://www.risiinfo.com/risi-store/do/home/)
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), [www.pefc.org](http://www.pefc.org)
- *Random Lengths International/Yardstick*, États-Unis, [www.randomlengths.com/base.asp?s1=Newsletters](http://www.randomlengths.com/base.asp?s1=Newsletters)
- RISI (anciennement Paperloop), États-Unis, [www.risiinfo.com](http://www.risiinfo.com)
- Scieries finlandaises, [www.finnishsawmills.fi](http://www.finnishsawmills.fi)
- Smallwood Utilization Network, États-Unis, [www.smallwoodnews.com](http://www.smallwoodnews.com)
- Statistique Canada, Canada, [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)
- Stora Enso, Finlande, [www.storaenso.com](http://www.storaenso.com)
- Timber Trades Journal Online (TTJ), Royaume-Uni, [www.ttjonline.com](http://www.ttjonline.com)
- UN Comtrade, [unstats.un.org/unsd/comtrade](http://unstats.un.org/unsd/comtrade)
- US Census Bureau, États-Unis, [www.census.gov](http://www.census.gov)
- US Energy Information Administration, États-Unis, [www.eia.doe.gov](http://www.eia.doe.gov)
- USDA Foreign Agricultural Service, États-Unis, [www.fas.usda.gov](http://www.fas.usda.gov)
- USDA Forest Service, États-Unis, [www.fs.fed.us](http://www.fs.fed.us)
- *Wood Markets Monthly*, États-Unis, [www.woodmarkets.com/p\\_wmm.html](http://www.woodmarkets.com/p_wmm.html)
- *Wood Products Statistical Roundup*, American Forest and Paper Association, États-Unis, [www.afandpa.org/...](http://www.afandpa.org/)

## Ce qu'il faut savoir sur le Comité du bois

Le Comité du bois de la CEE est l'un des principaux organes subsidiaires de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Établi à Genève, c'est un organe de coopération et de consultation entre les pays membres dans le domaine de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers. Tous les pays d'Europe, ceux de la Communauté d'États indépendants, le Canada, les États-Unis et Israël en sont membres et participent à ses travaux.

Dans le contexte d'un développement durable, le Comité du bois fournit aux pays membres les informations et services dont ils ont besoin pour leurs orientations et leurs décisions dans le domaine de la foresterie et du secteur de l'industrie forestière, notamment le commerce et l'utilisation des produits forestiers («le secteur») et, s'il y a lieu, formule des recommandations à l'intention des gouvernements des pays membres et des organisations intéressées. À cette fin, le Comité:

1. Avec la participation active des pays membres, procède à des analyses à court, moyen et long terme des tendances du secteur et des tendances qui l'influencent, y compris celles qui permettent de faciliter le commerce international et d'améliorer la protection de l'environnement;
2. Recueille, stocke et diffuse des statistiques sur le secteur à l'appui de ces analyses, et œuvre en vue d'améliorer leur qualité et leur comparabilité;
3. Sert de cadre à la coopération, par exemple en organisant des séminaires, des ateliers et des réunions spéciales et en constituant des groupes spéciaux de durée limitée, pour l'échange, entre les gouvernements et d'autres institutions des pays membres, des informations économiques, environnementales et techniques nécessaires à l'élaboration et à l'application de politiques visant au développement durable du secteur et à la protection de l'environnement dans leurs pays respectifs;
4. Mène des activités considérées comme prioritaires par la Commission ou le Comité, notamment la facilitation de la coopération sous-régionale et des activités propres à venir en aide aux pays en transition d'Europe centrale et d'Europe orientale et aux pays de la région qui se développent du point de vue économique;
5. Passe constamment en revue sa structure et ses priorités et coopère avec d'autres organisations internationales et intergouvernementales œuvrant dans ce secteur, et en particulier la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et sa Commission européenne des forêts et l'OIT (Organisation internationale du Travail), afin d'assurer la complémentarité des tâches et d'éviter tout chevauchement des activités, de manière à optimiser l'emploi des ressources.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les travaux du Comité, s'adresser à:

Section du bois de la CEE/FAO  
Division du commerce et du bois  
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10, Suisse

Télécopie: +41 22 917 00 41

Courriel: [info.timber@unece.org](mailto:info.timber@unece.org)

Site Web: <http://www.unece.org/trade/timber>

## Publications de la CEE/FAO

**Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2006-2007**

**ECE/TIM/SP/22**

*Note: D'autres publications et informations sur le marché sont disponibles en version électronique sur notre site.*

### **Études de Genève sur le bois et la forêt**

Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006	ECE/TIM/SP/21
Étude des perspectives du secteur forestier en Europe, 1960-2000-2020, rapport principal	ECE/TIM/SP/20
Forest policies and institutions in Europe, 1998-2000	ECE/TIM/SP/19
Les forêts et les produits forestiers: Profils nationaux: Fédération de Russie (Des profils nationaux existent aussi pour l'Albanie, l'Arménie, le Bélarus, la Bulgarie, l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, l'ex-République fédérative tchèque et slovaque, la République de Moldova, la Roumanie, la Slovénie, et l'Ukraine)	ECE/TIM/SP/18
Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande	ECE/TIM/SP/17
État des forêts et de la foresterie en Europe, 1999	ECE/TIM/SP/16
Biens et services des forêts autres que la production de bois	ECE/TIM/SP/15

**Les séries de publications citées ci-dessus ainsi que les abonnements sont disponibles auprès des bureaux de vente des publications de l'ONU et peuvent être obtenus aux adresses suivantes:**

*Pour les commandes en provenance d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient:*

*Pour les commandes en provenance d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, des Antilles et de la région Asie-Pacifique:*

Section vente et commercialisation  
des publications, Bureau C-113  
Organisation des Nations Unies  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10, Suisse

Sales and Marketing Section, Room DC2-853  
United Nations  
2 United Nations Plaza  
New York, N.Y. 10017  
United States of America

Télécopie: +41 22 917 00 27  
Courriel: [unpubli@unog.ch](mailto:unpubli@unog.ch)

Télécopie: +1 212 963 3489  
Courriel: [publications@un.org](mailto:publications@un.org)

Web: <http://www.un.org/Pubs/sales.htm>

\* \* \* \* \*



**Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt (*langue originale uniquement*)**

European Forest Sector Outlook Study: Trends 2000-2005 Compared to the EFSOS Scenarios	ECE/TIM/DP/47
Forest and Forest Products Country Profile: Uzbekistan	ECE/TIM/DP/45
Forest Certification – Do Governments Have a Role?	ECE/TIM/DP/44
International Forest Sector Institutions and Policy Instruments for Europe: A Source Book	ECE/TIM/DP/43
Forests, Wood and Energy: Policy Interactions	ECE/TIM/DP/42
Outlook for the Development of European Forest Resources	ECE/TIM/DP/41
Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro	ECE/TIM/DP/40
Forest Certification Update for the UNECE Region, 2003	ECE/TIM/DP/39
Forest and Forest Products Country Profile: Republic of Bulgaria	ECE/TIM/DP/38
Forest Legislation in Europe: How 23 Countries Approach the Obligation to Reforest, Public Access and Use of Non-Wood Forest Products	ECE/TIM/DP/37
Value-Added Wood Products Markets, 2001-2003	ECE/TIM/DP/36
Trends in the Tropical Timber Trade, 2002-2003	ECE/TIM/DP/35
Biological Diversity, Tree Species Composition and Environmental Protection in the Regional FRA-2000	ECE/TIM/DP/33
Forestry and Forest Products Country Profile: Ukraine	ECE/TIM/DP/32
The Development of European Forest Resources, 1950 To 2000: A Better Information Base	ECE/TIM/DP/31
Modelling and Projections of Forest Products Demand, Supply and Trade in Europe	ECE/TIM/DP/30
Employment Trends and Prospects in the European Forest Sector	ECE/TIM/DP/29
Forestry Cooperation with Countries in Transition	ECE/TIM/DP/28
Russian Federation Forest Sector Outlook Study	ECE/TIM/DP/27
Forest and Forest Products Country Profile: Georgia	ECE/TIM/DP/26
Forest certification update for the UNECE region, summer 2002	ECE/TIM/DP/25
Forecasts of economic growth in OECD and central and eastern European countries for the period 2000-2040	ECE/TIM/DP/24
Forest Certification update for the UNECE region, summer 2001	ECE/TIM/DP/23
Structural, Compositional and Functional Aspects of Forest Biodiversity in Europe	ECE/TIM/DP/22
Markets for secondary processed wood products, 1990-2000	ECE/TIM/DP/21
Forest certification update for the UNECE Region, summer 2000	ECE/TIM/DP/20
Trade and environment issues in the forest and forest products sector	ECE/TIM/DP/19
Multiple use forestry	ECE/TIM/DP/18
Forest certification update for the UNECE Region, summer 1999	ECE/TIM/DP/17
A summary of “The competitive climate for wood products and paper packaging: the factors causing substitution with emphasis on environmental promotions”	ECE/TIM/DP/16
Recycling, energy and market interactions	ECE/TIM/DP/15
The status of forest certification in the UNECE region	ECE/TIM/DP/14
The role of women on forest properties in Haute-Savoie: Initial research	ECE/TIM/DP/13

Interim report on the Implementation of Resolution H3 of the Helsinki Ministerial Conference  
on the protection of forests in Europe (Résultats de la deuxième enquête) ECE/TIM/DP/12

Manual on acute forest damage ECE/TIM/DP/7

**International Forest Fire News** (*deux numéros par an*)

**Séries d'informations sur le bois et la forêt**  
Annuaire du Comité du bois 2004 ECE/TIM/INF/11

***Pour obtenir gratuitement les séries de publications citées ci-dessus, contacter:***

Section du bois de la CEE/FAO  
Division du commerce et du bois  
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10, Suisse  
Télécopie: +41 22 917 00 41  
Courriel: [info.timber@unece.org](mailto:info.timber@unece.org)  
Certaines de ces publications sont téléchargeables sur le site Web à: <http://www.unece.org/trade/timber>

## ÉTUDES DE GENÈVE SUR LE BOIS ET LA FORÊT DE LA CEE/FAO

La série des études de Genève sur le bois et la forêt de la CEE/FAO contient des analyses annuelles et périodiques du secteur des forêts et des industries forestières. Ces études sont les résultats officiels des activités régulières menées dans le cadre du Programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO et, en tant que telles, devraient favoriser l'élaboration des politiques. Elles s'adressent aux pouvoirs publics, aux industriels, aux institutions de recherche, aux universités, aux organisations internationales, aux organisations non gouvernementales ainsi qu'aux experts d'autres secteurs. Ces publications servent souvent de base aux débats du Comité du bois, de la Commission européenne des forêts et de leurs organes subsidiaires.

Les études sont généralement élaborées sur la base de statistiques, de prévisions et d'informations communiquées par les correspondants nationaux de la région de la CEE (Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants). Les informations de base sont souvent fournies par le biais de questionnaires agréés, et complétées ultérieurement par une analyse réalisée par des experts à l'extérieur et au sein du secrétariat. Les études sont publiées sous la responsabilité du secrétariat, bien qu'elles émanent, la plupart du temps, de nombreux collaborateurs extérieurs à la CEE/FAO.

Les études sont traduites, dans toute la mesure possible dans les trois langues officielles de la CEE: anglais, français et russe. Publications des Nations Unies, destinées à la vente, elles sont en conséquence diffusées par les librairies de l'ONU et celles qui leur sont affiliées. Elles sont systématiquement distribuées aux chefs de délégation du Comité et de la Commission, ainsi qu'aux bibliothèques depositaires, aux centres d'information et aux personnes figurant sur les listes de diffusion officielles, qui ont été désignés. On peut également se les procurer auprès des sections vente et commercialisation des publications de Genève et New York en adressant un courriel à l'une des adresses suivantes: [unpubli@unog.ch](mailto:unpubli@unog.ch) ou [publications@un.org](mailto:publications@un.org). Elles se trouvent aussi sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts: [www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber).

Les lecteurs sont invités à faire part de leurs observations.

Section du bois de la CEE/FAO  
Division du commerce et du bois  
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10, Suisse  
Télécopie: +41 22 917 00 41  
[www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber)

Courriel: [info.timber@unece.org](mailto:info.timber@unece.org)

# REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2006-2007* fournit une analyse complète de la région de la CEE (Amérique du Nord, Europe et Communauté d'États indépendants). Elle traite des produits forestiers à partir de la forêt jusqu'à l'utilisateur final, c'est-à-dire des bois ronds et des produits de première transformation aux produits à valeur ajoutée. Chaque édition contient de nombreuses données statistiques, associées à une analyse de l'évolution et des tendances. Les chapitres qui s'appuient sur des données statistiques sont consacrés aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois, à la matière première bois, à la pâte et au papier. Chaque année, d'autres chapitres analysent l'évolution des marchés de la dendroénergie, des produits forestiers certifiés, des produits du bois à valeur ajoutée et des bois tropicaux.

La *Revue* de cette année contient un chapitre traitant des questions de politique générale intéressant les marchés des produits forestiers, au nombre desquelles figurent les dilemmes posés par le choix des grandes orientations à adopter pour satisfaire la demande croissante de bioénergie, l'évolution des échanges et les questions de politique générale, la réduction de l'empreinte du secteur forestier à l'échelle mondiale et la réforme du secteur forestier russe avec l'adoption d'un nouveau code forestier et d'un nouveau régime d'exportation.

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* et les publications qui l'ont précédée sont des documents que la Section du bois de la CEE/FAO fait paraître tous les ans depuis 1948, dans le but de fournir une analyse et des statistiques complètes sur les marchés des produits forestiers, en mettant en évidence les enseignements à tirer du point de vue de l'action. Les informations qu'elle contient s'adressent aux décideurs, chercheurs, investisseurs et spécialistes de la commercialisation des produits forestiers qui travaillent au sein des administrations, des institutions de recherche, des universités et du secteur privé. La présente *Revue* est destinée à servir de document de base pour le débat annuel du Comité du bois sur le marché.

Des informations complémentaires sur les marchés des produits forestiers ainsi que des renseignements sur le Comité du bois de la CEE et sur la Commission européenne des forêts de la FAO peuvent être obtenus sur le site Web [www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber). Pour obtenir des renseignements sur la CEE et la FAO, on pourra consulter les sites [www.unece.org](http://www.unece.org) et [www.fao.org](http://www.fao.org).